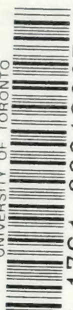
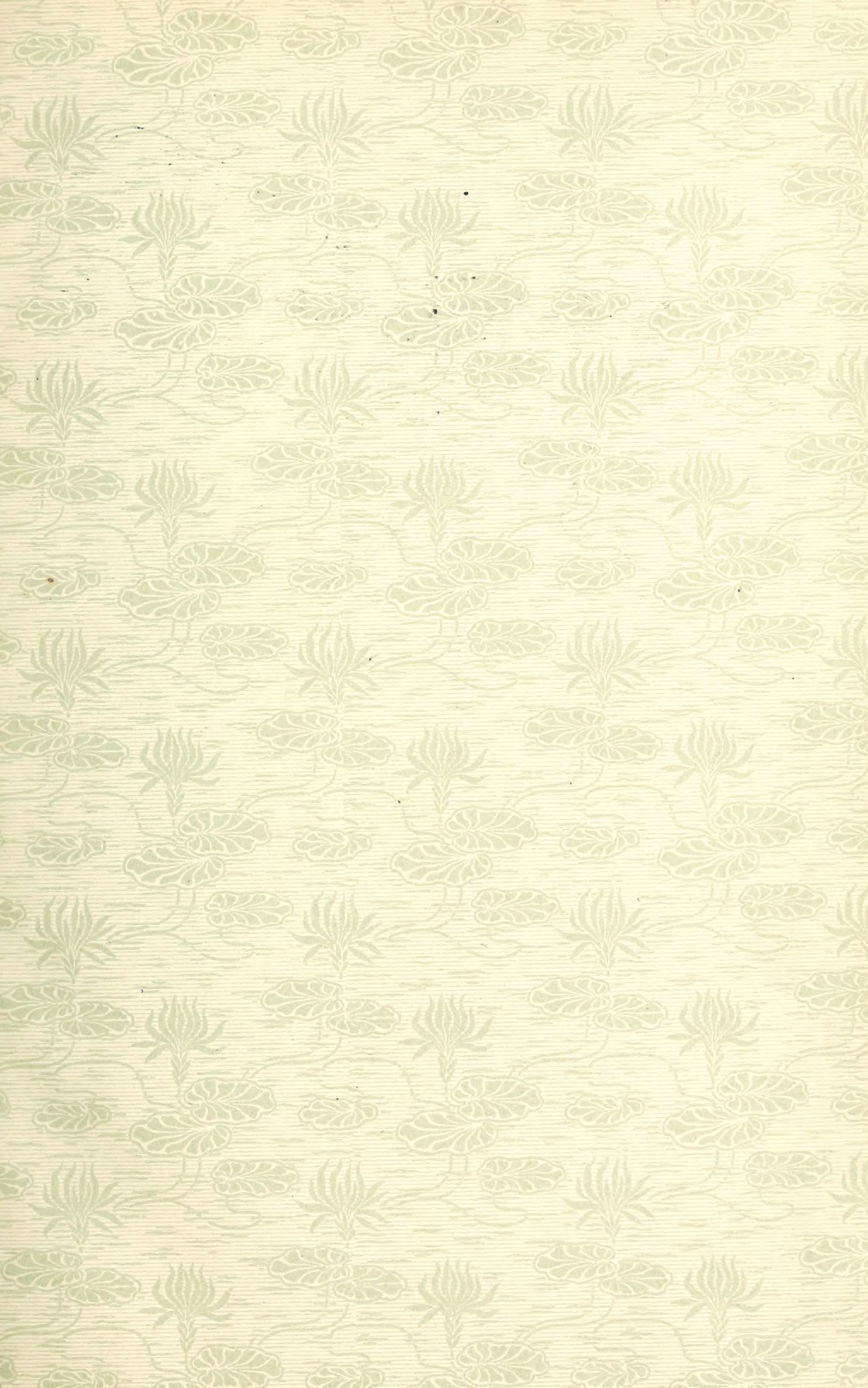
ANNALES
Jean-Jacques ROUSSEAU





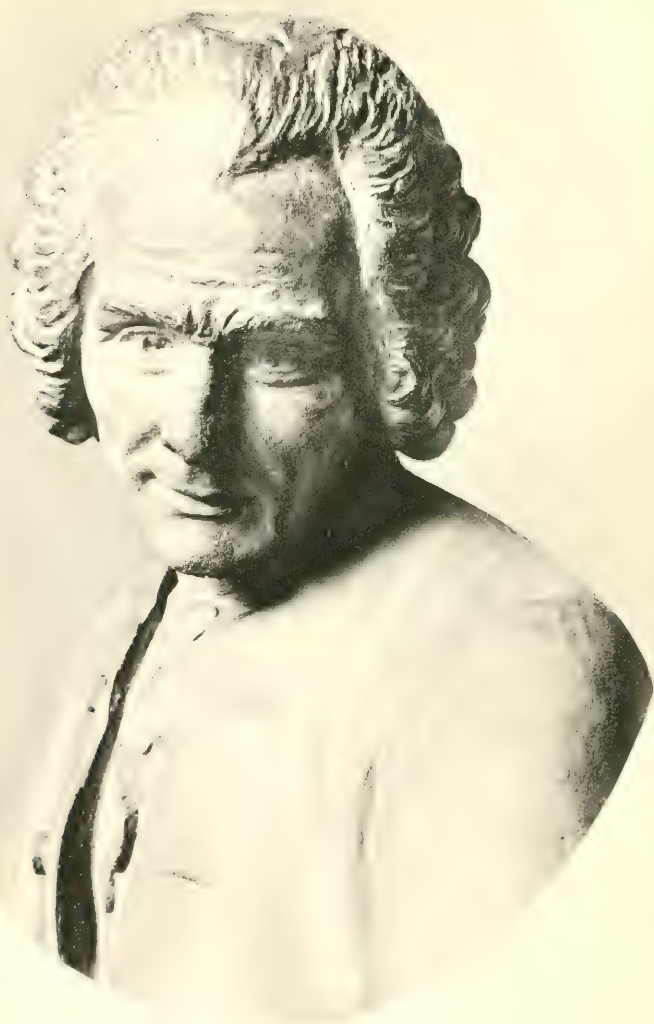
1906



ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU



STATUE PROJETÉE DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Attribuée à Houdon

Détail de la Maquette

Musée du Louvre

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

TOME DEUXIÈME

1906

A GENÈVE

CHEZ A. JULLIEN, ÉDITEUR

AU BOURG-DE-FOUR, 32

PARIS
HONORÉ CHAMPION
QUAI MALAQUAIS, 5

LEIPZIG
KARL W. HIERSEMANN
KÖNIGSTRASSE, 3

Société Générale d'Imprimerie
Genève, Pélisserie, 18

J. J. ROUSSEAU

ET

MADAME D'HOUDETOT

> Permettez-moi de vous le dire : vous êtes le plus fou de tous ; mais vous êtes le moins coupable.
>
> Saint-Lambert. *Lettre à Rousseau.*



RRIVÉ à Paris à trente ans, J. J. Rousseau s'y était lentement formé un petit cercle de personnes amies, qui toutes étaient de premier mérite. Il fit connaissance avec elles, à des dates qui s'échelonnent ainsi : Diderot, 1742 ; madame d'Epinay, 1747 ; madame d'Houdetot, 1748 ; Grimm, 1749 ; Saint-Lambert, un peu plus tard. Rousseau vivait heureux au milieu de ce groupe ; ses besoins d'affection étaient satisfaits ; il se sentait apprécié et soutenu.

En 1757, établi à l'Ermitage depuis une année, Jean-Jacques écrivait la *Nouvelle Héloïse*. La composition de ce roman l'avait mis dans un état de tendre délire.

Un jour de printemps, madame d'Houdetot, à cheval, en habit d'homme, vint lui faire une visite inattendue.

J'étais ivre d'amour sans objet, dit-il; cette ivresse fascina mes yeux, cet objet se fixa sur elle. Je fus pris, et pour cette fois, ce fut de l'amour; ses suites le rendront à jamais terrible à mon souvenir.

En effet, il fut amené par elles à rompre successivement avec tous ces amis éprouvés ; ce fut un grand déchirement pour son cœur, et dans sa carrière, un brusque tournant: en rompant avec Diderot, il se sépara du parti encyclopédique auquel il avait appartenu jusqu'alors.

Rousseau a raconté dans les *Confessions* cette suite de ruptures, et madame d'Epinay, dans ses *Mémoires*, a refait ce récit, qu'elle présente sous un autre jour. Nous possédons en outre un grand dossier de lettres, écrites par chacun des six personnages de ce drame, et aussi par quelques comparses.

Il y a une cinquantaine d'années, Saint-Marc Girardin [1] avait étudié ces documents souvent contradictoires, et s'était efforcé d'en dégager la vérité; à vrai dire, il avait un parti pris contre J. J. Rousseau. Comme lui, deux autres écrivains d'un grand jugement, Sainte-Beuve [2] et Scherer [3], en parlant de cet épisode d'histoire

[1] *Revue des deux mondes*, 15 septembre et 1er décembre 1853. — *Jean-Jacques Rousseau, sa vie et ses ouvrages*. Paris 1875. Tome premier, chapitres VII et VIII.

[2] *Causeries du lundi*, tome II, article du 10 juin 1850 sur les *Mémoires* de madame d'Epinay ; tome VII, articles des 10 et 17 janvier 1853, sur Grimm.

« Rousseau, dit Sainte-Beuve, toutes les fois que son amour-propre et son coin de vanité malade sont en jeu, ne se gêne en rien pour mentir ; et j'en suis arrivé à cette conviction qu'à l'égard de Grimm, il a été un menteur. »

[3] *Etudes sur la littérature contemporaine*, tome III, article sur les *Mémoires* de madame d'Epinay (février et mars 1865) — *Melchior Grimm*. Paris, 1887, pages 161 et suivantes.

littéraire, ont pris rondement le parti de Grimm. Ces hommes éminents, ces maîtres, critiques tous trois, ont vu leur «ancien» attaqué, et ils sont venus le défendre, chacun à son tour: c'est louable; et je dirai même: c'est touchant.

Une étude attentive et prolongée[1] m'a laissé une impression autre que la leur. D'ailleurs, beaucoup de papiers inédits ont été mis au jour dans le long temps qui s'est écoulé depuis leurs travaux; nous sommes en mesure de reviser un procès toujours pendant, et nous avons chance de serrer la vérité de plus près. Le lecteur qui aura la patience de me suivre, verra si j'aurai pu réussir à lui faire partager mon avis, beaucoup plus favorable à J. J. Rousseau.

[1] En 1880 déjà, j'avais publié dans une revue allemande (*Zeitschrift für französische Litteratur*, II) une première ébauche du travail qu'on va lire. M. Théophile Dufour a bien voulu me communiquer quelques notes qu'il avait écrites sur mon article, avec sa sagacité accoutumée.

I

J'ai indiqué les trois sources principales qu'on peut utiliser dans cette étude; j'ai quelques mots à dire de chacune d'elles.

I. En écrivant ses *Confessions*, Rousseau s'appuyait sur des souvenirs très vifs, et sur des documents écrits dont les originaux sont conservés à la bibliothèque de Neuchâtel; il mérite confiance en somme, et je ne vois à lui reprocher, dans toute sa narration, qu'une grave lacune: en insistant sur le fait que c'est lui qui a introduit Grimm chez madame d'Epinay [1], il a omis de nous dire ce que nous racontent les *Mémoires*, comment se resserra le lien dont lui-même avait fait le premier nœud.

La belle-sœur de madame d'Epinay, madame de Jully, étant morte le 22 novembre [2] 1752, madame d'Epinay avait aussitôt jeté au feu tous les papiers qui étaient serrés dans un secrétaire dont la mourante lui

[1] Les *Mémoires* de celle-ci sont d'accord avec lui sur ce point. En effet, voici la première mention qu'ils font de Grimm: « J'ai passé la journée d'avant-hier chez madame de la Popelinière . . . Nous étions peu de monde: Francueil, Rousseau, un étranger *ami de celui-ci*, nommé Grimm et dont je lui avais souvent ouï parler . . . . . Rousseau et Francueil me l'ont présenté comme un homme qui désirait me connaître. — Et plus loin: « M. Grimm est venu me voir *avec Rousseau*, je l'ai prié à dîner pour le lendemain. » C'est la première visite que Grimm faisait à madame d'Epinay. — Plus loin encore, dans une conversation tenue au coin du feu de Grimm, Diderot demande à ce dernier: « Rousseau ne vous a-t-il pas présenté à madame d'Epinay? — Oui. »

[2] Et non pas le 10 décembre, comme le dit M. Boiteau dans une note de son édition des *Mémoires* (I, 429) et comme le répète, après lui, M. Scherer (*Melchior Grimm*, page 400.) Ils n'ont pas fait attention à un mot de l'épitaphe latine que M. Boiteau a citée quatre pages plus loin: X *Kal.* Decembris. La computation par ides et calendes est compliquée: elle n'est point à regretter.

avait donné la clé. Elle croyait n'avoir brûlé que des lettres d'amour ; mais des papiers d'affaires, importants, qui contenaient les titres de créance de M. de Jully contre M. d'Epinay, ayant été égarés pendant quelques semaines, on accusa madame d'Epinay de les avoir détruits : les bruits les plus fâcheux couraient sur son compte. Dans un dîner où l'on disait d'elle beaucoup de mal, Grimm la défendit avec vivacité, et se prit de querelle à cette occasion avec un des convives, que les *Mémoires* appellent le baron d'E* * * ; un duel s'en suivit : Grimm fut blessé au bras.

Sur ces entrefaites, les papiers cherchés se retrouvèrent ; l'innocence de madame d'Epinay fut reconnue. Quand elle reçut ensuite la visite de Grimm : « Ma fille, lui dit sa mère madame d'Esclavelles, embrassez votre chevalier.» — Pour le dire en passant, une mère sage et prévoyante n'eût pas jeté ainsi sa fille dans les bras de celui qui allait devenir son amant. Quoiqu'il en soit, dès ce jour,[1] auprès de madame d'Epinay, Grimm avait le pas sur Rousseau ; et de tout cela, celui-ci n'a pas dit un mot. Assurément,

Ce n'est pas fausseté que de savoir se taire.

Sans doute aussi, ce qu'il y a eu de chevaleresque dans la conduite de Grimm, n'était pas fait pour séduire l'imagination de Jean-Jacques, très peu féminin à cet égard. Son idéal était ailleurs ; et qui sait si tout cet épisode n'était pas sorti de sa mémoire ? La rédaction

[1] Sainte-Beuve a dit, dans son article (*Causeries du lundi,* II) sur madame d'Epinay : « Grimm avait trente-trois ans quand il la connut, et durant vingt-sept ans que dura leur liaison . . . . »
Grimm était né le 26 septembre 1723, et n'avait pas encore trente ans quand madame d'Epinay lui donna cette accolade ; leur liaison, qui se resserra plus tard, dura une trentaine d'années.

des six derniers livres des *Confessions* occupa Rousseau pendant l'hiver de 1769 à 1770, et fut assez rapide; dans la suite, Rousseau n'a pas repris son manuscrit pour le revoir et le compléter. L'omission d'un fait essentiel tronque son récit; mais peut-être n'a-t-elle pas été intentionnelle.

II. Mme d'Epinay a commencé la rédaction de ses Mémoires au printemps de 1757; elle avait trente et un ans à cette date. Rousseau lui ayant communiqué les premiers cahiers de la *Nouvelle Héloïse*, ce roman épistolaire lui donna l'idée de rédiger sous la même forme son propre roman, ses souvenirs d'amour et de jeunesse.

(Lettre à Grimm.) Je viens de commencer un ouvrage dont le début me plaît; c'est le roman de Rousseau qui m'en a donné l'idée.

(Autre lettre au même.) Je n'ai montré mon ouvrage qu'à Rousseau et au Syndic *(M. de Margency.)* Le premier m'en a paru émerveillé, de la meilleure foi du monde. M. de Margency dit que c'est assez joliment écrit, d'un style cependant un peu trop familier.

Mme d'Epinay avait la plume facile, et dès qu'elle eut commencé à rédiger ses souvenirs, elle a pu avancer rapidement; mais, autant que nous en pouvons juger dans l'état fragmentaire où nous les connaissons, elle a dû les quitter, à plus d'une reprise, pour les reprendre ensuite, après un long intervalle peut-être: c'est à ces interruptions que correspondent, j'imagine, les *failles* qu'on rencontre dans son ouvrage: entre les chapitres VIII et IX du premier volume, par exemple.

Quand arriva le moment de conclure, et qu'il fallut trouver au roman un dénouement, madame d'Epinay

raconta — c'est un renseignement qu'on tient du premier éditeur — que son héros (Grimm) devenait aveugle ; et que l'héroïne, c'est à dire elle-même, se dévouait à le soigner. La date de la rédaction de ces dernières pages ne serait pas alors antérieure à deux lettres de Diderot, adressées à M[lle] Volland, des 28 juillet et 12 août 1762, qui parlent des inquiétudes que les amis de Grimm eurent un moment : « Grimm perd les yeux . . . . C'est d'une goutte sereine que Grimm est menacé. » — Ces inquiétudes se dissipèrent heureusement.

D'après d'autres renseignements, qui nous viennent d'un récent article de madame Macdonald [1], le dénouement serait autre, et se rattacherait aux suites de l'imprudence que Grimm a commise en 1761, quand il a confié à la poste ses propos moqueurs sur une défaite que venait d'essuyer le comte de Broglie [2].

1761 ou 1762 : peu importe ; toujours est-il que le manuscrit de madame d'Epinay était terminé depuis quelques années, — sans qu'il fût question de le publier : les confessions en étaient trop sincères, et la vie réelle y était serrée de trop près pour qu'elle y pût songer — quand eurent lieu, dans l'hiver de 1770 à 1771, trois lectures du manuscrit des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. M. Jansen [3] a réuni tous les renseignements relatifs à ces lectures. On sait que madame d'Epinay s'adressa à la police, et les fit arrêter. Mais l'ouvrage de son ancien ami devait paraître un jour, et l'accuser.

[1] *La Revue*, n° du 15 août 1906.

[2] Perey et Maugras. *Les dernières années de madame d'Epinay*, pages 207 et suivantes. — Scherer, *Melchior Grimm*, pages 188 et 415.

[3] *Rousseau, fragments inédits, recherches biographiques et littéraires*. Paris, 1882, pages 62 et suivantes.

En prévision de cette éventualité, elle voulut plaider elle-même sa cause devant la postérité; et c'est alors, je pense, qu'elle intercala dans ses *Mémoires* le récit de ses querelles et de sa rupture avec Jean-Jacques Rousseau. M. Scherer a très justement remarqué[1] que cette partie de l'ouvrage tranche sur le reste.

Comme un certain nombre de littérateurs et gens du monde avaient assisté aux lectures que Rousseau avait faites, on en parla beaucoup, et il fut facile à madame d'Epinay de recueillir, sur le contenu du livre IX des *Confessions*, où il est tant parlé d'elle, assez de détails pour se faire une idée juste et complète de ce que Rousseau y avait raconté.

D'une époque de sa vie encore si récente — il y avait quinze ans à peine qu'elle avait installé Jean-Jacques à l'Ermitage — il lui restait beaucoup de lettres. Elle aimait les papiers: elle avait gardé les lettres qu'elle avait reçues de Rousseau[2]: rien ne pouvait mieux établir le vrai caractère de leur longue liaison que ces lettres mêmes, qu'elle a pour cette raison insérées à leurs places respectives dans le courant du récit. Elle a vu juste: dans le plus insignifiant billet, le ton amical ou grognon de Jean-Jacques indique assez la confiance qu'elle inspirait, et qu'elle avait méritée.

Mme d'Epinay et Grimm avaient gardé les lettres qu'ils s'étaient écrites l'un à l'autre. Des lettres de Diderot et de Margency se trouvaient aussi dans le dossier que madame d'Epinay avait à sa disposition,

[1] « L'intérêt des *Mémoires* de madame d'Epinay, dit-il, ne se soutient pas jusqu'au bout. L'histoire de ses démêlés avec Rousseau ne laisse pas que d'être longue et fatigante. »

[2] Elles ont passé en vente publique en 1868, après la mort de M. Brunet, qui avait été le premier éditeur des *Mémoires* de madame d'Epinay.

quand elle voulut opposer son récit à celui des *Confessions*.

J'imagine que dans sa première rédaction, l'ouvrage de madame d'Epinay finissait au moment où Grimm avait définitivement pris la place de Francueil : l'héroïne, après avoir erré longtemps et couru d'étranges aventures dans le pays de Tendre, avait vu son sort se fixer pour toujours: tout était dit, et les *Mémoires* s'arrêtaient ainsi un peu avant le moment où l'auteur avait commencé à les écrire; le chapitre final, la cécité de Grimm, n'était plus qu'un couronnement sentimental, dans le goût de l'époque — ou peut-être, plus simplement, une conclusion fallacieuse, destinée à dérouter les curieux.

Une fois que madame d'Epinay se fut décidée à donner une suite au récit de ses amours, en racontant ses démêlés avec Rousseau, elle n'eut donc qu'à mettre en ordre les papiers qu'elle avait en mains, datant des trois années 1756, 1757 et 1758. Quant à certaines lettres qui n'étaient pas à sa disposition, celles par exemple qu'elle avait écrites à Rousseau, dont celui-ci possédait le texte autographe, et dont il a placé la copie dans les *Confessions*, madame d'Epinay se décida à les donner dans un texte qu'elle refit tellement quellement, texte toujours inexact et quelquefois trompeur. Les critiques et les éditeurs sont restés embarrassés et hésitants entre les deux textes, celui des *Mémoires* et celui des *Confessions*, jusqu'au moment où Streckeisen (*J. J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, 1865) a publié les lettres adressées à Rousseau d'après les manuscrits authentiques, conservés à la bibliothèque de Neuchâtel.

C'était chose délicate et dangereuse que de mêler ainsi des documents postiches à d'autres qui sont dignes de foi; madame d'Epinay a prodigué l'emploi de ce procédé, et sans toujours se rendre compte de ce qu'elle faisait. Dans une lettre à Grimm, par exemple, censée écrite le lendemain de sa première visite à Voltaire, et qui daterait par conséquent des dernières semaines de 1757, après avoir parlé de la *Lettre* de Rousseau *sur les spectacles* (qui parut au mois d'octobre de l'année suivante — c'est un notable anachronisme) elle cite une lettre de Rousseau au docteur Tronchin: or nous sommes en mesure de comparer le texte qu'elle donne à celui de l'original; cette lettre de Rousseau est conservée aux archives de Bessinge. M. Henry Tronchin en a publié ici-même (I, 34) la plus grande partie; je complète sa citation d'après une copie que feu M. Adert m'avait communiquée, et je mets les deux textes en regard :

Mémoires de madame d'Epinay
édition Boiteau, II, 404.

Mon oracle [Tronchin] m'a beaucoup questionnée pour savoir ma façon de penser sur l'ermite [Rousseau]. J'ai été tout aussi réservée qu'il fallait l'être; mais à la fin j'ai été obligée de parler plus franchement, en apprenant ce que je vais vous dire. « Vous m'expliquerez bien, me dit-il hier, une lettre que j'ai reçue de lui, où il parle de vous, et que je n'entends pas? » — Voici, mot pour mot, l'article que j'ai copié pour vous l'envoyer :

« Mme d'Epinay est *décidée à*

Vrai texte de la lettre de J. J. Rousseau au docteur Tronchin.

A l'Ermitage, 27 février 1757.

. . . .

Je vois peu notre bonne amie; cependant elle vint dîner à Deuil le mardi-gras [22 février] et il me parut qu'elle était tout à fait *décidée à faire* le *voyage*. J'aurais grande envie de l'accompagner, mais il y a des obstacles, et ce ne pourrait guère être que pour revenir encore une fois. Je ne suis point encore bien déterminé. Quant à elle, *son* cœur *et son corps ont* grand *besoin*

faire son *voyage*; *son corps et son âme* en *ont besoin;* elle a une entière confiance en vous. Quant aux secours *physiques* qu'elle en attend, vous la trouverez *docile;* il n'en sera pas de même sur ses principes : *elle tient à* ceux de nos *philosophes musqués*, et je doute que vous l'en fassiez revenir. Il est inconcevable qu'une *femme* qui a autant d'esprit, autant d'amour pour *la vertu*, et qui se plaît à la pratiquer jusqu'à sacrifier son bonheur avec fermeté lorsque son *devoir* l'exige, mette sans cesse sur le compte de *sa raison* les erreurs et les caprices de *ses penchants.* Oui, je suis convaincu qu'il n'est point d'*homme*, si *honnête* qu'il soit, *s'il* suivait toujours *ce que son cœur lui* dicte, *qui ne devînt en peu de temps le dernier des scélérats*. Je vous entretiens de tout cela, parce que, *quand je parle d'elle, je crois lui parler.* »

de ce voyage; la différence est qu'elle sent ses maux *physiques* et sera *docile;* mais *elle tient* aux maximes des beaux *philosophes musqués*, et je ne crois pas que vous l'en guérissiez aisément. N'est-il pas assez étrange qu'étant *femme* sensée, bonne amie, excellente mère de famille, aimant la justice et *la vertu,* et supportant souvent bien des chagrins pour remplir ses *devoirs,* elle ne veuille pas faire honneur à *sa raison* de ce qu'elle refuse à *ses penchants?* Car, quoi qu'elle en puisse dire, le moyen d'être *honnêtes* gens sans combattre ? Il n'y a pas un seul *homme* au monde, *qui, s'il* faisait tout *ce que son cœur lui* propose de faire, *ne devînt en* fort *peu de temps le dernier des scélérats.* Mon cher ami, ce n'est pas à vous qu'il faut apprendre à vaincre, ni à moi qu'il convient de l'enseigner, mais *quand je parle d'elle, je crois lui parler.*

Le lecteur, après avoir confronté les deux textes, ne comprendra pas comment madame d'Epinay a pu dire : « Voici, *mot pour mot*, l'article que *j'ai copié.* »

Je m'explique la difficulté en supposant qu'elle avait, dans le temps, après la visite de Tronchin, refait de mémoire la lettre qu'il lui avait lue. En revoyant son papier douze ans après, elle crut qu'elle l'avait copié sur l'original; et elle mit alors en tête une phrase qui nous étonne à bon droit. Mais nous avons là une heureuse occasion de surprendre et de saisir ce qu'elle savait faire, quand elle avait à mettre par écrit ce qu'elle venait d'entendre. Et pour les conversations

chez mademoiselle Quinault, par exemple, le spécimen qu'on vient de voir nous autorise à penser que si ces dialogues où Rousseau est un des interlocuteurs, et qui ont tant de prix, n'ont pas été rendus avec l'exactitude d'un sténographe, la marche et la suite des idées, et beaucoup d'expressions çà et là, doivent être conformes à ce qu'avaient dit les convives.

Encore un mot sur cette lettre du 27 février 1757. Elle est suivie dans les *Mémoires*, après quelques mots de madame d'Epinay, de cette déclaration de Tronchin: « Il n'y a qu'un monstre qui puisse penser ainsi de son ami; je ne lui ai pas répondu, ni ne lui écrirai de ma vie. » — Or le docteur Tronchin a continué à correspondre avec Rousseau jusque dans l'été de 1759. A chaque pas, en lisant cette partie des *Mémoires* qui a été refaite en 1771, on est arrêté ainsi par les justes objections qui se présentent à l'esprit. Au lieu de marcher sur un sentier bien dégagé, on avance, pour ainsi dire, à travers les buissons.

Il avait été facile à madame d'Epinay de retrouver dans ses papiers les documents qui lui pouvaient être utiles ; elle les a classés du mieux qu'elle a pu ; et elle en a comblé les lacunes par de prétendus fragments de son journal, et par d'autres pages où son tuteur est censé prendre la parole.

On ne sait pas encore[1] si dans ce travail elle a été aidée par Grimm, et j'imagine qu'il y est resté étranger : il aura secoué la tête et laissé faire ; d'ailleurs, il est resté absent de Paris pendant la plus grande partie de 1771[2].

[1] Mme Macdonald, d'après son article de la *Revue*, du 1er août 1906 (page 322) aurait reconnu dans le manuscrit l'écriture de Grimm ; mais elle n'en donne pas de spécimen.

[2] Scherer, *Melchior Grimm*, page 425.

Diderot, au contraire — madame Macdonald l'a montré [1] — a aidé madame d'Epinay dans la rédaction de cette partie des *Mémoires*. Sa collaboration a pu être utile pour le récit de quelques scènes qui s'étaient gravées dans son souvenir; mais son imagination fumeuse et sa chronologie incohérente ont faussé plus d'une fois le récit: on le verra. Il n'était pas homme à garder soigneusement des papiers, comme madame d'Epinay a su faire; et tandis que celle-ci a versé au débat beaucoup de lettres authentiques de Rousseau, Diderot qui en avait bien reçu quelques-unes [2], n'en a pas eu une seule à offrir, pour être insérée dans les *Mémoires*.

Cet ouvrage de madame d'Epinay, qui mettait en scène sa belle-sœur [3], ne pouvait paraître sans quelque inconvenance, du vivant de madame d'Houdetot. En 1818, Brunet et Parison, après avoir beaucoup élagué le manuscrit, en donnèrent une édition, dont le succès a été très grand.

On en resta là pendant longtemps. Depuis une quarantaine d'années, une série d'efforts successifs ont été faits pour compléter l'œuvre des premiers éditeurs. Boiteau a donné en 1865 une nouvelle édition des

[1] *Revue des Revues*, 1er octobre 1898. — *La Revue*, 1er et 15 août 1906. Le premier de ces articles donne plusieurs fac-similés du manuscrit; on remarquera, page 319, celui où, dans une lettre que madame d'Epinay a écrite de Genève à Grimm, *tu*, *te* et *toi* ont été barrés, et remplacés par *vous*.

[2] La dernière lettre de Rousseau à Diderot paraît être celle dont il fait mention en écrivant à madame d'Houdetot, le 18 février 1758: « Effrayé des bruits qui couraient au sujet de l'Encyclopédie, et l'imagination pleine du donjon de Vincennes où j'ai vu Diderot autrefois, je lui ai écrit sur cet ouvrage pour l'engager à le quitter. Il n'a pas même daigné me répondre. »

[3] Mme d'Epinay, de cinq ans plus âgée que madame d'Houdetot, et qui l'avait connue enfant, l'a toujours regardée un peu de haut, comme une *grande* considère une *petite*.

Mémoires; c'est celle que je citerai. Elle est enrichie de notes utiles. Des actes de naissances, mariages et décès, dont les originaux ont été brûlés en 1871 par les gens de la Commune, avaient été relevés par l'éditeur, et fournissent des points de repère pour la chronologie toujours confuse de madame d'Epinay; mais c'est grand dommage que Boiteau n'ait pas pu utiliser les documents que Streckeisen a publiés quelques mois plus tard.[1]

MM. Perey et Maugras ont réussi à retrouver le manuscrit original des *Mémoires* — 140 cahiers sont aux Archives de France, et les 44 derniers à la bibliothèque de l'Arsenal — et ils ont écrit la vie de madame d'Epinay,[2] en donnant un résumé très abrégé des parties déjà publiées, et un choix de ce qu'il y avait de plus intéressant dans les morceaux que les premiers éditeurs avaient laissés de côté. MM. Perey et Maugras, qui avaient retrouvé aussi les descendants de madame d'Epinay, en ont obtenu la communication de papiers de famille; et ceux-ci, joints à d'autres documents, leur ont permis d'encadrer le récit des *Mémoires* dans une biographie bien étoffée.

Dans les *Souvenirs et Mémoires*, M. Paul Bonnefon avait commencé la publication du texte complet des *Mémoires* de madame d'Epinay; mais cette revue mensuelle n'a vécu que trois ans; et quand elle a cessé de paraître, on n'était pas encore arrivé au moment où les *Mémoires* mettent Grimm et Rousseau en présence.

[1] L'édition de Boiteau est annoncée dans la *Bibliographie de la France*, n° du 10 décembre 1864; et le livre de Streckeisen: *J. J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, dans le n° du 29 avril 1865.

[2] *La jeunesse de madame d'Epinay*, Paris, 1882. — *Les dernières années de madame d'Epinay*, Paris, 1883.

Mme Macdonald a étudié de près le manuscrit des Archives et de l'Arsenal, qui est l'original, et celui de la bibliothèque de la ville de Paris : copie en neuf volumes, préparée pour une publication future ; les quatre premiers ont été corrigés de la main de madame d'Epinay. Mme Macdonald a montré par la comparaison des écritures[1], la collaboration de Diderot au remaniement des *Mémoires*.

On voit que de ceux-ci nous n'avons pas encore une édition définitive.

III. Georges Streckeisen, — arrière-petit-fils de Paul Moultou, l'ami de Jean-Jacques, — après avoir publié en 1861 un volume d'*Œuvres inédites* de Rousseau, entreprit de compulser la volumineuse collection que possède la bibliothèque de Neuchâtel, de deux à trois mille lettres adressées à Rousseau par divers correspondants ; il en choisit six à sept cents, qu'il a publiées en deux volumes : *J. J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*. Paris, 1865. On y trouve — cela allait de soi — toutes les lettres de Diderot, Grimm, Saint-Lambert, de mesdames d'Epinay et d'Houdetot.

Streckeisen était plus zélé que soigneux et capable. Les lettres et billets qu'il a mis au jour n'avaient souvent pas de date ; il n'était pas aisé de les classer dans l'ordre chronologique, et l'éditeur n'y a guère réussi. Les textes n'ont pas toujours été bien copiés. Quelques-uns ont été plus exactement reproduits dans la récente publication de M. Buffenoir : *La comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis. Paris, 1905*, qui a mis d'ailleurs beaucoup d'inédit au jour.

[1] La *Revue*, 1er août 1906, page 323.

Il y a encore d'autres documents dispersés, qui ont paru çà et là ; nous les mentionnerons au passage.

Et maintenant, nous allons suivre pas à pas les relations de Jean-Jacques avec madame d'Houdetot. Ce qui s'est passé entre eux, est le point de départ de tout le reste. Tous les changements qui ont eu lieu dans leur situation respective, se sont répercutés ailleurs, et ont déterminé la conduite de Rousseau à l'égard des autres personnages du récit: c'est ce premier moteur qu'il faut s'attacher à suivre avant tout.

II

A la fin du Livre VII des *Confessions*, Rousseau a marqué l'époque de sa première connaissance avec madame d'Epinay : « Elle s'appelait mademoiselle d'Esclavelles, [1] et venait d'épouser M. d'Epinay, fils de M. de la Live de Bellegarde, fermier-général. » Ce mariage avait eu lieu le 25 décembre 1745, ce qui paraîtrait fixer à l'année 1746 « l'époque » dont il est question. Dans cette année 1746, Rousseau était devenu « une espèce de secrétaire », que M. de Francueil et madame Dupin avaient en commun, et il fit à Chenonceaux un premier séjour, dont il ne parle pas dans les *Confessions* [2] : c'est alors qu'il composa *l'Allée de Sylvie* [3].

« En faisant la connaissance de madame d'Epinay, continue-t-il, je fis aussi celle de sa belle-sœur, mademoiselle de Bellegarde, qui devint bientôt comtesse d'Houdetot. La première fois que je la vis, elle était à la veille de son mariage. » — Le mariage fut célébré à Saint-Roch, le 10 février 1748 [4].

[1] Esclavelles est un village de Normandie, près de Neufchâtel-en-Bray.

[2] Voir la *Revue d'histoire littéraire de la France*, année 1900, page 314.

[3] Cette poésie n'a pas été assez remarquée. Jean-Jacques, qui ne s'entendait pas mieux que Fénelon ou Chateaubriand à écrire en vers, y a mis au moins du souffle et de la sincérité ; il y a ouvert son cœur ; et c'est un morceau qu'on ferait bien de relire, avant d'aborder l'histoire de son amour pour madame d'Houdetot.

[4] C'est la date indiquée par M. Boiteau, dans une note de son édition des *Mémoires de madame d'Epinay*, 1, 110. Cette note rectifie le texte, où l'on voit madame d'Epinay écrire, le [mardi] 7 mai 1748 : « La voilà donc faite d'hier, cette noce. »

Le 10 février 1748 était un dimanche : ce qui montre une autre erreur de madame d'Epinay, qui termine son récit de la signature du contrat en disant : « Le jour de la noce fut fixé au lundi suivant. » (Perey et Maugras, *la Jeunesse de madame d'Epinay*, page 233.)

Quand il rappelle ainsi sa première rencontre avec la jeune fiancée du comte d'Houdetot, Rousseau emploie des termes plus précis que le « venait d'épouser » que nous avons vu tout à l'heure; il la place nettement dans les premières semaines de 1748; ensorte que « l'époque » dont il a parlé plus haut, où il fit la connaissance de madame d'Epinay, doit être reportée sans doute en 1747.

Il est vrai que cette date ne s'accorde pas avec le récit de madame d'Epinay dans ses *Mémoires* (I, 171 et 176). Elle raconte qu'un jour elle a dit à Francueil: « J'ai eu vingt-quatre ans, il y a un mois. » Elle était née le 11 mars 1726, ce qui place l'entretien au mois d'avril 1750; et dans les pages qui suivent, on voit, quelques semaines après, Rousseau entrer en scène pour la première fois: Francueil le présente. Mais la chronologie de ces *Mémoires* n'a rien de sérieux.

Les relations de Rousseau avec madame d'Epinay furent amicales dès le commencement, et se resserrèrent de plus en plus pendant les années qui suivirent; il eut ainsi plus d'une fois l'occasion de rencontrer chez elle sa belle-sœur. Celle-ci, qui s'était mariée à dix-sept ans, était dans sa 22e année quand un attachement durable se noua entre elle et le marquis de Saint-Lambert. « L'amour et l'amitié, disait-elle à Jean-Jacques au mois d'octobre 1757, réunis dans mon cœur pour un seul objet, depuis cinq ans et pour toute ma vie . . . . »: ces mots nous indiquent, pour le commencement de cette liaison, la date de 1752.

Un peu plus tard, madame d'Houdetot distingua Rousseau, et voulut s'en faire un ami. C'est elle qui

fit les avances. « Il y avait quatre ans, dit-il,[1] qu'elle m'offrait l'entrée de sa maison, sans que jamais j'y eusse mis le pied. » Dans la Correspondance et les *Confessions,* nous ne retrouvons pas le nom de madame d'Houdetot avant le printemps de 1756. A ce moment, Jean-Jacques, établi à l'Ermitage, reçut d'elle un billet :[2]

Ce dimanche [23 ou 30 mai 1756].

J'ai eu des nouvelles du 10 mai, cher citoyen, et je vous en fais part; on se portait fort bien à Mahon[3]. Je n'en avais point depuis le 23 mars, et j'étais à plaindre et point à gronder. Il y a apparence que les postes ne sont pas régulières : car les lettres que j'ai reçues en supposent d'autres que je n'ai point.

Adieu, mon cher citoyen. Vous devriez aller mardi dîner à Epinay; je tâcherai d'y aller si je suis libre; il y a un temps infini que je ne vous ai vu.

Comme je venais de fermer mon billet, j'apprends qu'il me vient du monde lundi, et je ne sais s'il ne restera pas le mardi, ce qui m'empêcherait de dîner à Epinay. J'en serais bien fâchée! Il y a plusieurs jours que je n'ai pu y aller, et j'aurais fort désiré vous y voir.

Ce billet répond à une lettre que nous n'avons pas, où Jean-Jacques « grondait » madame d'Houdetot. La familiarité, on le voit, était déjà établie entre eux.

A quel moment eut lieu la première visite de madame d'Houdetot à l'Ermitage ? Il en est parlé au Livre IX des *Confessions,* et dans un billet adressé à

[1] Dans sa lettre à Saint-Lambert, 4 septembre 1757.

[2] Dans le livre de Streckeisen : *J. J. Rousseau, ses amis et ses ennemis,* I, 358, ce billet est daté : Eté 1757 ; et aux lignes 1 et 3, soit qu'on ait mal lu les pattes de mouche de madame d'Houdetot, soit qu'on ait voulu faire une correction malavisée, on a écrit : *10 juin, 13 mai.* En outre, la date : *ce dimanche,* avait été omise.

[3] Une armée française avait débarqué dans l'île de Minorque, pour assiéger la forteresse de Port-Mahon, qui appartenait aux Anglais. Le marquis ds Saint-Lambert faisait partie de cette expédition.

Rousseau que Streckeisen donne (I, 355) avec quelques retranchements qui m'obligent à le reproduire en entier:

Ce lundi.

Je vous renvoie, mon cher citoyen, les hardes que vous avez bien voulu me prêter. J'ai trouvé en m'en allant un chemin bien meilleur, et je vous fais part de la joie que j'en ai, parce qu'il m'assure la possibilité de vous voir encore. J'ai bien regret de vous avoir vu si peu. Restez dans vos bois, puisque vous vous y plaisez, mais permettez-nous de nous plaindre que vous vous y plaisiez tant. Je m'en plaindrais moins si j'étais plus libre, et toujours sûre de ne vous point gêner.

Adieu, mon cher citoyen. Remerciez, je vous prie, mademoiselle Le Vasseur de tous les soins qu'elle a pris de moi.

L'auteur des *Confessions* mentionne cette visite, après avoir parlé de sa grande lettre à Voltaire, du 18 août 1756. Mais Rousseau s'est trompé en plaçant cette visite dans la belle saison; elle eut lieu en plein hiver, comme le montre la lettre à madame d'Epinay (éd. Hachette, CXLIV) où elle est mentionnée :

. . . . Je n'ai que mes indispositions coutumières, un peu rengrégées par l'hiver comme tous les ans. . . . Je vous prie de bien remercier madame d'Houdetot de son billet; j'en avais besoin pour me rassurer sur les suites des fatigues excessives qu'elle avait essuyées en venant.

La phrase : « Restez dans vos bois, puisque vous vous y plaisez », respire un étonnement qui s'explique mieux en hiver qu'en été, puisqu'il est tout simple que dans la belle saison, on se plaise sous l'ombrage des bois. Le billet de madame d'Houdetot est daté : *ce lundi*; la lettre de Rousseau à madame d'Epinay: *ce mardi au soir ;* ces dates concordent. Les « fatigues excessives » dont parle Jean-Jacques, qui ne s'expliqueraient guères si madame d'Houdetot était restée en voiture, sont

toutes naturelles si c'est alors que son carrosse s'étant embourbé [1], « elle voulut descendre, et faire le reste du chemin à pied ». De même, « le regret de me voir si peu », concorde avec le récit des *Confessions* : « Il était tard ; elle resta peu. »

Cette visite de madame d'Houdetot doit avoir eu lieu tout à la fin du mois de janvier 1757, ou dans les premiers jours de février : car elle est d'un temps où Rousseau était « fort en peine de M. de Gauffecourt », qui venait d'avoir une attaque d'apoplexie, et qui était en convalescence. Jean-Jacques avait été appelé par lui pour le soigner : « il ne fait qu'un cri après vous » écrivait madame d'Epinay, — et Rousseau était allé à Paris tenir compagnie à son ami. « Je ne quittai pas son chevet, dit-il, qu'il ne fût hors d'affaire. » C'est de là qu'il avait adressé au docteur Tronchin une lettre publiée ici même (I, 30) et datée du [mardi] 25 janvier 1757 : ce qui nous permet de dater du mercredi 12 ou 19 janvier la lettre antérieure (éd. Hachette, CXL : « Nous sommes ici trois malades. . . ») où Rousseau s'était débattu en maugréant contre madame d'Epinay, qui lui faisait un devoir d'aller à Paris où Gauffecourt le demandait. Cette lettre, Scherer la déclare : « tout simplement odieuse. »[2] C'est beaucoup de sévérité. A ce moment, Jean-Jacques composait la *Nouvelle Héloïse* avec un ravissement qu'il s'est plu à nous peindre : faut-il s'étonner qu'il ait témoigné quelque mauvaise humeur au moment où on le dérangeait ? En défini-

[1] « Les chemins sont affreux, et l'on enfonce de toutes parts jusqu'au jarret », écrivait Rousseau peu auparavant (éd. Hachette, CXL.)

[2] *Etudes sur la littérature contemporaine*, III, 118.

tive, il a fait comme le jeune homme de l'Evangile, qui dit à son père : Je ne veux pas aller travailler à ta vigne ! et qui y alla.

A la fin de l'hiver, une vive querelle éclata entre Diderot et Rousseau ; les *Confessions* la racontent en mêlant ce récit aux évènements de l'été qui suivit. Il est mieux de dégager cet épisode et de l'étudier à part. Les *Mémoires* de madame d'Epinay en parlent à leur manière ; les lettres qui furent échangées alors, à l'exception de trois, nous ont été conservées : ce sont elles qui nous permettront de nous former une idée claire de cette dispute. Nous allons les énumérer toutes, en les rangeant dans leur ordre véritable, qui est troublé plus d'une fois dans les éditions qu'on possède de la Correspondance de Rousseau.

1. Lettre de Rousseau à Diderot (inconnue). Diderot avait envoyé à Rousseau le *Fils naturel*[1] ; et Rousseau, en le lisant, s'était heurté à cette phrase : « Il n'y a que le méchant qui soit seul ». Il trouva « choquant et malhonnête » que Diderot eût oublié, en publiant cette sentence, qu'il avait un ami solitaire. « Je lui écrivis pour m'en plaindre, » dit-il, « mais avec une douceur et un attendrissement qui me fit inonder mon papier de mes larmes ; et ma lettre était assez touchante pour avoir dû lui en tirer. »

[1] On a une lettre de Voltaire, du 28 février 1757, qui remercie Diderot de l'envoi du *Fils naturel*. L'*Année littéraire* de Fréron en parle dans une lettre datée du 30 juin 1757 : « Je ne puis vous exprimer avec quelle chaleur le Public a reçu cette comédie, qui est imprimée depuis trois ou quatre mois. Qu'il vous suffise de savoir que ce drame a fait quelque temps le sujet de toutes les lectures, de toutes les conversations, et de presque tous les éloges de Paris. On n'en parle plus aujourd'hui, et je saisis ce moment favorable pour vous en rendre compte. »

On voit que le *Fils naturel* a dû sortir de presse au milieu du mois de février.

2. Lettre de Diderot à Rousseau. « Elle est perdue », disait M. Boiteau dans une note de son édition des Mémoires de madame d'Epinay (II, 163) quelques mois avant le moment où Streckeisen allait la publier (*Amis et ennemis,* I, 272). Les *Confessions* en citent un fragment; elle est datée: jeudi, et comme nous le verrons tout à l'heure, on peut compléter cette date: 10 mars 1757.

3. Lettre de Rousseau à Diderot (inconnue). On peut juger de ce qu'elle contenait par la réponse **(5)** que Diderot y a faite. Dans la lettre **(2)**, Diderot avait dit à Rousseau : « Savez-vous ce que vous devriez faire? Ce serait d'arriver ici, et d'y demeurer deux jours. J'irais samedi [12 mars] vous prendre à Saint-Denis, où nous dînerions, et de là nous nous rendrions à Paris dans le fiacre qui m'aurait amené. » C'est à cette proposition que Rousseau répond par la phrase citée dans la lettre **(5)**: « Je ne veux plus aller à Paris. Je n'irai plus : pour cette fois, je l'ai résolu. »

4. Lettre de Rousseau à madame d'Epinay ; éd. Hachette, CXXXIII : « Ma chère amie, il faudra que j'étouffe, si je ne verse pas mes peines dans le sein de l'amitié. Diderot m'a écrit une lettre qui me perce l'âme . . . » Cette lettre est datée dans les *Mémoires* du 13 décembre : ce qui est absurde, puisque dans la lettre **(7)** écrite quelques jours après, on est déjà « à l'approche du printemps. »

5. Lettre de Diderot à Rousseau, publiée par Streckeisen (*Amis et ennemis*, I, 274). Les *Confessions* en citent un fragment. Elle n'est pas datée, mais elle fut écrite dans un des premiers jours de la semaine suivante. « Samedi matin [19 mars] quelque temps qu'il fasse, disait Diderot, je pars pour l'Ermitage. »

6. Lettre de Rousseau à Diderot; éd. Hachette, CXLI: « Ce mercredi soir [16 mars]. Quand vous prenez des engagements, vous n'ignorez pas que vous avez femme, enfants, domestique . . . »

Cette lettre ne parvint point à Diderot, comme on va le voir.

7. Lettre de Rousseau à madame d'Epinay (éd. Hachette, CXXXIV) écrite immédiatement après la précédente: « Tenez, madame, voilà les lettres de Diderot et ma dernière réponse; lisez, et jugez-nous. . . . »

8. Lettre de madame d'Epinay à Rousseau: cette réponse un peu tardive à la lettre **(4)**, a été écrite le jeudi matin 17 mars; elle a été publiée par Streckeisen (*Amis et ennemis,* I, 335) d'après le texte autographe. Les *Mémoires* de madame d'Epinay en donnent (II, 164) un texte postiche, dont il n'y a pas lieu de tenir compte.

Un exprès, envoyé par Rousseau à madame d'Epinay, lui porte le jeudi matin la lettre **(7)** avec les lettres **(2, 5, 6)**. Une heure après, arrive chez Rousseau, à l'Ermitage, la lettre **(8)** et Rousseau écrit la lettre **(9)**. Le jeudi soir, Rousseau reçoit la lettre **(10)** et écrit la lettre **(11)**.

9. Lettre de Rousseau à madame d'Epinay: éd. Hachette, CXXXV: « Je reçois votre lettre, ma bonne amie, une heure après que je vous ai envoyé un exprès avec celles que vous me demandez. Je ne suis pas homme à précautions, et surtout avec mes amis, et je n'ai gardé aucune copie de mes lettres. » En effet, les lettres **(1)** et **(3)**, que Diderot n'a pas eu soin de conserver, sont perdues.

10. Lettre de madame d'Epinay à Rousseau, publiée par Streckeisen (*Amis et ennemis,* I, 337). Les *Mémoires*

de madame d'Epinay (II, 174) donnent un précis de cette lettre, moitié conforme, moitié contraire à la vérité: « Je viens, dit-elle, de mander à Rousseau de ne point envoyer sa lettre **(6)**; qu'au contraire, il invite Diderot à venir chez lui; que s'il ne peut venir à l'Ermitage, il faut que Rousseau vienne le trouver à Paris. » — Le texte authentique porte: « Je ne veux point lui envoyer votre dernière **(6)**; il ne l'aura point, et j'exige que vous ne la lui envoyiez point. Je me charge de lui faire dire par mon fils, qui y va demain, que vous le priez de ne point venir samedi à l'Ermitage, à cause du mauvais temps. Ecrivez-lui une lettre dictée par votre cœur; remettez à un plus beau temps le moment de le voir. »

11. Lettre de Rousseau à madame d'Epinay; éd. Hachette, CXXXVI. Les *Confessions* la citent en la datant du jeudi [17 mars]: « Mme Le Vasseur doit vous écrire, ma bonne amie . . . . » Il consent à supprimer sa lettre à Diderot **(6)**.

12. Lettre de Rousseau à Madame d'Epinay; éd. Hachette, CLIII; datée: Ce vendredi soir [18 mars]. Elle est mal placée dans les éditions de la Correspondance, qui la datent de l'été de 1757. « J'aurais besoin, y est-il dit, du *Voyage de l'amiral Anson* : si vous saviez où trouver ce livre, vous me feriez plaisir de l'emprunter et de me l'envoyer ». Six jours après (lettre **16**), Rousseau accuse réception de cet ouvrage.

13. Lettre de Diderot à Rousseau, publiée par Streckeisen (*Amis et ennemis*, I, 276): « Mme d'Epinay m'a fait dire vendredi par monsieur son fils que vous arriveriez samedi, et qu'il était inutile que j'allasse à l'Ermitage. Je vous attendis tout le jour. Il n'est pas difficile de

deviner par quelle raison une femme honnête et vraie a pu se déterminer à ce petit mensonge. » Une femme *vraie*: il y a beaucoup d'éloges que madame d'Epinay mérite plus que celui-là.

14. Lettre de Rousseau à Diderot; éd. Hachette, CXLII : « J'ai envie de reprendre en peu de mots l'histoire de nos démêlés. . . . »

15. Lettre de madame d'Epinay à Rousseau (inconnue). Le texte qu'on en lit dans les *Mémoires* (II, 176) est postiche, comme celui de la lettre **(8)**.

16. Lettre de Rousseau à madame d'Epinay ; éd. Hachette, CXLIII : « Diderot m'a écrit une troisième lettre **(13)** en me renvoyant mes papiers . . . » La lettre de Rousseau est datée : ce jeudi [24 mars]. On en a deux rédactions : la première, d'après le brouillon que Rousseau avait gardé ; la seconde, d'après les *Mémoires* de madame d'Epinay, par conséquent d'après le texte mis au net, que Rousseau lui avait envoyé.

17. Lettre de Deleyre à Rousseau (*Amis et ennemis*, I, 154) datée de Paris [jeudi] 31 mars 1757 : « Je vis hier M. Diderot, cher citoyen ; vous l'auriez vu dimanche, s'il n'y avait pas eu leçon samedi chez M. Rouelle. Vous serez bientôt d'accord ; votre dernière lettre **(14)** l'a calmé. »

Cette lettre de Deleyre permet de fixer la date de toutes les autres. A vrai dire, un mot de la lettre **(14)** : « . . . . autant [de mal] que vous m'en faites depuis six semaines », me fait craindre d'avoir un peu serré ces lettres les unes contre les autres, de n'avoir pas laissé assez d'intervalle entre elles. Le point de départ des six semaines est le jour où, dans le mois de février, Jean-Jacques a lu la terrible phrase :

« Il n'y a que le méchant qui soit seul ». Peut-être l'a-t-il ruminée longtemps avant de s'en plaindre dans la lettre (1).

18. Lettre de Rousseau à madame d'Epinay: [lundi 4 avril 1757]. Elle se termine ainsi : « Vous aviez bien raison de vouloir que je visse Diderot ; il a passé hier la journée ici ; il y a longtemps que je n'en ai passé d'aussi délicieuse. Il n'y a point de dépit qui tienne contre la présence d'un ami. »

Assurément, tant qu'un pareil tableau n'était pas dressé, il n'était pas commode de suivre la marche de cette correspondance. Avoir quatre volumes sur sa table, passer de l'un à l'autre, se défier des textes et des dates, feuilleter, comparer, rectifier, mettre en ordre, ce n'est point l'affaire du simple lecteur, c'est la tâche d'un éditeur consciencieux ; et depuis soixante-quinze ans, cet éditeur a manqué à la Correspondance de Rousseau.

Cette digression terminée, nous reprenons notre récit.

Neuf ans s'étaient écoulés, pendant lesquels Rousseau et madame d'Houdetot, qui s'étaient plu l'un à l'autre dès le premier jour, avaient fini par se lier d'amitié. Au printemps de 1757, subitement, comme les *Confessions* le racontent, l'amour arriva, inattendu, et vint enflammer le cœur de Jean-Jacques : les dix-huit mois qui suivirent sont remplis des démarches inconsidérées que lui fit faire la passion qui le dominait. J'ai pensé que pour éclaircir l'imbroglio qui en résulta, il serait utile de planter des jalons, de distinguer les époques successives et les phases de ce temps d'ivresse et d'orage.

Première période, idyllique. Jean-Jacques s'abandonne à son amour pour madame d'Houdetot; ils se voient souvent et familièrement; le tiers et le quart ne se doutent de rien: temps heureux et court.[1]

Seconde période. Leurs alentours deviennent attentifs; on épie malignement le citoyen de Genève et la jeune dame; on cause, on s'amuse de leurs promenades sentimentales. Il faut compter une durée de quelques semaines pour cette période, comme pour la précédente.

Troisième période. Première crise, au commencement de l'été de 1757. Mme d'Houdetot reçoit du marquis de Saint-Lambert une lettre de reproches; elle s'en prend au pauvre Jean-Jacques, et celui-ci à madame d'Epinay. *Journée des cinq billets.* Bientôt M. de Saint-Lambert vient passer quelques jours à Paris; il rencontre Rousseau à la Chevrette, et va le voir à l'Ermitage.

Quatrième période. Elle va du départ de Saint-Lambert jusqu'au retour de Grimm, au milieu du mois de septembre. Mme d'Houdetot s'isole, et madame d'Epinay semble avoir oublié l'incartade de Rousseau.

Cinquième période. Une nouvelle crise se prépare. Plus susceptible que jamais, parce qu'il est ulcéré par le refroidissement de madame d'Houdetot, Rousseau est sourdement irrité contre Grimm; une lettre intempestive de Diderot le met en fureur; mais tout est encore en suspens le mardi 25 octobre, jour où il prend congé de madame d'Epinay et de madame d'Houdetot.

Sixième période. Lettres sur lettres. Aussitôt que madame d'Epinay est partie pour Genève, Grimm

[1] « L'amour est un pur mal, amer, cuisant, et qui n'a guère de gracieux que les débuts ». Sainte-Beuve. *De la Médée d'Apollonius.*

rompt avec Jean-Jacques. Un mois après, madame d'Epinay en fait autant, et Rousseau quitte l'Ermitage.

Septième période. Les lettres chagrines de Jean-Jacques fatiguent madame d'Houdetot; leur correspondance se ralentit, s'arrête à l'entrée du printemps, et enfin se termine par une lettre de rupture, que madame d'Houdetot écrit le 6 mai 1758, et où elle se plaint à Rousseau de « l'indiscrétion de ses amis » : ce qui l'amène à insérer dans sa *Lettre à M. d'Alembert* une note offensante pour Diderot.

Jean-Jacques ne voyant plus madame d'Houdetot, l'absence produit l'effet ordinaire : son amour s'évapore. Saint-Lambert qui, pendant l'été de 1758, rendait encore visite à Rousseau, se brouille avec lui au mois d'octobre.

Nous venons de parcourir à la hâte ce long roman vécu, et d'en faire le tour; il nous faut maintenant en reprendre chaque chapitre, et l'examiner en détail.

Première période.

Après avoir reçu de madame d'Houdetot la visite qui fut si fatale à son repos, Jean-Jacques se demanda comment il se conduirait avec elle.

> Je n'étais pas déterminé, dit-il, quand elle revint me prendre au dépourvu. La honte me rendit tremblant devant elle; j'étais dans un trouble inexprimable. Je pris le parti de le lui avouer, et de lui en laisser deviner la cause : c'était la lui dire assez clairement.

C'est ici déjà que madame d'Epinay, dans ses *Mémoires*, commence à contredire les *Confessions* : « Pour ne pas effaroucher la comtesse, dit-elle, Rousseau s'appliqua d'abord à lui cacher l'amour qu'il avait conçu pour

elle. » Mme d'Epinay nous expose là comment elle s'est représenté ce qui s'était dit dans des entretiens auxquels elle n'a point assisté, et dont les interlocuteurs, qui se défiaient d'elle, ne lui ont point fait de confidences. — Laissons cela et passons outre.

On a deux billets de cette époque, adressés à Rousseau par madame d'Epinay, du mardi 12 avril [1757][1] et par madame d'Houdetot.[2] Il faut y joindre trois billets de Rousseau à madame d'Epinay: l'un est daté du 4 mai 1757, et les deux autres sont antérieurs (éd. Hachette, CLII, CLV); d'autres peut-être, du même à la même; mais ils manquent de dates, et sont difficiles à répartir entre cette période et la suivante.

Ces petits papiers sont du ton le plus calme, et ne ne nous renseignent que sur des détails indifférents; ils n'ajoutent rien au récit des *Confessions:* c'est lui seul qui nous apprend ce qui se passait. Jean-Jacques nous y parle de lui-même; et comme son rôle est tout simple, il n'y a pas à chercher à lire entre les lignes; il aimait, voilà tout. Les sentiments de madame d'Houdetot demandent une analyse plus délicate, et ce que Rousseau en a dit ne suffit qu'à moitié.

Mme d'Houdetot n'était pas la première que Rousseau eût aimée. A seize ans, à Turin, avec mademoiselle de Breil; à trente ans, à Lyon, avec madame de Mably; un peu plus tard, à Paris, avec madame Dupin, il avait essayé de nouer un roman; mais ces dames ne consentirent pas à s'y prêter. Simplement, avec indifférence,

[1] *Amis et ennemis*, tome premier, p. 339 (III). — Rousseau plus tard y a ajouté la date: en 1756; mais il s'est trompé: en 1756, le 12 avril était un lundi.

[2] *Ibid.*, p. 357 (IV). Les mots: « je vous montrerai les environs » établissent que ce billet date des premiers temps du séjour de madame d'Houdetot à Eaubonne. L'original est daté: *ce dimanche.*

d'un maintien plein de froideur, elles surent très bien remettre Rousseau à sa place. Mme d'Houdetot eût pu en faire autant: elle ne le voulut pas; pourquoi? Non pas seulement parce que Rousseau n'était plus le premier venu: son mérite reconnu, sa célébrité commençante n'expliquent pas tout. Jean-Jacques avait perdu la jeunesse; mais un charme plus profond avait mûri en lui et s'était dégagé. Une âme élevée, une philosophie pleine d'essor et de flamme, donnaient à ses entretiens un prix infini. Nous pouvons en croire madame de Luxembourg, qui terminait une de ses lettres en lui disant: *Adieu, le plus aimable des hommes et le plus aimé!*

Mme d'Houdetot le possédait, et n'a pas voulu le perdre. On comprendra mieux ce qui s'est passé en elle, en voyant se dérouler des sentiments tout semblables aux siens, chez une personne qui lui touche de près.

Une arrière-petite-fille de madame d'Houdetot, madame d'Arbouville, a été aimée de Sainte-Beuve comme son aïeule l'avait été de Jean-Jacques; et si on compare les *Confessions* et la Correspondance de Rousseau, aux lettres du *Clou d'or*[1] et aux poésies de Sainte-Beuve[2];

[1] Ces lettres qui ont été écrites dans l'été de 1844, ne paraissent pas avoir été mises en bon ordre par l'éditeur. Voici le classement qu'une étude attentive m'amène à proposer: VIII; ce 2 juillet; X: ce 9 juillet; XI: ce 12 juillet; III; IX; IV: ce dimanche 25 [août]; I: ce 3 [septembre]; V; VIII: ce vendredi 20 [septembre]; II; VI; XII: samedi 26 octobre.

[2] Les pages qui font suite à *Joseph Delorme*, dans l'édition de 1861, offrent pêle-mêle les poésies adressées à madame d'Arbouville et à madame Victor Hugo. Mais le *Livre d'amour* permet de distinguer ces dernières, et de préciser celles qui ont été adressées à madame d'Arbouville:
I à III, pages 199 à 202;
I à XI, pages 204 à 217; et le sizain, page 218;
VII, page 224.
Quelques lettres de madame d'Arbouville à Sainte-Beuve existent encore, inédites. Elle a publié elle-même des vers qu'elle lui a adressés: *Ne m'aimez pas* . . . .

si on rapproche les uns des autres, pour en mieux voir les nuances, ces témoignages des sentiments très vifs que ces personnes d'élite avaient su inspirer; si on cherche à suivre chez elles les mouvements du cœur humain, toujours faible par quelque endroit, on retrouve le même jeu chez l'une et chez l'autre: se prêter à une passion qu'on ne partage pas, et laisser désirer ce qu'on ne veut pas donner. Sainte-Beuve écrivait à madame d'Arbouville: « Quoi! on aurait désiré, plus que tout, une femme aimable et adorée, on l'aurait désirée durant des saisons; *et elle-même aurait fait quelque chose pour attiser ce désir*, et *ne pas le laisser se décourager* . . . . »

Les mains de l'aïeule et celles de l'arrière-petite-fille ont tenu et manié avec le même succès, à quatre-vingt-dix ans de distance, le même miroir à alouettes. Comment les juger l'une et l'autre? Ecoutons saint François de Sales: [1]

Imaginez-vous, Philothée, une jeune princesse . . . Si elle avait par quelques attraits donné sujet à la recherche, ayant voulu donner de l'amour à celui qui la muguette, indubitablement elle serait coupable de la recherche même; et aurait beau en faire la délicate, elle ne laisserait pas d'en mériter du blâme.

Seconde période.

Il y a un billet de Rousseau à madame d'Epinay: éd. Hachette, CXLVIII, pour la date duquel on peut hésiter entre cette période et la précédente. Quant au n° CXLIX, où il est parlé des *fêtes*, — celles de Pentecôte sans doute, qui tombe en 1757 le 29 mai, — et

[1] *Introduction à la vie dévote*, 4e partie. Ce sont les premières lignes des chapitres III et VI. Je suis le texte du manuscrit.

au n° CLX, où il est parlé d'une *chaleur terrible*, et qui répond à la lettre V de madame d'Epinay,[1] ils sont de la fin du printemps, et se placent en conséquence dans cette seconde période.

C'est à la même époque, que Jean-Jacques écrivait à madame d'Houdetot une lettre[2] dont la copie se trouve dans le ms. 7885 de Neuchâtel, page 155 :

Je commence à ressentir l'effet des agitations terribles que vous m'avez si longtemps fait éprouver. Elles ont épuisé mon cœur, mes sens, tout mon être; et dans le supplice des privations les plus cruelles, j'éprouve l'accablement qui suit l'excès des plus doux plaisirs. Je sens à la fois le besoin de tous les biens, les douleurs de tous les maux. Je suis malheureux, malade et triste; votre vue ne m'anime plus, le mal et le chagrin me consument. Hé bien, dans cet état d'anéantissement, mon cœur pense à vous encore, et ne peut penser qu'à vous; il faut que je vous écrive, mais ma lettre se sentira de mes langueurs.

Vous souvient-il de m'avoir une fois reproché des *cruautés bien raffinées*? Ah! si j'en juge par l'impression fatale que ces mots n'ont cessé de faire sur moi, c'est bien à vous qu'il faut reprocher ces cruautés! Je me garderai, pour mon repos, de rechercher avec trop de soin le sens qu'ils purent avoir dans la circonstance où vous les prononçâtes; mais quelque signification qu'ils eussent, ils peuvent me rendre coupable, ils ne me rendront jamais séducteur.

Que je vous dise une fois ce que vous devez attendre, sur ce point difficile, de votre trop tendre et trop faible ami. Mes promesses n'ont jamais trompé personne; ce n'est pas par vous qu'elles commenceront. Vous avez assez vu de ma force à les tenir, vous m'avez assez vu me débattre dans leurs chaînes, pour ne pas craindre que je puisse les briser. Ma passion funeste, vous la connaissez; il n'en fut jamais d'égale, je n'ai rien senti de pareil à la fleur de mes ans; elle peut me faire oublier tout, et mon devoir

[1] *Amis et ennemis*, page 340. Elle n'a pas de date ; Rousseau l'a datée de 1757, et M. Streckeisen, à tort, du mois d'août.

[2] Elle a été publiée (*Annales Jean-Jacques Rousseau*, I, 182) par M. Ravenel dans un journal. Mais les exemplaires de ce journal sont rares, et la reproduction de cette lettre sera sans doute bien accueillie du lecteur.

même, excepté le vôtre. Cent fois elle m'eût déjà rendu méprisable, si je pouvais l'être par elle sans que vous le devinssiez aussi. Non, je le sens, la vertu même, près de vous, ne m'est pas assez sacrée pour me faire respecter dans mes égarements le dépôt d'un ami. Mais vous êtes à lui. . . . Si vous êtes à moi, je perds en vous possédant, celle que j'honore; ou je vous ôte à celui que vous aimez. Non, Sophie, je puis mourir de mes fureurs, mais je ne vous rendrai point vile ; si vous êtes faible et que je le voie, je succombe à l'instant même; tant que vous demeurerez à mes yeux ce que vous êtes, je n'en trahirai pas moins mon ami dans mon cœur, mais je lui rendrai son dépôt aussi pur que je l'ai reçu. Le crime est déjà cent fois commis par ma volonté [1]; s'il est dans la vôtre, je le consomme, et je suis le plus traître et le plus heureux des hommes; mais je ne puis corrompre celle que j'idolâtre. Qu'elle reste fidèle et que je meure, ou qu'elle me laisse voir dans ses yeux qu'elle est coupable : je n'aurai plus rien à ménager.

Le maréchal d'Estrées était parti pour l'armée le samedi 23 avril [2], et Grimm en même temps : « je vous emmène », lui avait dit le maréchal. Dès le jour du départ, une active correspondance s'était établie entre madame d'Epinay et lui.

Cette correspondance, que reproduisent les *Mémoires*, demande à être examinée de près. Les lettres de Grimm ont été plus d'une fois interpolées; quant à celles de madame d'Epinay, elles se heurtent si souvent contre les textes les plus sûrs, — nous en verrons des exemples — qu'on est forcé d'admettre que plusieurs d'entre elles ont été remaniées ou refaites. Mais sous ces retouches, il y avait un texte authentique : les lettres que madame d'Epinay a adressées à Grimm pendant la campagne de Westphalie, existaient encore en original

[1] La même idée se retrouve dans les *Confessions*, presque dans les mêmes termes : « J'aurais pu commettre le crime ; il a été cent fois commis dans mon cœur. . . . »

[2] *Journal du duc de Luynes*, Paris, 1864. Tome XVI, page 26.

quand les papiers de Grimm furent saisis à la Révolution[1].

Nous allons, en nous rappelant que nous sommes sur un terrain semé de pièges, relever dans les lettres de madame d'Epinay quelques passages où elle mentionne Rousseau :

Mlle Le Vasseur vient de me venir voir; elle m'a conté que Rousseau a eu, il y a peu de jours, une querelle épouvantable avec M. Deleyre : il l'a presque chassé de chez lui[2]. . . . Il parle tout haut la nuit, et l'on ne sait ce qu'il veut dire.... Mlle Le Vasseur assure que le comtesse d'Houdetot va voir l'ermite presque tous les jours; elle laisse ses gens dans la forêt, vient seule et s'en va de même. La petite Le Vasseur est jalouse[3].

Que les termes de cette lettre aient été copiés sur un original conservé, ou qu'ils aient été refaits de mémoire quatorze ans après : peu importe; les renseignements qui y sont donnés, sont parvenus à Grimm, dont la réponse est à coup sûr authentique; il écrivait de Münster[4] à madame d'Epinay :

Ce que vous me mandez de Rousseau me paraît fort extraordinaire, et ces visites mystérieuses de la comtesse le sont encore davantage. . . .

[1] M. Maurice Tourneux, dans le 16e volume de son édition de la *Correspondance littéraire*, a cité (page 552) une note qui mentionne, parmi les papiers saisis dans la maison de Grimm, émigré, les lettres de madame d'Epinay, à lui adressées en 1757, alors qu'il était « à l'armée du Bas-Rhin ».

[2] Cette querelle doit être du mois du mai ; car, pendant tout le mois de juin, Deleyre « courait après la fortune ». *Amis et ennemis*, I, 156.

[3] Cette lettre (*Mémoires*, II, 246) suit immédiatement celle qui informait Grimm du prochain départ de Saint-Lambert (II, 239). A ce compte, il n'y aurait pas de place pour ce que j'ai appelé la *première période*, où Jean-Jacques et madame d'Houdetot se rendaient visite incognito.

Mais s'arrêter à cette objection, ce serait témoigner à la chronologie des *Mémoires* une confiance qu'elle ne mérite pas.

[4] *Mémoires*, II, 256. Si l'on savait à quel moment le quartier général de l'armée française était établi à Münster, on pourrait fixer, au moins approximativement, la date de cette lettre.

(Il reprend sa lettre le lendemain). J'ai été interrompu hier, par l'arrivée du marquis de Saint-Lambert; j'ai passé la soirée avec lui.

Notez ces deux dernières lignes. Quand madame d'Houdetot, peu de temps après, disait à Rousseau : « Je crains bien que vos folies ne me coûtent le repos de mes jours. Saint-Lambert est instruit, et m'a instruite; il a de l'humeur. Heureusement, je ne lui ai rien tu de nos liaisons; je ne lui ai caché que votre amour insensé, dont il me fait un crime. On nous a desservis, on nous a fait tort. . . . » est-il difficile de comprendre par qui Saint-Lambert avait été informé de ce qui s'était passé ?

Mais les lettres allaient lentement à cette époque, surtout quand elles étaient adressées au quartier général d'une armée en mouvement; pendant qu'elles faisaient le trajet de Paris en Westphalie et de Westphalie à Paris, plus de quinze jours s'écoulaient sans doute; à l'Ermitage, à la Chevrette, à Eaubonne, tout suivait son cours, et les lettres de madame d'Epinay continuent à nous renseigner sur la vie qu'on y menait :

Rousseau ne vient presque plus me voir; il est sans cesse chez la comtesse d'Houdetot; il n'a dîné qu'une seule fois ici pendant le séjour du baron [1].

La comtesse vient d'arriver. Elle nous a parlé d'une tragédie qui a parfaitement réussi; le sujet est grec [2] et fort intéressant.

C'est au jour de la rencontre de Rousseau et du

[1] Ce séjour a eu lieu pendant « les fêtes », c'est-à dire, je pense, de Pentecôte (29 mai) à la Fête-Dieu (9 juin).

[2] Il s'agit d'*Iphigénie en Aulide*, de Guimond de la Touche, dont la première représentation est du 4 juin 1757.

baron d'Holbach à la Chevrette que se rapporte ce passage des *Confessions :*

Toute ma stupidité ne m'empêcha pas de trouver au baron l'air plus content, plus jovial qu'à l'ordinaire. Au lieu de me regarder en noir, selon sa coutume, il me lâchait cent propos goguenards; madame d'Epinay se tenait les côtes de rire ; je ne savais sur quelle herbe ils avaient marché.

Mme d'Epinay était restée à Paris[1] pendant que l'amour de Rousseau pour madame d'Houdetot naissait à la campagne. Son absence le plus souvent, et quand elle venait à la Chevrette, l'image de Grimm qui absorbait sa pensée, le soin de ses enfants, ses soucis d'argent et les querelles qu'elle avait à ce sujet avec son mari, expliquent que pendant tout le mois de mai peut-être, elle ait été assez distraite pour ne pas voir ce qu'un coup d'œil lui montra bientôt, au premier moment de répit. Rousseau ne savait pas cacher ses sentiments. Intriguée d'abord, impatientée bientôt, et peut-être dépitée de voir le philosophe dont elle avait été la plus intime amie, l'abandonner pour sa belle-sœur, elle avait pris le parti de s'en amuser avec ses hôtes; dès lors elle ne perdit pas ce couple de vue, et ses lettres à Grimm continuent à parler de lui.

On prétend que Rousseau et la comtesse continuent leurs mystérieux rendez-vous dans la forêt. Il y a trois jours qu'il me fit dire par le jardinier qu'il ne venait pas me voir, parce qu'il était incommodé. Le même soir, j'envoyai chez la comtesse : il y était établi tête à tête, et y est resté deux jours. Il est venu hier passer la journée; il m'a paru embarrassé.

Cette lettre répond à celle que Grimm avait datée de Münster : elle forme une espèce de journal, que ma-

[1] Une de ses *Lettres à mon fils* est datée de Paris, 25 avril 1757.

dame d'Epinay reprend chaque fois qu'elle a du loisir. Quoique les dates manquent à cette première série de lettres, il semble que Saint-Lambert n'ait pas pris feu au premier entretien où Grimm lui a parlé de l'amour de Jean-Jacques pour madame d'Houdetot. Son mécontentement couva pendant quelques jours : il n'en fut que plus vif quand il éclata.

Au reste, cet amour que tout décelait, devenait la fable de l'entourage de Rousseau ; et Deleyre lui écrivait, quelques semaines plus tard, il est vrai, le 22 juillet :

Dites-moi, je vous prie, cher citoyen, quand est-ce que l'ermite aura fini ses courses ? On dit qu'il erre de châteaux en châteaux chez toutes les fées de son voisinage. Je rirais bien de le voir pris à quelqu'un de leurs charmes.

Troisième période.

M[me] d'Epinay, qui jusqu'ici ne mettait pas de date aux lettres qu'elle insérait dans ses *Mémoires*, a daté du [vendredi] 15 juillet et du [lundi] 18, les lettres où elle raconte à Grimm la *journée des cinq billets*. Ces dates sont postiches, et c'est ailleurs que nous trouvons un point de repère.

En parlant à Grimm (II, 205) d'un des derniers entretiens que Saint-Lambert avait eus avec lui, avant son départ pour Paris ; « Pourquoi donc, lui dit-elle, étiez-vous si triste le 26 au matin ? » Ce n'est pas le 26 juillet, date de la bataille d'Hastenbeck ; c'est donc le dimanche 26 juin, en sorte que Saint-Lambert a dû arriver à Paris dans la première quinzaine de juillet. La *journée des cinq billets*, antérieure à cette arrivée,

se place ainsi le mercredi 29 juin[1], peut-être une semaine avant ou après.

Les *Confessions* racontent ce qui se passa; nous y renvoyons le lecteur. En les comparant aux *Mémoires* de madame d'Epinay, il y a quelques remarques à faire.

1. Le premier billet de madame d'Epinay à Rousseau a été copié dans les *Confessions* sur le texte autographe que Rousseau avait gardé, que la bibliothèque de Neuchâtel conserve, et que Streckeisen a publié. Les *Mémoires* de madame d'Epinay en donnent un texte différent, qui n'est pas le vrai.

2. La réponse de Rousseau est citée par madame d'Epinay d'après le billet autographe qu'elle avait gardé, et le texte des *Confessions* y est conforme, sauf en un seul mot (l'innocence *outragée* — l'innocence *accusée*). Les *Confessions* seules donnent la date : *ce mercredi matin*. Il faut donc que Jean-Jacques ait gardé la minute de son billet; il ne l'a point écrit à la légère.

3. Seconde lettre de madame d'Epinay; même observation que pour la première.

4. Seconde lettre de Rousseau. Les deux textes diffèrent en trois ou quatre endroits; les *Confessions* seules donnent la date : *ce mercredi soir*.

[1] A ce compte, je l'avoue, Rousseau se serait trompé dans les *Confessions* quand il parle de quatre mois, qu'il passa avec madame d'Houdetot « dans une intimité presque sans exemple entre deux amis de différent sexe.» Je ne vois guères plus de deux mois entre la visite que madame d'Houdetot fit à l'Ermitage en habit de cheval — elle venait d'Eaubonne où elle s'était établie au milieu d'avril, au plus tôt — et le jour où, allant la voir, Jean-Jacques s'aperçut « qu'elle avait pleuré » : ce jour précède de très peu la date que je viens de fixer; et dès ce jour, madame d'Houdetot, avec lui, se tint sur la réserve.

Confessions	Mémoires de madame d'Epinay
. . . je saurai vaincre vos subtilités à force de franchise. Je vais parler plus clairement, afin que vous m'entendiez encore *moins*[1].	. . . je saurai *combattre et* vaincre vos subtilités à force de franchise. Je vais parler plus clairement, afin que vous m'entendiez encore *mieux*.
. . . il a paru commode	. . . il a paru *le plus* commode
. . . la femme que j'estime le plus	. . . la femme *du monde* que j'estime le plus

Ces corrections sont de celles qu'on fait en mettant un brouillon au net. Rousseau a gardé sa minute, qu'il a copiée dans les *Confessions*; et madame d'Epinay a donné dans ses *Mémoires* la lettre recopiée que Rousseau lui avait envoyée.

5. Enfin le dernier billet de madame d'Epinay appelle les mêmes observations que les deux autres. Mais tandis que pour son premier billet, les phrases des deux textes ont quelque ressemblance, les sentiments et les idées étant d'ailleurs les mêmes, il n'en est pas ainsi pour les n°s 3 et 5. Pour le n° 3, le texte des *Mémoires* est insignifiant, et ne se fait remarquer que par sa brièveté, qui contraste avec les développements affectueux du vrai texte; et pour le n° 5, les deux textes sont absolument opposés l'un à l'autre : comme l'a dit Saint-Marc Girardin, la lettre des *Confessions* est d'une amie affligée, celle des *Mémoires* est d'une bienfaitrice offensée.

Il semble que le n° 1, dans le texte des *Mémoires*, soit un premier jet, que madame d'Epinay avait mis

[1] Cette leçon est la bonne.

de côté sans le détruire; et que le n° 5 ait été refait[1] pour être communiqué à Grimm : celui-ci aurait été indigné du texte véritable, puisqu'il n'a pas été satisfait du texte transformé. « Je trouve votre réponse faible » écrit-il à madame d'Epinay.

Quant à ce qu'elle raconte (II, 325) de la visite de Rousseau après l'échange des cinq billets, elle y mêle et y brouille ce que Rousseau a pu dire et faire plus tard; elle ne parle pas de l'entretien qui eut lieu le soir même, mais seulement de celui du lendemain. C'est au récit de Rousseau, bien autrement vraisemblable, qu'il faut nous tenir.

Au reçu du dernier billet de madame d'Epinay, « il fallait, dit-il, ou sortir (*de la maison qu'elle lui prêtait à l'Ermitage*) ou l'aller voir sur le champ. Je pris le dernier parti, fort embarrassé de ma contenance dans l'explication que je prévoyais ». Qu'on lise le récit de cette entrevue : il respire l'étonnement de Jean-Jacques, qui se rendait compte de « l'énormité de son imprudence », et qui ne voyait pas autre chose.

Mme d'Epinay avait appris, par la seconde lettre de Rousseau, ce que sa belle-sœur ne lui aurait jamais dit : que Saint-Lambert s'était montré jaloux ; elle comprit que madame d'Houdetot en avait été bouleversée. En écrivant à Grimm, comme en causant avec le baron d'Holbach,

[1] La bibliothèque de Neuchâtel possède les originaux de deux lettres de Dusaulx à Rousseau. Le texte de la première *(Amis et ennemis*, II. 311) diffère beaucoup de celui que Dusaulx a publié *(De mes rapports avec J. J. Rousseau*, page 146) tandis que la seconde lettre est à peu près la même dans les deux textes qui en ont été donnés *(Amis et ennemis*, II. 314, — Dusaulx, *loc. cit.*, page 188).

Il semble que Dusaulx ait récrit la première lettre, au moment de la publication de son livre, et qu'il se soit servi pour la seconde d'un brouillon conservé. Ce sont les mêmes procédés que madame d'Epinay avait employés, à bien des reprises, dans ses *Mémoires*.

madame d'Epinay avait parlé des folles amours de Jean-Jacques, et de la faveur étonnante avec laquelle il était accueilli, écouté; mais cette amusante histoire, qui avait diverti M. d'Holbach, répétée par Grimm au marquis de Saint-Lambert, avait produit un tout autre effet, auquel Mme d'Epinay n'avait pas songé, et qui ne lui souriait point. Elle n'entendait pas se brouiller avec sa belle-sœur.

Rousseau parlait de calomnies, et taxait madame d'Epinay d'avoir su ce qu'elle faisait, et d'avoir voulu nuire : « Je ne comprends pas auquel des trois », disait-il. Elle était forte contre cette imputation; mais si elle avait tiré avec lui les choses au clair, qui sait si l'imprudence de ses propos légers, si l'indiscrétion de Grimm, ne seraient pas apparues au jour ? Elle était adroite : Rousseau le dit, et elle le prouva bien en esquivant l'explication que craignait tant le pauvre philosophe.

Dans ses *Mémoires* (II, 318) elle raconte que Saint-Lambert avait reçu « une lettre anonyme, qui lui apprenait que Rousseau et madame d'Houdetot le jouaient, et vivaient ensemble dans l'union la plus intime et la plus scandaleuse. On lui donnait la conviction de cet avis par des circonstances réelles, mais déguisées, et calomnieusement arrangées aux vues de l'auteur de la lettre. J'ai toujours soupçonné Thérèse . . . ». — On a souvent calomnié Thérèse.

Cette lettre anonyme est une bourde, tout simplement; et madame d'Epinay[1] qui l'a jugée assez bonne pour la postérité, — en quoi elle a eu raison, puis-

[1] Ou plutôt les auteurs des *Mémoires* : car madame Macdonald a bien montré que madame d'Epinay, dans son travail de remaniement, a eu Diderot pour collaborateur ; peut-être n'était il pas le seul.

qu'elle en a été crue [1], — se serait bien gardée, au moment même, de la conter aux intéressés.

Nous avons maintenant à rechercher les mobiles qui avaient poussé Rousseau à écrire à madame d'Epinay des lettres violentes et inconsidérées. Après qu'il eut reçu les reproches de madame d'Houdetot, ils avaient cherché ensemble d'où venait le coup. « Mme d'Epinay, est-il dit dans les *Confesions*, était en commerce de lettres avec Saint-Lambert. » Cela est confirmé par les *Mémoires*. [2] Mais je me refuse à croire que madame d'Epinay ait adressé à Saint-Lambert une seconde édition des malins récits qu'elle faisait à Grimm, et que nous avons vus tout à l'heure. On peut se passer de cette hypothèse, qui ferait tort à une personne bien née.

« Grimm, dit ensuite Rousseau, avait fait auprès de madame d'Houdetot quelques tentatives qui n'avaient pas réussi. Qu'on juge du sang-froid avec lequel, modeste comme on sait qu'il est, il lui supposait des préférences pour un homme plus âgé que lui. » On a en effet une lettre assez galante de Grimm, du 6 août 1750, adressée à madame d'Houdetot, du temps qu'elle était en Flandre. Rousseau a donc pu croire à un sentiment de dépit de la part de Grimm, exactement comme Grimm à quelque jalousie amoureuse de la part de Rousseau : « Vous lui avez tourné la tête depuis longtemps, écrivait Grimm à madame d'Epinay, et j'en

[1] Saint-Marc Girardin, *Jean-Jacques Rousseau, sa vie et ses ouvrages*, I, 251. — Ed. Scherer, *Etudes sur la littérature contemporaine*, III, 121. — Perey et Maugras, *La jeunesse de madame d'Epinay*, page 491.

[2] II, 343 et 347.

suis devenu sa bête. [1] » — Les deux imputations se valent, et nous pouvons les écarter toutes deux du même geste.

Je continue à citer les *Confessions* : « Grimm était en Westphalie, aussi bien que Saint-Lambert ; ils se voyaient quelquefois. » — Rousseau *brûle*, comme on dit à certains jeux ; mais comme on le voit souvent à ces jeux, il ne sait pas suivre la bonne piste ; il passe outre.

Il rapporte alors les confidences que Thérèse lui a faites. On s'étonne que celle-ci ait incriminé madame d'Epinay : elle n'avait pas à lui en vouloir. Qu'elle fût jalouse de madame d'Houdetot, à la bonne heure ; mais de la maîtresse du château, elle n'avait qu'à se louer. Serait-il vrai que madame d'Epinay, dans sa curiosité féminine, eût fait quelque démarche indiscrète ? Comment démêler le vrai du faux dans ces troubles commérages ? Plaignons le pauvre grand homme qui les a écoutés. Sa passion le dominait, l'aveuglait et l'emportait ; il a foncé brutalement sur une véritable amie.

Il semble bien que Rousseau, quand il revit madame

[1] Cette idée s'est ancrée chez Grimm ; car on la retrouve dans la notice nécrologique sur madame d'Epinay, qui figure dans la *Correspondance littéraire* :

« Ce fut dans les jours brillants de sa jeunesse et de sa fortune, que commencèrent ses liaisons avec J. J. Rousseau. Il en fut très amoureux, comme il n'a jamais manqué de l'être de toutes les femmes qui avaient bien voulu l'admettre dans leur société. Elle le combla de bienfaits ; . . . . il en parut d'abord profondément touché ; mais peu de temps après, se croyant en droit d'être jaloux de son ami M. de Grimm, il paya d'ingratitude sa bienfaitrice ; et l'homme qu'il se crut préféré ne fut plus à ses yeux que le plus injuste et le plus perfide des hommes. »

A l'époque où ces lignes furent écrites, et depuis dix ans déjà, Grimm avait cédé la plume à Meister ; mais j'imagine qu'il la reprit en cette occasion, et que nous avons là le dernier mot de « M. de Grimm » sur son ami d'autrefois.

d'Houdetot, lui ait tu la terrible imprudence qu'il avait commise ; et cette remarque n'est pas sans portée. Mme d'Epinay, au contraire, a raconté à Grimm la *journée des cinq billets* ; mais les *Mémoires*, qui la placent après l'arrivée de Saint-Lambert à Paris, et qui intervertissent ainsi tout l'ordre des événements, nous offrent un récit trop remanié pour que nous puissions savoir ce qu'il était dans les lettres que Grimm a reçues en Westphalie. Les réponses de Grimm lui-même, d'ailleurs authentiques, ont dû être retouchées pour correspondre au texte maquillé des lettres de madame d'Epinay, notamment quant aux dates si invraisemblables des 15 et 18 juillet, sur lesquelles les *Mémoires* insistent (II, 320, 325 et 328).

Dans ce déplorable conflit, Rousseau a mis au jour, pour la première fois, ce qui allait devenir une des plus fâcheuses particularités de son caractère : *le tic de la brouillerie inattendue*. Ce fut dès lors une série d'explosions qu'on peut énumérer. Rousseau rompit en visière successivement :

1°, à madame d'Epinay : nous venons de le voir ;

2°, à Diderot, par une note de la *Lettre à d'Alembert*, qui parut à Paris le 2 octobre 1758 ;

3°, à Voltaire, par une lettre du 17 juin 1760 : « Je ne vous aime point, monsieur . . . je vous hais » ;

4°, à madame de la Tour-Franqueville, par une lettre du 11 janvier 1762, dont la dernière phrase, dit très bien Sainte-Beuve, [1] est une grossière injure : l'amie de madame de la Tour ne la pardonna pas ;

[1] *Causeries du lundi*, II.

5°, au docteur Tronchin, [1] par la 22e note du second livre de l'*Emile*, où après avoir parlé de Marcel, célèbre maître à danser, Jean-Jacques ajoute : « Dans un autre art, non moins frivole, on voit encore aujourd'hui un artiste comédien faire ainsi l'important et le fou, et ne réussir pas moins bien. Cette méthode est toujours sûre en France. Le vrai talent, plus simple et moins charlatan, n'y fait point fortune » ;

6°, à la République de Genève, par une lettre du 12 mai 1763 au syndic Favre ;

7°, à Moultou, par une lettre du 15 octobre 1763 [2], dans laquelle il lui disait : « La robe (*de ministre du Saint-Evangile*) que vous portez, ne peut plus que vous déshonorer » ; — il s'ensuivit dans leur correspondance, une interruption qui dura une année ;

8e, à Hume enfin, [3] par une lettre du 23 juin 1766.

Je n'ai pas compté dans cette liste les ruptures de Rousseau avec Grimm (novembre 1757) et Saint-Lambert (octobre 1758) parce qu'elles furent provoquées par ces deux personnages. Je n'ai pas compté non plus ses ruptures avec ses libraires (lettre à Duchesne, 16 novembre 1761 ; lettres à Rey, *passim*). Ces négo-

[1] La correspondance de Tronchin et de Rousseau s'est arrêtée au mois de juillet 1759. Quelques années plus tard, le docteur écrivait à son fils : « Tous mes torts se réduisent à lui avoir reproché d'avoir exposé ses cinq enfants. » On ne sait à quel moment il lui a fait ce reproche ; on ne sait pas non plus si c'est de vive voix, ou par écrit.

[2] On lui a donné à tort dans les éditions de la *Correspondance*, la date du 15 octobre 1764.

[3] Le revirement de Rousseau à l'égard de Hume s'était accompli dans les premiers jours du mois d'avril 1766. On en a la première nouvelle dans une lettre du 9 avril, que les éditeurs de la Correspondance donnent comme adressée à la comtesse de Boufflers ; mais c'est une erreur, comme le montre la lettre de madame de Boufflers, en date du 4 mai.

La lettre du 9 avril a été écrite à la marquise de Verdelin, qui y a répondu le 27 avril (*Amis et ennemis*, II, 562).

ciants, quand Rousseau leur écrivait des lettres à cheval, pliaient les épaules, continuaient leur travail, et finissaient pas se réconcilier avec lui. Mme de la Tour ne voulut pas se laisser arrêter par une injure qui ne l'atteignait pas. Moultou renoua bientôt un attachement qu'il devait léguer à ses descendants comme un héritage, et qui fut pieusement conservé jusqu'à la mort de son arrière-petit-fils. Avec tous les autres, il n'y eut point de remède au mal que Rousseau avait fait dans son emportement. Enfin, après le grand éclat de la rupture de Rousseau et de Hume, tous ceux qui soutinrent encore des relations avec le premier, étaient avertis, et personne se s'étonnait plus de rien.

La malheureuse *journée des cinq billets* fut suivie d'un long temps de malaise. Jean-Jacques et les deux belles-sœurs étaient mécontents à juste titre, chacun de tous les trois. Quoique les dates nous manquent, il semble que c'est ici que vienne se placer une lettre de Rousseau à madame d'Epinay, où se montre tout son abattement :

Je vous remercie de votre souvenir. Je ne souffris jamais tant de mes maux, que je fais depuis quelques jours : tout le monde, à commencer par moi-même, m'est insupportable. Je porte dans le corps toutes les douleurs qu'on peut sentir, et dans l'âme les angoisses de la mort.

J'allai hier à Eaubonne, espérant quelque soulagement de la marche, et quelque plaisir de la gaieté de madame d'Houdetot. Je l'ai trouvée malade, et j'en suis revenu encore plus malade moi-même que je n'étais allé. Il faut absolument que je me séquestre de la société, et vive seul jusqu'à ce que ceci finisse de manière ou d'autre . , .

Sur ces entrefaites, le prince de Soubise envoya

Saint-Lambert pour quelques jours à Paris, on ne sait à quel propos; et Rousseau de son côté y alla voir Diderot. « Ce fut, dit-il, depuis mon établissement à l'Ermitage, mon second voyage à Paris. » Il est parlé de cette visite dans les *Confessions*, dans les *Mémoires* de madame d'Epinay, et dans une lettre de Rousseau à madame d'Houdetot. C'est à celle-ci qu'il faut s'attacher; les renseignements qu'elle nous donne sont en désaccord avec les *Mémoires* et les *Confessions*.

A la Chevrette, ce mardi matin. Je pars à l'instant pour Paris. Je compte aller dîner chez mon ami Diderot, y passer demain mercredi la journée entière, et en repartir jeudi de bon matin pour revenir dîner ici [1]. Mais vous savez, madame, quel désir j'aurais d'embrasser M. de Saint-Lambert. Si vous pouviez l'engager à passer demain chez Diderot [2], il m'y trouverait infailliblement, et j'aurais un plaisir sensible à le voir. Du moins, comme madame d'Epinay se flatte de l'avoir à dîner avant son départ, je voudrais bien être instruit du jour, afin de m'y trouver aussi.

Mme d'Epinay reçut en effet Saint-Lambert à la Chevrette, et nous avons le billet [3] qu'elle écrivit alors à

[1] Ces termes précis d'une lettre authentique nous font toucher au doigt les erreurs maladroites de deux pages que Diderot, lors du remaniement des *Mémoires*, a interpolées dans une lettre de Grimm : « Votre ermite est venu s'établir chez Diderot sans l'avoir prévenu, pour faire avec lui la révision de son ouvrage (la *Nouvelle Héloïse*). Rousseau l'a tenu impitoyablement à l'ouvrage depuis le samedi, dix heures du matin, jusqu'au lundi, onze heures du soir, sans lui donner à peine le temps de boire et de manger. » On peut comparer ce que Rousseau a dit, dans les *Confessions*, de sa conférence avec son ami : « Il y avait près de six mois que je lui avais envoyé les deux premières parties de la *Julie*, pour m'en dire son avis. Il ne les avait pas encore lues. Nous en lûmes un cahier ensemble. . . Le second jour de mon arrivée, il voulut absolument me mener souper chez M. d'Holbach. »

[2] Ces deux lignes nous font saisir une erreur de mémoire, que Rousseau a laissé échapper dans les *Confessions :* « Tandis que j'étais à Paris, Saint-Lambert y arriva de l'armée. *Comme je n'en savais rien*, je ne le vis qu'après mon retour en campagne, d'abord à la Chevrette, et ensuite à l'Ermitage. »

[3] *Amis et ennemis*, I, 341. La date du mois d'août a été mise à ce billet par un annotateur malhabile.

Rousseau, en lui envoyant son carrosse pour le chercher et l'amener au château. En face de Saint-Lambert, à côté de madame d'Houdetot, sous le regard observateur de la maîtresse de la maison, Jean-Jacques, à ce dîner, était dans une position délicate, et nous ne doutons pas de son embarras. Les *Mémoires* de madame d'Epinay, qui brouillent toute chronologie, nous donnent en revanche une vue fine et juste des personnes, et des sentiments qui se reflétaient sur leurs physionomies :

La comtesse d'Houdetot vient de souper avec nous; elle a amené avec elle le marquis de Saint-Lambert [1]. Le marquis de Croismare prétend qu'elle est entrée comme une princesse sur le théâtre au moment de la catastrophe. Je lui ai demandé ce que cela signifiait; il m'a répondu qu'il ne se rendait jamais compte de ce qu'il disait.

Mme d'Houdetot s'était expliquée avec Saint-Lambert; et au sortir de ces entretiens qui l'avaient à la fois émue et rassurée, et qui lui avaient fait tout comprendre, elle n'a pas réussi à paraître calme et indifférente en revoyant celle dont les lettres avaient semé la zizanie entre elle et son amant. M. de Croismare, sans doute, n'était pas au courant de tout ; mais il savait voir, et rendre avec esprit ce qu'il voyait.

L'effet qu'a produit sur Rousseau l'apparition du marquis ne me ferait presque point douter qu'il ne soit amoureux de la comtesse. . . . On ne peut point voir Rousseau sans compassion : il a l'air d'un désespéré.

Voilà qui a été vu, et vu par une femme. Comparez le récit des *Confessions* :

[1] Les *Mémoires* (II, 302) ajoutent *et Rousseau* : ce qui est contredit par le billet, cité plus haut, de madame d'Epinay.

Je vis Saint-Lambert à la Chevrette, et ensuite à l'Ermitage, où il vint avec madame d'Houdetot me demander à dîner. On peut juger si je les reçus avec plaisir; mais j'en pris bien plus encore à voir leur bonne intelligence. Content de n'avoir pas troublé leur bonheur, j'en étais heureux moi-même.

Pauvre Jean-Jacques!

Quatrième période

C'est dans le courant de juillet que se place le séjour de Saint-Lambert à Paris. Rousseau et madame d'Epinay sont d'accord à dire qu'il repartit assez brusquement pour l'armée; la fin du mois et les premiers jours d'août furent occupés, pour madame d'Epinay, par ses inquiétudes sur ce qui pouvait être arrivé à Grimm à la bataille d'Hastenbeck (26 juillet) et pour Rousseau, par le chagrin que lui donna le refroidissement de madame d'Houdetot, « changement, dit-il, dont il me fut impossible d'obtenir l'explication. » — Que madame d'Houdetot ne voulût pas s'expliquer, c'est tout simple : elle avait compris que Jean-Jacques Rousseau était transparent, pour ainsi dire, et ne savait rien cacher : un secret n'était pas en sûreté chez lui. Elle savait par Saint-Lambert que madame d'Epinay et Grimm étaient au courant de ce qui s'était passé. Une grande réserve lui était désormais commandée avec Rousseau.

En outre, Saint-Lambert s'était montré inquiet des vues et des discours du citoyen de Genève. Celui-ci, en effet, quand il avait reçu la confidence des sentiments de madame d'Houdetot, ne lui avait pas caché, dit-il, tout le mal qu'il pensait d'un amour illégitime :

il eût voulu le voir se changer en une éternelle amitié, ce qui ne souriait point à deux cœurs épris l'un de l'autre [1]; tous deux en avaient su mauvais gré au philosophe; et il eut beau dire dans sa lettre du 4 septembre à Saint-Lambert, qu'il « laissait le voile sur cette égide redoutable », on ne voulait pas être morigéné, on demandait que cette pédante égide disparût tout à fait, avec sa tête de Méduse ; on ne se lassa pas de le lui répéter :

Mme d'Houdetot, [29 septembre 1757] : Respectez et ne condamnez pas une passion à laquelle nous avons su joindre tant d'honnêteté.

Saint-Lambert, 11 octobre : Je retiens la parole que vous me donnez, de ne lui parler jamais contre nos liens.

Mme d'Houdetot, 26 octobre : Tout vous assure à jamais dans mon cœur cette amitié, cette tendre reconnaissance de la vôtre qui n'inquiète plus ce que j'aime.

La même, 5 novembre : Tout ce que mon amitié vous demande, c'est de ne combattre jamais et de respecter toujours dans l'un et dans l'autre le tendre amour qui nous unit, ou de ne le condamner que par votre silence.

La même, 7 novembre : Vous attestez mon amitié : tout ce que nous exigeons de la vôtre, c'est de ne jamais troubler, ni ne nous rien dire jamais contre un amour qui fait tout le charme de notre vie.

J'ai cité des lettres de date postérieure, parce qu'au moment où nous sommes, c'était de vive voix que madame d'Houdetot faisait à Jean-Jacques ces recommandations. Elles étaient singulièrement nécessaires, à en juger par l'insistance que plus tard elle y met encore.

[1] Ce que madame d'Epinay dit à ce propos dans ses *Mémoires* (II, 315) a été retouché, et ne compte guère. Rousseau, dans les *Confessions*, ne dit pas un mot de cette cause du mécontentement de Saint-Lambert et de madame d'Houdetot.

Rousseau rapporte que madame d'Houdetot, après le départ de Saint-Lambert, lui redemanda ses lettres et qu'il les lui rendit toutes. En effet, dans le dossier des lettres de madame d'Houdetot, qui est conservé à la bibliothèque de Neuchâtel, et qui se retrouve tout entier, mais en un beau désordre, dans le livre de Streckeisen (*Amis et ennemis*, I, pages 355 à 414) on ne voit d'antérieur à l'automne de 1757, que trois billets : je les ai mentionnés pages 19, 20 et 30 ; le plus récent est des premiers jours du printemps de 1757,[1] et se place ainsi avant la période d'intimité qui commença aussitôt après.

Rousseau échangea quelques lettres avec madame d'Epinay, pendant un séjour qu'elle fit à Paris pour soigner madame d'Holbach. Celle-ci accoucha d'un garçon (baptisé le 22 août 1757).

(*de madame d'Epinay*, [*jeudi*] *11 août*) Je vous ai laissé trop souffrant pour n'être pas fort inquiète de votre état. Donnez-moi de vos nouvelles, mon cher ami ; car je ne sais pas au juste quand j'irai vous retrouver . . . .

(*de Rousseau, ce vendredi* [*12 août*]) Je suis, ma chère amie, toujours malade et chagrin . . . .

(*de Rousseau, ce mardi 16 août*) Voilà, madame, de la musique de malade . . . . Bonjour, la mère aux ours ; vous avez grand tort de n'être pas ici, car j'ai le museau tout frais tondu.

On sait par les *Mémoires* de madame d'Epinay (II, 340 et 353 ; mais ces passages ont été retouchés en 1771) et ce qui vaut mieux, par les *tablettes* de Dide-

[1] Et les lettres de l'automne elles-mêmes, quoique madame d'Houdetot les eût écrites avec une circonspection qui manquait sans doute à celles du printemps, elle se réserva de les reprendre : « J'ai une grâce à vous demander, écrivait-elle le 5 novembre ; ne brûlez point mes lettres : que je puisse les faire lire à mon ami, s'il en est besoin. »

rot, [1] que celui-ci étant venu à l'Ermitage, et Jean-Jacques lui ayant parlé de son malheureux amour, Diderot lui donna le conseil de tout confier à Saint-Lambert: ce qui amena Rousseau à écrire sa lettre au marquis, du dimanche 4 septembre 1757.

Une autre lettre de Rousseau, adressée à madame d'Epinay, et datée : *ce dimanche*, est peut-être du même jour :

Je reçus votre lettre, madame, qui me fit un sensible plaisir . . . . Au reste, vous savez que le philosophe m'est venu voir . . . . Adieu, madame ; aimez un peu votre pauvre ours, qui sait mieux ce qu'il sent que ce qu'il dit.

Ces lettres témoignent du ton amical qui s'était rétabli entre madame d'Epinay et Rousseau, après le violent choc qui avait ébranlé un attachement de dix années; tandis que du côté de madame d'Houdetot, il n'y avait plus pour Jean-Jacques qu'amertume et soupirs. A quelle date écrivait-il la lettre : « Viens, Sophie, que j'afflige ton cœur injuste. . . . », qui n'est qu'un long gémissement à la porte du paradis perdu? La mention de l'hiver, à la fin de cette lettre, indique peut-être le commencement d'octobre, car elle ne saurait être postérieure; mais les sentiments qui s'y épanchent, sont ceux de toutes les semaines qui suivirent le départ de Saint-Lambert.

Cinquième période.

Grimm arriva au mois de septembre, et nous rencontrons ici une nouvelle erreur chronologique des

[1] Elles ont dû être écrites dans les premiers mois de 1759, en sorte qu'elles relatent des souvenirs qui ont plus de fraîcheur et de netteté.

Mémoires de madame d'Epinay. Elle place à ce moment une réconciliation entre Rousseau et Grimm, laquelle n'eut lieu qu'après un intervalle de plus de quinze jours.

Mme d'Epinay alla à Paris à la rencontre de Grimm, et revint avec lui à la Chevrette. Elle y reçut alors une lettre de Rousseau, dont les derniers mots font allusion sans doute à d'amicales remontrances que madame d'Epinay lui avait adressées :

Ce jeudi matin,[1] à l'Ermitage. Je suis en si mauvais état, que je ne me sentais pas le courage de vous aller voir aujourd'hui ; et la pluie de cette nuit m'en avait tout à fait ôté l'idée. Cependant, puisque votre ami est avec vous, et que je ne sais combien de temps il y demeurera, je vous irai voir ce soir, car je suis trop faible ce matin.

A ce soir donc, ma chère amie ; vous connaissez trop mon cœur pour me soupçonner d'être en reste avec ceux qui m'aiment, et qu'il m'est si naturel d'aimer.

Rousseau s'étend avec amertume, dans les *Confessions,* sur les procédés que Grimm eut alors à son égard : chez cet ancien ami, c'était un parti-pris de hauteur et de dédain[2]. Grimm et Rousseau étaient liés depuis huit ans ; leur goût commun pour la musique les avait rapprochés ; ils avaient combattu ensem-

[1] Ce doit être le jeudi 15 septembre 1757 : « Tout le monde dit que le maréchal arrive le 10 », écrivait madame d'Epinay à Grimm, quelques jours auparavant. Le maréchal d'Estrées, que Grimm avait accompagné aux eaux d'Aix-la-Chapelle, dînait à Fontainebleau le samedi 17 septembre (*Journal du duc de Luynes*).

[2] Les plaintes de Rousseau à ce sujet n'étaient pas nouvelles : en 1751 déjà, au moment du succès de son premier *Discours*, Grimm se moquait de lui, d'une façon qui avait quelque chose de bien désobligeant : « Je lui conseillai dans ce temps-là, dit-il, de se faire limonadier, et de tenir une boutique de café sur la place du Palais-Royal. Cette idée nous amusa *pendant longtemps* : elle avait l'avantage d'être gaie, et de lui promettre une fortune honnête. Tout Paris aurait voulu voir le café de J.J. Rousseau ; mais cette folie ayant un côté utile, fut trop sensée pour être adoptée par le citoyen de Genève. »

ble pour la cause de la musique italienne. Mais dans leur liaison, Rousseau toujours avait été le plus chaud. Grimm s'était attiédi après quelques années; et Jean-Jacques, quand il vint s'établir à l'Ermitage, se plaignait déjà de ce refroidissement.

Ce qui avait détaché Grimm de son ami, évidemment, c'est que Rousseau avait pris un rôle. Depuis 1751, il se considérait comme un apôtre de la vérité et de la vertu; il se posait en face de son siècle comme un sage appelé à donner des leçons; et cette prétention contrastait étrangement avec les faiblesses de sa vie, connues de tous ses amis. Grimm était né critique; il ne pouvait se tenir d'observer et de juger. Chaque fois qu'il voyait Rousseau, il touchait au doigt ses inconséquences perpétuelles. Comment n'en aurait-il pas été impatienté?

Mme d'Epinay avait donné son cœur à Grimm, et celui-ci ne voulait point de partage. Elle a laissé voir dans ses *Mémoires* avec quelle habileté, avec quel mélange de fermeté et d'adresse il avait su éloigner M. de Francueil de chez elle. Au moment où nous sommes arrivés, Grimm venait de rentrer en maître à la Chevrette; car son absence avait avivé et porté au comble l'amour de madame d'Epinay. Vieil ami de la maison, Rousseau avait à se bien tenir: il avait donné prise sur lui par la déplorable balourdise qu'il avait faite. Grimm ne l'avait pas apprise sans indignation. Il faut lire les lettres qu'il écrivait d'Allemagne à madame d'Epinay pour lui reprocher son indulgence et sa bonté; elles font prévoir ce que Jean-Jacques pouvait attendre :

Traitons le chapitre de Rousseau. Je prends aisément mon parti sur lui; il ne mérite pas qu'on s'y intéresse, parce qu'il ne connaît

ni les droits, ni les douceurs de l'amitié [1] . . . . Il fallait ordonner à Rousseau de venir, sans ajouter un mot; il fallait entendre tout ce qu'il avait à dire; ensuite vous lui auriez fait sentir toute l'indignité de sa conduite, et vous l'auriez mis à la porte, avec défense de jamais rentrer chez vous. C'est alors qu'il aurait pu tomber à genoux, et obtenir son pardon! . . . La seule consolation que je puisse avoir dans cette aventure, ma tendre amie, c'est d'apprendre que vous traitez Rousseau très froidement, qu'il s'en plaint avec la honte qu'il doit avoir de sa conduite, et que vous lui répétez, avec le sérieux qui convient, que ses torts vous éloignent de lui, et que vous sentez que votre cœur ne reviendra que lorsqu'il les aura réparés: or ce n'est pas l'affaire d'un jour. Voilà comme il faut traiter les gens, quand on veut conserver ses amis.

Grimm avait fini par ne plus avoir d'amitié pour Rousseau; il ne voyait, pour madame d'Epinay, que des conséquences fâcheuses à craindre des rapports qu'elle soutenait avec un homme de ce caractère: il était revenu d'Allemagne avec la résolution de faire son possible pour y mettre un terme; il n'attendait qu'une occasion.

Le récit des *Confessions* est ici d'une entière vraisemblance. Rousseau supporte pendant quelque temps l'impolitesse calculée de Grimm; il s'en choque à la fin, et veut rompre avec un faux ami. Madame d'Epinay s'attache à lui prouver que c'est lui-même qui a tort, et qui doit des excuses à Grimm; elle lui écrit une longue lettre dont les *Confessions* parlent, et que Streckeisen a publiée: [2] il la faut lire toute entière; je ne ferai ici qu'en commenter deux passages: « Vous l'avez aimé

[1] Ce jugement sévère s'explique quand on lit dans une lettre de Rousseau, du 11 janvier 1758: « trois ans d'esclavage m'avaient avili l'âme. » Il se considérait donc comme ayant été l'esclave de madame d'Epinay avant même qu'il entrât à l'Ermitage, et dans l'année 1755 déjà, où il fit chez elle un séjour à la campagne, au mois de septembre.

On sait, par les lettres que Rousseau lui écrivait alors, qu'elle s'occupait de lui avec intérêt, et se permettait quelquefois de lui donner des conseils.

[2] *Amis et ennemis*, I. 343.

pendant trois ans — écrit madame d'Epinay à Jean-Jacques en lui parlant de Grimm — et vous convenez que c'est l'homme du monde que vous avez aimé le plus tendrement . . . . » Ces trois années vont de l'été de 1749 jusqu'après le succès du *Devin du village,* ce qui est d'accord avec un passage du livre VIII des Confessions[1].

« Il est offensé, dit-elle plus loin, et il l'est d'autant plus que vous n'avez rien fait depuis deux ans pour réparer cette offense ; au contraire . . . . » Le dire de madame d'Epinay est confirmé par la lettre de Rousseau que nous avons datée du lundi 4 avril 1757, où il parle de son ami Diderot, *et des autres qui ont autrefois porté ce nom.* Ce pluriel : « les autres », n'est qu'un euphémisme pour désigner le seul Grimm.

Mme d'Epinay obtint de Rousseau qu'il fît les premiers pas. Les *Confessions* et les *Mémoires* racontent l'entrevue des deux anciens amis, et M. Saint-Marc Girardin a pu dire, en y mettant un peu de hardiesse, que les deux récits se ressemblent beaucoup plus qu'ils n'en ont l'air. Les lettres qui mentionnent cette réconciliation. établissent qu'elle n'eut lieu que dans les premiers jours d'octobre.

Mme d'Houdetot à Rousseau. Paris, ce jeudi [29 septembre 1757]. Vous allez donc, mon cher citoyen, vous réunir à Grimm. Je ne puis trop vous exprimer ma joie de vous voir rentrer au sein de vos amis. Vous n'étiez pas fait pour en être séparé.

Rousseau à madame d'Houdetot, samedi 1er octobre. Je suis bien aise que madame d'Epinay vous ait parlé de mon prochain raccommodement avec Grimm.

[1] « Depuis son succès, je ne remarquai plus dans Grimm cette cordialité, ce plaisir de me voir . . . »

Cette dernière lettre appartient à la précieuse collection des lettres inédites que M. Buffenoir vient de publier. Le comte Foy, petit-fils du célèbre orateur qui est mort en 1825, est un descendant direct de madame d'Houdetot, et possède des lettres que celle-ci a reçues de Rousseau pendant les derniers temps de leur correspondance. Les autres, qui avaient été écrites avec plus de liberté, comme le montrent les deux brouillons conservés, ont été détruites. M. Buffenoir a obtenu la communication de cette liasse qui a échappé au désastre, et avec un soin pieux, il a mis au jour ces documents. [1]

Outre leur valeur propre pour éclairer l'époque où elles ont été écrites, ces lettres contiennent des détails utiles qui jettent du jour sur des faits antérieurs incomplètement expliqués. Ainsi, dans le récit du court séjour qu'il fit à Paris au mois de juillet 1757, Rousseau raconte que Diderot voulut absolument le mener souper chez M. d'Holbach : « Nous étions loin de compte, dit-il ; car je voulais même rompre l'accord du manuscrit de chimie, dont je m'indignais d'avoir l'obligation à cet homme-là . . . . »

Celui qui lit les *Confessions* ne comprend pas ce que peut être ce manuscrit dont le livre n'a pas parlé auparavant, et dont il n'est plus question ensuite ; mais tout s'explique dans une des lettres que M. Buffenoir a publiées, page 208 :

Si ceux qui nous sont chers nous représentent un présent accepté, comme un devoir envers un honnête homme qu'affligerait un refus, je crois que l'honnêteté même nous porte a consentir.

[1] *La comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis.* Paris 1905, pages 145 et suivantes.

Voilà le cas où je fus, il y a quelque temps, vis-à-vis de M. d'Holbach : on me força de recevoir de lui le produit d'un livre dont sa fortune ne lui permettait pas de se prévaloir, et dont son libraire aurait seul profité.

Dans le livre de M. Buffenoir, la lettre de Rousseau que je citais tout à l'heure, du 1er octobre 1757, est immédiatement suivie d'un billet de madame d'Houdetot :

J'envoie avec inquiétude, mon cher citoyen, savoir de vos nouvelles. Vous n'étiez pas en bon état quand vous m'avez écrit . . .

Mais ce billet a été adressé à Rousseau, *à Montmorency* : en sorte que M. Buffenoir a fait erreur en le plaçant au mois d'octobre, [1] comme Streckeisen, en le datant de l'été de 1757. Il est du mois d'avril 1758 et nous le retrouverons beaucoup plus loin.

Les lettres que nous possédons pour le reste de la période où nous sommes, peuvent se classer dans l'ordre suivant :

Une lettre de Rousseau qui parle de la santé ébranlée de madame d'Epinay : « J'apprends que vous continuez de souffrir . . . . » éd. Hachette, CLXIII.

Un billet qui date du moment où madame d'Epinay se décida à partir pour Genève :

Soyez sûre que sans le temps qu'il a fait, vous m'auriez vu dès hier. Je suis sur votre état dans des inquiétudes mortelles. Au reste, je juge que vous prenez le bon parti. Adieu, ma chère amie ; quoique je me porte fort mal moi-même, vous me verrez demain matin au plus tard.

[1] Les dernières lignes de ce billet (page 148) demandent de remettre au porteur ce qui est copié de la *Julie* : ce passage indique une date postérieure à la lettre de la seconde quinzaine de novembre (page 188) où Rousseau dit à madame d'Houdetot : « Parlons à présent des copies ; j'ai déjà réglé le papier, et commencerai ce soir celle de *Julie*. »

Rousseau à madame d'Houdetot. A l'Ermitage, le [vendredi] 14 octobre 1757 : « Vous voulez que je vous donne des nouvelles de ma santé . . . . J'ai cessé de vivre, et je respire encore : c'est vous dire assez comment je me porte . . . . » Buffenoir, page 148.

Mme d'Houdetot à Rousseau. Paris, ce [samedi] 15 octobre : « Je vous en conjure, mon cher citoyen. . . . » Streckeisen, I, 363.

La même au même. Ce mercredi au soir [19 octobre]. « Vous savez sans doute par madame d'Epinay . . . » Streckeisen, I, 362.

Par ces deux dernières lettres, madame d'Houdetot donnait rendez-vous à Rousseau pour le vendredi 21 octobre, à la Chevrette : c'est alors qu'ils se fixèrent le jeudi 27 pour une dernière rencontre, à Eaubonne.

La même au même. [Samedi 22 ou dimanche]. « J'irai mardi au lieu de jeudi, mon cher citoyen, faire mes adieux à la vallée . . . . » Streckeisen, I, 363. Buffenoir, page 149.

Rousseau à madame d'Houdetot. [Lundi 24 octobre]. « Mme d'Epinay ne part que demain dans la matinée . . . . » éd. Hachette, CLXVIII.

Ce doit être le samedi 22 octobre, ou le lendemain, qu'arriva cette lettre maladroite de Diderot, qui vint tout gâter. Elle est donnée, ainsi que la réponse irritée de Rousseau, tout au long dans les *Confessions*, dont le récit doit être confronté avec celui des *Mémoires*.

Des raisons de santé, d'autres encore sans doute, comme on l'a remarqué justement,[1] avaient décidé madame d'Epinay à partir pour Genève. Rousseau

[1] Perey et Maugras. *Dernières années de madame d'Epinay*, page 3.

laisse entendre qu'il s'agissait pour elle de cacher une grossesse. Saint-Marc Girardin et Scherer s'indignent que Rousseau ait prêté l'oreille à des commérages d'antichambre. Mais pourquoi n'y aurait-il pas cru ? Mme d'Epinay s'était déjà trouvée dans un cas pareil ; et Rousseau, qui n'a rien dit de la naissance clandestine d'un enfant qu'elle avait eu de M. de Francueil[1], devait en savoir quelque chose. Rappelons-nous ce qui arriva à madame du Châtelet, à la fin de sa vie : tout est possible. On peut croire à un faux bruit ; mais l'hypothèse d'une fausse couche, à Châtillon-de-Michaille, le dimanche 6 novembre,[2] n'a rien d'invraisemblable.

Quoi qu'il en soit, Rousseau raconte que la lettre de Diderot lui ayant été envoyée à l'Ermitage, il alla à la Chevrette la lire, avec sa réponse, à madame d'Epinay et à Grimm. Le récit des *Mémoires* est tout autre : Rousseau est à la Chevrette, seul avec madame d'Epinay, quand il reçoit la lettre de Diderot ; elle lui cause un dépit si violent qu'il se frappe la tête de ses deux poings, jure, et déchire de ses dents[3] la lettre qu'il jette à terre. Mme d'Epinay la ramasse et la lit. Elle y voit que Rousseau était mécontent d'elle, et se représentait à ses amis comme surchargé du poids des obligations qu'il lui avait. Une querelle animée s'engage, et Rousseau finit par tomber à ses genoux, l'as-

[1] Voir dans l'*Histoire de ma vie*, par Georges Sand, le 5e chapitre de la quatrième partie ; comparez une lettre de Rousseau à Duclos, du 13 janvier 1765.

[2] « L'orage a commencé le dimanche après dîner, tandis que je me mourais à Châtillon. » Lettre de madame d'Epinay à Grimm, publiée par madame Macdonald dans la *Revue* du 1er août 1906, page 319.

[3] La lettre de Diderot est conservée à la bibliothèque de Neuchâtel : elle n'est point déchirée, et ne porte pas la trace des dents de Rousseau.

surant qu'il allait écrire à Diderot pour la justifier ; il remet le lendemain (mardi 25 octobre) cette missive entre les mains de madame d'Epinay, au moment de son départ : « elle prit la lettre, et monta en voiture. » — Les deux récits sont entièrements différents, et il faut choisir.

Une lettre de Diderot à Rousseau, écrite trois semaines après, est décisive en faveur du récit des *Confessions* : « Je vous ai écrit une lettre qui n'était que pour vous, et que vous communiquez à Grimm[1] et à madame d'Epinay; . . . . vous me faites une réponse, et vous la lisez à madame d'Epinay . . . . » Diderot ne savait ces détails que par Grimm, avec lequel il avait eu un entretien épineux : « des embarras, des réticences équivalentes à de petits mensonges, des équivoques, des questions adroites, des réponses détournées », voilà comment Diderot dépeint sa situation dans cet entretien, et les suites de l'indiscrétion de Rousseau, de ses exigences : « car il fallait, continue Diderot, garder le silence que vous m'aviez imposé». C'est dans la conversation confidentielle qui avait précédé la lettre de Rousseau à Saint-Lambert, du 4 septembre, que cette consigne du silence avait été donnée.

Mais le récit des *Confessions* offre une lacune évidente. Que madame d'Epinay se soit tue au premier moment (comme Rousseau le dit) quand il vint lire la

[1] La présence de Grimm à cette scène où Rousseau lut à madame d'Epinay la lettre de Diderot et sa réponse, est attestée encore par la lettre de Rousseau, du 29 octobre, ou il parle de son indignation, « qu'heureusement, dit-il, je n'ai laissé exhaler qu'avec votre meilleur ami. »

lettre de Diderot,[1] on peut l'accorder: elle a été surprise, et aura été interloquée; mais elle se reprit bientôt, et elle eut avec Rousseau, le lundi 24 octobre, une explication dans laquelle celui-ci eut le dessous ; il lui jura, comme elle le lui rappelle dans sa lettre du 12 novembre, « qu'il n'aurait pas assez de sa vie, pour réparer les outrages qu'il lui avait faits. »

Le lendemain, mardi 25 octobre, Rousseau prit congé de madame d'Epinay, et se hâta ensuite d'aller à Eaubonne faire ses adieux à madame d'Houdetot; il était plein du contentement que lui avait donné une lettre de Saint-Lambert, affectueuse et pleine de bonne grâce : « Je me suis toujours fait une idée charmante, disait-il à Rousseau, de la manière dont je passerais ma vie à Eaubonne entre elle (Mme d'Houdetot) et vous, si nous pouvions vous engager à vivre chez elle.[2] » On se disputait Rousseau: ce rôle d'ami et de confident, qu'il avait rempli auprès de madame d'Epinay, du temps de M. de Francueil, madame d'Houdetot et le marquis de Saint-Lambert le lui avaient offert; cette hospitalité que lui donnait madame d'Epinay à l'Ermitage, il l'aurait trouvée aussi à Eaubonne; mais au moment où Rousseau semblait n'avoir qu'à choisir, tout était gâté par l'hostilité de Grimm d'un côté, et de l'autre par son passionné et malheureux amour.

[1] Dans le texte que donnent les *Mémoires* de cette lettre de Diderot, on est étonné de voir des phrases entières qui sont reproduites presque mot pour mot, et d'autres tout à côté, qui altèrent gravement le sens de ce document, et qui n'existent pas dans le texte authentique, heureusement conservé. Il faut que madame d'Epinay ait noté le soir même ce qu'elle se rappelait de ce qui lui avait été lu; elle y a été merveilleusement aidée par sa mémoire; mais elle a mêlé à ses souvenirs les commentaires qu'elle avait faits dans sa tête en écoutant parler Jean-Jacques; et le vrai et le faux se sont amalgamés sur son papier.

[2] Saint-Lambert oublie que le consentement du comte d'Houdetot eût été nécessaire à cet arrangement.

Sixième période.

A partir du moment où nous sommes arrivés, tout se fait par correspondance, et les lettres se succèdent si rapides et si serrées que quelquefois il est difficile de s'y reconnaître au milieu de toutes celles qui se croisent. C'est Rousseau qui est le centre de tout ; nous allons le suivre jour par jour.

Son premier soin fut de suivre le conseil — un fâcheux conseil — que lui avait donné madame d'Houdetot,[1] et d'écrire à Grimm une longue lettre. Elle porte dans l'édition Hachette, comme dans les précédentes, la date du lundi 19 octobre 1757 ; cette année-là, le 19 octobre était un mercredi. Les *Mémoires* de madame d'Epinay (II, 377) la datent du lundi 29 octobre ; mais le 29 octobre était un samedi ; et déjà la veille, vendredi 28, Rousseau disait : « J'ai écrit à Grimm une longue lettre ; jusqu'ici je n'ai point de réponse ». Il faut donc que cette lettre soit du mercredi 26 octobre.

Le vendredi 28, Rousseau écrit à Saint-Lambert : « Mme d'Epinay part demain », lui dit-il.

Le samedi 29, pendant qu'il était en train d'écrire à madame d'Houdetot (Buffenoir, page 150) il reçoit la réponse de Grimm : « Le départ de madame d'Epinay est reculé. . . ». Il écrit alors à madame d'Epinay une lettre que nous avons (éd. Hachette, CLXVII) et par le même courrier, à Grimm, une lettre que nous n'avons pas : nous discuterons ce point tout à l'heure ; enfin il termine sa lettre à madame d'Houdetot.

[1] « . . . je vous conseillais d'écrire à M. Grimm. » Lettre du mardi 1er novembre.

Le dimanche 30, dans la matinée,[1] madame d'Epinay part pour Genève. « J'ai passé le jour de votre départ, lui écrit Grimm, entre madame votre mère et votre enfant. »

Le lundi 31, Rousseau écrit à madame d'Houdetot une lettre que M. Buffenoir a publiée (page 156).

Ce même jour, Grimm qui avait voulu épargner une nouvelle émotion à madame d'Epinay, et qui avait en conséquence attendu son départ pour rompre avec Rousseau, lui écrit une lettre offensante, qui lui arriva le lendemain, mardi 1er novembre. Rousseau a parlé de « l'indignation qu'a conçue M. Grimm, après trois jours de méditation. » Ces trois jours vont du vendredi au lundi.

D'après le récit des *Mémoires* de madame d'Epinay, Grimm a fait porter cette lettre par un exprès. Jean-Jacques n'a pu qu'être surpris de le voir arriver : c'était le premier que lui envoyait Grimm. Ce messager attendait une réponse. Rousseau n'a pas eu assez de présence d'esprit pour l'envoyer promener, et se donner le temps de réfléchir. L'envoi de cet exprès a contribué à la précipitation avec laquelle il se conduisit en cette occurrence.

Une question se pose ici. La lettre de Grimm, que nous ne connaissons que par les *Mémoires* de madame d'Epinay, a-t-elle été retouchée? Oui sans doute, si Rousseau a dit vrai : « Elle n'était que de sept à huit lignes. » Mais sa mémoire, à douze ans de distance, à propos d'un papier qu'il a tenu si peu de temps dans

[1] MM. Perey et Maugras disent que madame d'Epinay partit le mardi 30 octobre 1757. *(Dernières années de madame d'Epinay*, page 7). En 1757, le 30 octobre était un dimanche.

ses mains, et qui l'a si fort troublé, est-elle tout à fait sûre ?

Je remarque un passage dans cette lettre de Grimm : « Vous aviez voulu partir pour Genève, il y a quelque temps. » Rousseau en effet, depuis 1754, n'avait pas perdu de vue ce projet (lettres à Vernes des 28 mars 1756 et 4 avril 1757 ; lettre à Tronchin du 25 janvier 1757). Mme d'Epinay, dans une lettre à Grimm, du mois de septembre 1757, parle d'une longue conversation de Jean-Jacques avec Diderot, « dont l'ermite est sorti en larmes ; il dit que l'année ne se passera pas qu'il n'ait revu sa patrie. » Cela est confirmé par la lettre de Diderot à Rousseau : « Etes-vous plus mal aujourd'hui que vous ne l'étiez il y a un mois, et que vous ne le serez au commencement du printemps ? Ferez-vous, dans trois mois d'ici, le voyage plus commodément qu'aujourd'hui ? » Voilà une allusion bien nette à un projet de voyage à Genève, dont Rousseau nourrissait l'idée dans l'été de 1757, et qu'il avait ensuite ajourné au printemps de 1758.

Que ce projet, longtemps vague et renvoyé, se fût affermi et que l'exécution en parût proche dans l'automne de 1757, on le comprend bien. Rousseau avait fait à madame d'Epinay une grave offense, et il demeurait son hôte : c'était une position si fausse que la nécessité d'en sortir devait le frapper quelquefois. Et où aller en quittant l'Ermitage ? L'idée de revenir à Genève se présentait d'elle-même. Si l'on en croyait madame d'Epinay, la détermination de Rousseau aurait été prise et hautement annoncée aussitôt après la *journée des cinq billets*. Elle en reparle encore dans une lettre qui aurait été écrite à Grimm au moment d'aller

à Paris chez madame d'Holbach, c'est-à-dire dans les premiers jours d'août; mais toute cette partie du récit des *Mémoires*, qui touche à la *journée des cinq billets,* a été refaite après coup, et n'inspire pas une confiance entière.

Dans la lettre de Grimm, au contraire, la mention de ce projet ne ressemble point à une interpolation; et si le passage cité se trouvait, avec tout ce qu'il entraîne, dans la lettre que Rousseau a eue en mains, il faut bien qu'elle ait eu plus de sept à huit lignes.

Notons aussi qu'une phrase de cette lettre : « Je ne connaissais pas alors votre monstrueux système », a son écho dans une lettre écrite par Rousseau trois jours après : « J'ignore si Grimm lui a communiqué *(à Diderot)* la lettre sur laquelle il me regarde comme un monstre, et qu'il appelle mon horrible système. »

Dans le texte de la lettre de Grimm, la date : samedi 5 [novembre 1757] est le seul point faible[1]. Elle a été certainement ajoutée lors de la rédaction des *Mémoires*, et elle a été alors mal calculée, puisque madame d'Houdetot date du [mercredi] 2 [novembre] sa réponse au billet où Rousseau lui disait : « Je viens de recevoir de Grimm une lettre qui m'a fait frémir », et puisque Rousseau, dans sa lettre du [vendredi] 4 novembre à madame d'Houdetot, reparle de cette lettre de Grimm.

Dans le texte qu'en donnent les *Mémoires* de madame d'Epinay, cette lettre commence ainsi : « J'ai fait ce que j'ai pu pour éviter de répondre positive-

[1] M. Boiteau, voyant que c'était une réponse à une lettre de Rousseau qui, dans les deux éditions des *Mémoires*, est datée du lundi 29 [octobre 1757] a compté les jours de la semaine, et changé en conséquence le samedi 5 en samedi 3; sans prendre garde qu'en 1757 le 5 novembre est bien un samedi, et que le lundi précédent est le 31 octobre.

ment à l'horrible apologie que vous m'avez adressée. Vous me pressez ; je ne consulte plus que ce que je me dois à moi-même, et ce que je dois à mes amis, que vous outragez. »

Vous me pressez se rapporte à une lettre que nous n'avons pas, et que Roussseau a adressée à Grimm le samedi 29 octobre. « Je reçois à l'instant la réponse de Grimm, écrivait-il à madame d'Houdetot; je vous l'envoie; j'ai répliqué comme il convenait. » Mais Rousseau qui n'était « point content du tout » du billet de Grimm, qui y soupçonnait « un piège », qui se demandait s'il était « d'un homme franc et bien intentionné », a-t-il rédigé sa réplique vraiment « comme il convenait » ? A la même heure, il adressait à madame d'Epinay une lettre qui l'a justement choquée. En écrivant à Grimm de la même plume, n'a-t-il pas écrit du même ton ? Grimm, comme madame d'Epinay, n'a-t-il pas eu sujet de s'offenser ? S'il en était ainsi, la marche qu'il a suivie aurait été moins diplomatique que ne le montre le récit des *Confessions*. Il n'y aurait pas eu d'arrière-pensée dans sa première réponse ; et ce serait en raison de l'insistance maladroite de Rousseau, ce serait dans le trouble où Grimm se serait trouvé par suite du chagrin que lui donnait le départ de son amie, du souci que lui donnait sa santé, — Grimm avait du cœur, tout froid et calme qu'il était, — ce ne serait plus pour suivre un plan froidement combiné, qu'il aurait enfin lâché la bonde à ses sentiments, et rompu en visière à son ancien ami, en des termes qui contrastent si fort avec le ton amical de sa première réponse.

Dans les *Mémoires* de madame d'Epinay, la lettre de Grimm à Rousseau et la réponse de ce dernier sont

annexées à deux lettres censées écrites par Grimm à Diderot, et dont un passage au moins est manifestement controuvé; c'est celui-ci : « Voici aussi une lettre qu'il lui a écrite *(que Rousseau a écrite à madame d'Epinay)* avant son départ, *et qu'elle m'a laissée.* » Il s'agit de la lettre (éd. Hachette, CLXVII) à laquelle madame d'Epinay répondit de Genève, en ces termes : « Je n'ai reçu votre lettre du 29 [octobre 1757] qu'à mon arrivée ici, c'est-à-dire le 9. J'ai eu peine à croire qu'elle fût de vous, et qu'elle fût pour moi ; elle n'est pas d'un homme qui, la veille de mon départ, me jurait qu'il n'aurait pas assez de sa vie pour réparer les outrages qu'il m'avait faits. »

D'après les *Mémoires*, cette lettre du 29 aurait été reçue, ouverte et lue à Paris,[1] où elle serait restée, puisque Grimm l'envoyait à Diderot. D'après la lettre authentique de madame d'Epinay,[2] c'est à Genève qu'elle a été reçue et lue.

Ce billet de Grimm à Diderot ayant été ainsi retouché et interpolé, ou peut-être rédigé d'un bout à l'autre en 1771, lors de la rédaction de cette partie des *Mémoires*, j'ai cru longtemps — et il était vraisemblable — que dans la lettre de Grimm à Rousseau, la petite phrase : « Vous me pressez », était une habile incise qu'on y avait glissée après coup, pour sauver la contradiction qui existe entre les deux lettres que Rousseau a reçues de ce personnage, à quelques jours d'intervalle.

Mais le « j'ai répliqué comme il convenait », que nous donne le livre de M. Buffenoir, ne permet plus

[1] Dans le billet que madame d'Epinay a écrit à Grimm le dimanche matin : *Je pars, mon tendre ami, . . .* le paragraphe qui parle de la lettre de Rousseau est manifestement interpolé.

[2] *Amis et ennemis*, I, 348.

cette hypothèse : si bien qu'en définitive, dans la lettre offensante de Grimm, il n'y a que la date qui soit postiche.

Je vous prie, disait Grimm en terminant, de m'oublier et de ne plus troubler mon âme. Si la justice de cette demande ne vous touche pas, songez que j'ai entre les mains votre lettre qui justifiera, aux yeux de tous les gens de bien, l'honnêteté de ma conduite.

Cette menace de Grimm n'était pas le fait d'un galant homme[1]. Faut-il admettre que Grimm avait prévu, comme les *Confessions* le prétendent, ce qui allait arriver : que Jean-Jacques se précipiterait sur la pointe qui lui était présentée, et qu'il s'enferrerait ainsi? Grimm était observateur et diplomate; depuis huit ans, il était lié avec son ancien ami; il le connaissait à fond. La conjecture de Rousseau est vraisemblable; elle ne fait d'ailleurs que souligner la maladresse de sa réponse, hâtivement rédigée. Le texte en est donné, identique, par les *Confessions* et les *Mémoires*: Jean-Jacques prit donc le temps de la récrire.

Pendant qu'il était ainsi en ébullition, madame d'Houdetot lui écrivait tranquillement une lettre pleine de sages avis et d'une prévoyance inutile : « Vous n'êtes pas toujours maître de vous; . . . promettez-moi de modérer toujours cette vivacité. . . . »

Le lendemain mercredi, Rousseau, qui a envoyé successivement à madame d'Houdetot, le samedi 29 et le lundi 31 octobre, deux lettres que M. Buffenoir a publiées, et le mardi 1er novembre un billet haletant (éd. Hachette, CLXXI) lui écrit :

[1] « La plus grande des turpitudes, c'est une lettre écrite d'abondance de cœur à un ami, et qui devient publique. » Voltaire, lettre au comte d'Argental, 5 juin 1741.

Le 2 novembre, jour de deuil et d'affliction, 1757.

Voici la quatrième lettre que je vous écris sans réponse. Ah! si vous continuez de vous taire, . . .[1]

Ce même jour, madame d'Houdetot, qui la veille avait répondu à la première de ces quatre lettres, reçoit la seconde et la troisième, et répond par un billet que M. Buffenoir a laissé de côté, et que Streckeisen a coupé en deux (XIX, page 381; et VIII, qui est un post-scriptum, page 362) :

Ce 2 [novembre]. En recevant votre lettre du 31, et celle du 1er à la fois.

Vous me feriez frémir à votre tour, si je ne connaissais la vivacité de vos premiers mouvements. Quelle est donc la lettre de Grimm? Tâchez de me l'expliquer mieux. Surtout calmez-vous . . . .

Et Diderot? (*après avoir répondu à la lettre du mardi, madame d'Houdetot passe à celle du lundi.*) Quels sont donc vos griefs contre vos amis? Pardonnez, mon ami, je ne puis être si prompte à les condamner que vous, surtout étant aussi peu éclaircie. Suis-je mêlée dans tout cela? . . .

Le lendemain, jeudi 3 novembre, Rousseau paraît s'être occupé de chercher à Montmorency « un trou pour y passer l'hiver ».

Le vendredi 4, après des jours de fièvre et des nuits sans sommeil, Rousseau voit enfin arriver successivement trois lettres de madame d'Houdetot : celle du mardi, qui avait été retardée par quelque négligence de ses domestiques ou de la poste; celle du mercredi,

[1] Les éditeurs de la correspondance de Rousseau avaient trouvé dans ses manuscrits le commencement de cette quatrième lettre. M. Buffenoir en a donné le texte définitif et complet. Page 164, au haut: « Ces sanglots qui me suffoquent seraient la synérèse du crime! » Lisez : *syndérèse*. *Synérèse* est un terme de grammaire; et *syndérèse* signifie : un reproche adressé par la conscience.

que je citais tout à l'heure; enfin une lettre du jeudi, que lui apporte un exprès. Cette dernière a été laissée de côté par M. Buffenoir, et Streckeisen la date à tort du 4 novembre.

Ce jeudi 3 novembre.

Je reçois votre troisième lettre[1], j'ai répondu à deux[2]; je réponds à la troisième[3]. Votre avant-dernière lettre[4] me parle d'une lettre de Grimm qui vous irrite, sans me dire ce qu'elle contient; je vous ai prié par la poste de me l'expliquer. . . . Je vous ai écrit une longue lettre[5] en réponse à celle qui était jointe à ce que vous écriviez à mon ami, et puis un billet[6] qui répondait à l'avant-dernière, et celle-ci, qui répond à celle du 2 que je reçois à l'instant. J'envoie un exprès pour vous la porter; renvoyez-le demain au matin, et donnez-moi l'explication que je vous demande.

Au milieu de toutes ces lettres qui lui venaient coup sur coup, écrites d'un ton de plus en plus pressant, à chacune desquelles il fallait répondre à la hâte, madame d'Houdetot a fini par s'embrouiller. Car tandis que Rousseau, en écrivant sa lettre du mercredi 2 novembre, disait avec une exactitude genevoise: « voici la 4e lettre que je vous envoie », madame d'Houdetot, a répondu à cette lettre du 2 en lui disant : « Je reçois votre 3e lettre. » — C'est qu'elle compte pour une seule les lettres du lundi 31 octobre et du mardi 1er novembre, qui lui sont arrivées toutes deux en même temps.

[1] Lisez : votre quatrième, puisque c'est la lettre du mercredi 2, comme il est dit plus loin.

[2] A trois: elle a répondu le mardi à celle du samedi; le mercredi à celles du lundi 31 octobre et du mardi 1er novembre, par un billet où elle dit elle même : « en recevant votre lettre du 31 et celle du 1er à la fois ».

[3] A la 4e. Voir la note 1.

[4] La lettre de Rousseau, du mardi 1er novembre.

[5] Celle du mardi.

[6] Le billet du mercredi soir que Streckeisen a coupé en deux : XIX, page 381 ; et VIII, page 362.

Je reviens à Rousseau ; mais ici, il nous manque une lettre de lui : on va le voir. Voici ce qu'il écrit à madame d'Houdetot :

A l'Ermitage, le 4 novembre 1757.

(*Réponse à la lettre remise par la poste, qu'il faut lire en second lieu*).

Elle arrive enfin, cette lettre si mortellement attendue ; je la tiens, je l'ouvre avec un tremblement convulsif : *Mon cher citoyen* : Ai-je bien lu ? Ma vue se trouble, il faut relire : *Cher citoyen* ! Ah ! respirons !

On ne renaît que peu à peu ; la sérénité ne rentre pas dans l'âme aussi promptement que la douleur.

La lettre de Grimm, ses outrages indignes, votre long silence, celui de Diderot, tout allumait mon incorrigible imagination à un point dont vous avez pu juger par ma dernière lettre ; vous en jugerez mieux encore par celle que j'écrivais quand la vôtre est arrivée, et que je destinais à vous être portée par M[lle] Le Vasseur. Ma chère amie, gardez ce fragment aussi, je vous en conjure ; il montre une âme qui vous appartient.

Ce fragment, cette lettre du vendredi matin, interrompue à l'arrivée du facteur, nous ne l'avons pas. Rousseau y tenait, et il a mis une note en tête de sa lettre pour demander à madame d'Houdetot de le lire d'abord, et de lire en second lieu la lettre qui a été conservée.

Il nous manque encore un autre papier. Rousseau, parlant de Diderot, dit plus loin : « Je lui écris par cet ordinaire, de manière à le désarmer. Vous pouvez voir par le fragment ci-joint, si je suis bien fier avec mes amis irrités. » Rousseau envoie donc à madame d'Houdetot la copie ou le brouillon de quelques lignes de sa lettre à Diderot.

« Je vais être quelques jours sans vous écrire », dit Rousseau plus loin. Il lui adressa néanmoins, un des

deux jours suivants, une lettre que nous n'avons pas, qui demandait des « éclaircissements », et à laquelle madame d'Houdetot répondit le lundi 7 novembre; il y était aussi question de la chambre qu'il avait louée à Montmorency, chambre qu'il appelait « un trou » dans sa lettre du vendredi 4, et « un grenier », dans un billet inédit adressé à Coindet :

A l'Ermitage, le 7 novembre 1757.

Je suis, monsieur, dans les embarras du déménagement. Je vais à la hâte m'établir à Montmorency, pour y passer l'hiver dans un grenier où je ne serai guères en état de recevoir des visites. Cependant, si je me trouve rangé assez à temps pour recevoir la vôtre, je ne manquerai pas de vous en avertir.

Je vous prie de remercier M. et Made Vernet de leur souvenir, et vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur.

M. Saint-Marc Girardin s'est trompé du tout au tout lorsqu'il a dit : « Dans le récit des *Confessions*, on ne comprend pas bien pourquoi Rousseau quitte l'Ermitage », et lorsque, crédule au récit des *Mémoires*, il a parlé de la défense que madame d'Epinay aurait faite à Rousseau de jamais la revoir : « ce qui équivalait, dit-il, à lui donner congé de l'Ermitage. » Mais si vraiment elle avait congédié Jean-Jacques en lui disant : « Allez, et que je ne vous revoie pas ! » comment s'expliquer les lettres de Rousseau, écrites pendant les derniers jours d'octobre, lesquelles toutes discutent l'idée d'accompagner à Genève madame d'Epinay? comment s'expliquer la première réponse de Grimm, où tout indique que les relations amicales ne sont pas interrompues entre elle et Rousseau? Mais après la rupture que Grimm lui a signifiée, tout est changé : Rousseau comprend aussitôt qu'avec madame d'Epinay

aussi, il est définitivement brouillé : il ne peut plus rester dans la jolie retraite qu'elle lui avait offerte en des temps plus calmes [1]; et il écrit à madame d'Houdetot : « Je viens de recevoir de Grimm une lettre qui m'a fait frémir . . . Je vais déloger de l'Ermitage . . . je vais m'établir à Montmorency comme je pourrai. » Tout cela est simple et clair; et cette fois encore le récit des *Confessions*, comparé à celui des *Mémoires*, sort de l'épreuve avec avantage.

Mme d'Houdetot tenait à ce que Rousseau n'affichât pas, en quittant l'Ermitage, sa rupture avec madame d'Epinay; et elle fit son possible pour le détourner de son projet d'établissement à Montmorency, comme on le voit par ses lettres :

Mercredi 2 novembre : Ne prenez un parti sur rien, que vous ne soyez de sang-froid.

Jeudi 3 : Ne prenez aucun parti dans le trouble où je vous vois.

Samedi 5 : Quant à votre départ, je le trouve, mon ami, bien précipité. . . .

Lundi 7 : J'ai une grâce à vous demander : ne quittez point encore l'Ermitage de quelque temps, et pesez les raisons que j'ai commencé à vous dire pour y rester. Si mon avis a quelque empire sur vous, vous ne ferez point cette démarche légèrement. Quant à la chambre louée, je trouverai qui la reprendra.

[1] Déjà dans sa grande lettre à Grimm, Rousseau avait dit : « Quant au séjour de l'Ermitage, je sens fort bien que je n'y dois plus demeurer. » Et pourquoi? Evidemment, parce que la lettre de Diderot, qu'il avait lue à madame d'Epinay « avec intrépidité », le représentait comme mécontent d'elle, et surchargé du poids des obligations qu'il lui avait ; et que dans sa réponse, où il rembarrait d'ailleurs si vivement son ami, il ne l'avait pas contredit sur ce point. Ayant ainsi avoué que le bienfait lui était à charge, il ne pouvait plus en profiter décemment. Mais rien n'exigeait encore un départ précipité ; et il y avait de bonnes raisons, qu'il donne, pour attendre le printemps.

Jeudi 10 : Ne quittez pas l'Ermitage, du moins dans ce moment . . . Je prends tout sur moi, et j'écrirai à madame d'Epinay [1].

Dimanche 13 : Votre lettre, que j'ai lue et relue avec attention, ne m'a point fait changer d'avis, mon cher citoyen, sur le conseil que je vous ai donné de rester à l'Ermitage . . . . Si vos ressentiments subsistent au printemps, retirez-vous sans bruit.

Une lettre de Diderot, que Rousseau dut recevoir au milieu du mois de novembre [2], le poussait dans le même sens :

Pourquoi délogez-vous de l'Ermitage? Si c'est impossibilité d'y subsister, je n'ai rien à dire; mais toute autre raison d'en déloger est mauvaise, excepté celle encore du danger que vous y pourriez courir dans la saison où nous allons entrer. Songez à ce que je vous dis là : votre séjour à Montmorency aura mauvaise grâce. . .

Rousseau finit par céder à ces conseils que lui donnaient les personnes qui lui étaient le plus attachées. « Vous le voulez, j'obéirai, écrit-il à madame d'Houdetot le 17 novembre; je resterai jusqu'au printemps à l'Ermitage, à moins qu'on ne m'en chasse avant ce temps-là, de quoi je ne voudrais nullement répondre. » Et madame d'Houdetot l'en félicita aussitôt :

Je crois, mon cher citoyen, que vous avez pris le bon parti, et je vous ai conseillé suivant ce que je pensais moi-même. Vous pourrez exécuter au printemps vos résolutions, si elles sont tou-

[1] Elle écrivit en effet, et quelques lignes de sa lettre ont été données dans les *Mémoires* de madame d'Epinay (II, 431).

[2] Mme d'Houdetot écrivait à Rousseau le 13 novembre : « Avez-vous vu votre ami? Sachant le besoin que vous en aviez, et l'embarras où il pouvait être pour une voiture, je lui avais fait proposer de le conduire à l'Ermitage, comptant vous y laisser ensemble et aller faire un tour chez moi. Cette proposition l'a effarouché. »

M. Buffenoir a publié (pages 46 et 47) deux billets de Diderot, qui se rapportent à cette offre. C'est sans doute aussitôt après l'avoir refusée, que Diderot envoya à Rousseau une lettre que celui-ci attendait avec impatience, comme il l'écrivait le 10 novembre à madame d'Houdetot.

jours les mêmes, et vous éviterez par là un éclat qui aurait été fâcheux. Maintenant vous n'avez plus qu'à vous tranquilliser.

Là-dessus, Rousseau reçut la lettre de madame d'Epinay, datée de Genève, 12 novembre 1757[1], et qui lui arriva, non pas huit jours comme le disent les *Confessions*, mais trois semaines après la lettre de Grimm. Son ancienne amie lui exprimait une juste indignation de la lettre où Jean-Jacques lui avait reproché « un air de tyrannie et d'intrigue », en ajoutant qu'il tenait son caractère « pour suspect.[2] »

La réponse de Rousseau ne répara en rien ce qu'il avait dit de blessant; au contraire, il le maintient implicitement; en constatant la fin d'une longue amitié, il s'exprime d'un ton sérieux et triste, et sa tristesse est sincère, comme l'atteste ce qu'il venait d'écrire à madame d'Houdetot : « J'ai l'âme attristée; je viens de perdre une amie que j'avais espéré conserver jusqu'à la fin de mes jours. »

Enfin cette lettre de Rousseau à madame d'Epinay se termine assez gauchement :

J'ai voulu quitter l'Ermitage, et je le devais. Mais on prétend qu'il faut que j'y reste jusqu'au printemps; et puisque mes amis le veulent, j'y resterai jusqu'au printemps, si vous y consentez. [3]

« Cette lettre écrite et partie, dit-il dans les *Confessions*, je ne pensai plus qu'à me tranquilliser à l'Ermi-

[1] *Amis et ennemis*, I, 348. — En même temps que cette lettre, M. d'Epinay arrivait à Paris (Buffenoir, page 189) ce qui s'accorde avec ce que disent MM. Perey et Maugras : « M. d'Epinay quitta Genève le 16 novembre. » Je ne sais pas pourquoi Scherer veut que M. d'Epinay soit resté à Genève six semaines au lieu d'une, et n'en soit reparti que le 10 décembre (*Melchior Grimm*, page 409).

[2] A vrai dire, cet adjectif : *suspect*, ne se trouve que dans un dernier paragraphe, qui manque dans le texte de cette lettre, tel que le donnent les *Mémoires* de madame d'Epinay.

[3] Je ne sais pourquoi ce paragraphe manque à la lettre CLXXIII de l'édition Hachette : on le trouve dans les *Confessions* et dans les *Mémoires*.

tage, en y soignant ma santé. » Il s'imaginait que madame d'Epinay se comporterait comme elle avait fait après la *journée des cinq billets*, et qu'encore une fois, elle passerait l'éponge sur ses incartades. Mais madame d'Houdetot, à qui il communiqua sa lettre, une semaine après l'avoir écrite, en fut très mécontente et ne lui cacha pas sa contrariété.

Le livre de M. Buffenoir donne la suite des lettres que Jean-Jacques et son amie ont échangées à cette époque, pendant toute la mauvaise saison. J'y renvoie le lecteur; mais on y trouve des lacunes.

M. Théophile Dufour me signale une lettre de quatre pages, inédite, inconnue, en date du 5 décembre 1757, adressée par Rousseau à madame d'Houdetot; elle figure dans le catalogue de livres et de lettres autographes du cabinet du général Naudet; la vente en a eu lieu au mois de mars 1847. Dans la suite des lettres que nous possédons :

30 novembre 1757, Rousseau à madame d'Houdetot;

2 décembre 1757, Mme d'Houdetot à Rousseau;

. . . .

6 décembre 1757, Mme d'Houdetot à Rousseau;

10 décembre 1757, Rousseau à madame d'Houdetot; cette lettre du 5 décembre semble avoir une case qui l'attend. On ne sait pas qui l'a achetée en 1847, ni qui la possède aujourd'hui.

Pendant que Rousseau était encore à l'Ermitage, il y reçut la visite de Diderot [1]. On peut se demander si

[1] Elle avait été retardée par le retour de madame Diderot et de sa fille, qui venaient de faire un séjour à Langres, j'imagine. « Je suis pressé d'aller à mon ami, écrivait Diderot à madame d'Houdetot : mais je ne suis que depuis quelques jours avec les êtres qui me sont les plus chers. Je les avais perdus de vue depuis trois mois. Je leur dois ces premiers moments : ceux qui suivront seront pour l'amitié. »

la lettre datée du soir du 5 [décembre 1757] où Diderot raconte à Grimm cette entrevue, est authentique. C'est une question qui ne se pose pas pour le récit qui précède cette lettre : il est censé fait par Grimm à madame d'Epinay, et il montre par un anachronisme évident — le récit d'une conversation de Diderot avec Saint-Lambert, qui était alors à Aix-la-Chapelle — qu'il n'a été écrit que treize ans après. Mais Diderot a dû garder le plus vif souvenir de son dernier entretien avec Rousseau, qui certainement fut dramatique ; aussi lettre et récit me paraissent donner une note juste, et les détails même y portent le cachet de la vérité.

Il est remarquable que Rousseau ait tu cette visite à madame d'Houdetot, qui lui écrit le 14 décembre : « Vous ne me dites point si vous avez vu votre ami. » Dans la très longue réponse que lui écrit Rousseau, il n'y a pas un mot sur ce point délicat : ce silence en dit beaucoup.

Sur ces entrefaites, nouvelle péripétie. Mme d'Epinay à qui était arrivée, à Genève, la lettre de Rousseau du 23 novembre, avait reçu en même temps une lettre [1] de Grimm :

> Votre réponse (du 12 novembre) à sa lettre (du 29 octobre) est très bien. Mais on dit que Rousseau semble moins pressé de sortir de votre maison ; pour moi, je crois qu'après tout ce qui s'est passé, vous ne pouvez l'y laisser sans vous manquer.

Ainsi talonnée, madame d'Epinay se décida à franchir le dernier pas : elle écrivit à Jean-Jacques un billet après lequel il n'avait plus qu'à déguerpir.

[1] Lettre qui d'ailleurs, elle aussi, lors de la rédaction des *Mémoires*, a été maladroitement interpolée : les anachronismes y sont flagrants.

Septième période

Après le départ de Rousseau, madame d'Epinay qui avait reçu de sa belle-sœur quelques mots qui lui demandaient de l'indulgence pour les vivacités de l'ermite, s'expliqua avec elle par une lettre qui appelle des commentaires.[1]

Mme d'Epinay s'appuie sur le billet indiscret de Diderot pour accuser Jean-Jacques d'une duplicité « qui a duré près de deux mois », dit-elle. Le point de départ de ces deux mois, qui vont jusqu'au lundi 24 octobre, est la visite que Diderot a faite à l'Ermitage avant le 4 septembre. Quant au reproche lui-même, il n'est que trop justifié : les *tablettes* de Diderot établissent que Rousseau lui a répété ce qu'il avait dit à madame d'Epinay dans son second billet de la malheureuse journée ; sa lettre du 10 novembre 1757 à madame d'Houdetot contient même un aveu formel de sa duplicité :

> Ç'a été mon plus cruel supplice d'être forcé de dissimuler, et de cacher à une amie perfide le mépris qu'elle m'avait inspiré.

On comprend que madame d'Epinay, justement offensée, ait mis une vive aigreur dans ses lettres à Jean-Jacques : comment le lui reprocher ?

Elle en vient ensuite à parler de la raison qui l'a amenée à répondre par un refus à la demande de Rousseau qui se proposait de rester à l'Ermitage pendant l'hiver, et qui sollicitait son assentiment. « Je n'ai

[1] *Mémoires de madame d'Epinay*, II, 431.

pas voulu, dit-elle, donner un consentement qui eût pu, par la suite, devenir captieux. »

Elle se garde bien — c'est tout simple — de dire la vérité, et d'avouer que Grimm, en termes poliment impérieux, lui avait prescrit la marche qu'elle avait à suivre ; elle se donne l'air de craindre l'esprit rusé de Jean-Jacques! Mais la conduite de celui-ci avait été si inconsidérée, sa position était devenue si fausse, que madame d'Epinay était sûre d'avoir le dessus, quelque prétexte qu'il lui plût de choisir et d'alléguer.

Trois missives furent encore échangées entre Rousseau et son ancienne amie, et nous devons remarquer un passage de la lettre de madame d'Epinay, du 17 janvier 1758 : [1]

Je n'ai reçu votre lettre du 17 décembre, monsieur, qu'hier, . . . je ne l'entends pas bien ; et si nous étions dans le cas de nous expliquer, je voudrais bien mettre tout ce qui s'est passé sur le compte d'un malentendu . . .

Ce mot obligeant, cette invite, ce retour auquel Rousseau fut insensible, témoigne du faible que madame d'Epinay avait pour lui, d'une vieille amitié qui n'était pas éteinte. Quand elle avait eu pour amant M. de Francueil, Jean-Jacques avait été pour elle un ami droit et sûr ; et cette ancienne intimité, qui avait été pour l'un et pour l'autre pleine de charme et d'attendrissement, explique comment madame d'Epinay eut tant de peine à lui vouloir du mal. Mais Grimm, qui

[1] « Je ne répondis point à cette lettre », dit Rousseau. Mais madame d'Epinay nous donne sa réponse, datée du 27 février, qui est bien de son style malgracieux et revêche, et qui mit fin à la correspondance.

Quant au sujet débattu, c'est Rousseau qui a raison : preuve en soit un passage de sa lettre (octobre 1757) à Grimm : « Si je laisse ces femmes à l'Ermitage, il faut, *outre les gages du jardinier*, payer un homme qui les garde. »

avait succédé à M. de Francueil, n'avait pas le même caractère que lui : il donnait et demandait davantage, il était plus solide et plus personnel, il entendait être à la fois l'amant et l'ami ; et Jean-Jacques n'eut plus à jouer auprès de madame d'Epinay le rôle qu'il avait eu en d'autres temps. Il se donna les torts les plus graves ; madame d'Epinay lui témoigna une indulgence qui soulevait la colère de Grimm, et celui-ci n'eut pas de cesse qu'ils ne fussent définitivement brouillés.

Rousseau sentait bien que ce qui lui était arrivé n'était pas un jeu de l'humeur et du hasard ; sa folle idée d'un complot dirigé contre lui, n'était pas sans un fondement juste ; il y avait eu, à certains moments décisifs, une volonté fixe, un plan, le dessein arrêté de détacher de lui madame d'Epinay. « Tout ce que je désire, disait Grimm, c'est qu'il ne persécute plus mes amis ; il deviendra d'ailleurs ce qu'il pourra. »

Au point où nous sommes, nous n'avons qu'à suivre, dans le livre de M. Buffenoir, la correspondance de Rousseau et de madame d'Houdetot, en signalant les lettres qui y avaient leur place, et qui ont été laissées de côté par l'éditeur :

Lettre de madame d'Houdetot, du mardi 20 décembre 1757 : « Ce n'est point moi qui peux changer mon amitié pour ceux que j'estime . . . » *Amis et ennemis*, I, 396.

Elle répond à une lettre de Rousseau (éd. Hachette, CLXXV) sans date, que les éditeurs de la Correspondance générale ont mal à propos datée du mois de janvier. Ce qui est dit de Grimm dans l'une et l'autre lettre, montre qu'elles se correspondent.

Une autre lettre de Rousseau, du 31 décembre 1757, ne s'est pas retrouvée dans la liasse que possède M. le comte Foy. Elle est mentionnée dans la lettre de madame d'Houdetot, du 4 janvier 1758, que M. Buffenoir a laissée de côté : « Je reçois à l'instant votre lettre du 31, et j'apprends que vous êtes malade... »

Le brouillon, daté du 4 janvier, de la réponse de Rousseau, laquelle est datée du 5 (Buffenoir, page 222) a fait partie de la collection d'autographes de M. le prof. Maunoir, à Genève, qui a été mise en vente à Londres au mois de décembre 1848 (*Communication de M. Théophile Dufour*). Les variantes qu'on peut relever sont insignifiantes.

La réplique de madame d'Houdetot, du 7 janvier 1758 [1] (*Amis et ennemis*, I. 393) a été laissée de côté par M. Buffenoir.

De même une autre lettre [2] de madame d'Houdetot, du vendredi 3 mars [1758] : « J'apprends que vous êtes plus dangereusement malade . . . »

De même encore, une lettre de madame d'Houdetot, (*Amis et ennemis,* I, 410) datée : ce vendredi [24 mars 1758], qui répond à la lettre de Rousseau, de la veille; et la réplique de Rousseau, du samedi 25 mars 1758 : éd. Hachette, CLXXXI.

C'est ici que se place la lettre de madame d'Houdetot, adressée à Montmorency, dont j'ai parlé plus haut, page 59 : « J'envoie avec inquiétude, mon cher

[1] Mme d'Houdetot, par erreur, a daté cette lettre du 7 décembre. Elle y parle de la copie qu'elle possédait de la grande lettre de Rousseau à Voltaire, du 10 août 1756; et Rousseau, le 10 janvier, lui répond à ce sujet.

[2] *Amis et ennemis*, I, 356. Streckeisen l'a datée de 1757. Il y est parlé d'une visite que Diderot se proposait de faire à Rousseau; voir les lettres de Deleyre des 22 et 28 février et 17 mars 1758.

citoyen, savoir de vos nouvelles . . . Croyez qu'il m'en coûte d'être si près de vous et de ne pouvoir pas vous voir. » Cette lettre a été écrite à Eaubonne, dans les premiers jours d'avril, et a été envoyée par un exprès ; Rousseau y a répondu par une lettre que l'éd. Hachette, (CCXXI) a datée de 1760 . « J'ignore, y dit-il, si chaque lettre que je reçois de vous, et chaque lettre que je vous écris ne sera pas la dernière. » — Ce qui prouve la sincérité de ces noires prévisions, ce sont les dispositions quasi-testamentaires qu'il avait prises quelques semaines auparavant, le 8 mars, en allant chez un notaire passer un acte [1] en faveur de Thérèse Le Vasseur, lui reconnaissant la propriété de son petit mobilier, et se déclarant débiteur à la dite Le Vasseur, sa domestique, de 1950 livres pour treize années de ses gages.

La dernière lettre de madame d'Houdetot, du 6 mai 1758, nous donne des renseignements rétrospectifs qu'il importe de recueillir.

Vous savez que presque tout ce qui compose ma société vous déplaît, et que vous n'avez jamais cherché à me voir avec mes amis.

Il faut rapprocher cette observation de ce que madame d'Houdetot écrivait à Rousseau le 10 janvier précédent :

Vous pouvez répondre à cette lettre avant l'arrivée de mon mari, et je vous en prie ; mais faites-le sur-le-champ ; quand il sera ici, ne m'écrivez plus. Il y aurait de l'inconvénient à le faire, même par mon suisse, et je vous prie de ne le pas faire : vous pourriez m'exposer.

Chez madame d'Epinay, Jean-Jacques était bien vu de son mari et de sa société : MM. de Jully, de Margency,

[1] *Mémoires de madame d'Epinay*, II, 131.

Gauffecourt, de Francueil ; c'était tout autre chose chez madame d'Houdetot : il y était isolé, dépaysé, ne s'y sentait pas à l'aise ; et c'est une des raisons qui expliquent que ses rapports avec elle aient été si raboteux.

Mais dans cette lettre qui entraîna de si graves conséquences, ce qui appelle surtout un commentaire, c'est le passage principal :

J'ai à me plaindre de votre indiscrétion, et de celle de vos amis. Je vous aurais gardé toute ma vie le secret de votre malheureuse passion pour moi . . . Vous en avez parlé à des gens qui l'ont rendue publique.

Mme d'Houdetot a écrit : *vos amis*. Jean-Jacques, en la lisant, n'a pensé qu'à Diderot; et c'était à lui seul en effet qu'il avait parlé de son amour. Mais on se demande alors comment Saint-Lambert a pu écrire à Rousseau, cinq mois plus tard :

Après les conversations de cet été, vous m'avez paru convaincu que Diderot était innocent des prétendues indiscrétions que vous lui imputiez.

Saint-Lambert, on le voit, avait voulu innocenter Diderot. En causant avec Jean-Jacques, il l'avait vu irrité contre son ami ; et comme il savait bien que c'était lui Saint-Lambert, et ses reproches à madame d'Houdetot, qui avaient été le point de départ de cette brouillerie, il avait cru bien faire en s'efforçant d'apaiser le ressentiment de Rousseau ; mais celui-ci, embarrassé de soutenir une discussion délicate, s'était sans doute réfugié dans le silence, et il avait ainsi « paru convaincu », sans l'être. En effet, si Diderot était innocent, qui est-ce qui était coupable, et de qui madame d'Houdetot avait-elle à se plaindre ?

Nous verrons plus loin que Diderot a lui-même avoué qu'en s'entretenant avec Saint-Lambert, il était « tombé dans une indiscrétion ». Mais en laissant échapper, devant une seule personne, un secret à lui seul confié, Diderot ne l'avait pas, à proprement parler, rendu public. Ce reproche s'adressait à un autre.

Un autre en effet était en possession du même secret : c'était Grimm. Il ne ménageait pas son ancien ami. Il avait fait courir dans Paris la grande lettre de Rousseau à lui adressée ; et nous pouvons juger par les termes sévères qu'a employés M. de Francueil en en parlant à Rousseau [1], des fâcheux commentaires qui en avaient accueilli la lecture. Qu'est-ce que Grimm a pu dire et raconter, ou laisser entendre, quand on mettait sur le tapis la brouillerie de Jean-Jacques avec madame d'Epinay, les étrangetés et les lubies du citoyen de Genève ? Nous verrons qu'un mot de Saint-Lambert laisse soupçonner que Grimm lui a communiqué la seconde des missives imprudentes et maladroites que Jean-Jacques avait lâchées dans la *journée des cinq billets*. Or au moment où elle fut écrite, madame d'Epinay à qui Rousseau l'avait adressée, et Grimm lui-même qui en eut connaissance, étaient encore des amis de Rousseau ; en sorte que madame d'Houdetot avait pleinement le droit de dire : « J'ai à me plaindre de votre indiscrétion, et de celle de vos amis. »

La dernière lettre de Rousseau à madame d'Houdetot est du 13 juillet 1758 : « Je commence, dit-il, une

[1] *Amis et ennemis*, II, 271.

correspondance qui n'a point d'exemple . . . » Ce commencement n'eut pas de suite; et cette lettre unique dont le texte nous a été conservé, n'a peut-être pas été envoyée à son adresse.

Les premières pages du livre X des *Confessions* donnent un récit fidèle de la vie de Rousseau, pendant la première année de son séjour à Montmorency, jusqu'au dîner du dimanche 29 octobre 1758, qui marque la fin de ses relations avec madame d'Houdetot et Saint-Lambert. Elles se terminèrent poliment, grâce à l'aimable entremise de M. d'Epinay.

III

Rousseau avait encore vingt ans à vivre; les cinq personnes, avec lesquelles il venait de se brouiller, lui survécurent toutes[1]. Il nous reste à voir quelle fut à son égard la suite de leur conduite, de leurs discours, et de leur pensée intime.

A Paris, Grimm avait fait courir la malheureuse lettre que Rousseau lui avait écrite ; leurs amis et connaissances l'avaient jugée sévèrement, comme elle le méritait. A Genève, madame d'Epinay avait suivi les avis de Grimm, et donné à Rousseau son congé. Mais une fois ces succès obtenus, Grimm avait épuisé son carquois. Rousseau, qui avait perdu des amis et des appuis, en retrouva bientôt beaucoup d'autres et de plus puissants; et comme Grimm le dit lui-même un peu plus tard : « Il avait quitté tous ses anciens amis; il nous avait remplacés par des gens du premier rang; il jouissait de l'encens de ce qu'il y a de plus grand et de plus distingué dans le royaume, sans compter une foule de femmes aimables qui s'empressaient autour de lui. »

Le succès littéraire de la *Lettre à d'Alembert* au mois d'octobre 1758, et de la *Nouvelle Héloïse* dans les premières semaines de 1761, la publication de l'*Emile* et du *Contrat social* au printemps de 1762 : ces majestueux coups d'aile qui élevaient Rousseau à la gloire,

[1] Elles moururent successivement : madame d'Epinay à 57 ans, le 15 avril 1783; — Diderot à 70 ans, le 31 juillet 1784 ; — Saint-Lambert à 86 ans, le 9 février 1803 ; — Grimm à 83 ans, le 19 décembre 1807 ; — enfin madame d'Houdetot à 82 ans, le 28 janvier 1813.

ces livres qui ont été des événements historiques, Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, ne les a pas salués d'un généreux applaudissement. Avec son jugement calme et sa sagacité, il en a montré les points faibles; mais l'essentiel de ce qu'on est en droit de demander à un informateur littéraire: marquer le rang de l'auteur dont il parle, il ne l'a pas fait.

D'Alembert, en cela, s'est montré supérieur à lui. Le 15 juin 1762, au moment où Rousseau venait d'arriver en Suisse, d'Alembert lui parlait du roi de Prusse, dont les Etats pouvaient lui offrir un asile :

Je ne doute point, lui écrit-il, qu'il n'accueillît comme il le doit un homme de votre réputation et de votre mérite; il en a trop lui-même pour ne pas sentir combien des hommes tels que vous sont rares, combien on doit être glorieux de les posséder, et honteux de n'en pas sentir le prix. . . . Les gens de lettres, qui savent écrire et penser, vous placent à leur tête.

Et le même jour, Grimm écrivait dans sa *Correspondance littéraire :*

M. Rousseau, dans la société de ses amis, trouvait de l'amitié et de l'estime ; mais la réputation, et plus encore, la supériorité de talent qu'il était lui-même obligé de reconnaître à quelques-uns d'entre eux, pouvaient lui rendre leur commerce pénible.

Grimm était loin de croire que la postérité dirait : Voltaire et Rousseau, comme elle dit : Corneille et Racine, Bossuet et Fénelon. Au contraire : « On lira Voltaire éternellement, Rousseau n'aura qu'un temps », disait Grimm.

Grimm raconte que lui-même avait conçu autrefois l'idée d'un Traité sur l'éducation; et avec complaisance il compare son plan, son projet, à l'*Emile :* « J'ose

croire, dit-il, que tel que je l'avais conçu, il avait plus l'air d'un ouvrage de génie. »

Le portrait que Grimm a tracé de son ancien ami, dans la *Correspondance littéraire,* au mois de juin 1762, est néanmoins précieux : c'est le témoignage d'un homme qui a connu de près et bien observé celui dont il parle : ses dires sont essentiels à recueillir. Il y a tel détail que nous ne connaissons bien que par lui.

Quand parurent les *Confessions*, Grimm avait quitté la plume pour se vouer à la diplomatie. Il était en France le premier critique de son époque : il a cru monter en grade, en devenant un diplomate de troisième ordre.

Aux jours de sa vieillesse, il aurait pu occuper les loisirs de sa retraite en se mesurant avec Rousseau, en opposant ses récits aux siens, en le prenant en défaut maintes fois : il aurait fait plaisir à la postérité. Je ne vois qu'une raison de son silence, et toujours la même, une faute de jugement chez cet esprit si judicieux : il n'a jamais su mettre le mérite de Rousseau à sa vraie hauteur. « Rousseau n'aura qu'un temps », se sera-t-il dit encore une fois ; il a cru que les *Confessions* seraient un jour un ouvrage oublié.

Rousseau a parlé durement de madame d'Epinay, et des discours qu'elle a pu tenir à Genève sur son compte. « Entrant, dit-il, dans toutes les vues de Grimm et de la coterie holbachique, elle unit ses efforts aux leurs pour me couler à fond. Tandis qu'ils travaillaient à Paris, elle travaillait à Genève. »

M[me] d'Epinay est une personne aimable ; je voudrais la trouver toujours irréprochable à l'égard de Rous-

seau, et je n'aime pas à croire les accusations qu'il lance contre elle. Mais voici un mot de Voltaire qui donne à penser. Il écrit à d'Alembert, le 7 mars 1758 : « Il n'y a de bon que la liberté. Qu'est-ce qu'un citoyen de Genève qui se dit libre, et qui va se mettre au pain d'un fermier-général, dans un bois, comme un blaireau [1]? »

Qu'est-ce à dire? Mme d'Epinay était arrivée à Genève dans les premiers jours de novembre 1757; Voltaire l'avait accueillie avec empressement; pendant tout son séjour, ils se virent maintes fois; et dans ses entretiens avec elle, il semble que Voltaire ait appris que Rousseau « était au pain » de M. d'Epinay! Il n'oublia pas ce renseignement; trois ans après, dans les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, qu'il fit signer à Ximenez, il disait à Rousseau en le bafouant:

Ah! mon doux ami, crois au moins que ceux qui ont donné le couvert, le vêtement, la nourriture à un seigneur étranger venu de Genève, pensaient au moins faire une bonne action!

Et plus tard, parlant de Rousseau dans les *Notes* ajoutées à sa *Lettre à M. Hume*, il dit de même:

On sait comment il sortit de la maison qu'un fermier-général et madame sa femme lui avaient accordée au village de Montmorency, maison dans laquelle il était nourri, chauffé, éclairé à leurs dépens, et où l'on avait la délicatesse de lui laisser ignorer tant de bienfaits, ou du moins on lui fournissait le prétexte de feindre de l'ignorer [2].

[1] Le blaireau, dit Buffon, est un animal défiant, solitaire, qui se retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus sombres, et qui s'y creuse une demeure souterraine.

[2] Comparez ce que dit Rousseau dans sa lettre à Grimm : « Qu'a fait pour moi madame d'Epinay? Vous le savez tous, et j'en puis parler librement avec vous : elle a fait bâtir à mon occasion une petite maison à l'Ermitage, m'a engagé d'y loger, et j'ajoute avec plaisir qu'elle a pris soin d'en rendre l'habitation agréable et sûre. » — Rousseau ne parle pas de quelques

Voltaire exagère et envenime tout; la stricte vérité est le cadet de ses soucis; toujours est-il que les données qu'il possède sur la vie privée de Jean-Jacques, il les tient de madame d'Epinay: Rousseau le savait, et c'est une des raisons de l'amertume avec laquelle, dans les *Confessions,* il a parlé de son ancienne amie.

Ce n'est pas tout. Voltaire a dit, dans le *Sentiment des Citoyens*:

> C'est un homme qui traîne avec lui la malheureuse dont il a exposé les enfants à la porte d'un hôpital, en rejetant les soins qu'une personne charitable voulait avoir d'eux, et en abjurant tous les sentiments de la nature . . . .

Et Rousseau de s'écrier, avec sa précipitation ordinaire:

> Il vient de paraître à Genève un libelle effroyable, pour lequel la dame d'Epinay a fourni des mémoires à sa manière . . . .

Il y a trois personnes qui ont pu découvrir à Voltaire ce secret: madame d'Epinay, Grimm,[1] et Tronchin. Impossible de savoir quel est le coupable: mais madame d'Epinay est bien la dernière que je soupçonnerais.

pièces d'or que madame d'Epinay a pu donner à Thérèse: sans doute celle-ci ne lui en avait pas dit un mot.

Il y a cependant un passage à relever dans une lettre de Rousseau à madame d'Epinay, qui date de l'automne de 1756: « J'ai mieux aimé donner congé à votre jardinier, que de vous en laisser le tracas. Cependant cela ne vous l'évite pas: il prétend avoir un autre compte avec vous. Je n'ignore pas ce que vous faites pour moi sans m'en rien dire, et je vous laisse faire, parce que je vous aime, et qu'il ne m'en coûte pas de vous devoir ce que je ne peux tenir de moi-même, au moins quant à présent. »

[1] C'est à ce secret sans doute que Grimm faisait allusion, trente mois avant le *Sentiment des citoyens*, quand il disait, en terminant son portrait de Rousseau: « Sa vie privée et domestique ne serait pas moins curieuse; mais elle est écrite dans la mémoire de deux ou trois de ses anciens amis, lesquels se sont respectés en ne l'écrivant nulle part. »

Faut-il remarquer un de ces derniers mots, et admettre que Grimm, en se gardant de rien écrire, s'est cru permis de parler?

Quand elle revint à Paris, madame d'Epinay y retrouva sa famille, ses amis, sa société ; elle put jouir, deux années encore, et jusqu'en décembre 1761, de cette vie brillante qui avait été la sienne depuis son mariage (décembre 1745). Puis la ruine arriva : son mari perdit sa place de fermier-général :

Les premiers jours, dit-elle, que notre catastrophe a été publique, tous ceux que je connais ou que j'ai connus se sont fait inscrire, excepté mademoiselle d'Ette, Duclos et Rousseau.

C'était le moment où Rousseau écrivait ses « Quatre lettres à M. de Malesherbes ». Mme d'Epinay pensait à lui, et en attendait quelque marque d'intérêt ; mais il suivait sa veine, et l'avait oubliée.

On ne sait à quelle époque madame d'Epinay fit placer dans le jardin de l'Ermitage un buste de Rousseau, avec une inscription souvent citée, que Ginguené a été (je crois) le premier à faire connaître :

O toi dont les brûlants écrits
Furent créés dans cet humble Ermitage,
Rousseau, plus éloquent que sage,
Pourquoi quittas-tu mon pays ?
Toi-même avais choisi ma retraite paisible.
Je t'offrais le bonheur, et tu l'as dédaigné.
Tu fus ingrat : mon cœur en a saigné.
Mais pourquoi retracer à mon âme sensible . . . . .?
Je te vois, je te lis, et tout est pardonné !

On aimerait voir dans ces vers le dernier mot de madame d'Epinay sur son ancien ami ; mais ses *Mémoires* sont d'une date postérieure. J'ai déjà parlé de cet ouvrage, et j'aurai encore occasion d'en dire quelques mots.

Mme d'Houdetot, qui a fait plus de vers que madame d'Epinay, a écrit une série de quatrains, où Corneille, La Fontaine, Molière, Boileau, Racine, Fénelon et Voltaire ont chacun leur éloge; le pauvre Jean-Jacques est le seul maltraité :

Toi, dont les écrits enchanteurs
N'ont su que trop nous séduire et nous plaire,
Peut-être serais-tu le premier dans nos cœurs,
Sans ton malheureux caractère!

A défaut d'autre mérite, ces vers ont l'avantage d'être un bon résumé de tout ce que madame d'Houdetot a pu dire, pendant cinquante ans, à tous ceux qui lui ont parlé de Rousseau.

Un inconnu, qui a été le secrétaire de Suard, a laissé le récit[1] d'une visite qu'elle fit à Ermenonville en 1807, en compagnie de quelques personnes, le cardinal Maury entre autres :

23 mai. Nous sommes partis le matin; nous sommes arrivés à Ermenonville à dix heures. On s'est promené dans le parc ; on a gagné l'île des Peupliers, et l'on est arrivé au pied du tombeau de Jean-Jacques. Mme d'Houdetot s'est prosternée, et a versé quelques larmes . . . .

Deux ans plus tard, une lettre de madame de Rémusat[2] nous retrace un de ces entretiens où madame d'Houdetot se plaisait à parler des souvenirs de sa jeunesse :

31 juillet 1809.

J'ai passé la semaine dernière chez madame d'Houdetot. Elle était seule avec madame Chéron . . . . J'étais là fort bien, je vous assure . . Cette aimable vieille anime tout autour d'elle . . . . Que vous avez raison d'aimer les vieilles femmes!

[1] *Nouvelle revue rétrospective.* tome VI (janvier-juin 1897) page 92.
[2] Lescure. *Les autographes en France et a l'étranger.* Paris, 1865, page 324.

Celle-ci nous parlait beaucoup de Rousseau. Elle a conservé quelques-unes de ses lettres, que nous avons vues. [1] Elle était fière d'avoir inspiré et résisté à tant d'amour.

Cependant M. Hochet, — un de ceux qui ont connu et visité madame d'Houdetot et le marquis de Saint-Lambert dans leur vieillesse, — a remarqué[2] que, « en véritables gens du monde, ils n'aimaient pas le bruit de roman que Rousseau avait fait autour d'eux. »

On peut regretter que Saint-Lambert n'ait pas rédigé ses souvenirs. Les lettres qu'il écrivait d'Allemagne à Jean-Jacques, en 1757, sont pleines de délicatesse ; et si, dans les jours du déclin, il s'était remémoré ses belles années, s'il avait écrit ses mémoires dans le même esprit d'indulgence, de justesse et d'impartialité que ses lettres à Rousseau, c'eût été un ouvrage intéressant; on le lirait aujourd'hui plus volontiers que ceux qu'il a laissés, et dont la couleur est passée : le poème des *Saisons*, le *Catéchisme universel*.

Nous arrivons enfin à Diderot. On a de lui quelques pages[3], écrites sous le coup de l'émotion que lui causèrent la note de la *Lettre à d'Alembert*, où il était visé, et tous les commentaires qu'on en fit dans la société

[1] Ce sont celles que M. Buffenoir a publiées.

[2] Saint-Marc Girardin. *J. J. Rousseau, sa vie et ses ouvrages*. I, 276.

[3] Ce sont les *tablettes*, publiées en appendice de *la Jeunesse de madame d'Epinay*, par MM. Perey et Maugras. Meister en avait parlé dans son opuscule : *Aux mânes de Diderot :* « Il se sentait porté à aimer ses semblables. . . Lorsqu'il avait de trop justes motifs de s'en plaindre,... il s'était imposé la loi d'en prendre note sur des tablettes qu'il avait consacrées à cet usage ; mais ces tablettes demeuraient cachées dans un coin de son secrétaire, et la fantaisie de consulter ce singulier dépôt le tourmentait rarement. Je ne l'y ai vu recourir qu'une seule fois, pour me raconter les torts qu'avait eus avec lui le malheureux Jean-Jacques. »

Ces tablettes sont antérieures à l'année 1761, puisque la *Lettre à d'Alembert* y est désignée comme le « dernier ouvrage » de Rousseau.

parisienne. On a aussi un autre récit provenant de la même source: Marmontel dit dans ses *Mémoires*, qu'il tient de la bouche de Diderot le narré qu'il donne de la rupture entre Rousseau et ses amis. Mais Marmontel ne l'a mis par écrit qu'à la fin de sa vie, une quarantaine d'années après les événements. Aussi nous ne ne nous étonnerons pas de ses erreurs chronologiques : quand il parle par exemple de l'habit d'Arménien et du bonnet fourré (que Rousseau prit à Motiers, en 1762) comme d'un petit moyen, employé pour attirer les yeux des badauds de Paris, antérieurement à la rupture avec Diderot en 1758. Je me servirai de ce récit, que Marmontel tenait de première main, pour contrôler et compléter le texte de Diderot, que je vais reproduire en le commentant.

Le citoyen Rousseau a fait sept scélératesses à la fois, qui ont éloigné de lui tous ses amis. Il a écrit contre madame d'Epinay une lettre qui est un prodige d'ingratitude.

C'est la grande lettre à Grimm, du 26 octobre 1757.

Cette dame l'avait établi à la Chevrette et l'y nourrissait, lui, sa maîtresse et la mère de sa maîtresse.

On lit dans une lettre de madame d'Epinay à Grimm : « Nous avons été hier à l'Ermitage . . . . Les bonnes femmes Le Vasseur sont à vos genoux. . . . La vieille m'a dit à l'oreille, comme si elle avait eu peur que Rousseau ne l'entendît : *Ah! si madame savait. . . . nous sommes endettées d'un louis.* Vous pensez bien que je ne me le suis pas fait dire deux fois. » J'imagine que plus d'une fois la mère Le Vasseur a sollicité de la sorte madame d'Epinay, et que celle-ci a toujours volontiers ouvert sa bourse, mais toujours à l'insu de Rous-

seau. Sans doute aussi, Rousseau ne payait pas les légumes du potager et les fruits du jardin, non plus que le loyer de sa petite maison ; mais on voit dans quelle mesure restreinte Diderot était fondé à parler comme il fait.

Il se proposait de se retirer à Genève; lorsque la santé de madame d'Epinay l'y amena, il ne s'offrit pas seulement à l'accompagner.

Diderot n'a pas mis de numéros aux *sept scélératesses du citoyen Rousseau ;* aussi ne voit-on pas bien si le fait de ne pas offrir à madame d'Epinay de l'accompagner à Genève, compte pour une scélératesse.

Il accusait cette dame d'être la plus noire des femmes, dans le temps même qu'il se prosternait à ses genoux et que, les larmes aux yeux, il lui demandait pardon de tous les torts qu'il avait avec elle.

Notons ces mots : *il se prosternait à ses genoux*, qui confirment le récit des *Mémoires* de madame d'Epinay : « Il tomba à ses genoux et lui demanda grâce », dit-elle en racontant l'entretien qu'elle eut avec Jean-Jacques, à la veille de son départ de la Chevrette.

Cela est constaté par la date d'une lettre que je lui écrivis, et par le témoignage de tous ceux qui fréquentaient chez madame d'Epinay,

Diderot, quand il écrivait à Rousseau, ne mettait pas de date à ses lettres.

et par le témoignage de tous ceux qui fréquentaient chez madame d'Epinay.

En effet, je ne vois parmi eux que M. de Margency qui soit resté lié avec Rousseau. Mais quand Diderot dit ailleurs (éd. Tourneux, XIX, 449) : « Nos

amis communs ont jugé entre lui et moi; je les ai tous conservés, et il ne lui en reste aucun », il oublie Deleyre.

Il traitait Grimm comme le scélérat le plus profond, et en même temps il se réconciliait avec lui, et il le faisait juge de sa conduite avec madame d'Epinay ;

Lourde bévue de la part de Rousseau.

et, quand on lui demandait en quoi Grimm méritait ses fureurs et ses invectives, il répondait que cet homme-là lui avait méchamment ôté ses pratiques de copie, et notamment celle de M. d'Epinay.

C'est un des points sur lesquels madame d'Epinay, — qui a dû recevoir, sur le contenu du Livre IX des *Confessions*, des renseignements précis, lesquels n'ont pu venir que d'un de ceux qui ont assisté aux lectures que Jean-Jacques en a faites, — a tenu à donner son témoignage. L'anecdote qu'elle rapporte (*Mémoires*, II, 151) qui est très jolie et tout à fait vraisemblable, est sans doute le fondement du grief que Rousseau faisait valoir contre Grimm [1].

Il accusait madame d'Epinay, dans le temps qu'il lui devait tout, et qu'il vivait à ses dépens, du projet d'ôter M. de Saint-Lambert à madame d'Houdetot, et, pour y réussir, d'avoir voulu séduire la petite Le Vasseur, afin qu'elle surprît une des lettres que Rousseau écrivait à madame d'Houdetot, ou une des réponses que cette dame lui faisait, et d'avoir dit à la Le Vasseur : « Si cela se découvre, vous vous sauverez chez moi, et cela fera un beau bruit. »

[1] C'est à ce grief que madame d'Epinay a fait allusion dans sa grande lettre à Rousseau : « Vous ne pouvez être un instant la dupe des accusations que vous faites contre votre ami : si vous étiez en droit de l'en soupçonner, vous auriez celui de le mépriser, et vous ne seriez pas le maître de ne le pas faire. Oh! certainement, rien n'aurait pu vous attendrir pour lui, et vous jouiriez de cette indifférence que vous avouez désirer à son égard. » *Amis et ennemis*, I, 344.

Les mots : « pour y réussir » réunissent deux chefs d'accusation qui n'avaient de rapport entre eux que dans l'imagination effarouchée de Jean-Jacques. Il faut écarter le premier. Mme d'Epinay, avec la coquetterie involontaire d'une jolie femme, ne demandait qu'à « traîner tous les cœurs après soi » ; elle y réussissait sans avoir besoin de manèges ; et madame de Verdelin dans une lettre à Rousseau, du 12 avril 1766, disait à propos de Margency, qui continuait à lui faire la cour : « Il y a dix ans, je n'avais que la rivalité de madame d'Epinay ». Mais dans l'été de 1757, celle-ci était dominée par son attachement pour Grimm, et ne pensait pas du tout à disputer à sa belle-sœur l'amour de Saint-Lambert.

Quant à la seconde accusation, la source en est si trouble qu'on hésite à contredire ceux qui refusent de s'y arrêter.

Le sieur Rousseau était alors tombé amoureux de madame d'Houdetot; et pour avancer ses affaires, que faisait-il ? Il jetait dans l'esprit de cette femme des scrupules sur sa passion pour M. de Saint-Lambert, son ami.

Ici, Diderot frappe juste.

Il accusait madame d'Epinay d'avoir ou instruit ou fait instruire M. de Saint-Lambert de sa passion pour madame d'Houdetot.

Ici encore, il frappe juste.

Embarrassé de sa conduite avec madame d'Houdetot, il m'appela à l'Ermitage pour savoir ce qu'il avait à faire. Je lui conseillai d'écrire tout à M. de Saint-Lambert, et de s'éloigner de madame d'Houdetot; le conseil lui plut; il me promit qu'il le suivrait. Je le revis dans la suite ; il me dit l'avoir fait, et me remercia d'un conseil qui ne pouvait lui venir que d'un ami aussi sensible que moi, et qui le réconciliait avec lui-même.

Le récit de cette entrevue où Diderot donna un conseil à Rousseau, est plus développé dans les *Mémoires* de Marmontel, qui la placent à Paris. Mais au moment (juillet 1757) où Rousseau alla voir Diderot à Paris, Saint-Lambert était de retour de l'armée, Rousseau allait le rencontrer et l'entretenir, et il n'était pas question de lui écrire une lettre. C'est quand Saint-Lambert fut reparti, que Rousseau, trouvant madame d'Houdetot fort changée à son égard, surpris et déconcerté, a demandé conseil à Diderot, et que sur ses conseils il a écrit à Saint-Lambert, le 4 septembre 1757.

Et point du tout, au lieu d'écrire à M. de Saint-Lambert sur le ton dont nous étions convenus, il écrit une lettre atroce, à laquelle M. de Saint-Lambert disait qu'on ne pouvait répondre qu'avec un bâton [1].

A la lettre que Rousseau lui écrivit le 4 septembre, Saint-Lambert a fait, le 11 octobre, une réponse affectueuse, un peu tardive, il est vrai ; mais ce retard a été très bien expliqué [2]. Les lettres de madame d'Houdetot des 5, 7, 15 et 27 novembre, communiquaient à Rousseau les témoignages répétés de l'amitié que Saint-Lambert gardait pour lui ; et nous en avons une autre preuve dans un mot de Grimm [3], qui doit être de la fin de novembre :

J'ai reçu une lettre de Saint-Lambert, qui me reproche d'être trop sévère avec l'ermite. Il en juge bien à son aise, et sans savoir de quoi il est question ; c'est pourtant un homme juste.

Cette « lettre atroce » de Rousseau, serait-ce sa grande lettre à Grimm, que Saint-Lambert a dû connaître ? Il

[1] « Une lettre qui mériterait le plus sévère châtiment », aurait dit Saint-Lambert à Diderot, selon le récit de Marmontel dans ses *Mémoires*.
[2] *Amis et ennemis*, I, 364.
[3] *Mémoires de madame d'Epinay*, II, 445.

se serait alors trop violemment exprimé. Mais ce peut être la seconde des missives écrites par Jean-Jacques à madame d'Epinay, dans la *journée des cinq billets*. Grimm en avait la copie; et s'il l'a lue à Saint-Lambert à son retour, au printemps de 1758, on peut admettre que celui-ci, surpris et indigné, se soit emporté jusqu'à employer les termes que rapporte Diderot, qui nous aurait ainsi transmis fidèlement l'impression produite sur Saint-Lambert par une lettre de Rousseau.

Etant allé à l'Ermitage pour savoir s'il était fou ou méchant, je l'accusai de la noirceur d'avoir voulu brouiller M. de Saint-Lambert et madame d'Houdetot. Il nia le fait, et pour se disculper, il tira une lettre de madame d'Houdetot, une lettre qui prouvait exactement la fourberie dont je l'accusais. Il en rougit, puis il devint furieux, car je lui fis la remarque que la lettre disait ce qu'il niait.

Tout ce paragraphe paraît entièrement exact. La lettre dont il est question est une de celles que j'ai citées, page 51.

M. de Saint-Lambert était alors à l'armée. Comme il a de l'amitié pour moi, à son retour il vint me voir.

C'est dans une lettre de madame d'Houdetot à Rousseau, du jeudi 23 mars 1758, qu'il est parlé du retour de Saint-Lambert.

Persuadé que Rousseau lui avait écrit sur le ton dont nous étions convenus, je lui parlai de cette aventure comme d'une chose qu'il devait savoir mieux que moi.

Point du tout : c'est qu'il ne savait les choses qu'à moitié, et que, par la fausseté de Rousseau, je tombai dans une indiscrétion.

Habemus confitentem reum. Je me demande si ce n'est pas Diderot — lequel sentait sa faute, on le voit, — qui, dans une lettre que rapportent les *Mémoires*, aurait intercalé (II, 347) un passage censé écrit par Grimm à madame d'Epinay :

Vous avez présumé très juste : Rousseau a tout confié à Diderot; celui-ci me l'a mandé.

Nous n'en saurons pas le détail par cette voie, à moins qu'en causant avec lui, à mon retour, je n'échauffe sa tête et je ne la mette en fermentation: alors, il pourra s'évaporer à son insu quelques parcelles de son secret.

Il est peu vraisemblable que Diderot, si avare de ses lettres, en ait adressé à Grimm, en Westphalie. Il est vrai que les *Mémoires* (II, 309) avaient antérieurement déjà, fait allusion à une autre lettre de Diderot de la même époque. Mais nous avons vu (page 48) qu'elle était supposée; et cette seconde est supposée aussi. L'interpolation que je soupçonne me paraît avoir eu pour but d'amener la dernière phrase, qui est rédigée avec art, et qui d'avance justifie habilement Diderot d'un reproche éventuel d'indiscrétion. — Je reprends le texte des *tablettes* :

Mais que fit l'infâme Rousseau? Il m'accusa de l'avoir trahi, d'avoir violé la foi du secret qu'il m'avait confié.

Diderot avait fait une étourderie, que Jean-Jacques prit au tragique, parce qu'elle l'avait brouillé avec madame d'Houdetot.

Et il fit imprimer la note là-dessus, qu'on voit dans la préface de son ouvrage contre les spectacles, quoiqu'il sût bien que je n'étais pas un traître, ni un indiscret, mais qu'il avait été un homme faux qui me trompait.

Quand Rousseau reçut la visite de Diderot, dans les tout derniers temps de son séjour à l'Ermitage : « J'avais le cœur plein, dit-il, je l'épanchai dans le sien. Je n'affectai point de lui taire ce qu'il ne savait que trop, qu'un amour aussi malheureux qu'insensé avait été l'instrument de ma perte ; mais je ne convins jamais que madame d'Houdetot en fût instruite ou du moins que je le lui eusse déclaré. » En d'autres termes, Rousseau avait tout dit à Diderot, sauf la chose principale ; et cette réticence avait contribué à faire faire à Diderot un faux pas.

Je lui reprochai d'avoir écrit à M. de Saint-Lambert autrement qu'il m'avait dit. Il répondit à cela qu'il connaissait les caractères, et que ce qui était bon avec l'un, était mauvais avec l'autre. Je lui reprochai de m'avoir trompé en me faisant croire qu'il avait écrit selon mes conseils ; à cela il ne répondit rien.

Il s'agit toujours de cette lettre du 4 septembre 1757. Rousseau en avait gardé la minute, qu'il lut à Diderot lors de leur dernière entrevue, dans les premiers jours du mois de décembre 1757 ; et celui-ci, qui, en donnant le conseil de l'écrire, avait entendu qu'elle serait conçue en tels et tels termes, fut fâché de voir que ses avis n'avaient pas été suivis à la lettre ; il querella Jean-Jacques, lequel était embarrassé par son obstination à cacher à Diderot ce qui s'était passé entre madame d'Houdetot et lui, en sorte qu'à la fin il garda le silence.

Sa note est un tissu de scélératesses.

Relisons cette note : Ad amicum etsi produxeris gladium, non desperes : est enim regressus ad amicum. Si aperueris os triste, non timeas ; est enim concordatio ;

excepto convitio, et improperio, et superbia, et mysterii revelatione, et plaga dolosa. In his omnibus effugiet amicus. *Ecclesiastic.* XXII, 26, 27.

Reprenons chacun des termes : *convitio et improperio, et superbia* . . . . . Nous savons par les *Mémoires* de madame d'Epinay, c'est-à-dire par Diderot lui-même, que dans la dernière entrevue de Diderot et de Rousseau à l'Ermitage, le citoyen de Genève, *aperiens os triste*, interpella brusquement son ami : « Que venez-vous faire ici ? — Je viens savoir, lui répondit Diderot, si vous êtes fou ou méchant. »

La cause est entendue : le *convitium*, l'*improperium* et la *superbia* ne sont-ils pas établis ?

Et mysterii revelatione. C'est le grand crime de Diderot, et nous venons de voir qu'on ne peut lui refuser des circonstances atténuantes. Ajoutons que Diderot est fondé à dire : « Sa note est d'autant plus vile qu'il savait que je n'y pouvais répondre sans compromettre cinq ou six personnes. » C'est aussi ce qu'il disait à Marmontel : « Il est cruel d'être calomnié et de ne pouvoir se défendre ; mais telle est ma position. Ma réputation n'est pas ici la seule intéressée. Or dès qu'on ne peut défendre son honneur qu'aux dépens de l'honneur d'autrui, il faut se taire, et je me tais. »

Plaga dolosa. L'adjectif *dolosus* implique l'intention de nuire, qui était certainement étrangère à Diderot. Rousseau est inexcusable d'avoir laissé ces deux mots dans sa citation de l'*Ecclésiastique*.

J'ai vécu quinze ans avec cet homme-là. De toutes les marques d'amitié qu'on peut donner à un homme, il n'y en a aucune qu'il n'ait reçue de moi, et il ne m'en a donné aucune.

Il suffit ici de citer quelques passages des *Confessions* :

Diderot fut mis au donjon de Vincennes. Rien ne peindra jamais les angoisses que me fit sentir le malheur de mon ami. Ma funeste imagination, qui porte toujours le mal au pis, s'effaroucha. J'écrivis à madame de Pompadour pour la conjurer de le faire relâcher, ou d'obtenir qu'on m'enfermât avec lui . . . .

Et à la première visite que Rousseau lui fit à Vincennes : Je volai dans les bras de mon ami. Il n'était pas seul : D'Alembert et le trésorier de la Sainte-Chapelle étaient avec lui. En entrant, je ne vis que lui; je ne fis qu'un saut, un cri; je collai mon visage sur le sien; je le serrai étroitement sans lui parler autrement que par mes pleurs et mes sanglots. Son premier mouvement, sorti de mes bras, fut de se tourner vers l'ecclésiastique et de lui dire : « Vous voyez, monsieur, comment m'aiment mes amis. »

Plus loin : Il avait besoin de la société de ses amis pour ne pas se livrer à son humeur noire . . . . Tous les deux jours, malgré des occupations très exigeantes, j'allais soit seul, soit avec sa femme, passer avec lui les après-midis. Cette année 1749, l'été fut d'une chaleur excessive. On compte deux lieues de Paris à Vincennes. Peu en état de payer des fiacres, à deux heures après midi j'allais à pied quand j'étais seul, et j'allais vite pour arriver plus tôt. Les arbres de la route, toujours élagués, à la mode du pays, ne donnaient presque aucune ombre; et souvent, rendu de chaleur et de fatigue, je m'étendais par terre, n'en pouvant plus.

L'attachement réciproque des deux amis était profond et sincère, et il aurait survécu aux orages. si madame d'Houdetot n'était intervenue. Jean-Jacques ne put pardonner à Diderot de l'avoir brouillé avec elle. Quand cette amitié de quinze ans eut été brisée, Rousseau en prit son parti; mais non pas Diderot. Nous venons de voir ses *tablettes* ; ses lettres aussi montrent qu'il suivait des yeux son ancien ami. Le moment vint où il fit une démarche qui ne nous est connue que par une lettre de M. d'Escherny à Rousseau [1]:

[1] *Amis et ennemis*, I, 280. Cf. la réponse de Rousseau, du 6 avril 1765 ; éd. Hachette, DCLXIV.

Neuchâtel, 23 mars 1765.

Je ne me suis point hâté d'apprendre à M. Diderot la réponse que vous avez faite aux propositions de paix que je vous ai portées de sa part: mon peu de succès m'a retenu jusqu'à présent. J'en ai reçu une lettre ces jours derniers ; il me demande de vos nouvelles, il me reproche ma négligence et mon silence sur la commission dont il m'avait chargé auprès de vous . . . .

Oserais-je vous faire observer que si M. Diderot vous a manqué, il le reconnaît en partie, et l'attribue plus à légèreté, précipitation, malentendu, qu'à un dessein réfléchi de vous nuire . . . .

Une fois fermé, le cœur de Jean-Jacques ne se rouvrait plus[1]; mais il semble que M. d'Escherny, après son insuccès, n'en ait rendu compte à Diderot qu'en termes bien vagues: car celui-ci, dans les derniers jours de la même année, écrivait à Mlle Volland :

Il y a trois jours que Rousseau est à Paris. Je ne m'attends pas à sa visite; mais je ne vous célerai pas qu'elle me ferait grand plaisir; je serais bien aise de voir comment il justifierait sa conduite à mon égard. Je fais bien de ne pas rendre l'accès de mon cœur facile; quand on y est une fois entré, on n'en sort pas sans le déchirer; c'est une plaie qui ne cautérise jamais bien.

De tous ceux avec qui Jean-Jacques s'était successivement brouillé, Diderot et madame d'Epinay étaient ceux qui l'avaient le plus véritablement aimé. Les offenses que Rousseau leur avait faites, n'avaient pas éteint en eux le souvenir vivace et doux d'une longue intimité; leur affection pour lui était étouffée plutôt qu'éteinte : c'est pour cela qu'en 1770 ils furent atteints au vif par les attaques de Rousseau dans le livre IX des *Confessions.*

[1] En 1782, Diderot a dit, en parlant de Rousseau : « Tout mon ressentiment s'est réduit à repousser les avances réitérées qu'il a faites pour se rapprocher de moi ; la confiance n'y était plus. » *Essai sur les règnes de Claude et de Néron.* Livre premier, LXVII.

Ces « avances réitérées » n'ont pas existé ailleurs que dans la féconde imagination de Diderot.

Tandis que Grimm se renfermait dans un froid mépris et un silence obstiné, ils voulurent parler et se défendre : de là le développement que prit dans les *Mémoires* le récit de l'orageuse amitié de Rousseau pour madame d'Epinay et Diderot. Le portrait du philosophe de Genève y a été tracé par une ancienne amie, qui ne renie pas les sentiments qu'elle avait éprouvés pendant d'heureuses années ; avant la brouille, Rousseau est peint avec sympathie ; quand il faut la raconter, madame d'Epinay ne dissimule pas l'amertume que des scènes pénibles avaient laissée dans ses souvenirs, et Diderot intervient avec son pinceau chargé de couleurs violentes ; mais il suffit, pour ne pas s'exagérer leur hostilité, de comparer leur style aux aboiements continuels de Voltaire dans sa correspondance (de septembre 1758 à septembre 1773, *passim*) et surtout à son coup de jarnac, le *Sentiment des citoyens*.

Enfin, dans une note de son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (1778) et surtout dans les pages où il la développa en publiant (1782) une seconde édition de ce livre, Diderot exhala, une dernière fois avant sa mort, avec une fougue sénile, ses sentiments d'honnête homme ulcéré.

La rupture de Jean-Jacques avec Grimm et madame d'Epinay, la fin de ses relations avec madame d'Houdetot et Saint-Lambert, ne touchaient qu'à la vie intime du philosophe de Genève. Mais avec Diderot c'était autre chose : l'offensé était à la tête de l'*Encyclopédie* ; c'était se séparer de celle-ci, en même temps que de celui-là. Rousseau aimait à être seul, et ne craignait pas de s'en prendre aux plus grands. Encore inconnu, lors de

son premier *Discours*, il avait interpellé Voltaire en termes désobligeants, le nommant par son nom de famille : « Dites-nous, célèbre Arouet, ... » Il se sentait de force à lutter contre tous ; et déjà, nous le verrons tout à l'heure, « la voix des philosophes » et, comme il le dit en retouchant son écrit : « la clameur des prétendus sages » l'avait vivement irrité. Le moment n'était pas loin où il allait écrire les belles pages qui terminent la *Profession de foi du Vicaire savoyard* : « Fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans le cœur des hommes de désolantes doctrines . . . . »

C'était beaucoup d'attaquer ainsi d'anciens confrères ; mais comment parler, sur ce ton, de son meilleur ami qui était, lui aussi, un des prétendus sages? Rousseau était tenu par là, et c'est ici qu'intervint madame d'Houdetot : sans se douter de ce qui allait s'ensuivre, elle écrivit sa lettre du 6 mai 1758, et brouilla Jean-Jacques avec Diderot. De sa main de femme, elle avait coupé le nœud.

Leibniz et Newton se sont brouillés un jour : ils se disputaient la découverte du calcul intégral. Entre cet insulaire et cet Allemand, ce fut une querelle d'hommes, de mathématiciens. Lisez le récit qu'en a fait M. Biot : tout y est sérieux et pénible.

Dans la belle France, dans ce riant pays, quand les philosophes en sont venus aux prises, les choses ne se sont point passées si maussadement. De frais visages se pressaient sur l'estrade, devant le tournoi ; de beaux yeux étaient attentifs, et le signal de la lutte

D'un coup d'éventail fut donné.

IV

Je n'ai pas encore parlé d'une suite de six lettres adressées par J. J. Rousseau à madame d'Houdetot, qui ne sont point lettres missives, mais chapitres d'un petit traité de morale. Les manuscrits de ces six lettres sont à l'état de brouillons, et se sont trouvés, je ne sais comment, partagés entre Moultou et Du Peyrou : en sorte que les uns sont aujourd'hui à la bibliothèque de Genève, les autres à celle de Neuchâtel.

Streckeisen a trouvé dans les papiers de sa famille trois de ces lettres, qui portaient en tête les numéros d'ordre : Lettre 2e, Lettre 3e, Lettre 4e. et qui toutes trois étaient adressées à *Sophie*. Il les a publiées en 1861, dans son volume d'*Oeuvres inédites de J. J. Rousseau*, pages 141 à 165 ; et il a mis en tête de ce dossier une lettre qui n'y appartenait point, adressée à un inconnu, de laquelle il avait aussi le manuscrit dans ses papiers.

Vingt ans plus tard, j'ai passé quelques semaines à Neuchâtel, travaillant à la bibliothèque. Le catalogue indiquait, sous le n° 7890 : *Brouillons de quelques lettres de J. J. Rousseau à une dame de ses amies*. Je copiai ces lettres, au nombre de trois, qui toutes étaient adressées à *Sophie*. Deux d'entr'elles portaient des numéros d'ordre : Lettre 5e, Lettre 6e; elles faisaient suite à celles que Streckeisen avait publiées. Celle qui n'avait point de numéro d'ordre me parut devoir être placée en tête de toutes les autres : c'est la Lettre 1re. Le lecteur attentif et judicieux en tombera d'accord, je

m'assure, quand il aura lu les six lettres dans l'ordre que je viens d'indiquer.

Ces lettres alors inédites que j'avais copiées à Neuchâtel, je les ai mises au jour, ou plutôt enfouies, quelques années après, dans un recueil allemand, où depuis leur publication en 1887, elles sont restées comme enterrées, sans que personne en ait parlé en France ; aussi est-il à propos de les reproduire ici.

Elles n'ont pas de dates ; mais quelques phrases qu'on peut relever dans la première, paraissent les renvoyer à la mauvaise saison, à l'hiver de 1757 à 1758 : « Rappelez-vous les beaux jours de cet été si charmant, si court ; rappelez-vous ces promenades solitaires que nous aimions à répéter sur ces coteaux » ; et plus loin, en termes encore plus nets : « Nous avons eu beau cesser de nous voir ». Ces derniers mots nous montrent madame d'Houdetot rentrée à Paris, et Jean-Jacques resté seul à la campagne. Dans de rares intervalles de calme et de loisir, il s'est plu alors à mettre par écrit ce qu'elle lui avait demandé : des règles de morale à son usage. On rencontre dans leur correspondance quelques allusions à cette entreprise ; et chaque fois, sauf la première, c'est après qu'il a été parlé des copies de la *Nouvelle Héloïse :*

Rousseau à madame d'Houdetot, 31 octobre 1757 : Quoique malade et triste, ma vie n'est pas ici sans plaisir. J'y suis à l'abri des importuns, je fais de la morale, et je pense à vous . . . Je sens exciter mon zèle en songeant que tout ce que je fais pour me rendre meilleur sont autant de soins que je vous consacre.

Le même à la même, environ le 24 novembre 1757 : J'ai bien encore une autre copie à vous faire ; mais l'original est encore trop peu avancé.

Le même à la même, 28 janvier 1758 : Il y a aussi un commencement des lettres morales en question ; c'est à quoi je me délasse de mon métier de copiste. Mais pour celles-là, elles ne peuvent absolument être remises qu'en mains propres.

Mme d'Houdetot à Rousseau, 12 février : Quant à l'autre ouvrage que vous ne voulez pas confier, il faudra attendre, pour que je le voie, que nous nous voyions.

En définitive, il semble que ces lettres ne soient jamais parvenues à leur adresse. La 6e paraît inachevée ; elle se termine par des phrases sans liaison, comme on en fait dans un premier jet ; l'écrivain n'a pas mis à son œuvre la dernière main. Et un peu plus tard, il en a repris de longs morceaux pour les placer à peu près textuellement, dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard.* Dans ces brouillons où se lit si souvent le nom de Sophie, il l'a raturé à tel endroit, et a mis en surcharge : « ô mon bon ami » ; — plus loin, « ma chère amie » est remplacé par « bon jeune homme » : c'est en ces termes que le Vicaire savoyard s'adresse à celui qu'il veut ramener au bien.

Il y a dans ce remplacement quelque chose de symbolique. L'image de madame d'Houdetot s'est effacée dans le cœur de Jean-Jacques : le disciple idéal vient prendre sa place.

[Lettre première]

Venez, ma chère et digne amie, écouter la voix de celui qui vous aime ; elle n'est point, vous le savez, celle d'un vil séducteur ; si jamais mon cœur s'égara dans des vœux dont vous l'avez fait rougir, ma bouche au moins ne tenta pas de justifier mes égarements ; la

raison travestie en sophismes ne prêta point son ministère à l'erreur; le vice humilié se tut au nom sacré de la vertu; la foi, l'honneur, la sainte vérité ne furent point outragés dans mes discours; en m'abstenant de donner à mes fautes des noms honnêtes, j'empêchai que l'honnêteté sortît de mon cœur; je le tins ouvert aux leçons de la sagesse que vous daignâtes me faire entendre : c'est maintenant mon tour, ô Sophie; c'est à moi de vous rendre le prix de vos soins; puisque vous avez conservé mon âme aux vertus qui vous sont chères, je veux pénétrer la vôtre de celles qui vous sont peut-être encore inconnues.

Que je m'estime heureux de n'avoir jamais prostitué ma plume ni ma bouche au mensonge! je m'en sens moins indigne d'être aujourd'hui près de vous l'organe de la vérité.

En vous rappelant la circonstance où vous me demandâtes des règles de morale à votre usage, je ne puis douter que vous n'en pratiquassiez alors une des plus sublimes; et que dans le danger auquel m'exposait alors une aveugle passion, vous ne songeassiez plus encore à mon instruction qu'à la vôtre. Il n'y a qu'un scélérat qui puisse exposer les devoirs d'autrui en foulant aux pieds les siens, ou plier la morale à ses passions; et vous, qui m'honorez de votre amitié, savez bien qu'avec un cœur faible, je n'ai pas l'âme d'un méchant. En m'efforçant de remplir aujourd'hui la noble tâche que vous m'avez imposée, je vous offre un hommage qui vous est dû. La vertu m'en est plus chère, depuis que je la tiens de vous.

En soumettant au devoir et à la raison les sentiments que vous m'avez inspirés, vous avez exercé le

plus grand, le plus digne empire que le Ciel ait donné à la beauté et à la sagesse. Non, Sophie, un amour pareil au mien ne pouvait céder qu'à lui-même ; vous seule, comme les Dieux, pouviez détruire votre ouvrage, et il n'appartenait qu'à vos vertus d'effacer l'effet de vos charmes.

Loin que mon cœur en s'épurant se soit détaché du vôtre, à l'amour aveugle ont succédé mille sentiments éclairés qui me font un devoir charmant de vous aimer toute ma vie, et vous ne m'en êtes que plus chère, depuis que j'ai cessé de vous adorer. Mes désirs, loin de s'attiédir en changeant d'objet, n'en deviennent que plus ardents en devenant plus honnêtes. S'ils osèrent, dans le secret de mon cœur, attenter à vos attraits, ils ont bien réparé cet outrage, ils ne tendent plus qu'à la perfection de votre âme, et à justifier, s'il est possible, tout ce que la mienne a senti pour vous. Oui, soyez parfaite comme vous pouvez l'être, et je serai plus heureux que de vous avoir possédée. Puisse mon zèle aider à vous élever si fort au-dessus de moi, que l'amour-propre me dédommage en vous de mes humiliations, et me console en quelque sorte de n'avoir pu vous atteindre ! Ah ! Si les soins de mon amitié peuvent encourager vos progrès, songez quelquefois à tout ce que j'ai droit d'attendre d'un cœur que le mien n'a pu mériter.

Après tant de jours perdus à poursuivre une vaine gloire, à dire au public des vérités qu'il n'est point en état d'entendre, je me vois enfin proposer un objet utile, je remplirai des soins que vous exigez de moi, je m'occuperai de vous, de vos devoirs, des vertus qui vous conviennent, des moyens de perfectionner votre

heureux naturel. Je vous aurai toujours sous les yeux. Non, quand je passerais ma vie à me chercher un travail agréable, je n'en saurais trouver un mieux selon mon cœur, que celui que vous m'imposez. Jamais projet ne fut formé sous de plus doux auspices, jamais entreprise ne promit un plus heureux succès. Tout ce qui peut enflammer le courage et nourrir l'espoir, s'unit à la plus tendre amitié pour exciter mon zèle. Le chemin de la perfection vous est ouvert sans obstacle ; la nature et le sort ont tant fait pour vous, que ce qui vous manque encore ne dépend plus que de votre volonté ; et votre cœur me répond d'elle dans tout ce qui tient à la vertu. Vous portez un nom illustre que votre fortune soutient et que votre mérite honore ; une famille naissante n'attend que vos soins pour vous rendre un jour la plus heureuse des mères : votre époux accueilli à la cour, estimé à la guerre, intelligent dans les affaires, jouit d'un bonheur constant qui commença par son mariage. Le goût des plaisirs ne vous est pas étranger ; la retenue et la modération vous sont encore plus naturelles ; vous avez les agréments qui font réussir dans le monde, les lumières qui le font mépriser, et les talents qui en dédommagent ; vous serez partout où vous voudrez être, et toujours à votre place.

Ce n'était pas encore assez; mille autres jouissent de tous ces avantages, et ne sont que des femmes vulgaires. Des biens plus précieux sont votre aimable partage. Un esprit juste et pénétrant, un cœur droit et sensible, une âme éprise de l'amour du beau, un sentiment exquis pour le connaître, voilà les garants des espérances que j'ai conçues de vous. Ce n'est pas moi qui veux que vous soyez la meilleure, la plus digne,

la plus respectable des femmes : c'est la nature qui le veut ; ne trompez pas ses vues, n'enfouissez pas vos talents. Je ne vous demande que d'interroger votre cœur, et de faire ce qu'il vous prescrit. N'écoutez ma voix, ô Sophie, qu'autant que vous la sentirez confirmer par la sienne.

Parmi tous ces dons que le Ciel vous a départis, oserai-je compter celui d'un ami fidèle ? Il en est un, vous le savez, qui non content de vous chérir telle que vous êtes, se pénètre d'un vif et pur enthousiasme pour tout ce qu'on doit espérer de vous ; il vous contemple d'un œil avide dans tous les états où vous pouvez être ; il vous voit à chaque instant de sa vie, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir ; il voudrait rassembler à la fois tout votre être du fond de son âme. Il ne connaît d'autre plaisir que de s'occuper de vous sans cesse ; son plus cher désir est de vous voir assez parfaite pour inspirer à tout l'univers les mêmes sentiments qu'il a pour vous. Près du terme de ma courte carrière, il semble à l'ardeur dont je me sens enflammé que je reçoive une nouvelle vie pour l'employer à guider la vôtre. Mon esprit s'éclaire au feu de mon cœur ; j'éprouve en moi l'invincible impulsion du génie. Je me crois envoyé du Ciel pour perfectionner son plus digne ouvrage ; oui, Sophie, les occupations de mes derniers jours honoreront ma stérile jeunesse ; si vous daignez m'écouter, ce que j'aurai fait pour vous rachètera l'inutilité de ma vie entière ; et j'en deviendrai meilleur moi-même, en m'efforçant de vous donner l'exemple des vertus dont je veux vous inspirer l'amour.

Nous avons eu beau cesser de nous voir, nous ne cesserons point de nous aimer, je le sens ; car notre attachement mutuel est fondé sur des rapports qui ne périssent point. C'est en vain que le sort et les méchants nous séparent, nos cœurs seront toujours proches; et s'ils s'entendaient si bien quand deux passions contraires leur inspiraient des désirs incompatibles, que ne feront-ils point aujourd'hui, réunis dans le plus digne objet qui les pût remplir ?

Rappelez-vous les beaux jours de cet été si charmant, si court, et si propre à laisser de longs souvenirs. Rappelez-vous les promenades solitaires que nous aimions à répéter sur ces coteaux ombragés où la plus petite vallée du monde étalait à nos yeux toutes les richesses de la nature, comme pour nous dégoûter des faux biens de l'opinion. Songez à ces entretiens délicieux où, dans l'effusion de nos âmes, la confidence de nos peines les soulageait mutuellement, et où vous versiez la paix de l'innocence sur les plus doux sentiments que le cœur de l'homme ait jamais goûtés. Sans être unis du même nœud, sans brûler de la même flamme, je ne sais quel feu céleste encore nous animait de son ardeur, et nous faisait soupirer conjointement après des biens inconnus dont nous étions faits pour jouir ensemble.

N'en doutez pas, Sophie, ces biens si désirés étaient les mêmes dont je viens aujourd'hui vous offrir l'image ; le même penchant pour tout ce qui est bon et honnête nous attachait l'un à l'autre, et la même sensibilité réunie nous faisait trouver plus de charmes à l'objet commun de nos adorations. Que nous serions changés, et qu'il faudrait nous plaindre, si nous pou-

vions jamais oublier des moments si chers, si nous pouvions cesser de nous rappeler avec plaisir l'un à l'autre, assis ensemble au pied d'un chêne, votre main dans la mienne, vos yeux attendris fixés sur les miens, et versant des larmes plus pures que la rosée du ciel. Sans doute, l'homme vil et corrompu pouvait interpréter de loin nos discours selon la bassesse de son cœur; mais le témoin sans reproche, l'œil éternel qu'on ne trompe point, voyait peut-être avec complaisance deux âmes paisibles s'encourager mutuellement à la vertu, et nourrir par un épanchement délicieux tous les purs sentiments dont il les a pénétrés.

Voilà les garants du succès de mes soins, voilà mes droits pour oser les prendre. En vous exposant mes sentiments sur l'usage de la vie, je prétends moins vous donner des leçons que vous faire ma profession de foi ; à qui puis-je mieux confier mes principes qu'à celle qui connaît si bien tous mes sentiments? Sans doute, avec d'importantes vérités dont vous saurez faire usage, vous trouverez ici des erreurs involontaires dont votre droiture de cœur et d'esprit saura me guérir et vous préserver. Examinez, discernez, choisissez ; daignez m'expliquer les raisons de votre choix; et puissiez-vous tirer autant de profit de ces lettres que l'auteur en attend de vos réflexions! Si quelquefois je prends avec vous le ton d'un homme qui croit instruire, vous le savez, Sophie, avec cet air de maître je ne fais que vous obéir, et je vous donnerais longtemps de pareilles leçons avant de vous payer le prix de celles que j'ai reçues de vous.

Quand cet écrit n'aurait d'autre usage que celui de nous rapprocher quelquefois, et de renouveler dans

l'éloignement ces doux entretiens qui remplirent mes derniers jours et firent mes derniers plaisirs, cette idée suffirait pour me payer des travaux du reste de ma vie. Je me console au milieu de mes maux en songeant que quand je ne serai plus, je vous serai quelque chose encore, que mes écrits tiendront ma place auprès de vous, que vous prendrez à les relire le goût que vous trouviez à converser avec moi, et que s'ils ne portent point à votre esprit de nouvelles lumières, ils nourriront du moins au fond de votre cœur le souvenir de la plus tendre amitié qui fut jamais.

Ces lettres ne sont pas faites pour voir le jour, et je n'ai pas besoin de vous dire qu'elles ne le verront jamais sans votre aveu. Mais si les circonstances vous permettaient de l'accorder un jour, combien la pureté du zèle qui m'attache à vous, en rendrait volontiers la déclaration publique! Votre nom ni le mien, sans paraître dans cet ouvrage, n'échapperaient pas peut-être aux soupçons de ceux qui nous ont enviés; je serais, quant à moi, plus fier qu'humilié de cette pénétration, et je n'en obtiendrais que plus d'estime en montrant celle que j'ai pour vous. A votre égard, aimable Sophie, quoique vous n'ayez pas besoin de mon suffrage pour être honorée, je voudrais que la terre entière eût les yeux sur vous, je voudrais unir tout le monde sur ce que j'attends des qualités de votre âme, afin de vous inspirer plus de courage et de force à remplir cette attente aux yeux du public. On dira que mon attachement ni mon estime n'ont point été prodigués, et surtout aux femmes; on en sera plus curieux d'examiner celle qui rassembla si parfaitement l'un et l'autre. Je vous charge de ma gloire, ô Sophie : justi-

fiez, s'il se peut, l'honneur que j'ai reçu des gens de bien. Faites qu'on dise un jour en vous voyant et se rappelant ma mémoire : Ah ! cet homme aimait la vertu, et se connaissait en mérite !

A la suite de cette première lettre viennent se placer, comme je l'ai dit, les lettres nos 2, 3 et 4, publiées par Georges Streckeisen dans les Œuvres et correspondance inédites de J. J. Rousseau, *pages 141 à 165.*

Lettre 5e

Toute la moralité [1] de la vie humaine est dans l'intention de l'homme. Les bonnes actions en perdent leur prix au fond de son âme par le défaut du motif. S'il est vrai que le bien soit bien, il doit l'être au fond de nos cœurs comme dans nos œuvres, et le premier prix de la justice est de sentir qu'on la pratique. Si la bonté morale est conforme à notre nature, l'homme ne saurait être sain, ni bien constitué, qu'autant qu'il est bon. Si elle ne l'est pas et que l'homme soit méchant naturellement, il ne peut cesser de l'être sans se corrompre. La bonté ne serait qu'un vice contre nature ; fait pour nuire à ses semblables, comme le loup pour égorger sa proie, un homme humain serait un animal aussi dépravé qu'un loup pitoyable, et la vertu seule nous laisserait des remords.

[1] C'est ici que commencent les emprunts que Rousseau a faits à ces lettres, quand il a rédigé la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. Le lecteur doit avoir sous les yeux le texte de l'*Emile*, pour suivre phrase après phrase cette copie, en remarquant les changements apportés par Rousseau à son premier texte.

Croiriez-vous qu'il fût au monde une question plus
Oh! Rentrons en
facile à résoudre? *De quoi s'agit-il pour cela, sinon de*
nous-mêmes, ô mon bon ami, examinons [1],
rentrer en soi-même, d'examiner, tout intérêt personnel à part, à quoi nos penchants naturels nous portent. Quel spectacle nous flatte le plus, celui des tourments ou du bonheur d'autrui? Qu'est-ce qui nous est le plus doux à faire, et nous laisse une impression plus agréable après l'avoir fait, d'un acte de bienfaisance ou d'un acte de méchanceté? Pour qui nous intéressons-nous sur nos théâtres? Est-ce aux forfaits que vous prenez plaisir? Est-ce que vous donnez des larmes à leurs auteurs punis? Entre le héros malheureux et le tyran triomphant, duquel des deux vos vœux secrets vous rapprochent-ils sans cesse? Et qui de vous, forcé de choisir, n'aimerait pas mieux encore être le bon qui souffre, que le méchant qui prospère : tant l'horreur de faire le mal l'emporte naturellement en nous sur celle de l'endurer! Voit-on dans une rue ou sur un chemin quelque acte de violence ou d'injustice : à l'instant, un mouvement de colère et d'indignation s'élève au fond du cœur, et nous porte à prendre la défense de l'opprimé : mais un devoir plus puissant nous retient, et les lois nous ôtent le droit de protéger l'innocence.

Au contraire, si quelque acte de clémence ou de générosité frappe nos yeux, quelle admiration, quel

[1] Ici, et dans un autre passage qu'on trouvera plus loin, la phrase placée en interligne est celle que Rousseau a substituée aux mots qu'il a biffés sur son manuscrit, lesquels ont été imprimés en italique.

amour il nous inspire! Qui est-ce qui ne se dit pas à lui-même : *j'en voudrais avoir fait autant?* Les âmes les plus corrompues ne sauraient perdre tout à fait ce penchant : le voleur qui dépouille les passants couvre pourtant la nudité du pauvre; il n'y a point de féroce assassin qui ne soutienne un homme tombant en défaillance. Les traîtres même, en formant entre eux leurs complots, se touchent dans la main, se donnent leur parole et respectent leur foi. Homme pervers, tu as beau faire ; je ne vois en toi qu'un méchant maladroit: car la nature ne t'a point fait pour l'être.

On parle du cri des remords qui punit en secret les crimes cachés et les met souvent en évidence. Hélas! qui de nous ne connut jamais cette voix importune? On parle par expérience, et l'on voudrait effacer ce sentiment involontaire qui nous donne tant de tourment. Mais obéissons à la nature, nous connaîtrons avec quelle douceur elle approuve ce qu'elle a commandé, et quel charme on trouve à goûter la paix vertueuse d'une âme contente d'elle-même. Le méchant se craint et se fuit; il s'égaie en se jetant hors de soi, il tourne autour de lui des yeux inquiets, et cherche un objet qui le fasse rire; sans la raillerie insultante, il serait toujours triste. Au contraire, la sérénité du juste est intérieure; son ris n'est point de malignité, mais de joie; il en porte la source en lui-même. Seul, il est aussi gai qu'au milieu d'un cercle. Ce contentement inaltérable qu'on voit régner en lui, il ne le tire pas de ceux qui l'approchent, il le leur communique.

Jetez les yeux sur toutes les nations du monde; parcourez toutes les histoires : parmi tant de cultes inhumains et bizarres, parmi cette prodigieuse diver-

sité de mœurs et de caractères, vous trouverez partout les mêmes idées de justice et d'honnêteté, partout les mêmes principes de morale, les mêmes notions du bien et du mal. L'ancien Paganisme enfanta des Dieux abominables, qu'on eût punis ici-bas comme des scélérats, et qui n'offraient pour tableau du bonheur suprême que des forfaits à commettre et des passions à contenter. Mais le vice revêtu d'une autorité sacrée descendait en vain du séjour éternel, la nature le repoussait du cœur des humains. On célébrait les débauches de Jupiter, mais on admirait la tempérance de Xénocrate; la chaste Lucrèce adorait l'impudique Vénus; l'intrépide Romain sacrifiait à la Peur; jamais divinités plus méprisables ne furent adorées par de si grands hommes; l'immortelle voix de la vertu, plus forte que celle des Dieux mêmes, se faisait respecter sur la terre, et semblait reléguer au Ciel le crime avec les coupables.

Il est donc au fond de toutes les âmes un principe inné de justice et de vérité, sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience.

Mais à ce mot, j'entends s'élever de toutes parts la voix des philosophes : erreurs de l'enfance, préjugés de l'éducation, s'écrient-ils tous comme de concert. Il n'y a rien dans l'entendement humain que ce qui s'y introduit par l'expérience, et nous ne jugeons d'aucune chose que sur des idées acquises. Ils font plus : cet accord évident et universel de toutes les nations, ils l'osent rejeter, et contre cette éclatante uniformité du jugement des hommes, ils vont chercher dans les ténè-

bres quelque exemple obscur et connu d'eux seuls, comme si les penchants de la nature étaient anéantis par la dépravation de quelques individus, et que sitôt qu'il est des monstres, l'espèce humaine ne fût plus rien. Mais que servent au sceptique Montaigne les tourments qu'il se donne pour déterrer en un coin du monde une coutume opposée aux notions de la justice? Que lui sert de donner au plus méprisable et suspect voyageur une autorité qu'il refuse aux écrivains les plus respectables : quelques usages incertains et bizarres fondés sur des causes particulières qui nous sont inconnues, détruisent-ils l'induction générale tirée du concours de tous les peuples, opposés en tout le reste et d'accord sur ce seul point? O Montaigne, toi qui te piques de franchise et de vérité, sois sincère et vrai, si un philosophe peut l'être, et dis-moi s'il est quelque climat sur la terre, où ce soit un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant, généreux; où l'homme de bien soit méprisable et le scélérat honoré!

Je n'ai pas dessein d'entrer ici dans des discussions métaphysiques qui ne mènent à rien; je vous ai déjà dit que je ne voulais point disputer avec les philosophes, mais parler à votre cœur; quand tous les philosophes du monde prouveraient que j'ai tort, si vous sentez que j'ai raison, je n'en veux pas davantage. Il ne faut pour cela que vous faire distinguer nos perceptions acquises de nos sentiments naturels; car nous sentons nécessairement avant que de connaître, et comme nous n'apprenons point à vouloir notre bien personnel et à fuir notre mal, mais tenons cette volonté de la nature, de même l'amour du bon et la haine du mauvais nous sont aussi naturels que notre propre

existence; ainsi, quoique les idées nous viennent du dehors, les sentiments qui les apprécient sont audedans de nous, et c'est par eux seuls que nous connaissons la convenance ou disconvenance qui existe entre nous et les choses que nous devons rechercher ou fuir.

Exister, pour nous, c'est sentir; et notre sensibilité est incontestablement antérieure à notre raison même. Quelle que soit la cause de notre existence, elle a pourvu à notre conservation en nous donnant des sentiments conformes à notre nature, et l'on ne saurait nier qu'au moins ceux-là ne soient innés. Ces sentiments, eu égard à l'individu, sont l'amour de soi-même, la crainte de la douleur et de la mort, et le désir du bien-être. Mais si, comme on n'en peut douter, l'homme est un animal sociable par sa nature, ou du moins fait pour le devenir, il ne peut l'être que par d'autres sentiments innés, relatifs à son espèce. Et c'est du système moral formé par ce double rapport à soi-même et à ses semblables, que naît l'impulsion naturelle de la conscience.

Conscience, conscience, instinct divin, voix immortelle et céleste, guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre; juge infaillible du bien et du mal, sublime émanation de la substance éternelle, qui rends l'homme semblable aux Dieux, c'est toi seule qui fais l'excellence de sa nature.

Sans toi, je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe[1].

[1] Dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, le paragraphe qui suit a été placé avant les deux précédents.

Ne pensez donc pas, ô Sophie, qu'il fût impossible d'expliquer par des conséquences de notre nature le principe actif de la conscience, indépendant de la raison même. Et quand cela serait impossible, encore ne serait-il pas nécessaire. Car les philosophes qui combattent ce principe ne prouvent point qu'il n'existe pas, mais se contentent de l'affirmer : quand nous affirmons qu'il existe, nous sommes aussi avancés qu'eux, et nous avons de plus toute la force du témoignage intérieur, et la voix de la conscience qui dépose pour elle-même.

Bon jeune homme,

Ma chère amie, que ces tristes raisonneurs sont à plaindre ! En effaçant en eux les sentiments de la nature, ils détruisent la source de tous leurs plaisirs ; ils ne savent se délivrer du poids de la conscience qu'en se rendant insensibles. Si la vertu n'est rien, si l'amitié n'est qu'habitude, intérêt personnel, quels vrais plaisirs pouvons-nous goûter sur la terre ? Si la foi des amants n'est qu'une chimère, si la pudeur du sexe consiste en vains préjugés, que deviendront tous les charmes de l'amour ? N'est-ce pas un bien maladroit système que celui qui ne sait ôter le remords de la volupté qu'en étouffant à la fois l'un et l'autre ? Si nous ne voyons plus dans l'univers que de la matière et du mouvement, où seront donc les biens moraux dont notre âme est toujours avide, et quel sera le prix de la vie humaine, si nous n'en jouissons que pour végéter ?

Je reviens à ce sentiment de honte, si charmant et si doux à vaincre, plus doux peut-être encore à respecter, qui combat et enflamme les désirs d'un amant, et rend

tant de plaisirs à son cœur, pour ceux qu'il refuse à ses sens. Pourquoi rejetterions-nous ce reproche intérieur, qui voile d'une modestie impénétrable les vœux secrets d'une fille pudique, et couvre ses joues d'une rougeur enchanteresse, aux tendres discours d'un amant aimé? Quoi donc? L'attaque et la défense ne sont-elles pas des lois de la nature? N'est-ce pas elle qui permet la résistance au sexe qui peut céder autant qu'il lui plaît? N'est-ce pas elle qui prescrit la poursuite à celui qu'elle prend soin de rendre discret et modéré? N'est-ce pas elle qui les remet durant leurs plaisirs à la garde de la honte et du mystère, dans un état de faiblesse et d'oubli d'eux-mêmes, qui les livre[1] à tout agresseur? Vous sentez donc combien il est faux que la pudeur n'ait pas sa raison suffisante, et ne soit qu'une chimère dans la nature; et comment serait-elle l'ouvrage des préjugés, si les préjugés mêmes de l'éducation la détruisent, si vous la voyez dans toute sa force chez les peuples ignorants et rustiques, et si sa douce voix ne s'étouffe, chez les nations plus cultivées, que par les sophismes du raisonnement?

Si les premières lueurs du jugement nous éblouissent, et confondent d'abord tous les objets de nos regards, attendons que nos faibles yeux se rouvrent et se fortifient, et bientôt nous reverrons ces mêmes objets aux lumières simples de la raison, tels que nous les montrait d'abord la nature; ou plutôt, soyons plus simples et moins vains : bornons-nous-en aux premiers sentiments que nous trouvons en nous-mêmes, puisque

[1] Ces termes se retrouvent à peu près les mêmes : « un état de faiblesse et d'oubli d'eux-mêmes, qui les livre à *la merci du premier venu* », dans une page de la *Lettre à d'Alembert*, où il est parlé, comme ici, de la pudeur.

c'est toujours à eux que l'étude nous ramène, quand elle ne nous a point égarés.

Lettre 6e.

Enfin nous avons un guide assuré dans ce labyrinthe des erreurs humaines ; ce n'est pas assez qu'il existe; il faut savoir le connaître et le suivre. S'il parle à tous les cœurs, ô Sophie, pourquoi y en a-t-il si peu qui l'entendent? Hélas! il nous parle la langue de la nature, que tout nous a fait oublier.

La conscience est timide et craintive; elle cherche la solitude; le monde et le bruit l'épouvantent; les préjugés, dont on l'a dit être l'ouvrage, sont ses plus mortels ennemis; elle fuit ou se tait devant eux; leur voix bruyante étouffe la sienne et l'empêche de se faire entendre; à force d'être éconduite, elle se rebute à la fin, elle ne nous parle plus, elle ne nous répond plus; et après un long mépris pour elle, il en coûte autant de la rappeler qu'il en coûta de la bannir.

Quand je vois chacun de nous, sans cesse occupé de l'opinion publique, étendre pour ainsi dire son existence tout autour de lui, sans en conserver presque rien dans son propre cœur, je crois voir un petit insecte former de sa substance une grande toile par laquelle seule il paraît sensible, tandis qu'on le croirait mort dans son trou. La vanité de l'homme est la toile d'araignée qu'il tend sur tout ce qui l'environne; l'une est aussi solide que l'autre ; le moindre fil qu'on touche met l'insecte en mouvement; il mourrait de langueur si on laissait la toile tranquille ; et si d'un doigt on la déchire,

il achève de s'épuiser plutôt que de ne la pas refaire à l'instant. Commençons par redevenir nous, par nous concentrer en nous, par circonscrire notre âme des mêmes bornes que la nature a données à notre être; commençons en un mot par nous rassembler où nous sommes, afin qu'en cherchant à nous connaître, tout ce qui nous compose vienne à la fois se présenter à nous. Pour moi, je pense que celui qui sait le mieux en quoi consiste le moi humain est le plus près de la sagesse; et que comme le premier trait d'un dessin se forme des lignes qui le terminent, la première idée de l'homme est de le séparer de tout ce qui n'est pas lui.

Mais comment se fait cette séparation? Cet art n'est pas si difficile qu'on pourrait croire; il dépend plus de la volonté que des lumières; il ne faut point un appareil d'études et de recherches pour y parvenir. Le jour nous éclaire, et le miroir est devant nous; mais pour le voir, il y faut jeter les yeux; et le moyen de les y fixer est d'écarter les objets qui nous en détournent. Recueillez-vous, cherchez la solitude : voilà d'abord tout le secret, et par celui-là seul on découvre bientôt les autres.

Pensez-vous en effet que la philosophie nous apprenne à rentrer en nous-mêmes? Ah! combien l'orgueil sous son nom nous en écarte! C'est tout le contraire, ma charmante amie : il faut commencer par rentrer en soi pour philosopher.

Ne vous effrayez pas, je vous conjure : je n'ai pas dessein de vous reléguer dans un cloître, et d'imposer à une femme du monde une vie d'anachorète. La solitude dont il s'agit est moins de faire fermer votre porte,

ou de rester dans votre appartement, que de tirer votre âme de la presse, comme disait l'abbé Terrasson, et de la fermer d'abord aux passions étrangères qui l'assaillent à chaque instant. Mais l'un de ces moyens peut aider à l'autre, surtout au commencement : ce n'est pas l'affaire d'un jour, de savoir être seul au milieu du monde; et après une si longue habitude d'exister dans tout ce qui vous entoure, le recueillement de votre cœur doit commencer par celui de vos sens. Vous aurez d'abord assez à faire à contenir votre imagination, sans être obligée encore de fermer vos yeux et vos oreilles. Eloignez les objets qui doivent vous distraire, jusqu'à ce que leur présence ne vous distraise plus. Alors, vivez sans cesse au milieu d'eux : vous saurez bien, quand il le faudra, vous y retrouver avec vous.

Je ne vous dis donc point : quittez la société. Je ne vous dis pas même : renoncez à la dissipation et aux vains plaisirs du monde. Mais je vous dis : apprenez à être seule sans ennui. Vous n'entendrez jamais la voix de la nature, vous ne vous connaîtrez jamais sans cela. Ne craignez pas que l'exercice de courtes retraites vous rende taciturne et sauvage, et vous détache des habitudes auxquelles vous ne voudriez pas renoncer. Au contraire, elles ne vous en seront que plus douces.

Quand on vit seul, on en aime mieux les hommes, un tendre intérêt nous rapproche d'eux, l'imagination nous montre la société par ses charmes, et l'ennui même de la solitude tourne au profit de l'humanité. Vous gagnerez doublement par le goût de cette vie contemplative : vous y trouverez plus d'attachement pour ce qui vous est cher tant que vous l'aurez, et

moins de douleur à le perdre quand vous en serez privée.

Prenez tous les mois, par exemple, un intervalle de deux ou trois jours sur vos plaisirs ou sur vos affaires. Faites-vous une loi de vivre seule ces deux ou trois jours, dussiez-vous d'abord vous ennuyer beaucoup. Il vaut mieux les passer à la campagne qu'à Paris : ce sera, si vous voulez, une visite à faire : vous irez voir Sophie.

La solitude est toujours triste à la ville : comme tout ce qui nous environne montre la main des hommes et quelque objet de société, quand on n'a pas cette société, l'on se sent hors de sa place ; et une chambre où l'on est seul ressemble fort à une prison. C'est tout le contraire à la campagne : les objets y sont riants et agréables, ils excitent au recueillement et à la rêverie ; on s'y sent au large, hors des tristes murs de la ville et des entraves du préjugé ; les bois, les ruisseaux, la verdure écartent de notre cœur les regards des hommes ; les oiseaux, voltigeant çà et là selon leur caprice, nous offrent dans la solitude l'exemple de la liberté ; on entend leur ramage ; on sent l'odeur des prés et des bois ; les yeux, uniquement frappés des douces images de la nature, la rapprochent mieux de notre cœur.

C'est donc là qu'il faut commencer à converser avec elle, et consulter ses lois dans son propre empire ; au moins l'ennui ne viendra-t-il pas sitôt vous poursuivre, et sera-t-il plus facile à supporter dans l'exercice de la promenade et la variété des objets champêtres, que sur une chaise longue ou dans un fauteuil. Je voudrais que vous évitassiez de choisir les temps où votre cœur, vivement affecté de quelque sentiment de plaisir ou de

peine, en garderait l'émotion dans la retraite ; où votre imagination trop émue vous rapprocherait malgré vous des êtres que vous auriez cru fuir ; et où votre esprit, trop préoccupé, se refuserait aux légères impressions des premiers retours sur vous-même.

Au contraire, afin d'avoir moins de regret à vous aller ennuyer seule à la campagne, prenez les moments où vous seriez réduite à vous ennuyer à la ville ; la vie la plus occupée de soins ou d'amusements ne laisse encore que trop de pareils vides ; et cette manière de remplir les premiers qui se présenteront, vous rendra bientôt insensible à tous les autres. Je ne demande pas que vous vous livriez d'abord à des méditations profondes, je demande seulement que vous puissiez maintenir votre âme dans un état de langueur et de calme qui la laisse replier sur elle-même, et n'y ramène rien d'étranger à vous.

Dans cet état, me direz-vous, que ferais-je ? Rien. Laissez faire cette inquiétude naturelle qui dans la solitude ne tarde pas d'occuper chacun de lui-même, malgré qu'il en ait.

Je ne dis pas non plus que cet état doive produire un affaissement total, et je suis bien éloigné de penser que nous n'ayons nul moyen de réveiller en nous le sentiment intérieur. Comme on réchauffe une partie engourdie avec des frictions légères, l'âme amortie dans une longue inaction se ranime à la douce chaleur d'un mouvement modéré ; il faut l'émouvoir par des souvenirs agréables qui ne se rapportent qu'à elle ; il faut lui rappeler les affections qui l'ont flattée, non par l'entremise des sens, mais par un sentiment propre et par des plaisirs intellectuels. S'il existait au monde

un être assez misérable pour n'avoir rien fait dans tout le cours de sa vie dont le souvenir pût lui donner un contentement intérieur, et le rendre bien aise d'avoir vécu : cet être, n'ayant que des sentiments et des idées qui l'écarteraient de lui, serait hors d'état de jamais se connaitre; et faute de savoir en quoi consiste la bonté qui convient à sa nature, il resterait méchant par force, et serait éternellement malheureux. Mais je soutiens qu'il n'y a point sur la terre d'homme assez dépravé pour n'avoir jamais livré son cœur à la tentation de bien faire : cette tentation est si naturelle et si douce qu'il est impossible de lui résister toujours; et il suffit de lui céder une seule fois, pour n'oublier jamais la volupté qu'on goûta par elle. O chère Sophie, combien d'actions de votre vie vous suivront dans la solitude pour vous apprendre à l'aimer! Je n'ai pas besoin d'en chercher qui me soient étrangères : songez au cœur que vous conservâtes à la vertu, songez à moi : vous aimerez à vivre avec vous.

Voilà les moyens de travailler dans le monde à vous plaire dans la retraite, en vous y ménageant des souvenirs agréables, en vous y procurant votre propre amitié, et vous y rendant assez bonne compagnie à vous-même pour vous passer de toute autre. Mais que faut-il faire exactement pour cela? Ce n'est point encore ici le temps d'entrer là-dessus dans les détails qui supposent les connaissances que nous nous proposons d'acquérir. Je sais qu'il ne faut point commencer un traité de morale par la fin, ni donner pour précepte la pratique de ce qu'on veut enseigner. Mais encore une fois, dans quelque état qu'une âme puisse être, il reste un sentiment de plaisir à bien faire, qui ne s'efface jamais et qui sert

de première prise à toutes les autres vertus. C'est par ce sentiment cultivé qu'on parvient à s'aimer et à se plaire avec soi. L'exercice de la bienfaisance flatte naturellement l'amour-propre par une idée de supériorité; on s'en rappelle tous les actes comme autant de témoignages qu'au delà de ses propres besoins, on a de la force encore pour soulager ceux d'autrui. Cet air de puissance fait qu'on prend plus de plaisir à exister, et qu'on habite plus volontiers avec soi. Voilà d'abord tout ce que je vous demande : parez-vous pour vous présenter à votre miroir, vous vous en regarderez plus volontiers. Songez toujours à vous ménager un sentiment de bien-être étant seule, et dans tous les objets de vos plaisirs donnez toujours la préférence à ceux dont on jouit encore quand on ne les possède plus.

Une femme de qualité est trop environnée de son état; je voudrais que vous puissiez quelques moments renoncer au vôtre; ce serait encore un moyen de vous entretenir plus immédiatement avec vous. Quand vous ferez vos retraites, laissez tout le cortège de votre maison ; n'emmenez ni cuisinier, ni maître d'hôtel ; prenez un laquais et une femme de chambre, ce n'est que trop encore ; en un mot, ne transportez point la vie de la ville à la campagne : allez-y goûter véritablement la vie retirée et champêtre. Mais les bienséances. . . . Ah! toujours ces fatales bienséances ! si vous les voulez sans cesse écouter, il ne vous faut point d'autre guide ; choisissez entre elles et la sagesse.

Couchez-vous de bonne heure, levez-vous matin; suivez à peu près la marche du soleil et de la nature ; point de toilette, point de lecture; prenez des repas simples aux heures du peuple : en un mot, soyez en

tout une femme des champs. Si cette manière de vivre vous devient agréable, vous connaîtrez un plaisir de plus; si elle vous ennuie, vous reprendrez avec plus de goût celle à laquelle vous êtes accoutumée.

Faites mieux encore. De ces courts espaces que vous viendrez passer dans la solitude, employez-en une partie à vous rendre l'autre agréable. Vous aurez de longues matinées, vides de vos occupations ordinaires; destinez-les à des courses dans le village. Informez-vous des malades, des pauvres, des opprimés : cherchez à donner à chacun les secours dont il a besoin, et ne pensez pas que ce soit assez de les assister de votre bourse, si vous ne leur donnez encore de votre temps, et ne les aidez de vos soins. Imposez-vous cette fonction si noble de faire qu'il existe quelques maux de moins sur la terre; et si vos intentions sont pures et nobles, vous trouverez bientôt à les accomplir. Mille obstacles, je le sens bien, vous distrairont d'abord d'un pareil soin. Des maisons malpropres, des gens brutaux, des objets de misère commenceront par vous dégoûter. Mais en entrant chez ces malheureux, dites-vous : je suis leur sœur, et l'humanité triomphera de la répugnance. Vous les trouverez menteurs, intéressés, pleins de vices qui rebuteront votre zèle ; mais interrogez-vous en secret sur les vôtres : vous apprendrez bientôt à pardonner ceux d'autrui ; et songez qu'en les recouvrant d'un air plus honnête, l'éducation ne les rend que plus dangereux.

L'ennui surtout, ce tyran des gens de votre état, qui leur fait payer si cher l'exemption du travail, et dont on se rend toujours plus la proie en s'efforçant de l'éviter, l'ennui seul vous détournera tout d'abord de

ces occupations salutaires, et les rendant insupportables, vous fournira des prétextes, pour vous en dispenser. Songez que se plaire à bien faire est le prix d'avoir bien fait, et qu'on ne l'obtient pas avant de l'avoir mérité. Rien n'est plus aimable que la vertu, mais elle ne se montre ainsi qu'à ceux qui la possèdent. Quand on la veut embrasser, semblable au Protée de la fable, elle prend d'abord mille formes effrayantes et ne se montre enfin sous la sienne qu'à ceux qui n'ont point lâché prise[1]. Résistez donc aux sophismes de l'ennui ; n'écartez point de vous des objets faits pour vous attendrir : détestez cette pitié cruelle qui détourne les yeux des maux d'autrui pour se dispenser de les soulager ; ne vous reposez point de ces soins honorables sur des mercenaires. Soyez sûre que les domestiques mettent toujours à contribution les bienfaits des maitres, qu'ils savent s'approprier de manière ou d'autre une partie de ce qu'on donne par leurs mains, et qu'ils exigent une reconnaissance très onéreuse de tout ce que le maitre a fait gratuitement. Faites-vous un devoir de porter partout, avec une assistance réelle, l'intérêt et les consolations qui la font valoir et qui souvent en tiennent lieu. Que vos visites ne soient jamais infructueuses ! Que chacun tressaille de joie à votre abord ! Que les bénédictions publiques vous accompagnent sans cesse ! Bientôt un si doux cortège enchantera votre âme ; et dans les nouveaux plaisirs que vous apprendrez à goûter, si quelquefois vous perdez le bien que vous aurez cru faire, vous ne perdrez pas au moins celui que vous en aurez tiré.

[1] C'est ici que s'arrêtent les emprunts que Rousseau a fait aux Lettres 5e et 6e, en rédigeant la *Profession de foi du Vicaire savoyard.*

Ne refusez pas à vos propres mains l'honneur d'être bienfaisantes.

Une voix secrète parlera bientôt à votre cœur, et vous dira : tu n'es pas seule, les bonnes actions ont un témoin.

Dans la plus profonde solitude, votre cœur vous dit que vous n'êtes pas seule.

Je n'ai rien à vous dire, sinon que j'ai pris les mêmes moyens, qu'ils m'ont conduit par la même route, que je crois avoir l'âme saine, et que je suis sûr de ma bonne foi.

M. Théophile Dufour a bien voulu lire les épreuves de ce travail, et me communiquer ses judicieuses observations. Elles m'ont fait éviter mainte erreur, et je dois beaucoup à cette obligeante collaboration.

Eugène Ritter.

DEUX PORTRAITS DE ROUSSEAU

E 7 avril 1765, Jean-Jacques Rousseau écrivait à Laliaud, qui lui avait demandé des documents iconographiques pour un buste que projetait le sculpteur J. B. Lemoyne: « Il y a un portrait de moi très ressemblant dans l'appartement de Mme la maréchale de Luxembourg..... » Il se reconnaissait dans cette effigie plus volontiers que dans aucune autre et, quelques années plus tard, il confirmait encore ce témoignage dans une lettre du 26 juillet 1770; La Tour était, à son gré, le seul peintre qui l'eût fait ressemblant. Ce portrait que l'on voyait chez la maréchale de Luxembourg, nous en connaissons l'histoire; Rousseau lui-même nous l'a contée au livre X des *Confessions* : « Quelque temps après mon retour à Montlouis, La Tour le peintre vint m'y voir et m'apporta mon portrait en pastel qu'il avait exposé au salon, il y avait quelques années. Il avait voulu me donner ce portrait que je n'avais pas accepté. Mais Mme d'Epinay, qui m'avait donné le sien et qui voulait avoir celui-là, m'avait engagé à le lui redemander. Il avait pris du temps pour le retoucher. Dans cet intervalle vint ma rupture avec Mme d'Epinay; je lui rendis son portrait et n'étant plus question de lui donner le mien, je le mis dans ma chambre au petit château. M. de Luxembourg l'y vit et le trouva bien: je le lui offris, il l'accepta; je le lui envoyai. Ils comprirent, lui et Mme la maréchale que je

serais bien aise d'avoir les leurs. Ils les firent faire en miniature, de très bonne main, les firent enchâsser dans une boite à bonbons, de cristal de roche, montée en or, et m'en firent le cadeau d'une façon très galante dont je fus enchanté... » Ce portrait « retouché » par La Tour, non sans d'assez longs délais, offert ensuite par Jean-Jacques à ses amis, était sans doute celui qui avait figuré au Salon de 1753. Il en existe une « préparation », dans l'ancienne collection Eudoxe Marcille; et une étude très poussée, qui ne quitta jamais l'atelier du peintre, appartient aujourd'hui au Musée de Saint-Quentin.

Nous ne connaissons pas les circonstances dans lesquelles LaTour et Rousseau se rencontrèrent. Etant donné l'humeur du peintre, sa curiosité de toutes les « têtes pensantes » de son temps et sa manie philosophique, on imagine aisément quelle dut être son envie de peindre Jean-Jacques au lendemain du *Discours sur les lettres et les arts*. Jusque-là Rousseau n'était encore connu, — s'il l'était, — que par quelques comédies et opéras, comme les *Muses galantes* et la *Découverte du nouveau monde*, où l'on entend Christophe Colomb proclamer que les sauvages sont plus vertueux que les Européens..... : première ébauche de la thèse qui, reprise et développée dans le *Discours*, fit en quelques jours la célébrité de l'auteur.

Les occasions de se rencontrer n'avaient d'ailleurs pas manqué au peintre et à l'écrivain, tant chez le baron d'Holbach que chez la jolie comédienne qui devait interpréter le *Devin du village*, Mlle Marie Fel. Avant même de lui confier le rôle de Colette, Rousseau avait été mêlé indirectement à sa vie ; il avait soigné Grimm,

alors son ami, dans la grande et singulière crise de « léthargie » où celui-ci était tombé à la suite de sa passion malheureuse pour la jeune actrice. La veille de la mémorable représentation du *Devin*, donnée devant la famille royale et toute la cour, où il parut en tenue négligée, la barbe mal rasée et la perruque assez mal-peignée, il avait fait avec elle et dans le même carrosse le voyage de Fontainebleau ; et, comme La Tour avait déjà noué avec Mlle Fel les relations qui tinrent une si grande place dans sa vie, — « son grand et long amour », — il est naturel de supposer que l'interprète du rôle de Colette put servir d'intermédiaire entre l'auteur du *Devin* et le peintre désireux de faire son portrait. Peu importent d'ailleurs les circonstances qui mirent en présence le modèle et le portraitiste. C'est le portrait lui-même dont il convient à présent de raconter ou d'essayer de reconstituer l'histoire.

La « préparation » de la collection Marcille et l'étude, reprise et mise au point, du Musée de Saint-Quentin nous en ont conservé les seuls originaux absolument authentiques. Rousseau, dont on n'aperçoit que le buste, est assis sur une chaise de cuisine dont le dossier en bois de sapin est terminé par deux boules ; (une seule est visible derrière l'épaule droite, l'autre étant dissimulée par l'épaule gauche.) Ces détails insignifiants en apparence ont, comme on le verra, leur importance, et il convient d'autant plus de les noter ici, que dans toutes les reproductions que j'ai pu voir du pastel de Saint-Quentin, cette boule du dossier de bois a été fort maladroitement supprimée..... Il est en habit gris et jabot : la perruque est bien peignée, — trop bien peignée, dira

Diderot, — mais les joues sont aussi mal rasées qu'au soir de la représentation du *Devin!* Il paraît à peine plus âgé que les 40 ans qu'il a alors ; les lèvres ébauchent un sourire assez mélancolique, les beaux yeux pleins de sombre lumière sont pensifs et tristes sous la paupière un peu lourde. L'exécution est appliquée et tranquille; on n'y sent pas la verve et les trouvailles du La Tour divinateur et inspiré de tant d'autres portraits. On dirait qu'en présence de Rousseau, il hésita comme devant une énigme et acheva son portrait sans avoir pris parti. De là sans doute la diversité des jugements portés sur cette œuvre et les interprétations contradictoires auxquelles elle a donné lieu. Diderot, commentant, *onze ans après* le Salon de 1753, dans son *Essai sur la peinture,* les vers que Marmontel avait inscrits au-dessous du cadre :

A ces traits par le zèle et l'amitié tracés,
Sages, arrêtez-vous; gens du monde, passez !

protestait avec véhémence contre l'insignifiance de ce portrait: «M. de la Tour, si vrai, si sublime d'ailleurs, n'a fait du portrait de Rousseau qu'une belle chose, au lieu d'un chef-d'œuvre qu'il en pouvait faire. J'y cherche le censeur des lettres, le Caton et le Brutus de notre âge ; je m'attendais à voir Epictète en habit négligé, en perruque ébouriffée, effrayant par son air les littérateurs, les grands et les gens du monde, et je n'y vois que l'auteur du *Devin du village*, bien habillé, bien peigné, bien poudré et ridiculement mis sur une chaise de paille, et il faut convenir que le vers [1] de M. Mar-

[1] Il s'agit du second vers; le premier, n'étant là que pour la rime, est d'une platitude si flagrante que Grimm en avait demandé la suppression.

montel dit très bien ce qu'est M. Rousseau et ce qu'on devait trouver et ce qu'on cherche en vain dans le tableau de M. de la Tour. »

Au moment même du Salon, Fréron s'était fait l'interprète de critiques en quelques points pareilles : « M. Jean-Jacques Rousseau, écrivait-il, se trouve aussi parmi les illustres dont les images décorent le Salon. Les traits, sans être riants, font plaisir à la vue : tout ce que l'art imite parfaitement plaît aux yeux. Je ne sais si c'est une plaisanterie, mais on m'a assuré que l'austère Genevois avait fait une querelle à M. de la Tour de ce qu'il l'avait assis sur une chaise mollement garnie de paille et dont les bâtons avaient des pommes! Un banc, une pierre ou même la terre, voilà le siège que notre philosophe demandait ! »

Bernardin de Saint-Pierre se montrait ému du « je ne sais quoi d'aimable, de fin et de touchant, » qu'il découvrait dans ce portrait. On a vu que Rousseau le déclarait le seul ressemblant ; et ce n'est pas à lui sans doute qu'il décochait ces vers souvent cités :

« Hommes savants dans l'art de feindre
Qui me prêtez des traits si doux,
Vous aurez beau vouloir me peindre,
Vous ne peindrez jamais que vous. »

Et sans doute chacun met un peu de soi-même dans tout ce qu'il observe ou interprète : selon l'image intérieure que nous aimons à nous faire de Rousseau, nous complétons et refaisons plus ou moins à notre gré le pastel de La Tour. Il est probable qu'à sa date ce portrait, qui ne compte assurément pas parmi les chefs-d'œuvres du maître, fut tout simplement ressemblant. M. Maurice Barrès l'a repris et retouché selon son goût.

quand il l'a décrit comme on sait : « Tracassier, craintif, mélange de jalousie et de dédain, mais dédain très particulier, dédain qui blâme et salit tout. Et pourtant qui ne l'aimerait, ce Jean-Jacques, avec sa jeune figure de laquais, dévorée de sensualité et de chagrin ? » L'épreuve est ici poussée au noir ; un psychologue romantique y a mis sa marque et sa surcharge ; du moins est-il légitime d'en retenir les derniers traits et de retrouver dans ce portrait de Rousseau à 40 ans, non seulement un peu de cette gaucherie et de cette timidité dont il s'est plaint si souvent, mais aussi, sous la correction composée du visage, quelques indices de cette « sensualité » dont l'amant de Mme de Larnage, sinon de Mme de Warens, pour ne pas rappeler d'autres épisodes plus ou moins répugnants des *Confessions*, n'était pas sans avoir fourni d'abondantes preuves.

Si La Tour conserva chez lui, pour la retoucher encore et la « finir » par la suite, la première épreuve qui est aujourd'hui au Musée de Saint-Quentin, il reste à retrouver le portrait qui figura au mémorable Salon de 1753, avec ceux de d'Alembert, de Duclos, de Nivelle de la Chaussée, du marquis de Montalembert, de l'abbé Nollet, de Voyer d'Argenson, de Silvestre, de Watelet, de Bachaumont, de Madame Marguerite Lecomte « tenant un papier de musique », de Mesdames Gabriel, de Gelé, de Mendonville « appuyée sur un clavecin », de Mme Huet avec son petit chien, de Mme Ferraut « méditant sur Newton ».

On a vu, d'après les *Confessions*, comment ce portrait, repris après le Salon par La Tour, retouché par lui, offert au modèle qui le refusa d'abord, puis l'accepta pour Mme d'Epinay, avait été finalement donné par

Rousseau, au lendemain de sa rupture avec celle-ci, à ses amis de Luxembourg. On sait par une lettre de la maréchale à Rousseau qu'elle garda pieusement ce pastel près d'elle après la mort de son mari (1764) : « Vous « avez demandé, lui écrivait-elle, le 27 juin de la même « année, ce qu'on avait fait de votre portrait. Pouvez- « vous imaginer qu'un autre que moi s'en soit emparé ? « Je vous annonce qu'il ne me quittera de la vie... » Prit-elle à son sujet des dispositions testamentaires ? Nous l'ignorons. On le croyait perdu, quand M. Elie Fleury, dans un article de l'*Artiste*[1], annonça qu'il l'avait retrouvé chez M. Desormes, alors directeur de l'école Gutenberg. Le pastel n'a pas changé de mains depuis lors et il prétend avoir, comme on dit, tous ses papiers en règle. Il aurait passé des Luxembourg aux Rohan (mais ceci, à ma connaissance, n'est établi par aucun texte authentique), puis il aurait été donné par le duc de Rohan à un officier de l'Empire, le commandant Mallet, dont la bru le légua à son propriétaire actuel. On lit en effet, sur une feuille de parchemin conservée dans le livret militaire du commandant Mallet : « Par ordre de Monseigneur Alexandre Louis Auguste, duc de Rohan, ce portrait qui est celuy du Sieur Rousseau citoïen de Genève, peint par M. Delatour, sera remis au décebs de Monseigneur au chef de Bataillon Mallet Nicolas Germain. — Pour Monseigneur et par son ordre, 17 Xbre 1815.

ROHAN. »

Ce pastel, qui a beaucoup souffert et reste assez *fatigué*, est bien, *pour les accessoires*, la répétition exacte

[1] Tome II de la série nouvelle, année 1899, p. 313 et suiv.

de celui de Saint-Quentin; de toutes les répliques que nous en connaissons, il est même le seul à reproduire la chaise de paille et les « boules » ou la boule surmontant les bâtons du dossier. Il faut noter toutefois que sur une gravure de Rob. Hart dont la lettre porte cette mention : *from an original picture by Latour in the possession of M. Bordes at Paris*, le même détail de la chaise et du dossier se retrouve, et il faudrait savoir ce qu'était et d'où venait cette peinture originale appartenant à M. Bordes, à Paris, et ce qu'elle est devenue... L'exemplaire de M. Desormes se pare même, par surcroît, d'une signature *Latour*, malheureusement apocryphe à n'en pouvoir douter, et ajoutée dans un regrettable excès de zèle et de conviction, par un des possesseurs de ce très intéressant document. En outre, l'expression de la figure, dont l'exécution est bien plus molle et le modelé moins accentué que dans la préparation originale, est un peu différente. Rousseau y parait plus jeune et plus souriant ; les coins de la bouche ont été imperceptiblement relevés. C'est ici un Rousseau tout à fait selon le goût et le cœur de Bernardin de Saint-Pierre.

Mais LaTour devait reprendre, au moins une fois encore, le portrait dont la première et originale épreuve était restée dans son atelier. Quand il apprit que Rousseau s'était dessaisi du pastel qu'il lui avait donné, il lui en offrit une réplique, qui fut acceptée comme en témoigne la lettre suivante :

A M. de la Tour.

A Motiers, le 14 octobre 1764.

« Oui, Monsieur, j'accepte encore mon second portrait. Vous savez que j'ai fait du premier un usage aussi honorable à vous qu'à

moi, et bien précieux à mon cœur. M. le maréchal de Luxembourg daigna l'accepter ; Madame la maréchale a daigné le recueillir. Ce monument de votre amitié, de votre générosité, de vos rares talents, occupe une place digne de la maison dont il est sorti. J'en destine au second une plus humble, mais dont le même sentiment a fait choix. Il ne me quittera point, Monsieur, cet admirable portrait, qui me rend en quelque sorte l'original respectable ; il sera sous mes yeux chaque jour de ma vie ; il parlera sans cesse à mon cœur ; il sera transmis après moi dans ma famille et ce qui me flatte le plus dans cette idée est qu'on s'y souviendra toujours de notre amitié. »

J. J. ROUSSEAU.

Et il écrivait le même jour à Le Nieps, chargé de remettre cette lettre à son destinataire : « Puisque malgré ce que je vous avais marqué ci-devant, mon bon ami, vous avez jugé à propos de recevoir pour moi mon second portrait de M. de la Tour, je ne vous en dédirai pas. L'honneur qu'il m'a fait, l'estime et l'amitié réciproques, la consolation que je reçois de son souvenir dans mes malheurs, ne me laissent pas écouter, dans cette occasion, une délicatesse qui, vis-à-vis de lui, serait une espèce d'ingratitude... » Ailleurs il recommande d'emballer avec le plus grand soin « cet ouvrage qu'il se réjouit de faire admirer en Suisse. »

Si l'on se rappelle la crise que traversait alors l'auteur d'*Emile*, on comprendra combien l'offre de La Tour et le témoignage de sa fidèle amitié avaient dû, en effet, lui aller au cœur. Mais il ne s'agissait pas d'un nouveau portrait ; c'était, à onze ans de distance, le même que celui du Salon de 1753. Le peintre, séparé de son modèle, n'avait pu lui demander de nouvelles séances ; il s'était contenté de recopier l'exemplaire de 1753 qu'il avait conservé ; il atténua seulement beaucoup l'importance du dossier (qui lui avait été si vivement reproché)

et il supprima complètement la boule de bois, dont le pastel de Saint-Quentin et celui de M. Desormes conservent seuls la trace. Ce second portrait ou plutôt cette réplique, dont Rousseau parlait le 14 octobre 1764 dans les termes qu'on vient de lire, est-elle bien celle qui entra en 1875 au Musée Rath à Genève? Aurait-elle des mains de Rousseau passé en celles de Coindet — dont un petit-neveu la légua au Musée genevois? On pourrait se le demander s'il n'était question, dans une lettre du 6 août 1763 (de Guy à Rousseau) d'une autre copie qui, dès cette date, — plus d'un an avant que Rousseau n'eût reçu la copie envoyée par son ami, — se trouvait entre les mains de Coindet, à qui La Tour lui-même l'aurait donnée ou cédée... Toujours est-il qu'il en existe une autre bonne et très exacte réplique que j'ai vue dans le cabinet d'un des derniers historiens de Madame d'Houdetot, M. Hippolyte Buffenoir; mais je ne sais rien de la provenance et de l'histoire de ce document supplémentaire et imprévu, qui n'est sans doute pas le seul à réclamer sa place et ses droits dans la série des portraits « authentiques » du citoyen de Genève.

* * *

Si La Tour nous a conservé le Rousseau du *Devin* et du *Discours des lettres et des arts,* c'est à Houdon qu'il faut s'adresser pour connaître le Rousseau des dernières années, celui de l'*Emile*, du *Contrat social,* le Jean-Jacques d'après la crise que déchaînèrent ces écrits. Dans la même lettre où il annonce la mort de l'écrivain (2 juillet 1778), La Harpe ajoute : « Le sculpteur Houdon est parti tout de suite pour aller modeler

Rousseau à Ermenonville, ce qui fait croire que la mort ne l'a pas défiguré. » Houdon prit en effet sur le visage de Rousseau à peine mort le moulage, dont il devait exposer, au Salon de 1789, une réduction en marbre, et comme ce moulage conservait la trace de la blessure que le moribond s'était faite en tombant, quand il fut terrassé par l'attaque d'apoplexie séreuse qui l'emporta, le témoignage d'Houdon fut invoqué dans l'enquête ouverte, quarante ans plus tard, sur la question du suicide présumé [1].

En 1779, il exposait un buste (terre cuite) qui restera le plus beau portrait, le plus vivant et le plus véridique qui ait jamais été fait du philosophe. C'est l'homme même; la tête un peu inclinée, légèrement tournée vers la droite, dans une attitude de méditation soucieuse et inquiète. Houdon en a tiré plusieurs épreuves, tantôt ne conservant que la tête et le cou, tantôt reproduisant tout le buste avec l'habit ouvert sur le gilet et le jabot, et de nombreux avis, insérés au *Mercure de France*, témoignent que, depuis 1789 au moins et pendant les années qui suivirent, le sculpteur « exploita » abondamment ce buste, comme ceux de Diderot, de Voltaire, de Mirabeau, de Franklin. Aussi les épreuves en terre cuite, montées quelquefois sur piédouche de marbre et portant le cachet rouge de son atelier, sont-elles très nombreuses.... Et il faut y ajouter encore de plus nombreux surmoulages répandus dans le commerce, qui les vend ou essaye de les vendre comme originaux!

[1] Voir une lettre de lui, du 8 mars 1819, citée par MM. de Montaiglon et Duplessis dans leur excellente notice sur Houdon, sa vie, ses ouvrages. *Revue universelle des arts*. Tome I, p. 238.

Houdon fit aussi un buste, — plus « classique » et moins vivant, — daté de 1778 et coulé en bronze, où Rousseau est représenté les épaules couvertes d'une draperie antique, une bandelette passée dans les cheveux. Pradier semble s'en être assez directement inspiré pour la statue érigée à Genève.

Pour l'exécution de ces bustes, Houdon ne se servit pas seulement du moulage pris après décès sur le visage de Rousseau ; il avait par devers lui des documents plus précieux, des études faites d'après nature, sous l'inspiration de la « présence réelle » du modèle vivant. David d'Angers (dans une lettre du 6 janvier 1839 à M. Duriaz) témoigne formellement qu'un ancien praticien du maître, qui avait longtemps travaillé chez lui, M. Begler, lui avait souvent attesté avoir vu Jean-Jacques poser dans l'atelier de son patron. Aussi quand il fut question d'ériger à Rousseau une statue, Houdon put-il se croire désigné pour en être chargé avant tout autre, non seulement par son talent mais par sa connaissance directe, et l'on pourrait dire sa possession exclusive, de la ressemblance exacte du grand homme. C'est le 21 décembre 1790 que le député Eynard proposa à l'Assemblée nationale de consacrer à l'auteur de l'*Emile* et du *Contrat social* une statue avec cette inscription sur le socle (qui devait être taillé dans les plus belles pierres de la Bastille):

La nation française libre à Jean-Jacques Rousseau[1].

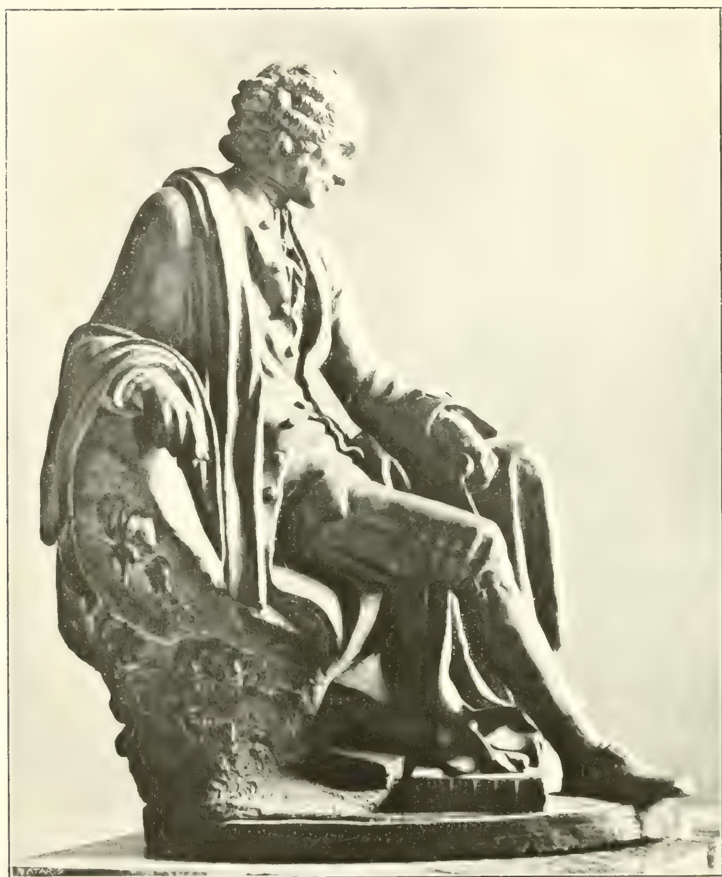
Mais au lieu d'en confier l'exécution au sculpteur

[1] Dès 1779, une statue lui avait été élevée par les soins de M. Argand citoyen de Genève, et placée dans la campagne de M. Constant. (Voir dans l'*Année littéraire* de 1779 une lettre datée de Genève, 8 janvier 1779, adressée à Fréron : et aussi Quérard au mot *Rousseau*.)

assurément le plus digne, la Commune des Arts demanda que ce monument fût mis au concours, — et il en fut ainsi décidé. C'est alors que Houdon, se réclamant encore et pour la dernière fois de son titre de « sculpteur du Roi et de l'Académie de peinture, de sculpture et de gravure », fit paraître sa curieuse brochure : *Réflexions sur les concours en général et sur celui de la statue de J. J. Rousseau en particulier*. Il y soutenait d'abord — et non sans raison — que les résultats des concours sont généralement assez médiocres, puis et surtout que la ressemblance de Rousseau étant sa « propriété », nul ne pourrait faire la statue du philosophe sans copier ses bustes à lui, Houdon, dépositaire de la seule effigie authentique.

L'Académie de son côté, à la demande de l'Assemblée, avait nommé une commission (dont Pajou, Lecomte, Stouff, Vien, faisaient partie) pour étudier les conditions dans lesquelles le concours devrait être institué, — et quoique le principe même du concours y rencontrât une opposition énergique, les académiciens, qui se sentaient déjà menacés dans leur existence académique, résolurent de s'associer au comité de l'Assemblée et de lui proposer un projet de réglement. Houdon, profondément blessé, avait résolu de s'abstenir; il fallut, pour le décider à participer au concours, les instances pressantes de ses amis. Et puis, comment le sculpteur qu'il était, se serait-il désintéressé d'un monument de ce genre ! Il fit trois esquisses. Mais les événements se précipitaient, et il semble que l'on perdit bientôt de vue le concours projeté, qui ne fut sans doute jamais ouvert ni jugé. Le 31 mai 1791, sur une interpellation de Regnault de Saint-Jean d'Angély, le président du comité nommé

par l'Assemblée, Le Camus, rend compte de ses premières démarches et demande à l'Assemblée de décider si elle entend voter une « statue », un « monument » ou un « groupe ». C'est donc qu'aucun concurrent n'avait encore à cette date produit de maquette, ou tout au moins que le programme définitif n'était pas arrêté. Un an plus tard, le 6 mai 1792, le ministre de l'intérieur fait savoir que « conformément au décret qui décerne un monument « à la mémoire de J. J. Rousseau, *il avait été pris des « arrangements avec M. Houdon et que cet artiste célèbre « venait d'achever un modèle qu'il demandait à exposer « dans une salle du Corps législatif.* » Ces « arrangements » pris par le ministre directement avec le sculpteur semblent prouver qu'on avait renoncé au concours.... Mais les choses en restèrent sans doute là ; on avait alors d'autres soucis en tête. Trois ans plus tard en effet, le 15 Fructidor an III (1er septembre 1795) Boissy d'Anglas, rappelant les décrets antérieurs, demandait à la Convention pourquoi Rousseau n'avait pas encore de statue... — Sa motion n'eut aucune suite. Pourtant un autre *concours pour la statue de Jean-Jacques destinée pour les Champs-Elysées,* fut décrété par un arrêté de l'an IV, sans qu'il fût autrement question de celui qu'avait institué l'Assemblée de 1790 ; Moitte y obtint le premier prix et l'exécution en bronze de son esquisse, comme monument national, fut décidée. Montaiglon a supposé que c'est peut-être ce modèle de Moitte, disparu depuis, qui resta jusqu'en 1797 exposé aux Tuileries, à la place où est aujourd'hui le *Méléagre*, et qui représentait « Rousseau assis, dans une robe de chambre flottante, « en perruque ronde et tenant dans sa main une sta- « tuette de la nature. »



MAQUETTE

D'UNE STATUE PROJETÉE

DE J. J. ROUSSEAU

ATTRIBUÉE A HOUDON

Musée du Louvre

Qu'était devenu pendant ce temps le modèle que, le 6 mai 1792, Houdon demandait l'autorisation d'exposer dans une des salles du corps législatif? Dans le catalogue des œuvres qui garnissaient son atelier au moment de sa mort (1828), on trouve la mention d'une « statuette de Rousseau », — et Montaiglon a relevé les traces et la description des trois projets faits ou ébauchés par le sculpteur en vue du monument qu'il rêvait de consacrer au philosophe. L'un, « petite maquette en terre cuite, représentant l'auteur de l'*Emile* assis, entouré d'une draperie, à la façon de Voltaire, et ayant auprès de lui un enfant, offrait une pose d'une simplicité heureuse »; l'autre, « chez M. Boisselier », « petit plâtre peint, présentait la figure drapée dans le même sentiment mais seule; Houdon n'y avait voulu faire que le penseur; » la troisième enfin, « qui avait passé en 1845 chez un marchand de curiosités qui était resté peu de temps dans le passage Choiseul » était une « *figure de terre cuite, demi-nature comme dimension et du plus vivant travail, d'un Rousseau assis, mais vêtu du costume de son temps; il était un peu courbé et tenait dans une de ses mains un bouquet de fleurs des champs.*[1] »

Aux dimensions près, — que des souvenirs remontant à plus de dix ans avaient bien pu noter inexactement, — nous voilà tout à fait dans la donnée de la terre cuite dont la reproduction accompagne cette notice et que le Musée du Louvre a récemment acquise. La tête est, à n'en pas douter, une réduction des meilleurs bustes de Houdon, et le caractère général de la maquette est assez

[1] *Revue universelle des arts*, tome I, page 340.

conforme à la manière du maître pour qu'on puisse, sans imprudence, proposer d'y reconnaître la pensée définitive à laquelle il s'était arrêté pour la statue qui ne fut jamais exécutée... L'Empire ni la Restauration ne devaient en effet jamais reprendre le projet de l'Assemblée nationale et de la Convention, — et d'ailleurs, quand Houdon passa de vie à trépas dans sa 87e année, le 16 juillet 1828, il était depuis longtemps mort pour l'art dont il avait été l'un des maîtres les plus vibrants et les plus véridiques, et dont il avait écrit qu'«un des plus beaux attributs est de conserver, avec toute la vérité des formes, et de rendre impérissable l'image des hommes qui ont fait la gloire ou le bonheur de leur patrie. »

Sept ans après, Genève inaugurait solennellement la statue qu'en 1828 elle avait demandée à Pradier en l'honneur du plus illustre de ses enfants, de celui qui s'était proclamé son citoyen, qui ne put jamais revenir dans ses parages, ni apercevoir ses clochers sans « une sorte d'attendrissement ». C'était l'accomplissement d'un vœu déjà ancien. Le décret initial avait en effet été voté par l'assemblée nationale de Genève, le 5 décembre 1793 ; en 1818, ce premier projet n'ayant pas abouti, il avait été question de charger Canova de l'exécution d'un monument à Rousseau ; et c'est dix ans plus tard seulement, qu'un célèbre sculpteur, genevois lui aussi, acquittait enfin la dette, laissée trop longtemps en souffrance, de ses concitoyens..... Mais qui nous rendra le monument ébauché et rêvé par Houdon !

André MICHEL.

PAGES INÉDITES DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

DEUXIÈME SÉRIE



la liste que j'ai donnée, l'an dernier[1], des textes de Rousseau mis au jour postérieurement à l'édition de Musset-Pathay (1823-1826), il y a trois additions à faire.

1. — Une vingtaine de fragments[2], très courts, ont été imprimés au t. I, p. 108-115, des *Mémoires de Condorcet sur la révolution française, extraits de sa correspondance et de celles de ses amis*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°. La moitié au moins, tous peut-être, doivent dater de 1754, puisque l'un de ces fragments fait partie de la tragédie de *Lucrèce*, que deux ou trois donnent l'itinéraire du voyage autour du lac Léman et que huit paraissent se rapporter au projet d'une *Histoire du Valais*[3].

Les prétendus mémoires de Condorcet[4] se réduisent

[1] *Annales*, t. I, p 180-200. — Le n° 1 (p. 180) devient le n° 1 *a*.
[2] M. Alexis François a eu l'obligeance de me les signaler, d'après l'édition de 1859.
[3] *Confessions*, livre VIII ; *Œuvres*, t. VIII, p. 281. — Sauf indication contraire, l'édition des *Œuvres* que je citerai sera celle de la librairie Hachette, 1865, 13 vol. pet. in-8°.
[4] Le gendre de Condorcet protesta contre cette publication. Voy. Quérard, *France littéraire*, t. IV, p. 568**.

à quelques notes, provenant de ses papiers ou de ceux de ses amis, et à des extraits de lettres, sans dates et souvent sans les noms des destinataires, le tout noyé dans la composition diffuse et mal ordonnée d'un auteur anonyme, qu'on a su plus tard être le marquis Frédéric-Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt (1779-1863)[1].

En reproduisant (t. I, p. 106-108) un morceau sur les *Confessions*, rédigé par Condorcet après qu'il eût entendu la lecture de la première partie[2], M. de La Rochefoucauld a profité de l'occasion pour insérer dans son ouvrage les fragments autographes de Rousseau

[1] Il a réimprimé les « Mémoires » dans les deux derniers volumes de ses *Œuvres choisies*, Paris, 1859-1861, 8 vol. in-8°. Les fragments de Rousseau occupent les p. 98-106 du t. VII (1859) : des mots ou des phrases y ont été omis.

[2] Un ms. autographe de Condorcet, plus développé et contenant en 28 p. in-4° l'analyse des livres I-IV des *Confessions*, a été annoncé par Mme G. Charavay (*Revue des autographes*, avril 1893, n° 64, 200 fr.; janvier 1897, n° 66, 150 fr.). — Dans le catalogue de la vente Aimé Martin, 1re partie, novembre 1847, le n° 1111 est une notice biographique sur Rousseau, par Condorcet, 8 p. in-4°, autographe.

Je relèverai ici une singulière méprise dans laquelle M. de La Rochefoucauld est tombé. Il prétend (t. I, p. 159) que « Condorcet s'engagea envers Diderot et Rousseau à travailler dans un journal que ces deux écrivains devaient publier. On assure même, » ajoute-t-il, « qu'ils firent paraître le prospectus, et ensuite un premier numéro, mais qu'ils en restèrent là. » En fait, il n'a existé ni prospectus ni fascicule imprimés du *Persifleur* : son premier et unique numéro, dû à Rousseau, se trouve en ms. à Neuchâtel et Du Peyrou l'a recueilli dans les *Œuvres* (in-4°, t. VII, 1781, p. 221-231) ; on peut le lire dans toutes les réimpressions. Mais cet écrit date des années 1746-1749 environ et Condorcet était né en 1743 ! En ouvrant les *Confessions* (livre VII), M. de La Rochefoucauld se serait aperçu qu'il confondait Condorcet avec Condillac, et que d'ailleurs ce dernier, s'il assistait aux dîners hebdomadaires de l'hôtel du *Panier fleuri*, où le *Persifleur* fut projeté, ne devait point travailler à cette feuille : du moins Rousseau ne le dit pas. — Comme personne n'a prévenu M. de La Rochefoucauld de son erreur, il l'a paisiblement reproduite, trente-cinq ans plus tard, dans l'édition de 1859.

que je viens de mentionner[1]. Il déclare les avoir tirés d'un carnet de voyage, où ils sont écrits « tantòt au crayon, tantôt à la plume. » Le marquis possédait-il lui-même ce cahier? Cela semble problable, bien qu'il ne s'explique pas sur ce point. On verra plus loin qu'à la fin du XVIII[e] siècle le même livret appartenait à Gabriel Brizard.

Pendant son séjour de 1754 à Genève, Jean-Jacques entreprit autour du Léman une promenade en bateau avec De Luc père, sa bru, ses deux fils, et Thérèse Le Vasseur. « Nous mîmes, dit-il, sept [*lisez* : six] jours à cette tournée, par le plus beau temps du monde. J'en gardai le vif souvenir des sites qui m'avoient frappé à l'autre extrémité du lac, et dont je fis la description quelques années après dans la *Nouvelle Héloïse*[2]. »

Guillaume-Antoine De Luc a noté dans son livre de famille que le départ eut lieu le 22 septembre et que la « navigation » fut « de six jours; » il ajoute que « à l'exception du souper, » les voyageurs prenaient « ordinairement les autres repas sur le rivage » et couchaient

[1] A la suite de ces fragments, M. de La Rochefoucauld a donné (t. I, p. 117-119 ; édit. de 1859, t. VII, p. 108, 109) la *Déclaration de J.-J. Rousseau relative à différentes réimpressions de ses ouvrages*, qui offre ici des variantes et la date du 8 janvier 1774. Rousseau a fait de cette pièce plusieurs copies, qui ne sont pas toutes identiques. Le texte inséré dans les éditions Belin (1817, t. VI, p. 505) et Musset-Pathay (t. XVI, p. 431, 432) est du 23 janvier 1774 : il provient de quatre exemplaires autographes trouvés chez le comte Duprat. Quant à la date du 23 février 1774 (édition Hachette, t. IX, p. 401), elle n'est due sans doute qu'à une faute d'impression. — Cf. *Vie de J. J. Rousseau*, par le comte de Barruel-Beauvert, 1789, p. 52-55 ; Bosscha, *Lettres de J. J. Rousseau à Marc Michel Rey*, p. 303 et 308, notes.

[2] *Confessions*, livre VIII; *Œuvres*, t. VIII, p. 280.

« dans un des bourgs ou villages qui sont si agréablement situés le long des rives[1]. »

Les fragments publiés par M. de La Rochefoucauld font connaître brièvement l'itinéraire de cette excursion. Je le reproduis ici :

(Fol. 27 v°, [au crayon].)[2] Le dimanche, dîné sur l'herbe auprès d'Hermance.

Couché au château de Coudrée[3].

Le lundi, dîné sur l'herbe auprès de Ripailles.

Couché à Meilleraie.

Mardi, couché à Bex.

(Fol. 29 v°, au crayon.) *Diné à Pisse-Vache.*

(Fol. 30 r°, à la plume.) *Couché à Saint-Maurice.*

Diné à Aigle[4].

Repas frugal de l'hospitalité.

N'y a-t-il pas quelque chose d'Homère digne de mon voyage ?

Le mardi, dîné à Villeneuve.

Couché à Vevai.

Le mercredi, dîné à Cuilli.

Couché à Lausanne.

Le jeudi, dîné et couché à Morges.

Le vendredi, dîné à Nion et couché aux Eaux-Vives.

Ainsi la première étape se place au dimanche 22 septembre et la dernière au vendredi 27 septembre. Mais

[1] *Le Courrier du Léman*, 7 octobre 1826. - Une lettre adressée de Paris, le 17 octobre 1754, par Rousseau à De Luc père *(ibid.)* contient un message amical pour sa belle-fille, avec une allusion discrète à l'état de cette jeune femme : il lui recommande « avec soin notre petit camarade de voyage. » Françoise Vieusseux (1729-1768), qui avait épousé le 8 octobre 1752 Jean-André De Luc (1727-1817), lui donna effectivement, le 11 mars 1755, une seconde fille. Elle avait perdu la première peu de jours (15 septembre 1754) avant de s'embarquer.

[2] Selon l'éditeur, les folios sont ceux du carnet original de Rousseau.

[3] A une demi-heure de Coudrée se trouve Jussy, où Mme de Warens séjournait alors depuis trois ou quatre semaines. Jean-Jacques, qui l'avait vue à Chambéry au mois de juin, et près de Genève vers le 25 août, aurait pu la chercher dans ce hameau le soir du 22 septembre, s'il savait qu'elle y fût installée ; mais il préférait sans doute éviter une troisième rencontre.

[4] « Diné à l'Aigle », dans le texte de 1824 et de 1859, ce qui est probablement une correction maladroite de M. de La Rochefoucauld.

il est malaisé d'expliquer les quatre mentions que j'ai imprimées en italiques. Comportant deux nuits passées à Bex et à Saint-Maurice, elles ne sauraient s'intercaler entre le lundi 23, où les voyageurs couchèrent à Meillerie, et le mardi 24, où ils arrivèrent le soir à Vevey. Par la situation géographique des arrêts, elles conviendraient à une course, aller et retour, de Villeneuve à la cascade de la Salanfe. Rousseau songeait-il à la faire seul ou avec ses amis, et, sans prévoir que tous y renonceraient, une fois parvenus à Villeneuve, a-t-il jugé utile d'en noter d'avance l'itinéraire, sur trois feuillets différents de son carnet? Ou bien, au contraire, se serait-il décidé à l'entreprendre la semaine suivante et sans compagnon? La proximité de son départ[1] pour Paris et le temps nécessaire pour se rendre de Genève à Villeneuve rendent cette dernière hypothèse peu vraisemblable. On se demande alors pourquoi les mêmes pages (et plusieurs autres) offrent des fragments évidemment relatifs au Valais et à ses habitants, par exemple :

(Fol. 29 v°.) Comment pourroit-on commettre un crime ici ?
Peuple pauvre et hospitalier.

Qu'est-ce qu'un citadin y feroit ? Qu'est-ce qu'un citoyen y établiroit[2] ?

Le nécessaire, on le leur donneroit, et ils n'en voudroient pas. Le superflu, il n'y est pas, et on ne l'accepteroit pas.

Belle vieille : intéressante peinture de l'âme.

(Fol. 30 r°.) Ils coulèrent ainsi des jours tranquilles, sans de grands plaisirs ni de grandes peines, et les terminent enfin par une mort presque insensible, après une longue vie, ayant peu senti

[1] Il se mit en route le 10 octobre 1751 (Bibl. de Neuchâtel, ms. 7885, p. 22). Son passeport pour « aller à Paris par la Bourgogne » lui avait été délivré le 30 septembre (Bailly de Lalonde, t. I, p. 491).

[2] Ces deux phrases du texte de 1824 manquent dans l'édition de 1859.

et très peu pensé, mais n'ayant eu que des idées justes et des sentimens droits.

Dans ces réflexions, notées pour l'*Histoire du Valais* à laquelle Rousseau songeait en 1754, n'y a-t-il que des réminiscences de son voyage de 1744, au retour de Venise ? Il semble difficile de l'admettre.

1 *b*. — Fragment[1] commençant par ces mots : « Pourquoi le sublime produit-il un si grand effet? » — A.-H. Lemonnier, *Pélerinage poétique en Suisse et poésies diverses*, Paris, 1836, in-8°, p. 91, 92, d'après l'autographe donné à l'auteur par Guillaume Moultou; — Nouvelle édition, Paris, 1854, in-8°, p. 94, 95.

33 *a*. — Quatrain composé pour le portrait de Marie-Anne d'Illens, qui épousa le colonel Georges-Augustin Roguin[2]. — Gaston de Lessert, *Famille de Lessert. Souvenirs et portraits*, Genève, [1904], in-4°, p. 35, note. — L'attribution de ces quatre vers à Rousseau ne repose que sur une tradition de famille. C'est là une autorité insuffisante et il faudrait retrouver quelque lettre du XVIII[e] siècle constituant un témoignage plus formel. Au reste, le texte du quatrain[3] est conforme aux sentiments que M[lle] d'Illens inspirait à Jean-Jac-

[1] J'en dois la connaissance à M. Maurice Trembley, qui l'avait remarqué dans l'édition de 1854.

[2] Pour le portrait de leur fille, selon M. G. de Lessert, mais il y a là une erreur évidente, cette enfant, Julie-Catherine Roguin, étant née le 30 décembre 1775.

[3] Elle eut plus d'attraits en partage
Que le pinceau n'en a rendu,
Et dans le cœur plus de vertu
Que de beauté sur le visage.

ques. Elle était, dit-il [1], « d'un caractère et d'une beauté bien selon mon cœur. »

Quelques indications bibliographiques peuvent aussi être ajoutées à la première série [2] :

P. 181, l. 8. E.-H. Gaullieur, *L'Athenaeum français* du 29 décembre 1855, p. 1130, 1131.

P. 189, l. 8. Léon Fontaine, *J.-J. Rousseau, ses idées sur l'éducation avant l'Emile,* dans l'*Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon*, 2e année. Tirage à part, Paris, E. Leroux, 1884, in-8° de 24 p.

P. 192, au bas. A. Espinas, *Le « système » de J.-J. Rousseau*, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, 15 octobre et 15 novembre 1895, t. XXX, p. 325-356, 435-462 ; spécialement p. 342-344, 348-354, 444.—Ed. Dreyfus-Brisac, *Le système de J.-J. Rousseau. Réponse à M. Espinas. Ibid.*, 15 décembre 1895, p. 537-548 ; spécialement p. 541-546. — A. Espinas, *Le « système » de J.-J. Rousseau. Réponse à M. Dreyfus-Brisac. Ibid.*, 15 février 1896, t. XXXI, p. 138-153 ; spécialement p. 148-152. — E. Ritter, *Une page de Jean-Jacques Rousseau sur les protestants,* dans le *Bulletin de la Société de*

[1] *Confessions*, livre XII ; *Œuvres*, t. IX, p. 33, 34. — Voy. aussi sa lettre à D. Roguin, 17 septembre 1764 (P. Usteri, *Briefwechsel J.-J. Rousseaus mit Leonhard Usteri in Zürich und Daniel Roguin in Yverdon, 1761-1769*, Zurich, 1886, in-4°, p. 42). — Le mariage du colonel G.-A. Roguin ne fut célébré (7 février 1766) qu'après le départ de Rousseau.

[2] P. 184, l. 4, « la Société économique de Berne. » Toutes les éditions de la Correspondance donnent ce renseignement, mais il faut lire : « la Société des Citoyens à Berne. » Voy. W.-F. von Mülinen, *Daniel Fellenberg und die Patriotische Gesellschaft in Bern*, Neujahrsblatt hsgg. von dem Historischen Verein des Kantons Bern für 1901, Berne, 1900, in-4°, p. 20-24. — P. 206, n. 4, « au printemps de 1731 », lisez : « à la fin de l'automne de 1731, ou pendant l'hiver de 1731-1732. » — P. 210, l. 18, « à-coup sur », lisez : « à coup sûr » et supprimez la note 7. — P. 230, note, l. 8, « leur importance est », lisez : « l'importance des plus anciennes, au nombre de treize, est ». — P. 237, n. 3, supprimez le mot « apparemment ».

l'histoire du protestantisme français, 1896, p. 654-659. — Franz Haymann, *Jean Jacques Rousseau's Sozialphilosophie*, Leipzig, 1898, in-8°, p. 42, 56, 58, 105, 114, 131, 262. — G. Dumesnil, *Jean-Jacques Rousseau, sa personne, ses doctrines*, dans les *Annales de l'Université de Grenoble*, t. XIII, n° 1, 1901, p. 115-117, 121, 128, 130, 136. — *Du contrat social. Nouvelle édition, avec une introduction et des notes explicatires par Georges Beaulavon*, Paris, 1903, in-12, p. 5, 60.

P. 193. Un fac-similé [1] publié en 1817 a reproduit, d'après le ms. du Palais-Bourbon, la « leçon de morale » du livre II (*Œuvres*, t. II, p. 57) : il fournit des variantes pour le § final (« Voilà le cercle... »).

* * *

A propos du n° VI, composé vers 1737, j'ai expliqué (p. 213) que, par suite d'une erreur de classement, le ms. de ce morceau faisait partie, chez M. Ferdinand de Saussure, des papiers provenant d'un de ses ancêtres, le professeur Ami Lullin, mort en 1756. Il y est accompagné de quelques autres mss. autographes de J.-J. Rousseau, datant également de l'époque de ses études et dont je dirai ici un mot. Ce sont :

1°. Un cahier de 14 ff. in-4°, intitulé « Cours de géographie », en copie soignée, sans ratures. Dans une courte introduction (fol. 1 r°), l'auteur, après avoir dé-

[1] *Fac simile de l'écriture de Voltaire, calqué sur une lettre autographe et inédite* [c'est le n° 2497 de la Correspondance dans l'édition L. Moland, librairie Garnier frères]... *Fac simile de l'écriture de J. J. Rousseau, calqué sur le manuscrit autographe de l'Emile, pour joindre aux éditions in-12 et in-8° de ses Œuvres.* Paris, Chevalier, 1817, in-12 de 7 p., outre les deux fac-similés.

terminé l'objet de la géographie, annonce qu'il veut d'abord donner quelques notions d'astronomie, « parce que ces deux sciences ont ensemble une espèce d'analogie, et qu'on ne sauroit bien nettement posséder » la première « qu'on n'ait quelque connoissance de l'autre. » Suivent (fol. 1 v°-7 v°) des « Elémens d'astronomie », qui traitent du soleil, des planètes, du zodiaque, de la lune et des constellations ; ils se terminent par « les noms des constellations et des planètes mis en [vingt-trois] vers latins, » et par la conclusion que voici :

Nous sortons de parcourir rapidement la vaste étendue des cieux, au milieu desquels la Terre n'est qu'un point. Venons à ce point, théâtre des disputes et de l'ambition des hommes. Mais comme tout n'est grand ou petit que par comparaison, nous l'allons considérer par un coup d'œil bien opposé. Nous l'avons vu faire une partie presque imperceptible de l'Univers : nous l'allons voir divisé par des espaces immenses, qui sont divisez par d'autres espaces, pour la possession desquels les misérables humains se déchirent mutuellement.

Puis vient (fol. 7 v°) un chapitre « De la sphère », dont Rousseau n'a transcrit que les dix premières lignes : comme pour le n° VI, il s'est arrêté au milieu d'une phrase, et les 7 ff. qui complètent le cahier sont demeurés blancs.

2°. Deux cahiers in-4° d'un « Cours de géométrie élémentaire. » L'un, de 14 ff., qui porte l'indication « 2e cahier », comprend la fin (§§ 159-193) du Livre I, le Livre II, « Des triangles », divisé en quatre sections et 97 §§, et le Livre III, « Des quadrilatères », 39 §§. — Dans l'autre cahier, de 8 ff., on trouve la fin du Livre IV et le commencement (§§ 1-56) du Livre V, « Des rapports et des proportions des figures. » — Ces 44 pages sont

une mise au net, avec très peu de ratures : 112 figures géométriques, en marge, soigneusement tracées au compas, accompagnent le texte.

3°. Deux feuillets in-fol° : notes et problèmes de géométrie, avec 16 fig. Pour l'un des problèmes (fol. 1), Jean-Jacques présente trois solutions tirées d'Euclide[1], de « Lami, Géom. L. IV, n. 34[2] » et de « De Crouzas, Géom.[3] » Au verso une main du XVIIIe siècle a écrit : « Rousseau de Genève. »

4°. Un feuillet in-4° : problème de géométrie, en latin (deux fig.), avec renvoi à Euclide, [*Elementa*], « Lib. 2, prop. XI. »

5°. Onze feuillets in-fol° et in-4°, soit en tout une quinzaine de pages écrites : notes généalogiques et tableaux de filiation concernant la maison d'Autriche : le fait le plus récent qui y figure est la mort d'une fille de l'empereur Charles VI, survenue le 19 avril 1730.

Je signalerai encore, mais cette fois dans le ms. de Saussure (*Annales*, t. I, p. 200), — outre des calculs et problèmes d'arithmétique (fol. 20-22, etc.) qui occupent sept ou huit pages, — vingt lignes sur la construction des fortifications, avec deux fig. au crayon (fol. 35 v°) : « Pour le Régulier. On fortifie en dehors de la manière suivante... » — « Ravelin, ou demi-lune à la courtine. On en fait de deux espèces... »

[1] *Elementa*, lib. VI, prop. XXX.

[2] Les *Elémens de géométrie* du P. Bernard Lamy (cf. *Annales*, t. I, p. 216, n. 3) parurent en 1685 (et non en 1684, comme le dit Quérard, *France littéraire*, t. IV, p. 498), mais cette édition, « achevée d'imprimer pour la première fois le premier May 1685, » n'offre pas la division en n^{os}, et Jean-Jacques a dû en avoir une autre sous les yeux. Dans la 4e édit., Paris, Fl. De Laulne, 1710, in-12, la solution dont il s'agit se trouve p. 209-210 (livre IV, section II, problème X, n° 34).

[3] J.-P. de Crousaz, *La géométrie des lignes et des surfaces rectilignes et circulaires*, Amsterdam, 1718, in-12, p. 284-285 (livre V, n° CV, et fig. 45).

Au fol. 28 r° du même ms., une pièce bucolique de 23 vers n'offre point de ratures, en sorte que Rousseau a pu la transcrire d'après un recueil de romances. Elle commence ainsi :

Sûre de ta foi,
Je viens dans ce hameau,
Pour être avec toi.
Je quitte mon troupeau ;
Je languis seulette
Dans notre verger,
Et tout m'inquiète
Loin de mon berger.

* * *

Notre deuxième série de « Pages inédites » comprend, comme la première, dix morceaux d'étendue très inégale.

Sous les nos XI, XII, XIII, on trouvera trois pièces du ms. de Saussure qui remontent à 1731 et qui sont par conséquent antérieures aux études[1] entreprises à Chambéry par le jeune autodidacte. Ecrites au crayon,

[1] En citant le post-scriptum de la lettre du 31 août 1733, adressée de Cluses à Mme de Warens, Mugnier déclare (p. 115) que « Jean-Jacques écrivait alors fort mal, » et M. Georges Dumesnil (*loc. cit.*, p. 78) se montre encore plus catégorique : c'est « un garçon qui, à vingt et un ans, ne sait pas quatre mots de français. » (Voy. aussi H. Beaudouin, t. I, p. 81, note ; L. Brédif, p. 211, note *a*.) Amusante bévue ! Voici le P. S. : « Le frère Montant (qui n'a pas le temps de vous écrire, parce que le courrier est pressé de partir) dit comme ça qu'il vous prie de croire qu'il est toujours votre très humble serviteur. » Or, si l'on examine l'original autographe, conservé à Neuchâtel, on constate aussitôt que ce P. S. n'est pas de la main de Rousseau ! D'ailleurs il est bien évident que l'auteur des lignes ainsi ajoutées, Joseph-Gaspard Montant, bachelier de Sorbonne, gardien du couvent des Cordeliers de Cluses, s'est exprimé comme il l'a fait en souvenir d'une circonstance qui nous échappe, mais qui était connue de Mme de Warens. Peut-être l'un des visiteurs de la « baronne » employait-il trop souvent la locution familière « comme ça, » ce qui faisait rire les assistants. — Quoi qu'il en soit, loin de mériter les appréciations pessimistes qu'on vient de lire, la lettre de Cluses est, au contraire, gentiment tournée.

elles doivent pourtant représenter des mises au net, les ratures y étant fort rares, et elles font partie d'un cahier[1] auquel Rousseau avait donné un titre ambitieux, *Réflexions critiques et morales,* lequel ne correspond pas au contenu actuel. Ces « Réflexions » manquent et on peut se demander si elles occupaient les feuillets aujourd'hui perdus, ou si elles n'ont existé que dans l'imagination de Jean-Jacques : il formait volontiers des projets sans leur donner suite. Le cahier contient les minutes, à l'encre, des deux lettres[2] adressées de Neuchâtel, en 1731, à son père et à Mlle Giraud, et ce voisinage permet de croire que les fragments au crayon sont de la même époque. D'ailleurs le nº XIII est écrit à un moment où Jean-Jacques éprouve de cruels soucis pour son existence matérielle, dans un « petit recoin, » où l'on boit un vin dont il fait l'éloge. Ces circonstances ne peuvent s'appliquer qu'à son séjour à Neuchâtel. Nous avons donc ici des bribes de ses plus anciens essais, dont il parlait mystérieusement à Mlle Giraud :

Comme j'ai beaucoup travaillé depuis mon départ [juillet 1730] d'auprès de vous, si vous agréez, pour vous désennuyer, que je vous envoie quelques-unes de mes pièces, je le ferai avec joie, toutefois sous le sceau du secret, car je n'ai pas encore assez de vanité pour vouloir porter le nom d'auteur; il faut auparavant que je sois parvenu à un degré qui puisse me faire soutenir ce titre avec honneur.

[1] Pet. in-4° (181 sur 131 millim.), correspondant maintenant aux ff. 36-63 du ms. de Saussure. Il comprend 17 ff. (fol. 37-51, 53, 54), plus des fragments blancs de neuf autres (fol. 52, 55-62), arrachés ou déchirés probablement par Jean-Jacques lui-même. Le titre ci-dessus, en grosse écriture, se lit sur une couverture en carton grisâtre (fol. 36) ; il est accompagné de la signature de l'auteur, ornée d'un parafe compliqué : Rousseau n'a pas continué à en user, et c'est là sans doute le seul exemple qui en subsiste.

[2] *Œuvres*, t. X, p. 1-5.

La lettre que je viens de citer est celle que les biographes[1] indiquent, d'après les réimpressions modernes des *Œuvres*, comme adressée à Mlle de Graffenried. Lorsqu'elle a paru pour la première fois[2], en 1782, on s'était borné à imprimer en tête : « A Mademoiselle . . . . . » et, au second alinéa : « L'aimable demoiselle de G*** est toujours dans mon cœur. » Au XIXe siècle, la destinataire anonyme est devenue Mlle de Graffenried et l'initiale G*** a été remplacée par le nom de Mlle de Galley. On aura cru se conformer ainsi au récit des *Confessions*, où celle-ci est la préférée, tandis que son amie apparaît comme une « confidente, » à laquelle Rousseau écrivait dès le lendemain de la promenade à Thônes. Cette double restitution n'est qu'une double erreur, car la minute autographe porte très lisiblement « L'aimable demoiselle de Gr. » et non « de G. » Il s'agit donc, dans le contexte, de Mlle de Graffenried, et la personne que Jean-Jacques charge d'un message pour la jolie Bernoise ne saurait être que Mlle Giraud : un an auparavant, elle lui avait déjà rendu un service analogue. Le ton général de la pièce, ainsi que la mention de Venture, confirme cette attribution de la manière la plus nette.

Rousseau avait reçu de sa correspondante une épître datée du 21 novembre [1730], adressée à Lausanne

[1] Musset-Pathay, *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, 1821, t. I, p. 308 ; — F. Brockerhoff, *J. J. Rousseau, sein Leben und seine Werke*, 1863-1874, t. I, p. 104, 107, 204 ; — A. Jansen, *J.-J. Rousseau als Musiker*, 1884, p. 30 ; — F. Mugnier, *Madame de Warens et J.-J. Rousseau*, 1891, p. 79, 102, 105 ; — H. Beaudouin, *La vie et les œuvres de J.-J. Rousseau*, 1891, t. I, p. 67 ;— E. Ritter, *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*, 1896, p. 267 ; — L. Brédif, *Du caractère intellectuel et moral de J.-J. Rousseau*, 1906, p. 201, 339.

[2] Edit. in-4°, t. XIII, p. 581-584.

et réexpédiée de là à Neuchâtel. Mugnier en a conclu que la prétendue missive à M[lle] de Graffenried était « probablement de décembre 1730. » Il aurait dû la lire avec plus d'attention. Le pauvre maître de musique se plaint de n'avoir « qu'une seule écolière » et ajoute : « Tout est [en] campagne. » Sa réponse est donc écrite en été [1731], dans le même temps que la lettre à son père [1] et probablement avant celle-ci, puisqu'elle la précède [2] dans le cahier.

Cette réponse fut, du reste, arrachée à sa paresse au moyen d'une nouvelle épître de M[lle] Giraud [3], qui avait peut-être su découvrir son adresse à Neuchâtel. Le début de la lettre de Jean-Jacques manque dans la minute : il se trouvait sur un premier feuillet qui a dis-

[1] Ms. de Saussure, fol. 40-42, 43 r°, 44 r°.

[2] *Ibid.*, fol. 37-39.

[3] Esther Giraud, née à Genève le 4 septembre 1702, avait abjuré à Annecy le 11 janvier 1727 (E. Serand, *Revue savoisienne* du 30 avril 1881, p. 45) et, en cette occasion, sa marraine fut M[me] de Warens. On peut dès lors l'identifier avec « la petite nouvelle convertie que Madame de Warens tient au premier monastère de la Visitation. » (Lettre d'un chapelain du roi, 18 décembre [1726], dans *La vie de M*r. *de Rossillion de Bernex, évêque et prince de Genève*, par C. Boudet, Paris, 1751, in-12, 2e part., p. 126).

Voici sur sa famille quelques détails nouveaux, puisés aux Archives de Genève. Son père, Jean Giraud, de Serres en Dauphiné, imprimeur, était fils de Pierre-Antoine Giraud, pasteur à Vars dans la même province, et de Susanne Gertoux. Reçu habitant de Genève le 20 mars 1699 (*Reg. du Conseil*, vol. 199, p. 110), il épousa, peu après, Isabeau, fille de François Pinchinat, de Vitrolles en Dauphiné, — mort à Genève le 21 mars 1692, à l'âge de 80 ans, — et de Madeleine Chion. Parmi les témoins de son contrat de mariage (18 mars 1699, *Minutes de J.-A. Comparet, notaire*, vol. XLIII, fol. 220 v°-222 v°), on remarque « Messire Gaspard de Perrinet, marquis d'Arzilliers [Arzeliers ; Haag, *France protestante*, t. VIII, p. 193, 194], noble François Didier [Disdier], seigneur d'Alo [Allons] et de Merüeil [Méreuil ; *ibid.*, 2e édit., t. V, col. 406], noble Gédéon Ducroz, seigneur de Chamarge, Sp[ble] Jean Meyronne, » etc. — De sa femme, décédée le 2 décembre 1712, Jean Giraud eut sept enfants (Esther était le troisième), dont cinq vivaient lorsqu'il se remaria, le 9 avril 1713 (contrat du 28 mars, *Minutes de F. Joly, notaire*, vol. LXXX, fol. 256 v°-258 r°), avec Susanne, fille de feu André Binet, orfèvre, citoyen de Genève, et de Jeanne Chevrier. Divers indices me font supposer qu'il alla bientôt s'établir ailleurs.

paru. Ne voulant pas commencer au milieu d'une phrase, l'éditeur de 1782 a supprimé[1] les douze premières lignes du fol. 37, ainsi conçues :

...[quand je] serai bien certain de votre adresse et que vous m'apprendrez que vous avez reçu cette lettre. Je ne doute pas que [vous] n'ayez conservé pour moi cette même bonté que vous m'avez témoignée jusqu'à présent. Ainsi je vous écris avec une certaine confiance, que vous me pardonnerez, je crois, facilement. Ici répondons à votre chère lettre.

Je suis très sensible...

On voit que la « chère lettre » ne peut pas être la même que celle du 21 novembre, dont Rousseau parle plus loin[2].

* * *

Les neuf vers sur le maréchal de Broglie (n° XIV) sont tirés d'un cahier autographe que Jean-Jacques, encore à Chambéry, avait eu peut-être l'intention[3] plus ou moins vague de faire paraître[4] et qu'il avait intitulé :

[1] Quelques menues corrections résultent aussi de la minute. Ainsi, p. 4 de l'édit. Hachette, l. 39 : « la compote, » lisez *la compote de curiosité* ; — l. 42 : « de bonne part », lisez *en bonne part* ; — p. 5, l. 4 : « ceux qui se montrent en apparence », lisez *ceux que montrent* [*les*] *apparences* ;— etc.

[2] Quand Rousseau raconte (*Confessions*, livre IV ; *Œuvres*, t. VIII, p. 106) qu'à Lausanne il avait des « consolations très douces dans les nouvelles qu'il recevoit de temps en temps des deux charmantes amies, » il a négligé d'expliquer que c'étaient seulement des nouvelles envoyées par Mlle Giraud.

[3] Ne serait-ce pas l'un des « châteaux en Espagne » qu'il bâtissait alors ? (*Confessions*, livres VI, VII ; *Œuvres*, t. VIII, p. 194, 197.)

[4] Ce qui semble le dénoter, c'est qu'il a disposé le titre (fol. 1 r°) comme celui d'un livre imprimé, avec la date au bas de la page, et qu'il y a même joint une épigraphe :

Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis,
Et rident stolidi verba latina Getæ.

Ovid.

En 1750, il a placé le premier de ces deux vers [*Tristia*, V, x, 37 ; le

« *La Muse Allobroge, ou les Œuvres du petit Poucet.* 1742. » Ce manuscrit et ce millésime doivent retenir notre attention.

J'ai déjà eu l'occasion de mentionner[1] l'édition des *Œuvres,* publiée de 1774 à 1783 sous la rubrique *Londres,* en 12 vol. in-4°, par J.-L. De Boubers, à Bruxelles : il n'y a point mis son nom, qui nous est révélé par une note postérieure[2]. Dans le tome VIII, daté de 1776, il a inséré un dossier remontant à la jeunesse du philosophe et comprenant vingt-trois lettres[3], avec treize pièces diverses. « Un heureux hasard, dit-il (t. VIII, p. 265), lui avait « procuré » ces manuscrits « originaux, la plupart écrits de la main même de l'auteur. » Cent dix ans plus tard, une partie du même lot de papiers, conservée en Belgique chez des héritiers ou des cessionnaires de J.-L. De Boubers, a reparu dans une vente d'autographes[4] faite à Paris, le 25 juin 1886, par Etienne Charavay. On y remarque, entre

vrai texte serait : non intelligor *ulli*] sur le titre imprimé du Discours couronné à Dijon. Quant à l'autre épigraphe de ce Discours, *Decipimur specie recti* [Horace, *De arte poetica*, v. 25], c'était la devise accompagnant le manuscrit envoyé à l'Académie de Dijon.

[1] *Annales*, t. I, p. 230, note.

[2] Elle se lit au t. XXXVIII, p. 336, d'une autre édition, également due à ses soins : *Collection complète des œuvres de J. J. Rousseau, citoyen de Genève*. A Bruxelles, chez J. L. De Boubers, imprimeur-libraire, rue de la Montagne, an XII-1804, 46 vol. pet. in-12, fig.

[3] Nos VII, XII-XX, XXIV, XXVII-XXIX, XXXVI, XXXIX-XLII, XLIV, XLV, LXXII, de l'édition Hachette (t. X), qui en a mal daté au moins quatre, d'après l'édition Musset-Pathay, qu'elle a suivie. — A ces 22 lettres se joignait, en 1776, une longue épître de Mme de Warens à M. Favre, relative à Mme de Sourgel et conservée par une copie autographe de Jean-Jacques : les dernières réimpressions de la Correspondance ont eu tort de la laisser de côté, car il suffit de la lire pour être certain que c'est lui qui l'a rédigée d'un bout à l'autre.

[4] *Catalogue d'une précieuse collection de lettres autographes, comprenant une correspondance de J.-J. Rousseau avec Mme de Warens et une correspondance amoureuse de Jean-Baptiste Louvet avec sa femme.* In-8° de 35 p. et 173 nos.

autres[1], la *Muse allobroge* et on peut constater que l'éditeur de 1776, sans donner le titre curieux de ce manuscrit, lui avait emprunté les pièces suivantes :

1. — « Le Verger des Charmettes[2]. » (Fol. 2-7 r°.) Ce texte, qui est celui de toutes les réimpressions, représente une seconde édition, revue et augmentée, du *Verger de Madame la baronne de Warens,* A Londres,

[1] Dans cette vente, trois n°s (169, 170, 171) étaient relatifs à J.-J. Rousseau. Dix des lettres que je viens d'énumérer dans la note 3 (édit. Hachette, n°s XVII, XXIV, XXVIII, XXIX, XXXVI, XXXIX, XL, XLII, XLV, LXXII), plus la copie, faite par Jean-Jacques, de la « lettre de Madame de Warens à M. Favre, » formaient le n° 169, adjugé pour 3000 fr. à M. Alfred Morrison, à Londres — Sous le n° 170 figurait la *Muse allobroge*, ms. in-fol. de 20 ff., et sous le n° 171, un autre cahier ms. de 12 ff. in-fol., dont J.-L. De Boubers a tiré l'ode en vers latins du chanoine Jean Puthod, *In nuptias Caroli Emmanuelis invictissimi Sardiniæ regis, ducis Sabaudiæ, etc., et reginæ augustissimæ Elisabethæ* [1er avril 1737], et la traduction en prose de cette ode par Rousseau (édit. Hachette, t. XII, p. 355-358). Ces deux pièces (fol. 1-3 r°), ainsi que la copie des dix premiers vers d'une « Ode sur les richesses, qui a remporté le prix à l'Académie des jeux floraux, par M. Reinaud, de l'Oratoire » (fol. 3 r°), sont de la main de Jean-Jacques : il s'est abstenu de reproduire la suite de l'ode. Mme de Warens a ensuite utilisé le cahier pour y transcrire une cantate intitulée « Opposition des faux plaisirs du monde avec ceux de l'amour divin » (fol. 4) et, à l'aide d'un autre copiste, une longue lettre d'un inconnu sur le siège de Prague, datée du 15 septembre 1742 (fol. 5-11). Au fol. 12, elle a noté, avec quelques vers, etc., les noms de cinq personnes demeurant à Lyon et une « Liste des numéros [au nombre de quatre] de la Loterie des enfans trouvés, que j'ay pris à Lyon ce 18 octobre 1742 et qu'on m'a dit devoir se tirer le 15e du mois prochain. »

Les deux mss. 170 et 171, acquis par Etienne Charavay pour 300 et 235 fr., ont été cédés par lui, le mois suivant, à la Bibliothèque de Genève, qui a aussi acheté, en mars 1889, les fragments autographes d'*Iphis, tragédie pour l'Académie royale de musique* (*Œuvres*, t. V, p. 181-186), 5 ff. in-fol., provenant de la même source, mais n'ayant pas passé dans la vente du 25 juin 1886.

En outre, la Bibliothèque de Beaune possède le « Mémoire [1739] à Son Excellence Monseigneur le gouverneur » de Savoie (*Œuvres*, t. XII, p. 289-291) et la lettre du 5 mars [1739] à Mme de Warens (*ibid.*, t. X, n° XLI, avec la date absurde de « Février 1747, » imaginée par Musset-Pathay et répétée par Mugnier, p. 231, 232). Ces autographes, qui faisaient partie du dossier de 1776, ont été donnés, dit une note, « à Masson Regnier, professeur au lycée de Bruxelles, par M. de Boubers, imprimeur. » On n'a pas retrouvé la date de leur entrée à la Bibliothèque de Beaune. Ch. Aubertin (*Quelques renseignements sur la Bibliothèque publique de Beaune*, 1879, p. 38, 39) et Aug. Molinier (*Manuscrits de la Bibliothèque de Beaune*, dans le *Catalogue général des mss. des bibl. publ. de France*, Départements, t. VI, 1887, p. 292) les mentionnent, sans indiquer leur provenance.

[2] *Œuvres*, t. VI, p. 1-6.

chez Jacob Tomson, M.DCC.XXXIX, in-8° de [VI-]10 p. En 1739, la pièce a 156 vers; trois ans après, elle en compte 232, parce que Jean-Jacques y a intercalé un morceau de 76 vers:

Laissez des envieux la troupe méprisable

jusqu'à

Qui daignâtes former mon cœur à la vertu.

Ici et là, il a aussi fait une quinzaine de petits changements, remplaçant un mot par un autre, etc.

2. — « Mémoire [1] remis le 19e Avril 1742 à Mr. Boudet, Antonin, qui travaille à l'histoire de feu Monsieur de Bernex, évêque de Genève. » (Fol. 7 v°-9 r°.) — Dans sa *Vie de M. de Bernex,* Claude Boudet, chanoine régulier de l'ordre de saint Antoine, a reproduit [2] le paragraphe qui, dans le *Mémoire,* concerne l'incendie survenu, en septembre 1729, au four des Cordeliers d'Annecy, et le prétendu miracle attribué à l'évêque; quelques changements de mots se rencontrent dans le texte publié par Boudet, si on le compare avec celui du *Mémoire.* Quatorze ans plus tard, Fréron, ayant « déterré » le volume de 1751, que Jean-Jacques avait oublié ou qu'il n'a jamais vu, se hâta, après l'apparition des *Lettres écrites de la montagne*, — de réimprimer [3] ce certificat, au cours d'un article bibliographique consacré au livre de Boudet, article bien tardif, qui, naturellement, avait été fait dans le seul but d'amener cette révélation inattendue :

[1] *Œuvres*, t. XII, p. 291-294.
[2] Seconde partie, p. 163, 164. — Cf. plus loin, p. 174, n. 1.
[3] *L'Année littéraire*, 1765, t. II, p. 260-262; lettre XI, du 27 mars 1765.

Puisque nous sommes, Monsieur, sur des matières de piété, je vais vous donner encore, pour votre édification dans ce saint temps de carême, la notice d'un livre qu'un heureux hasard a fait tomber dans mes mains. J'ose vous assurer d'avance que cette notice vous fera un plaisir auquel vous ne vous attendez pas.

Et plus loin :

Si l'on s'en rapporte à des personnes dignes de foi, il s'est opéré, par l'intercession de ce grand serviteur de Dieu, plusieurs guérisons qu'on ne pouvoit attribuer ni à la force de la nature, ni au pouvoir de la médecine. Eh, pourquoi nos sages, nos grands génies, nos esprits forts refuseroient-ils de croire ces miracles, puisque M. de Bernex en a fait, même de son vivant ? Il en est un surtout, arrivé quelque temps avant sa mort, qu'ils ne peuvent révoquer en doute ; il est attesté par un des hommes qui fait le plus d'honneur au Lycée moderne, par un des plus grands philosophes de ce siècle, par le célèbre Jean-Jacques Rousseau de Genève ; assurément son témoignage n'est point suspect ; le prodige s'est passé sous ses yeux ; voici son certificat, dont l'original est entre les mains du P. Boudet, qui demeure à Paris, dans la maison de son ordre, au Petit-Saint-Antoine, rue du Roi de Sicile...

« Il faut avouer, » disent à ce propos les *Confessions*[1], « que la découverte étoit heureuse, et l'à-propos me parut à moi-même très plaisant. » Rousseau en fut informé par Du Peyrou, qui lui écrivait le 23 avril [1765] : « Vous voilà justifié sur les miracles, puisque vous en attestez vous-même un, passé à Annecy en Savoie et opéré par l'intercession de feu M^r^. de Bernex, évèque de Genève. Ce doit ètre une pièce de votre jeunesse, si elle est de vous, puisque le saint est mort en 1734...[2] »

[1] Livre III ; *Œuvres*, t. VIII, p. 85.
[2] Mss. de la Bibl. de Neuchâtel.

3. — « Pour Madame de Fleurieu...[1] » (Dix vers. Fol. 9 v°.) — Je pense que Mme de Fleurieu était la femme de Jacques-Annibal Claret de Fleurieu de La Tourrette, 1692-1776, président de la Cour des monnaies à Lyon et prévôt des marchands de cette ville, père de deux fils appelés, l'aîné, M. de la Tourrette, et le cadet, M. de Fleurieu, savoir : 1° Marc-Antoine-Louis, 1729-1793, également prévôt des marchands et conseiller à la Cour des monnaies, « botaniste aussi savant qu'aimable, » avec lequel Jean-Jacques alla, de Lyon (juillet 1768), herboriser à la Grande Chartreuse[2] : 2° Charles-Pierre, 1738-1810, que Rousseau connaissait aussi[3]. ministre de la marine en 1790-1791, etc., créé comte de Fleurieu par Napoléon Ier.

4. — « Enigme[4]. » (Le portrait, quatrain. Fol. 9 v°.)

5. — « A Mlle Th., qui ne parloit jamais à l'auteur que de musique[5]. » (Fol. 10 r°.) — Je ne sais quel est l'éditeur qui s'est avisé, le premier, de remplacer les initiales « Th. » par le nom de « Mademoiselle Théodore, de l'Académie royale de musique. » L'idée n'est pas heureuse, cette artiste ayant dû naître vers 1760 et les vingt-quatre vers à « Mademoiselle Th. » étant antérieurs à 1743. En outre, leur auteur les adresse à une « Sapho, » dont il admire la voix « brillante, » d'une

[1] *Œuvres*, t. VI, p. 8. — M. Alb. Jansen, *J.-J. Rousseau als Musiker*, p. 301, a confondu Mme de Fleurieu avec sa belle-fille.

[2] *Œuvres*, t. XII, p. 87. — Cf. *ibid.*, p. 216, et t. VI, p. 82-94 ; A. Jansen, *J.-J. Rousseau als Botaniker*, p. 123-126.

[3] *Œuvres*, t. VI, p. 87, 89, 91. — Le 25 janvier 1772 (*ibid.*, p. 93), Rousseau fait saluer « M. et Mme de Fleurieu. » S'agit-il ici du père ou du fils, de la mère ou de la belle-fille? Selon la *Nouvelle Biographie générale* (Didot), le fils, Ch.-P. de Fleurieu, ne se serait marié qu'en 1792. Etait-ce une seconde union ? Questions à résoudre par un chercheur lyonnais.

[4] *Œuvres*, t. VI, p. 26.

[5] *Ibid.*, p. 26, 27.

« douceur infinie. » Or Mlle Théodore n'était pas cantatrice, elle dansait[1]. — Une lettre de Rousseau à celle-ci, sans date, a été placée en 1767[2]. C'est trop tôt. Le 24 mars 1780, il est question[3] de la « jeune danseuse » et M. Charles Malherbe, archiviste de l'Opéra, m'écrit qu'elle débuta sur cette scène, comme « double, » en 1778. Ainsi la missive du philosophe peut se placer dans les premiers mois de cette année. — Quant à Mlle Th., « qui ne parloit jamais que de musique, » elle demeure une inconnue, dont Jean-Jacques aura fait la connaissance dans un salon, à Chambéry ou à Lyon.

6. — « Lettre à Monsieur De Conzié, 14e Mars 1742. » (Fol. 11 - 12 r°.)[4] — Date devenue le 14 mars 1738 dans les éditions modernes[5], et que Mugnier (p. 180) a prétendu corriger en plaçant la lettre en 1739.

7. — « Epître[6] à Monsieur Parisot, achevée[7] le 10 Juillet 1742. » (Fol. 15-19 r°.)[8]

[1] Voy. Alb. Du Bois, *Une page de la vie d'une danseuse française au XVIIIe siècle, Mlle Théodore*, dans la *Revue de Belgique*, 15 novembre et 15 décembre 1896.

[2] *Œuvres*, t. XI, p. 424.

[3] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la républ. des lettres.*

[4] Dans le ms. de la *Muse allobroge*, la partie en prose de cette lettre a été copiée presque en entier par Mme de Warens; les vers « A Fanie » sont de l'écriture de Rousseau. — Pour le *Verger des Charmettes*, l'avertissement et les quatre premiers vers sont d'une troisième main.

[5] *Œuvres*, t. X, n° XVIII.

[6] *Ibid.*, t. VI, p. 11-18.

[7] Date ajoutée par Rousseau, dans la marge.

[8] Le fol. 19 v° est occupé par les vers 1-31 de l'Epître à M. Borde (dont le nom est ici écrit « M. De Bordes ») et le fol. 20 est blanc, de même que les ff. 1 v°, 10 v°, 12 v°, 13, 14 v°. A la suite venaient encore 10 ff., dont il ne reste que les onglets. Rien n'indique que ces ff. aient été utilisés et ils pouvaient être blancs. — Une autre copie complète de l'Epître à Charles Borde devait faire partie du dossier savoyard communiqué à J.-L. De Boubers. Elle ne s'est pas retrouvée jusqu'ici, non plus que les mss. des pièces suivantes, publiées pour la première fois dans le t. VIII de l'édition de 1776 : La découverte du Nouveau Monde, [opéra-]tragédie ; — A Madame la baronne de Warens, virelai : — Sept lettres à la même et trois lettres à divers. (*Œuvres*, t. V, p. 187-202 ; t. VI, p. 7 ; t. X, nos VII, XII-XVI, XIX, XX, XXVII, XLIV.)

Comme on a pu le remarquer, la *Muse allobroge* nous fournit la preuve certaine que Jean-Jacques était encore aux Charmettes le 14 mars, le 19 avril et le 10 juillet 1742. Les deux premières de ces dates ne sauraient être contestées, puisqu'elles sont confirmées par ailleurs : d'une part, la lettre du 14 mars a été écrite à un moment où Rousseau, relevant de maladie, habitait encore chez Mme de Warens; d'autre part, nous savons par le P. Boudet que c'est bien au mois d'avril 1742 qu'il fit une visite aux Charmettes[1]. Pour le 10 juillet, un critique sceptique pourrait ergoter sur la provenance du ms., prétendre par exemple, en s'appuyant sur un passage des *Confessions*[2], que Jean-Jacques l'a emporté avec lui à Paris et qu'il l'aura donné plus tard à quelque ami savoyard. Fermons la bouche à ce critique en lui apprenant qu'il existe une lettre originale[3] du 25 juin 1742, signée par Mme de Warens, mais dont le texte[4] est de l'écriture de Rousseau. Puisque celui-ci résidait aux Charmettes le 25 juin, on ne doit pas être surpris de l'y rencontrer encore le 10 juillet.

[1] « Madame de Warens... s'est retirée à la campagne, près de Chambéri, dont l'air convient mieux à sa santé. C'est là que j'ai eu l'honneur de la saluer, au mois d'avril 1742, et d'apprendre de sa bouche quelques circonstances de sa conversion. » (*Op. cit.*, 2e part., p. 127, 128.) — En racontant cette conversion, le P. Boudet a emprunté (*ibid.*, p. 124, 125) des expressions ou des phrases au *Mémoire* que Rousseau lui avait remis.

[2] « J'avois [à Paris] dans ma poche une épître en vers, écrite à Parisot pendant mon séjour à Lyon. » (Livre VII; *Œuvres*, t. VIII, p. 204.)

[3] Elle m'a été communiquée par Etienne Charavay. Annoncée dans son 260e *Bulletin d'autographes*, janvier-février 1895, n° 37039, 2 p. in-4°, 300 fr., elle a passé ensuite dans la vente du 18 mars 1899, n° 107.

[4] Seules, la souscription et la date sont de la main de Mme de Warens : « J'ay l'honeur d'être, avec une respectueuse considération, Monsieur, votre très humble et très obéissente servante, De Warens De La Tour. — Des Charmette[s], ce 25e juin 1742. »

Ajoutons que cette missive[1] du 25 juin, manifestement rédigée par Jean-Jacques, est intéressante par un autre côté. Elle a trait aux tracasseries d'un voisin, le procureur Pierre Renaud[2], et elle mentionne une autre lettre, écrite « la semaine passée à Monsieur le Commandant » et qu'il faut, par conséquent, identifier avec celle du 17 juin 1742, publiée par M. Albert Metzger[3]. Encore ici, la locataire des Charmettes se sera bornée à apposer sa signature au bas de cette longue épître, éloquente et spirituelle, qu'elle eût été tout à fait incapable de composer et qui est due, — je l'affirme sans hésiter, — à la plume de Jean-Jacques[4]. L'origi-

[1] Son destinataire, dont le nom manque, était le propriétaire des Charmettes, Claude-François Noeray, capitaine, puis major, au régiment de Tarentaise, plus tard commandant de la ville d'Annecy (Mugnier, p. 173, 252), fils de Celius Noeray, avocat au Sénat de Savoie, et de Christine Métral (A. de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, t. IV, p. 2).

[2] En 1738, il avait consenti à renoncer au bail des Charmettes et à prendre, en échange de la maison Noeray, la métairie Revil, acensée le 15 septembre 1737 à Mme de Warens. Mais il regrettait sans doute le premier domaine et peut-être espérait-il, en 1742, « faire déguerpir la baronne, » afin de le reprendre « avec ses améliorations et sans bourse délier » (Mugnier, p. 209). De là, ses mauvais procédés, vertement relevés par Rousseau dans les deux lettres des 17 et 25 juin 1742. L'Epître à Parisot, achevée deux semaines plus tard, revient sur le même sujet, et son auteur, parlant de Mme de Warens aux Charmettes, s'écrie :

Que lui sert de chercher, dans cette solitude,
A fuir l'éclat du monde et son inquiétude,
Si, jusqu'en ce désert, à la paix destiné,
Le sort lui donne encore, à lui nuire acharné,
D'un affreux procureur le voisinage horrible,
Nourri d'encre et de fiel, dont la griffe terrible,
De ses tristes voisins, est plus crainte, cent fois,
Que le hussard cruel, du pauvre Bavarois.

[3] *Les pensées de Mme de Warens*, etc., 1888, p. 69-78.

[4] De cette lettre, qui désormais fera partie de la Correspondance de Rousseau, Mugnier n'a reproduit que des fragments lamentablement tronqués : ils montrent du moins quel était son genre d'exactitude. Ainsi on lit (Metzger, p. 72) dans le ms. : « Cependant, par un travers incroyable, cette dame, peu contente de profiter elle-même de mes dépouilles, se fait un plaisir d'exciter les autres à en faire autant. » Mugnier imprime (p. 211) : « Par un travers incroyable, cette dame excite les autres à me dépouiller. »

nal de cette pièce[1] reparaîtra peut-être un jour. Actuellement on n'en connaît qu'une transcription exécutée en 1856 par P.-F. du Marterey[2], libraire à Chambéry, † 1860, et jointe au dossier de pièces relatives à Mme de Warens conservé aux Archives départementales de la Savoie.

J.-J. Rousseau qualifie d'Excellence le destinataire anonyme de la lettre du 17 juin. Du Marterey et M. Metzger ont pensé qu'il s'agissait du propriétaire de la maison louée par Mme de Warens à Chambéry, le comte de Saint-Laurent, résidant à Turin, contrôleur général des finances, devenu depuis quelques mois premier secrétaire d'Etat[3]. De son côté, Mugnier estime (p. 210) que la lettre était adressée, ou bien au premier président du Sénat, Horace-Victor Sclarandi-Spada, ou bien au gouverneur de Savoie, « le comte Piccon[4], » les seuls, dit-il, qui à Chambéry eussent droit

[1] Ou tout au moins la copie qui en fut envoyée à C.-F. Noeray le 25 juin : « Vous trouverez ci-jointe une lettre que j'écrivis la semaine passée à Monsieur le Commandant et la réponse qu'il y fit. » — Puisque la missive du 25 juin s'est conservée en original, celle du 17 juin, qui y était jointe, peut aussi se retrouver, et c'est sans doute cette copie que Du Marterey a eue sous les yeux.

[2] Sur ma demande, M. Louis Schaudel, à Chambéry, secrétaire de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, a bien voulu procéder à une comparaison d'écritures, qui n'a laissé aucun doute sur l'auteur de cette transcription. La missive du 17 juin 1742 faisait donc partie des « quelques lettres de Mme de Warens » communiquées par P.-F. du Marterey à la séance tenue à Annecy, le 1er septembre 1856, par la même Société. Cf. *Mémoires et documents* publiés par cette Société, t. I, 1856, p. XLII ; — *Bulletin de l'Association florimontane d'Annecy et Revue savoisienne*, t. II, 1856, p. 212.

[3] Mugnier, p. 103, 207.

[4] Le comte Joseph Piccone, gouverneur du duché de Savoie depuis le 20 septembre 1731, eut pour successeur (23 décembre 1748) Gabriel-Marie-Alexis Della Chiesa di Cinzano, chevalier de l'Annonciade. On ne doit pas le confondre (comme a fait Grillet, *Dict.*, t. I, p. 105) avec le comte Louis Piccone della Perosa, lieutenant-général de cavalerie, gouverneur du comté de Nice, nommé le 22 juillet 1737 gouverneur de la ville et de la province d'Asti.

au titre d'Excellence[1]. Ces diverses hypothèses doivent être abandonnées. Le «commandant» chargé des intérêts de Noeray, alors absent pour le service du roi, était le commandant général du duché, Claude de Menthon, baron de Lornay[2], nommé à ce poste le 14 septembre 1736. Maréchal de camp d'infanterie dès 1734, il fut promu lieutenant-général le 24 avril 1737[3].

Au livre VII des *Confessions*, Rousseau s'exprime ainsi : « J'arrivai à Paris dans l'automne de 1741, avec quinze louis d'argent comptant, ma comédie de *Narcisse* et mon projet de musique pour toute ressource, et ayant par conséquent peu de temps à perdre pour tâcher d'en tirer parti. Je me pressai de faire valoir mes recommandations[4]. » Dans cette déclaration catégorique, dénuée des réserves dont il use quelquefois[5], il a commis une erreur de plusieurs mois[6] : en fait,

[1] Encore le gouverneur de Savoie n'était-il qualifié Excellence que s'il possédait aussi le titre de lieutenant-général du duché. (Cérémonial des 14 novembre 1729 et 30 janvier 1742. — Voy. Galli, *Cariche del Piemonte e paesi uniti*, Turin, 1798, 3 vol. in-8° ; t. II, p. 623.) — Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. le comte de Mareschal de Luciane.

[2] Le baron de Lornay mourut en 1744 (A. de Foras, *op. cit.*, t. III, p. 449, n. 2, 459 ; t. IV, p. 198, 376). — Cf. *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 1e série, t. IX, p. 212, 215, 216, 222 ; 4e série, t. V, p. 139, 140.

[3] Dates fournies par la Direction des Archives d'Etat à Turin, de même que celles qui concernent les deux comtes Piccone.

[4] *Œuvres*, t. VIII, p. 199. — Auparavant déjà (livre V, *ibid.*, p. 127), la même date inexacte était venue sous sa plume : « jusqu'à mon départ pour Paris, en 1741. » — Elle se rencontre encore dans un billet de 1765 à Du Peyrou (A. Jansen, *Recherches*, p. 40).

[5] «Ce fut, *ce me semble*, en 1732 que j'arrivai à Chambéry» (*Œuvres*, t. VIII, p. 125). — « *Autant que je puis me rappeler les temps et les dates*, nous en prîmes possession vers la fin de 1736 » (lisez : 1738. *Ibid.*, p. 160).

[6] Seul parmi les biographes, M. Albert Jansen (*Recherches*, p. 40, 46 ; — *J.-J. Rousseau als Musiker*, p. 43) n'a pas accepté la date traditionnelle de 1741 : il place « au printemps de 1742 » le voyage de Lyon à Paris. Il s'appuie sans doute, bien qu'il ne les cite pas, sur les vers 163 et 164 de l'Epître à Parisot (*Œuvres*, t. VI, p. 15) :

Enfin, *pendant deux ans*, au sein de ta patrie,
J'appris à cultiver les douceurs de la vie.

quatre ou cinq semaines, tout au plus, s'écoulèrent entre le moment où il dit adieu aux Charmettes et le jour (22 août 1742) où il donna lecture, devant l'Académie des sciences, de son projet de nouveaux signes pour la musique [1]. Comme le voyage, l'installation à Paris, de nombreuses visites, les démarches de Réaumur, etc., rentrent dans ce court intervalle, il en résulte que le séjour à Lyon, sur lequel les *Confessions* rapportent d'abondants détails, dut être en somme fort court. Ces détails, — notamment les entrevues avec Mlle Serre, qui ne conviennent plus à un voyageur pressé, — il faut les reporter à un autre moment, et puisque Rousseau passa deux ans à Lyon, d'après l'épître à Parisot qui est un témoignage contemporain, deux alternatives se présentent :

Ou bien son préceptorat, commencé vers le 1er mai 1740, s'est prolongé jusqu'à la fin de 1741, peut-être même jusqu'aux premières semaines de 1742. A la vérité, il dit être resté « un an [2] » chez M. de Mably, mais lorsqu'en 1768 il rédigeait le livre VI des *Confessions*, ses souvenirs manquaient de précision.

Ou bien, revenu en 1741 aux Charmettes, il se décida, dans le second semestre de la même année, à partir de nouveau pour Lyon, où il demeura encore quelques mois. Sous quel prétexte est-il retourné dans

[1] *Œuvres*, t. VI, p. 253-260. — Si Rousseau a pu préciser (*Confessions*, livre VII ; *Œuvres*, t. VIII, p. 200) la date de cette lecture, c'est qu'il l'a trouvée sur son mémoire, dont il avait conservé le ms. autographe. A la première page de cette pièce, un membre de l'Académie des sciences, ou un employé du secrétariat, a écrit ce titre : « Mémoire de Mr Rousseau, ou plan général du système qu'il doit présenter à l'Académie sur de nouveaux signes pour la musique. Remis ce 22e Août 1742. » Et au-dessous : « Lu le 22 Août à l'Académie par l'auteur. » (Ms. 7876 de la Bibl. de Neuchâtel, pet. in-fol. de 6 ff.)

[2] *Confessions*, livre VI ; *Œuvres*, t. VIII, p. 191, 193.

la ville qu'il venait de quitter ? Qu'avait-il désormais à y faire et comment employait-il ses journées ?

La première hypothèse semble plus naturelle. D'autre part, on doit reconnaître que la seconde cadre avec les expressions dont Rousseau s'est servi [1] à propos de ses visites à Mlle Serre *(A ce voyage, ayant plus de loisir... Durant ce voyage... Les délices dont mon cœur fut inondé durant ces six mois...)* [2].

Selon Saint-Marc Girardin [3], A. Jansen [4], E. Ritter [5], Mugnier (p. 202), etc., c'est aussi à la veille du départ pour Paris qu'il adressa à Mlle Serre la lettre bien connue [6] : « Je me suis exposé au danger de vous revoir... » Un détail, inconnu jusqu'ici, m'autorise à la regarder comme plus ancienne. Au revers de la minute [7], Rousseau a écrit deux mots : *Jeunesse égarée.* A-t-il pro-

[1] *Confessions*, livre VII ; *Œuvres*, t. VIII, p. 198. — E. Ritter, *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*, p. 293-296.

[2] Le duc de Richelieu, « général et commandant en chef » du Languedoc, présentait, le 14 décembre 1741, aux Etats de cette province assemblés à Montpellier une lettre de Louis XV, du 18 novembre (Aug. Bleton, *J.-J. Rousseau et Mademoiselle Serre*, [1892], p. 14). Ainsi la rencontre dont Rousseau parle aurait eu lieu à Lyon entre ces deux dates, vers le 1er décembre, à moins qu'elle ne remonte au milieu de l'année 1741 ou de l'année 1740. (*Mémoires sur la cour de Louis XV*, par le duc de Luynes, t. III, p. 224, 441).

[3] *J.-J. Rousseau, sa vie et ses ouvrages*, 1875, t. I, p. 226.

[4] *J.-J. Rousseau als Musiker*, p. 43.

[5] *J.-J. Rousseau et Mademoiselle Serre*, dans le *Bulletin des travaux de l'Université de Lyon*, t. II, 1889, p. 584.

[6] *Œuvres*, t. X, p. 13-15, avec la date de 1736, proposée par Musset-Pathay.

[7] Ms. de Saussure, fol. 88, 89 ; minute raturée, sans date et sans le nom de Mlle Serre ; elle occupe les p. 1-3 d'un double feuillet in-fol., autrefois plié en quatre. La note de Rousseau se lit à la p. 4.

Diverses corrections doivent être apportées au texte imprimé de cette lettre. Lorsqu'on l'a transcrite pour l'édition Du Peyrou, t. XIII, 1782, in-4°, p. 592-595, on a reproduit à tort deux passages qui, sur la minute, étaient biffés. De là des répétitions choquantes. P. 14 de l'édit. Hachette, l. 32-35, il faut supprimer, ou mettre en note comme première rédaction :

noncé cette condamnation laconique en 1742, lorsqu'il se préparait à quitter les Charmettes et mettait en ordre ses papiers ? Elle ne saurait être plus tardive ; elle peut aussi remonter à une époque antérieure. En tout cas, le terme « jeunesse » semble montrer qu'un temps assez long a dû s'écouler entre la rédaction de la minute et le moment où la note fut ajoutée.

A mon avis l'épître, qui témoigne en effet de sentiments très jeunes, date du mois de juin 1735. Née le 22 mars 1720, Susanne Serre était alors dans sa seizième année et paraissait probablement plus âgée : quand elle avait douze ans, Jean-Jacques lui en donnait quatorze[1].

J'ai senti, — déclare-t-il, — qu'il m'étoit impossible de vivre éloigné de vous et, pour me procurer les moyens de m'en rapprocher, je tente un voyage et des projets que mon malheur ordinaire empêchera sans doute de réussir.

Qu'on mette en regard de ces paroles le début de la lettre du 26 juin 1735 à son père :

J'ose vous assurer que vous me trouverez en tout la même droiture et la même délicatesse ; et, quelque tendre et quelque passionné que je sois, j'ose vous assurer que je fais profession d'être encore plus honnête homme. — Il en est de même p. 15, l. 2-3, pour la phrase : *quelque cruauté que vous ayez pour moi, mon sort est de mourir d'amour pour vous.* — En outre, p. 14, l. 14 : « pour l'amour », lisez *par l'amour* ; — l. 42 : « quelque ardeur qui soit dans mon cœur, je sens qu'il l'auroit encore redoublée », lisez *quelque ardent qu'il soit dans mon cœur, je sens qu'il auroit encore redoublé* ; — p. 15, l. 18 : « un cœur comme le mien », lisez *mon cœur* ; — etc.

Au reste, il n'est pas certain que la lettre ait été réellement envoyée à Susanne Serre sous cette forme, et Jean-Jacques a pu en modifier le texte, ou même y renoncer et ne pas recopier son brouillon.

En affirmant que « l'original a été déposé à la bibliothèque de Neuchâtel, » l'édition Furne (*Œuvres complètes de J.-J. Rousseau, avec des notes historiques*, Paris, 1835-1836, 4 vol. gr. in-8° ; t. IV, p. 181, note) a lancé au hasard une assertion sans fondement.

[1] *Confessions*, livre IV ; *Œuvres*, t. VIII, p. 121.

Plus[1] les fautes sont courtes et plus elles sont pardonnables... Il est vrai que je suis entièrement redevable aux bontés de Madame de Warens de mon retour au bon sens et à la raison; c'est encore sa sagesse et sa générosité qui m'ont ramené de cet égarement-ci[2]... J'écrivis à Madame de Warens dès le jour de mon départ, pour prévenir toute inquiétude de sa part; je réitérai peu de jours après; j'étois aussi dans les dispositions de vous écrire: mais mon voyage a été de courte durée et j'aime mieux, pour mon honneur et pour mon avantage, que ma lettre soit datée d'ici [*c'est-à-dire de Chambéry*] que de nulle part ailleurs[3].

Sur ce mystérieux coup de tête, nous n'avons aucune information. Mais les deux passages que je viens de rapprocher offrent une réelle connexité, et je pense que le premier doit être contemporain du second.

* * *

Parmi les autres morceaux formant la présente série de *Pages inédites*, il en est trois qui appellent encore quelques observations, et d'abord le nº XVI.

[1] Au lieu de cette phrase, Rousseau avait d'abord écrit : *Grâce à Dieu, me voilà de retour chez Madame de Warens.*

[2] Sept ans plus tard, ce substantif et le verbe dont il dérive se retrouvent dans l'Epitre à Parisot, vers 189, 199, 311 :

L'amour, malgré mes soins, heureux de m'égarer...
Ce n'est pas cependant que mon âme égarée...
De mes égaremens mon cœur n'est point complice...

[3] *Œuvres*, t. X, lettre nº V. — M. Jansen (*J.-J. Rousseau als Musiker*, p. 19, n. 2) propose de la dater du 26 juillet. Mais la minute (ms. de Saussure, fol. 10) porte bien : « Du 26e Juin 1735.» Au surplus la correction de M. Jansen lui a été suggérée par le fait que Musset-Pathay avait placé en 1735 la lettre de Besançon (29 juin), ce qui est inadmissible.— Deux autres missives à Isaac Rousseau (*Œuvres*, t. X, nºs IV, VIII) ont été mal classées. Musset-Pathay a mis la première en 1733, et Mugnier (p. 115) suppose qu'elle est antérieure au séjour à Cluses (août 1733). Quant à la seconde, elle serait de 1736 selon Musset-Pathay, de 1739 d'après M. Ritter (*Revue internationale de l'enseignement*, avril 1891, p. 341). En réalité les deux lettres datent de 1735, leurs minutes faisant partie, dans le ms. de Saussure (fol. 9, 13-17), du même cahier que les pièces de cette année (*Annales*, t. I, p. 202, n. 1).

Malgré l'échec de *Narcisse*, Rousseau n'oubliait pas le théâtre pendant son séjour à Genève, en 1754.

Je méditois, — dit-il[1], — un plan de tragédie en prose, dont le sujet, qui n'étoit pas moins que Lucrèce, ne m'ôtoit pas l'espoir d'atterrer[2] les rieurs, quoique j'osasse laisser paroître encore cette infortunée, quand elle ne le peut plus sur aucun théâtre françois.

Les *Œuvres*[3] renferment des fragments de cette pièce: ils ne proviennent pas de l'édition dirigée par Du Peyrou, mais de celle du libraire Poinçot, publiée, selon Quérard, par Sébastien Mercier, Gabriel Brizard et Fr.-H.-Stanislas De l'Aulnaye[4]. A la suite de la reproduction du *Discours sur l'inégalité*, une note, signée G. B., débute ainsi (t. VII, 1790, p. 240):

Nous possédons plusieurs cahiers manuscrits de Jean-Jacques, qui contiennent les idées premières et des fragmens considérables de ce *Discours* : nous en avons d'autres, où il y a des idées éparses, et des passages entiers de l'*Héloïse*, de l'*Emile*, de la *Lettre sur les spectacles*, etc., avec des variantes et des corrections. On y voit, pour ainsi dire, le creuset où Rousseau jetoit ses pensées...

Au tome XVIII, daté de 1792, les « Courts fragmens de *Lucrèce*, tragédie en prose » (p. 366-384) sont précédés d'un avertissement qui offre les mêmes initiales:

Ces fragmens paroissent pour la première fois. Ils étoient épars dans deux des quinze cahiers manuscrits de Jean-Jacques[5] dont nous avons déjà parlé et qui sont en notre possession...

[1] *Confessions*, livre VIII ; *Œuvres*, t. VIII, p. 281.
[2] D'anciennes éditions (Genève, 1782-1789, in-12, t. XXXI, p. 266 : — Bâle, 1793-1795, in-16, t. XXI, p. 203) ont ici, par erreur : *attirer*.
[3] T. V, p. 175-180.
[4] *Œuvres complètes de J. J. Rousseau. Nouvelle édition, classée par ordre de matières et ornée de quatre-vingt-dix gravures.* Paris, Poinçot, libraire, 1788-1793, 38 vol. in-8°. (De l'imprimerie de Didot l'aîné.)
[5] En note : « Cahiers C et E. »

Après avoir cité les lignes des *Confessions* où il est question de *Lucrèce*, G. Brizard ajoute :

C'étoit en 1754, lors du voyage que Rousseau fit à Genève autour du lac et à Chambéri, voyage dont l'itinéraire se trouve dans le même cahier manuscrit.

Nous avons recherché ces traits épars et tenté de les réunir. Il falloit d'abord les lire, et ce n'étoit pas la moindre difficulté, attendu qu'écrits au simple crayon et depuis près de quarante ans, plusieurs passages étoient presque entièrement effacés. Il n'y a que notre admiration pour Rousseau qui ait pu nous donner la patience nécessaire pour les déchiffrer et les transcrire.

Le petit nombre de ces traits et le désordre qui y règne nous ont empêchés de distinguer les scènes et les actes.

Sans doute cette informe esquisse ne peut rien ajouter à la gloire de l'auteur d'*Emile*, mais on est avide de tout ce qui est sorti de la plume d'un grand homme qui n'est plus.

D'ailleurs, ce sont des pierres d'attente. De nouveaux fragmens de ce drame peuvent se rencontrer entre les mains d'autres personnes qu'éveillera cette découverte...

Peu de mois après avoir écrit ces lignes, Gabriel Brizard mourut à Paris, le 23 janvier 1793. Que sont devenus les quinze manuscrits qu'il avait entre les mains et dont l'examen détaillé offrirait aujourd'hui un si vif intérêt ? Nous savons seulement que l'un d'eux, — celui qui contenait l'itinéraire du voyage autour du lac Léman, — appartenait en 1824 au marquis Frédéric-Gaëtan de La Rochefaucauld-Liancourt[1], ou peut-être à l'un de ses amis. Etait-il aussi le détenteur des quatorze autres ? Ces carnets de Jean-Jacques ne semblent pas avoir figuré, au XIX[e] siècle, dans une vente publique et les mentions mêmes qu'en fait l'édition Poinçot sont restées ignorées : elles n'ont été rele-

[1] Voy. ci-dessus, p. 155.

vées, que je sache, par aucun des innombrables écrivains qui se sont occupés du citoyen de Genève.

La Bibliothèque de Neuchâtel possède un ms. autographe des deux premiers actes de *Lucrèce*. Ce texte, très augmenté, sans représenter l'état définitif d'une œuvre que l'auteur avait abandonnée, est pourtant bien supérieur, par la cohésion et la continuité, aux lambeaux si souvent imprimés qu'il remplacera désormais.

* * *

N° XVII. — G. Streckeisen a publié[1] vingt-deux notes de Rousseau relatives à l'abbé de Saint-Pierre, écrites aux p. 2 et 3 d'un double feuillet in-4° et sur onze petits morceaux de papier (Bibl. de Neuchâtel, n° 7858). Il a en laissé de côté quelques-unes, qui se lisent soit sur le même feuillet double, servant de chemise[2], soit sur d'autres papiers de ce dossier. En donnant celles-ci aujourd'hui, je les accompagne de fragments plus longs, rencontrés dans le ms. 7829 de la même Bibliothèque et que G. Streckeisen n'a pas vus.

On sait que Rousseau, ayant reçu du comte de Saint-Pierre les manuscrits de l'abbé, se proposait d'en faire

[1] Comme toujours, les lectures de G. Streckeisen, ou celles du copiste qu'il a employé, ont besoin de corrections. Ainsi, p. 307, l. 3 : «par ce recueil», lisez *dans ses recueils* ; — l. 4 : « expulsion », lisez *exclusion* ; — l. 8 : supprimez le mot « presque » ; — p. 308, l. 1 : « Quand j'arrivai à Paris, dit l'abbé de Saint-Pierre, je », lisez *Les trois premières* [*années*] *que je passai à Paris, je* : — l. 3 : « ne ramenait », lisez *ne ramène jamais* : — l. 19 : « dame », lisez *femme* ; — p. 309, l. 7 : « L'abbé de Saint-Pierre ne », lisez *Quoiqu'il sentît combien nous étions frivoles, il ne* ; — l. 12 : « l'homme », lisez *l'humanité* ; — l. 20 : « l'on », lisez *le sage* ; — l. 21 : « cette folie », lisez *cette foiblesse* ; — p. 310, l. 23 : « trouver le fondement », lisez *tracer les fondemens* ; — etc. La 17e note, « En s'adressant aux princes... », ne fait plus partie actuellement du dossier.

[2] Elle porte ce titre, de la main de Jean-Jacques : « L'Abbé de St-Pierre. »

un extrait, « et pour cela, » dit-il, « d'entrer dans ses vues, de les éclaircir, de les étendre, et de ne rien épargner pour leur faire valoir tout leur prix. »

Mon ouvrage [1] devoit être composé de deux parties absolument séparées: l'une, destinée à exposer, de la façon que je viens de dire, les divers projets de l'auteur. Dans l'autre, qui ne devoit paroître qu'après que la première auroit fait son effet, j'aurois porté mon jugement sur ces mêmes projets... A la tête de tout l'ouvrage devoit être une vie de l'auteur, pour laquelle j'avois ramassé d'assez bons matériaux, que je me flattois de ne pas gâter en les employant [2].

De sages réflexions lui firent bientôt comprendre qu'il s'exposait à un danger réel et il n'exécuta son entreprise que pour la *Paix perpétuelle* et la *Polysynodie*.

Le manuscrit 7829, qui se rapporte à ce dernier ouvrage, comprend deux cahiers in-4°, dont l'un, de 16 ff., est une copie autographe soignée ; l'autre, de 24 ff., en offre (fol. 1-15) la première rédaction, raturée ; outre la minute de quelques passages de l'*Extrait du projet de paix perpétuelle,* on y trouve encore :

a. Un exposé des circonstances dans lesquelles l'Académie française prononça l'exclusion de l'abbé de Saint-Pierre ;

b. L'introduction préparée par Rousseau pour l'ouvrage d'ensemble auquel il avait primitivement songé ;

c. Des notes dans lesquelles il résume des assertions de l'abbé, en y répondant;

d. Deux notices, transcrites par Jean-Jacques et faisant sans doute partie des « bons matériaux » qu'il

[1] D'avance, le *Journal encyclopédique* l'avait annoncé (voy. une lettre de Deleyre, 3 janvier 1758, dans G. Streckeisen, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, t. I, p. 166).

[2] *Confessions*, livre IX ; *Œuvres*, t. VIII, p. 303.

avait réunis. Il paraît avoir tiré la première (fol. 1 v°) du « *Supplément*[1] *aux Journaux des savans et de Trévoux*, avril 1758, p. 111, » qu'il cite en marge; je n'ai pu vérifier ce renvoi. La seconde (fol. 17 r°) est précédée du titre: « Siècle de Louis XIV par M. de Voltaire. » Ce n'est pas une simple copie des pages consacrées par Voltaire à l'auteur de la *Paix perpétuelle* dans le *Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV* : elle ne reproduit qu'en partie cet article[2] et en diffère sur plusieurs points.

Outre quelques lignes du fol. 1 v°, j'imprime, avec les pièces *a* et *b*, les notes *c*, lorsque Rousseau y intervient directement par des objections.

Une troisième notice, en 3 p. et 1/2 in-fol., n'est pas de son écriture. Intitulée « Mémoires pour la vie de M. l'abbé de Saint-Pierre, » elle est jointe au dossier 7858 et contient des renseignements intéressants sur la famille de l'abbé, ses études, ses amis à Paris, etc. On lit à la p. 1 de ce travail anonyme :

Il étoit le troisième fils de Charles Castel, baron de St-Pierre, grand bailli de Cotentin, et de Madeleine Gigaut de Bellefonds, dame de grand mérite : on a prétendu que c'étoit elle qui étoit peinte par St-Evremond dans son discours qui a pour titre : *Idée de la femme qui ne se trouve point*[3].

[1] Journal publié à Amsterdam et n'ayant eu que 12 n^os in-12, 1758 (E. Hatin, *Bibliogr. histor. et critique de la presse périodique française*, 1866. p. 32). A Paris, il n'existe pas, — m'écrit M. Henri Lemaitre, archiviste-paléographe, — dans les Bibliothèques de l'Arsenal, de l'Institut, Sainte-Geneviève, Mazarine, et l'exemplaire de la Bibliothèque nationale se trouve précisément incomplet du n° d'avril.

[2] *Siècle de Louis XIV*, édition de 1752 (Voltaire, *Œuvres*, édit. Beuchot, t. XIX, p. 197-199).

[3] *et qui ne se trouvera jamais* (Saint-Evremond, *Œuvres*, 1740, in-12, t. II, p. 350-358).

A la fin de cette phrase, Rousseau a ajouté dans la marge : « et il n'étoit guères possible de louer plus magnifiquement une femme réellement existante. »

Aucun des biographes[1] de l'abbé ne cite le trait relatif à sa mère, mais lui-même est très affirmatif à cet égard dans un écrit qu'a publié le comte G. de Villeneuve-Guibert [2].

* * *

Le « Petit herbier pour Mademoiselle Julie Boy de la Tour » (nº XIX), — offert [3] en 1833 à la Bibliothèque de Zurich par Henri Fæsy, de cette ville, et sa femme, Julie Willading, fille de Mme Julie Willading, née Boy de la Tour (1751-1826), — n'a pas été fait à Môtiers-Travers, comme le croyaient [4] les donateurs, mais à Paris, « avec beaucoup de zèle et de soin, » dit Rousseau, qui ajoute que c'était « l'ouvrage d'un an. » Composé de 101 plantes, il nous offre un exemple de ce que le patient botaniste appelait des « herbiers en miniature [5].»

[1] G. de Molinari. *L'abbé de Saint-Pierre, membre exclu de l'Académie française, sa vie et ses œuvres,* Paris, 1857, in-12. — Edouard Goumy, *Etude sur la vie et les écrits de l'abbé de Saint-Pierre*, Paris, 1859, in-8°. (Thèse pour le doctorat ès lettres). — Léonce de Lavergne, *L'abbé de Saint-Pierre*, dans *Les économistes français du dix-huitième siècle*, Paris, 1870, in-8°, p. 1-57. — S. Siégler-Pascal, *Un contemporain égaré au XVIIIe siècle. Les projets de l'abbé de Saint-Pierre, 1658-1743*. Paris, 1899, in-8°. (Thèse pour le doctorat en droit.)

[2] *Le portefeuille de Madame Dupin*, p. 241.

[3] S. Vögelin, *Geschichte der Wasserkirche*, p. 120 *(Neujahrsblatt hsgg. von der Stadtbibliothek in Zürich auf das Jahr 1848.)*

[4] Voy. P. Usteri, *op. cit.*, p. 37.

[5] Lettre à M. de Malesherbes, 18 avril 1773 (A. Jansen, *J.-J. Rousseau als Botaniker*, p. 297). — Sur la minutie que Jean-Jacques apportait à la confection de ses herbiers, voy. *ibid.*, p. 229, 230 ; *Œuvres*, t. VI, p. 55 60 ; t. IX, p. 188, 216.

Lors de son dernier séjour à Lyon (avril-juin 1770), Jean-Jacques y vit à maintes reprises la famille de son excellente amie, Mme Boy de la Tour. En herborisant à la Croix de Vacques avec Julie, la seconde fille, qu'il appelait *ma tante*, *ma petite tante*, *ma bonne vieille tante*, il lui promit un herbier, « mais il faut, » écrivait-il le 7 juin, avant de partir pour Paris, « que j'attende un peu de repos et de loisir pour y travailler. » Deux ans après, le 16 avril 1772, « honteux d'un si long retard, » il annonce que l'herbier est enfin terminé, et, le mois suivant, il le confie au mari d'Isabelle d'Ivernois, Frédéric Guyenet, qui, en passant à Dijon, devait l'expédier à Lyon. Mais, « à force d'incuries et de malentendus, » le paquet fit « cent tours inutiles » et ce ne fut qu'après « bien des circuits » qu'il parvint enfin à son adresse[1].

Il ne faut pas confondre, comme on l'a fait[2], cet herbier avec un autre, d'environ 200 plantes, destiné à la nièce de Julie Boy de la Tour, la petite Madeleine de Lessert, née en 1767, pour laquelle Rousseau écrivit les *Lettres sur la botanique*, adressées à sa mère. Ce second herbier, envoyé le 28 mai 1774, appartient aujourd'hui à Mme la baronne Bartholdi, petite-fille par son père, et arrière-petite-fille par sa mère, de Mme de Lessert, née Boy de la Tour (1747-1816), que Rousseau, en 1768, déclarait être « la meilleure ainsi que la plus aimable

[1] *Œuvres*, t. VI, p. 35, 39, 42; — Alph. Petitpierre, *J.-J. Rousseau et Isabelle d'Ivernois*, 1878, p. 29, 32; — *Correspondance avec Madame Boy de la Tour*, publ. par H. de Rothschild, 1892, p. 218, 250, 251, 255.

[2] A. Jansen, *J.-J. Rousseau als Botaniker*, p. 229; — Paul Jaccard, *Un herbier de J.-J. Rousseau*, dans le *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, t. XXX, 1894, p. 85-88; — Gaston de Lessert, *op. cit.*, p. 37.

des filles, des femmes, des sœurs, des nourrices et des amies[1]. »

A l'herbier de Julie Boy de la Tour est joint le catalogue que je publie : l'original, d'une calligraphie parfaite, avec les noms des plantes en plus gros caractères que les observations, comprend 6 pages et 1/4 in-4°. Rousseau parle de cette liste à Mme de Lessert, le 16 juillet 1772. Croyant à ce moment que l'envoi destiné à sa sœur était égaré, il ajoute : « C'est une perte qui, quoique petite, ne me seroit pas facile à réparer promptement, surtout à cause du catalogue, accompagné de divers petits éclaircissemens écrits sur-le-champ, et dont je n'ai gardé aucun double. »

Ce catalogue, peut être rapproché soit des notes mss.[2] mises par Rousseau dans un exemplaire de l'ouvrage intitulé *La botanique mise à la portée de tout le monde*, 1774, soit de celles qui accompagnent un herbier en 11 vol. in-4° conservé au Musée botanique de Berlin[3].

Théophile Dufour.

[1] H. de Rothschild, p. 122.

[2] Publiées en 1825 par Musset-Pathay, *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau*, t. I, p. 277-372, et reproduites dans l'édition Hachette, t. VI, p. 95-134.

[3] A. Jansen, *J.-J. Rousseau als Botaniker*, p. VI, 246, 256, 277-292. — L'herbier donné par Thérèse Le Vasseur à Le Begue de Presle, qu'a cité M. Jansen (*ibid.*, p. 257, note), a été depuis lors mis en vente à Orléans, en 1895 (*Le Temps* du 9 avril 1895). Il se composait de quinze cartons-volumes in-4°, contenant environ 1500 plantes.

XI.

Lettre de Corchut à l'empereur Sélim, son frère, tous deux fils de Bajazet, portée par le capigi qui eut ordre de l'exécuter[1].

Cette lettre a été traduite des vers turcs[2].

Quelque progrès que j'aye fait dans les sciences, quelque loin que j'aye porté la philosophie et la connoissance de la vicissitude des choses humaines, j'ignorois encore ce que ta seule cruauté m'a fait savoir. Barbare, je t'ai cédé l'Empire et tu m'as chassé de mon palais; je t'ai plusieurs fois sauvé la vie et tu me

[1] Ms. de Saussure, fol. 49 v°, 50, 51 r°.

[2] Sélim Ier, successeur de Bajazet II, inaugura son règne en faisant empoisonner son père et tuer cinq de ses neveux (fin 1512). Peu de temps après, il donna l'ordre d'assassiner son frère aîné Korkoud, gouverneur de Saroukhan. Réveillé pendant la nuit par le capigi-baschi Sinan, Korkoud obtint une heure de répit et l'employa « à écrire au sultan une lettre en vers, dans laquelle il lui reprochait sa perfidie; après l'avoir achevée, il livra sa tête au fatal cordon. » (J. de Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, trad. de l'allemand par J. J. Hellert, t. IV, p. 151.)

La traduction de Rousseau est naturellement très différente, quant au style, de celle qu'on lit dans la *Continuation de l'histoire des Turcs*, par Artus Thomas, sieur d'Embry (Paris, 1612, in-fol., p. 278, 279); pour le fond, les deux textes ne sont pas toujours identiques. — Existait-il une version italienne de cette pièce et Jean-Jacques l'aurait-il vue chez une de ses élèves neuchâteloises? Je croirais plutôt qu'en voyageant à cheval avec l'archimandrite, celui-ci, qui savait le turc et « ne manquoit pas de certaines connoissances, » lui aura récité, « en langue franque, » les vers de Korkoud, et que Rousseau les a mis en prose française.

M. Eugène Ritter, en 1878 (*La famille de Jean-Jacques*, p. 29, 30), et M. Martin Gisi, en 1898 (*Französische Schriftsteller in und von Solothurn*, p. 28), ont retrouvé le passage du moine grec à Fribourg, 16-20 avril 1731, à Berne, 25 avril, et à Soleure, 27 avril. Un document que j'ai copié aux Archives de Bâle (*Raths-Protocoll*, vol. 102, fol. 312 v°; séance du 14 mars 1731) montre qu'il avait séjourné dans cette ville :

« *Griechischer Collectant von Jerusalem.* Ein sich nennender Pater Athanasius Paulus, Archimandrita des h. Grabs zu Jerusalem, last zweÿ

donnes la mort; tout le monde m'a aimé; j'ai même trouvé de la reconnoissance dans les animaux les plus terribles : il n'y a que toi seul d'ingrat dans la nature.

Oh! le plus sanguinaire de tous les hommes, en quoi t'ai-je offensé? Prince sans foi, les embrassemens que tu me fis en dernier lieu n'étoient donc que les caresses d'un crocodile? J'étois retiré dans un désert, attaché à la contemplation dans une étude continuelle, satisfait de la vie privée dont je goûtois les douceurs, sans regret pour l'Empire que je t'avois abandonné, quoiqu'il me fût légitimement dû, sans me mêler d'aucunes affaires, ne m'occupant qu'à chercher ce qui seul peut procurer la véritable félicité de l'homme. Mais que devois[-je] attendre de celui qui a fait mourir son père et qui souille le sceptre qu'il porte de tout le sang de la puissante maison des Ottomans? De quoi te sert la couleur blanche qu'elle a choisie pour marque de sa pureté? Tes mains cruelles arrachent les illustres plantes que le Ciel avoit fait naître pour son soutien. Mais Dieu tout-puissant, qui les a élevé[e]s dans un si haut degré de grandeur, les conservera sans toi, et, malgré toi, le sang de ton père,

von den Patriarchen zu Constantinopel und Jerusalem verfertigte Griechische attestata ablesen oder einlegen und bittet dass zu erlösung Christlicher sclaven ihme etwas gesteüert worden möchte.

Solle von einer E[hrenden] Collect mit einem viatico fortgewiesen werden. »

L'expression « eine ehrende Collect » désigne une commission du Conseil de Bâle, chargée de s'occuper spécialement des aumônes.

Dans les cantons protestants (Bâle, Berne), l'archimandrite quêtait pour le rachat des esclaves chrétiens. En pays catholique (Fribourg, Soleure), il tendait la main en faveur du Saint-Sépulcre ou des indigents de la Palestine. Mais où alla-t-il entre le 15 mars et le milieu d'avril, avant de rencontrer à Boudry le jeune « Vaussore de Villeneuve »? J'ai inutilement cherché ou fait chercher ses traces dans les Archives de Neuchâtel, Boudry, Porrentruy et Zurich.

celui de tes frères[1] et de tes neveux, rejaillira jusqu'au trône du Très-Haut pour demander justice contre tes cruautez.

Quant à moi, satisfait d'avoir fait mes efforts pour parvenir au but de ma création, par une longue étude de moi-même et par une contemplation continuelle des grandeurs et de l'immensité du Tout-Puissant, je quitte la terre sans regret et je vais implorer la clémence de celui qui recevra un jour le compte de tes forfaits, de ta propre bouche, afin qu'il daigne me pardonner les foiblesses, attachées à l'humanité, dont je me suis rendu coupable, trop heureux d'abandonner un monde où je n'aurai plus la douleur de voir l'horrible exécration dont tes crimes épouvantables vont te couvrir à jamais.

XII.

[Fragments d'une cantate[2].]

Plan de l'idylle.

Cruel amour, pourquoi présentez-vous toujours à mes yeux la vaine image de mes plaisirs passez ? Cette idée

[1] D'après J. de Hammer, *op. cit.*, p. 154, le meurtre d'Ahmed, autre frère du sultan Sélim I[er], aurait eu lieu après celui de Korkoud. Si cet ordre chronologique est exact, il montrerait que le texte original de la pièce n'est pas authentique d'un bout à l'autre et qu'il a subi des modifications.

[2] Les fragments groupés ici se lisent sur huit pages du cahier intitulé : *Réflexions critiques et morales*. Je ne voudrais pas affirmer qu'ils rentrent tous dans la pièce projetée, « idylle » ou cantate, ni garantir l'ordre dans lequel on doit les lire.

Il faut observer que le « Plan » en prose, inachevé, et les sept derniers vers existaient déjà dans le manuscrit, lorsque Rousseau rédigea la minute de la

attristante ranime ma douleur et, dans le désespoir qui me dévore, j'aimerois mieux n'avoir jamais joui du bonheur que j'ai perdu que de n'en avoir plus qu'une idée confuse, qui ne sert qu'à augmenter les tourmens que je ressens. J'aimois[1], je me flattois d'être écouté, je voyois tous les jours l'objet précieux de l'amour le plus tendre, et j'avois le plaisir de lui parler de mon amour sans l'irriter. Aujourd'hui, je suis privé de tout cela et il ne me reste de cette ancienne félicité que l'idée affreuse de l'absence éternelle qui doit lui succéder, et, malgré tous mes maux, je balance encore à juger, entre Philis et moi, lequel peut surpasser de ma tendresse ou de sa perfidie[2]...

Pourquoi[3], cruel amour, dans cette solitude,
Venez-vous à mon cœur d'une douce habitude
Retracer les heureux momens ?

---

lettre à son père [été 1731 : « Malgré les tristes assurances... »], qu'ils interrompent à deux reprises. On peut donc dater cette pièce du second trimestre de 1731. Selon les *Confessions*, livre IV, c'est à Soleure (fin avril) et après avoir lu les œuvres de Jean-Baptiste Rousseau, que Jean-Jacques « croyant avoir du goût pour la poésie, » fit « pour son coup d'essai une cantate à la louange de Madame de Bonnac. » Revenu à Neuchâtel, il aura continué à s'exercer. Quelques-uns de ses vers (pièces XII et XIII) sont incorrects, ce qui n'a rien de surprenant. — Dans le même cahier (ms. de Saussure, fol. 44 v°), notre apprenti poète a transcrit au crayon quatre vers, dont il ne nomme pas l'auteur :

Le moment passé n'est plus rien,
L'amour peut ne jamais être.
Le présent est l'unique bien
Dont l'homme soit vraiment le maître.

C'est la dernière strophe des « Stances irrégulières contre les ambitieux » de Jean-Baptiste Rousseau (*Œuvres diverses*, Londres, de l'imprimerie de Jacob Tonson et Jean Watts, 1723, 2 vol. in-4°; t. II, p. 127-130).

[1] Ms. : J'aimai.

[2] Ms. de Saussure, fol. 43 v°, 44 r° ; ce morceau a été barré d'un trait à l'encre, peu marqué.

[3] Fol. 47 v°.

Des maux que je ressens [1]complice impitoyable...

Quel[2] spectacle étonnant s'offre en ce lieu stérile !
Vénus, avec toute sa cour,
S'empare de ce domicile,
Et le cœur d'une vieille est sensible à l'amour.

Pour voir cette flamme nouvelle,
Pour voir ce feu qui brûle au milieu des glaçons,
Faune se rend en ces vallons,
Et tenant ses regards sur elle,
Ceint de la peuplade immortelle
Des eaux, des forêts et des monts,
Le dieu parle en ces mots aux farouches pucelles,
Fières de leurs trésors, fières de leur beauté [3] :
O vous qu'enivre ici trop de félicité,
Filles trop riches ou trop belles,

(Air.)

Jouissez de votre printemps !
Voici cette Iris surannée :
L'amour brûle son cœur sans respecter ses ans.
Craignez, craignez sa destinée !

Profitez des beaux jours !
Connoissez la tendresse !
La riante jeunesse

[1] *auteur.* — Comme dans la précédente série, les notes en caractères italiques reproduisent des mots ou des phrases biffées par Rousseau. S'il y a lieu, les lettres A, B, C, indiquent l'ordre des rédactions successivement abandonnées.
[2] Fol. 45 v°, 46 r°.
[3] Ms. : leurs beautés.

Ne dure pas toujours !
Jouissez *etc.*

Environnée alors d'un antique cortège,
La vieille, que l'amour poursuit,
Brûloit comme un tison, brilloit comme en la nuit,
Sur le sommet des toits, on voit briller la neige.
Un robuste mortel se présente à ses yeux :
Il se vante à la vieille d'éteindre ses feux.

Vous[1] qui n'aimez l'amour caduque,
Fuyez, fuyez, jeunes muguets !
Venez, vous qui, sous la perruque,
Cachez le déshonneur de vos chauves sommets,
Chantez d'une voix cassée :
Vive le robuste agent !
Qu'elle soit bien repassée
La vieille pour son argent !

Si, laissant écouler le printemps de votre âge,
De votre automne encor vous ignorez le prix,
A l'amour sur le tard présentant leur hommage,
Vos cœurs à beaux deniers payeront les maris.

Qui[2] ne soupire
A l'âge de vingt ans,
Un jour, en cheveux blancs,
Souffrira le martyre.

---

[1] Fol. 46 v°.
[2] Fol. 47 r°.

Triomphez[1], couple fidelle !
Que votre constance éternelle
Soit le modelle
Des cœurs les plus amoureux !

Que tout conspire à votre gloire
Et que votre seule mémoire
Puisse adoucir les maux des amans malheureux !

XIII.

[Epître en vers.]

Salut[2], Monsieur, je vous doin,
Depuis le petit recoin
Où ma figure entraînée
Par dame la Destinée
Se met bien fort en souci,
Afin de trouver ici
De quoi remplir la bedaine
De mon ventre de baleine,
[3]Bien moins de mets nourrissans
Que d'un vin appétissant.
Mais jà n'est chose facile,

[1] Fol. 42 r°.
[2] Ms. de Saussure, fol. 53 v°. — Jean-Jacques a peut-être voulu imiter ici la « Lettre en vers » [de huit syllabes] adressée par J.-B. Rousseau « à M. de la Fosse, célèbre poète tragique. » (Edition citée, t. II, p. 78-82.)
[3] *Afin de pouvoir d'autant*
Boire à vous d'un air content.

Ces deux vers, biffés, ont été remplacés par les suivants, également biffés :

Non de tripes, ni de veau,
Mais d'excellent vin nouveau.

Dedans cetui domicile,
Rencontrer à milliers
Ces anciens preux chevaliers
Dont[1] la couleur éclatante
Et la [2]force surprenante,
Au goût de même qu'aux yeux,
Soi[en]t le vrai nectar des Dieux.

Mais[3] pour dire aussi le tout,
D'un bout jusqu'à l'autre bout,
Bien est vrai qu'en mon passage
Onc n'ai fait tant de ravage
Que ces fameux destructeurs
Des perfides enchanteurs,
Dont la barbare chevance[4]
Exerçoit la nécromance
Contre la chrétienne engeance.
Mais aussi dire je peux
Que n'ai vu en aucuns lieux
L'ost de la gent sarrasine,
Ni la dangereuse mine
Des chevaliers discourtois,
Que Bradamante autrefois
Mit tous en déconfiture,
Par merveilleuse aventure.

Enfin, Monsieur, vous dirai

[1] Fol. 51 v°.
[2] *douceur excellente.*
[3] Fol. 48 r° et v°.
[4] « Chevance » signifie ce qu'on possède, le bien dont on dispose, et n'a jamais eu le sens de famille, race, que Rousseau paraît lui attribuer ici.

Et bien fort vous jurerai
N'avoir point trouvé d'infante,
Dont la colère impuissante
Ait imploré ma valeur
Contre l'insigne voleur
Qui piéça la tient captive,
Près de l'infernale rive,
Dans un château enchanté
Et par lui seul habité.
Pour punir l'outrecuidance
De la gigantesque engeance,
Le moindre effort je n'ai fait,
Et laissant dans son méfait
Le géant épouvantable,
Par maint chemin praticable
Suis venu jusqu'en ce lieu,
Monsieur, pour vous dire adieu[1].

[1] Les vers suivants (fol. 47 r°) étaient sans doute destinés à la même pièce :

...De qui l'ardeur libérale,
Par bonne et sainte morale,
Répandoit à pleines mains
Leurs trésors sur les humains,
Et sans ordre, ni méthode,
Mettoit richesse à la mode.

XIV.

Vers[1] sur le commandement en Bohême donné à M. de Broglie[2] en 1742.

Broglie, pour réparer sa honte[3],
Va braver le fer et la mort.
Dolent de sa culotte, hélas! il fait son compte
De la ravoir enfin par un dernier effort.
Mais en vain du succès il a flatté son âme ;
Le bon seigneur n'a pas la fortune à souhait[4].
Déjà, culotte à bas, son derrière est tout prêt :
Bientôt, par la main d'une femme,
Vous verrez qu'il aura le fouet[5].

[1] Bibl. de Genève, ms. fr. 231, *La muse allobroge*, fol. 14 r°. — Ces vers, qui datent probablement de la fin de juin 1742, sont la seule pièce du ms. que J.-L. De Boubers ait laisée de côté en 1776.

[2] Le maréchal François-Marie de Broglie (1671-1745) avait été désigné, en décembre 1741, pour commander l'armée de Bohême.

[3] Allusion à la surprise de la Secchia (15 septembre 1734), qui provoqua les railleries des chansonniers. Voy. Barbier, *Journal*, édit. Charpentier, 1857, t. II, p. 503-506, 508-513, 539, 540 ; t. III, p. 243. — Lorsqu'il écrivait ses *Confessions*, livre V, Rousseau avait conservé le souvenir de cet épisode : « J'étois plein de confiance dans mes bons amis [*les Français*], et pour le coup, malgré la surprise de M. de Broglie, cette confiance ne fut pas trompée [*à la bataille de Guastalla, 19 septembre 1734*], grâce au roi de Sardaigne, à qui je n'avois pas pensé.

[4] Quelques jours après le combat de Zahay (25 mai 1742), où elle avait eu l'avantage, l'armée française dut effectuer sa retraite sur Prague (5-13 juin). Voy. *Mémoires sur la cour de Louis XV*, par le duc de Luynes, t. IV, p. 157-166, 176-184 ; — C[te] Pajol, *Les guerres sous Louis XV*, t. II, p. 203, 204 ; — etc.

[5] Autrement dit, qu'il sera battu par les troupes de Marie-Thérèse.

XV.

Arlequin amoureux malgré lui[1].

[PERSONNAGES des scènes I-IV :
GRACIEUSE, EPINE-VINETTE, } fées.
ARLEQUIN.
NICAISE.
PARAFARAGARAMUS, enchanteur.]

[SCÈNE I.]

[EPINE-VINETTE, GRACIEUSE.]

EPINE-VINETTE. — Non, ma sœur, il n'y a point d'exemple d'un goût si bizarre; [2]un amour tel que le vôtre est capable de déshonorer l'ordre des fées.

GRACIEUSE. — Erreur, ma chère Epine-vinette, le rang [3]que nous occupons nous force à en descendre pour goûter les charmes de la tendresse. Tu sais combien nous [4]avons été dupes, toutes tant que nous sommes, de notre commerce avec les génies. C'étoit tout esprit, à la vérité, mais, hélas, ce n'étoit que cela, et

[1] Bibl. de Neuchâtel, n° 7863, 4 ff., suivis de 4 ff. blancs, d'un format grand in-fol., inusité parmi les mss. de notre écrivain. Minute très raturée : la partie gauche de chaque page est réservée aux additions ; les noms des personnages sont ordinairement abrégés ou remplacés par des traits.

Cette fantaisie, non terminée, remonte peut-être à l'un des séjours que le secrétaire de Mme Dupin fit, en 1746 et 1747, au château de Chenonceaux. On y jouait la comédie et Jean-Jacques y composa, en trois actes et en vers, l'*Engagement téméraire*, qui n'a, dit-il, « d'autre mérite que beaucoup de gaieté. » (*Confessions*, livre VII; *Œuvres*, t. VIII, p. 243.)

[2] *des amours telles que les vôtres sont capables* de.

[3] *où nous nous trouvons* (A) — *où nous sommes* (B).

[4] *nous sommes mal trouvées*, toutes.

pour trouver [1]quelque chose de plus solide, il a bien fallu [2]revenir aux hommes.

Epine-vinette. — [3]Mais du moins, parmi [4]ces hommes-là, encore y a-t-il quelque choix à faire.

Gracieuse. — [5]Pourquoi? Les hommes sont tous si petits que ce n'est presque pas la peine de les comparer entre eux. Le premier venu est tout aussi bon qu'un autre.

Epine-vinette. — Quoi, vous voudriez me persuader que ce butor d'Arlequin dont vous vous êtes coëffée, je ne sais à propos de quoi, [6]vaudroit autant, je ne dis pas qu'un petit-maître françois, [7]mais que cet enchanteur, ce savant Parafaragaramus, qui vous aime si passionnément?

[Gracieuse.] — [8][Il y a,] je crois, dans ses talents plus de charlatanerie que de réalité et je parierois qu'Arlequin vaut mieux pour l'usage que j'en veux faire.

[Epine-vinette.] — Mais enfin cet Arlequin n'est qu'une bête, un sot..

[Gracieuse.] — [9]Qu'a-t-on besoin d'un mari qui ait tant d'esprit?

[1] *une nourriture* plus.
[2] *redescendre* aux.
[3] *Il est vrai que les hommes ont des corps et, si ce n'est pas tout, je conviens qu'il y a plus de corps à cette nourriture-là. Mais encore y faut-il quelque choix* (A). — *Ma foi, j'ai peur qu'il ne nous faille bientôt recourir je ne sais à qui* (B).
[4] *les hommes*, encore.
[5] *Ma foi, ma sœur, je n'en vois pas* (A). — *Erreur*, les (B).
[6] *vaut autant, par exemple, qu'un petit-maître de la cour* (A) — *n'a pas moins de mérite qu'un petit-maître de Paris* (B).
[7] mais *seulement que ce docte* (A) — *grave* (B) enchanteur.
[8] *Il peut valoir beaucoup mieux* (A). — *A vous parler franc, je ne doute pas qu'il ne vaille peut-être plus pour l'usage que j'en veux faire. Un mari petit-maître n'est pas une excellente acquisition* (B).
[9] *Hé bien, cela fera un bon mari* (A). — *Tant mieux* (B), qu'a-t-on.

[Epine-vinette.] — Un misérable [1]paysan...

[Gracieuse.] — [2]Je le ferai grand seigneur. Cela est-il si difficile ?

[Epine-vinette.] — Un gourmand...

[Gracieuse.] — C'est qu'il [3]aime les bonnes choses.

[Epine-vinette.] — Un ivrogne...

[Gracieuse.] — Le vin le rendra plus tendre.

[Epine-vinette]. — Un volage, un libertin...

[Gracieuse.] — J'aurai le plaisir de le fixer.

[Epine-vinette.] — [4]Hélas ! comme l'amour fascine le jugement ! Ma pauvre sœur, vous êtes bien malade, mais c'est moins [5]à votre tendresse que je trouve à redire qu'à l'aveuglement de votre choix.

Gracieuse. — Je veux vous montrer que je suis plus raisonnable que vous ne pensez. Mais aussi je ne veux pas être la victime des préjugez humains. [6]Arlequin ne m'a encore jamais vue : mettons son cœur et son esprit à l'épreuve par un stratagème que j'imagine. [7]S'il s'en tire bien, vous [8]cesserez de blâmer mon amour et vous

[1] *valet.*

[2] *Seroit-il le premier qui vaudroit mieux que son maître ?*

[3] *a du goût pour* les.

[4] *Un homme sans éducation, un franc ignorant* (A). — *Vous flattez-vous d'inspirer des sentimens à un homme sans naissance et sans éducation ?* (B).

[5] *à l'amour que je trouve à redire qu'au mauvais choix qu'il vous a fait faire.*

[6] *N'est-il pas vrai que si Arlequin montroit autant d'esprit qu'un autre homme et qu'il m'aimât assez tendrement pour exposer sa vie en faveur de cet amour, qu'il eût assez d'intelligence pour vaincre les difficultez.*

[7] *Ne convenez-vous pas qu'un homme qui a le courage de s'exposer à la mort pour obtenir ce qu'il aime, et l'esprit d'éluder les piéges qu'on peut lui tendre, est digne d'estime et d'amour ?*

[Epine-vinette.] — *Ce ne seroit pas assez chez les mortels, mais pour nous qui ne devons juger des choses que par ce qu'elles sont en elles-mêmes* (A) — *Cela suffit chez les fées, ce ne séroit pas assez chez les mortels* (B). — *Mais non, pas chez les mortelles* (C). — *Des sentimens délicats, une intelligence fine* (A) *Les sentimens et le jugement* (B) *ne suffisent* [*pas*], *je crois, pour rendre un homme aimable.*

[8] *serez contrainte de juger.*

trouverez bon que je l'épouse avec ses défauts. S'il y succombe, je vous l'abandonne.

[Epine-vinette.] — Je ne sais quel est votre projet, mais je vous répons que vous ne ferez jamais [1]qu'un sot de ce nigaud-là.

[Gracieuse.] — [2]Essayons.

[Epine-vinette.] — Je le veux bien, mais je suppose que vous ne me tricherez pas, car si vous [3]vous accordez avec lui...

[Gracieuse.] — Point. J'agirai [4]sincèrement.

[Epine-vinette.] — Jurez!

[Gracieuse.] — Foi [5]de fille d'honneur!

[Epine-vinette.] — [6]Jurez, jurez, foi de fée!

[Gracieuse.] — J'y consens. Mais voici justement Arlequin avec un autre homme, dont il faudra nous débarrasser en nous rendant invisibles. Venez que je vous explique [7]mes idées.

[SCÈNE II.]

Arlequin, Nicaise.

Arlequin. — [8]Y a-t-il bien douze heures que nous marchons?

[1] *rien* de.
[2] *Nous verrons* (A). — *Bien des f. vous diroient que c'est toujours en faire quelque chose... mais* (B) essayons.
[3] *êtes d'accord* avec.
[4] *de bonne foi*
[5] *d'honnête fille!*
[6] *Le serment est nouveau, mais il ne prend* (A) — *Oh! que vous ne m'y tenez pas* (B).
[7] *mon projet.*
[8] *Combien avons-nous déjà bien fait de chemin, douze, quinze lieues?*

[Nicaise.] — Bon, je ne sommes qu'à un quart de lieue de nout village.

[Arlequin.] — Je suis déjà diablement las!

[Nicaise.] — C'est qu'ou n'êtes pas racoutumé à [1]battre la semelle.

[Arlequin.] — Est-ce que tu me prends pour un cordonnier, toi?

[Nicaise.] — Parguienne, je ne vous feriemme point de tort. Si je saviemme bâti des souié, je ne seriemme pas robligé de courir le monde pour charché forteune, car, comme n'an dit, ni a partout pié à chausser.

[Arlequin.] — Et dis-moi, où est-ce qu'elle est cette fortune que nous allons chercher?

[Nicaise.] — Oh! dame, alle est... alle est... c'est qu'ou ne savez pas ça, vous, parce qu'ous êtes un petit... nigaud.

[Arlequin.] — Tu es un grand, toi.

[Nicaise.] — Voirement, je savons lire la lettre moulée et [2]je pataraphon noute signature, aussi bien comme noute magister; n, i, ni; v, e, ke; r, e, re: Nicaise. Et dame!

Arlequin. — Tu es bien heureux de savoir tout cela.

Nicaise. — Oh! oh! N'y a bien [3]pu que ça! [4]J'ons du resprit que ça fait peur; je faisons ébaudir tout le monde. Dré qu'on me voit, n'an se boute à rire, qu'on diroit d'une noce. Et pis je danse pu farme qu'une [5]peinture, je saute mieux qu'un cabrit; quand je chante, c'est pis qu'un marle. Oh! tatiquoi, je somme

[1] *voyager*.
[2] *j'écrivons noute pataraphe dré* comme.
[3] *pis* que.
[4] *Je fais plaisir*.
[5] *toupie*.

un dégourdi. Aussi faut voar comme [1]les filles sont assotées de moi : a me font toujours quelque niche.

Arlequin. — Arrête donc, tu prends tout pour toi, et moi, je n'aurai donc rien ? *Oh! poveretto mi!* Hi, hi, hi ... *(Il pleure.)*

[Nicaise.] — Oh ! ne vous boutez pas en peine, je vous apprendrons les belles magnières. Si ne serons pas arrivez à Paris que vous en saurez, sans comparaison, autant comme moi.

[Arlequin.] — Oui, mais qu'est-ce que nous ferons donc à Paris ?

[Nicaise.] — Eh ! pardi, je ferons dré comme les autres, je boirons, je mangerons, je... [2]je dépenserons force écus... je voirons des belles demoiselles, qui metton du petit pot, et les guinguettes, et boute, et tu en auras !

[Arlequin.] — Ecoute : donne-m'en un peu de ces écus que nous dépenserons à Paris.

[Nicaise.] — Des écus ? Par ma fime, je n'en ons point.

[Arlequin.] — Tu n'en as point ?

[Nicaise.] — Non.

[Arlequin.] — Et où diable veux-tu donc que j'en prenne ? Je n'en ai point non plus, moi.

[Nicaise.] — Ah ! dame, c'est là le *tu autem.* Bon, j'en gagnerons drés que je serons là-bas.

[Arlequin.] — Et comment est-ce que nous en gagnerons ?

[Nicaise.] — Comment ? Eh, palsanguenne, [3]as-tu

[1] *toutes* les.
[2] *Eh pardi,* je.
[3] *comme tant de gros Monsieur qui n'en avien pas pu que nous.*

pas vu, révérence parler, le fi à noute voisin Thomas ? Il n'étoit pas pu argenteux que nous quand il y allit. Eh bien, il [1]entrit clerc chez un porcureux. Et[2] pi, il épousit [3]sa femme[4]. et pi après le mari mourut, et pi y devint porcureux li même, et pi il achetit la maison dont son père étoit farmier, et pi...

[ARLEQUIN.] — Mais qu'est-ce que c'est [5]que ces porcureux ?

[NICAISE.] — [6]Tiens... quasiment, ce sont des gens qui se fesont payer pour [7]prendre le bien du monde. Oh ! c'est les pu gros Monsieux de Paris !

[ARLEQUIN.] — [8]Voyez, voyez ! Diable ! allons vite à Paris [9].

[NICAISE.] — Oh ! pis ni a encore les médecins, qui [10]s'engraissont à faire pâtir la faim aux autres, et puis les marchands qui se ruinont ben vite pour s'enrichir tout d'un coup. Oh ! sti là, c'est le pu bon méquier de tous !

[ARLEQUIN.] — Hi, hi, hi !

[NICAISE.] — De quoi ris-tu ?

[ARLEQUIN.] — [11]Je ris de mon invention : je veux me faire marchand, médecin et porcureux tout à la fois. Oh ! que je serai riche ! que je serai riche ! Mais, à propos, as-tu déjeûné ?

[1] entrit chez un porcureux *en qualité de clerc : tu sais bian ce que c'est.*
[2] Ms. : Eh pi.
[3] *la* femme.
[4] *avant que le mari fût mort.*
[5] *qu'un* porcureux ?
[6] *Pardi*, ce sont.
[7] *gagner le bien des autres.*
[8] *Eh bien* (A) — *Diable, le bon métier !* (B) allons.
[9] *je me fais por*[*cureux*].
[10] *fesont mourir de faim ceux qui les font vivre* (A) — *se fesont payer pour* faire pâtir *(B)*.
[11] *Pardi, je vais bien vite m'enrichir, car je me ferai.*

[Nicaise.] — Moi? Non, je n'on pris que deux reux, avant que de partir, aveuc un quartier de pain et [1]chopeine de vin. Dame, il est huit heures passées: la gueule me tape.

[Arlequin.] — Eh bien, allons déjeûner au premier cabaret.

[Nicaise.] — Oui. Vous dites qu'ou n'avez point d'argent?

[Arlequin.] — [2]Qu'est-ce que cela fait? Tu payeras, toi.

[Nicaise.] — Parguienne, je n'on pas de quoi chasser le diable!

[Arlequin.] — Je crève de faim[3]. Comment veux-tu donc [4]me mener à Paris, si tu n'as point d'argent?

[Nicaise.] — Ah! [5]je n'y aviemme pas pensé.

[Arlequin.] — Que le diable t'emporte, toi et ton voyage! Quand je serai mort de faim en chemin, il sera bien temps de m'enrichir là-bas!

[Nicaise.] — [6]Acoute, il me viant eune boune intervention. Non... si... si fait... Oui, morguenne! Allons, saute, réjouis-toi, Arlequin, mon ami, mon brave comparsonier: j'aurons de l'argent. Saute donc!

Arlequin. — Ta, ti, le, ra!

Nicaise. — Pu fort! Pu fort!

Arlequin. — Te, ri, le, ron, le, ra! Que diable! veux-tu que je me casse le cou? Eh bien, [7]où sont les écus?

Nicaise. — Y vianront, y vianront! C'est tout comme!

[1] *une.*
[2] *Non, mais* tu.
[3] *, moi.*
[4] *faire pour* me.
[5] *vous avez raison*, je.
[6] *Oh.*
[7] *à cette heure donne-moi des.*

ARLEQUIN. — Voyons!

NICAISE. — Tu sais bian qu'on a promis cent écus pour tous ceux qui pourront déclarer et livrer [1]un voleur?

ARLEQUIN. — Eh! parbleu, dépêche-toi donc, [2]j'ai une soif!

NICAISE. — Oh queu tour! queu tour! Ventrebille, que j'en savons long! Prenons qu'ous soyez un voleur...

ARLEQUIN. — Ehi!

NICAISE. — Je vas vous déclarer : vous ne dites pas le contraire. N'an vous mène en prison, et je tirons les cent écus. Eh! eh!

ARLEQUIN. — Et [3]quand je serai en prison, qu'est-ce que je deviendrai?

NICAISE. — Queux demande! Eh[4] palsanguienne, ou serez[5] pendu! Ni a tant de [6]gros monsieurs qui fesont passer des fripons pour d'honnêtes gens... [7]Eh ben, je ferons, nous, passer un honnête homme pour un fripon. C'est tout queussi queussi, mais que l'argent vienne!

ARLEQUIN. — Oui, le tour sera drôle, mais...

NICAISE. — Oh! ni a ni mais ni car. Le diable y a pardu l'œil, à sti là.

ARLEQUIN. — [8]Et après, tu me donneras la moitié des écus?

NICAISE. — Bian entendu. Me prends-tu pour un voleur?

[1] *queuque.*
[2] *que je puisse boire!*
[3] *moi*, qu'est-ce.
[4] Ms. : et.
[5] Ms. : serais.
[6] *braves gens qui s'enrichissent à faire* passer.
[7] *queu ma y aura-t il à faire* passer (A) — *ça sera ben pu meilleur d'y faire* passer (B).
[8] *Aussi quand je serai pendu, me donneras-tu la moitié de l'argent?*

Arlequin. — Oh non ! Mais comment feras-tu pour me donner l'argent quand je serai [1]pendu ?

Nicaise. — Velà le diable ! Tu n'auras qu'à le venir prendre. Va, je ne voulons pas te tromper !

Arlequin. — Tiens, cherchons un autre moyen ; celui-là ne paroît pas joli... [2]Là ne badine donc pas !

[Nicaise.] — Allons, reste donc de repos !

[Arlequin.] — Oh tiens, j'ai faim, je ne suis pas en train de rire.

[Nicaise.] — [3]Mordienne, vois-tu quand on est à jeun, n'en est pas de bonne hymeur.

[Arlequin.] — [4]Le diable m'emporte, si je ne te donne un coup de poing !

[Nicaise.] — Noute ami, vous attraperez queuque orion !

[Arlequin.] — Attends, attends ! je vais badiner sur tes oreilles !

[Nicaise.] — [5]Quien, quien ! je t'apprendrons à batifoler !

SCÈNE III.

[Arlequin, Gracieuse, Epine-vinette.]

[Gracieuse.] — Voilà ce lourdaut parti ! Nous pouvons à présent nous rendre visibles.

[1] *mort.*
[2] *Eh bien, finis donc, badin ! Que fais-tu ?*
[3] *Parguienne.*
[4] *Je me donne au* diable.
[5] *J'allons t'apprendre à lantiponner* (A) — *à gausser* (B).

Arlequin. — Voilà qui est fait, je suis dégoûté du voyage. [1] Oh que nenni! Si la fantaisie me prend jamais de me faire pendre, je veux l'avoir bien gagné : faut la raison à tout. Cependant... j'ai faim et je n'ai rien à manger. Si je retourne au village, on se moquera de moi. Si je n'y retourne pas... [*Apercevant les deux fées :*] Eh, eh, eh...

Gracieuse. — Qu'avez-vous mon ami? Vous paroissez bien étonné [2].

[Arlequin.] — C'est que je ne m'attendois pas de trouver d'aussi jolis oiseaux dans ce bois.

[Fée.] [3] — Notre rencontre ne vous fait donc pas de la peine ?

[Arlequin.] — Oh non ! Tout au contraire !

[Fée.] — Je gage pourtant qu'il aimeroit encore mieux avoir trouvé un bon déjeûné...

[Arlequin.] — Point du tout! J'oublierois le déjeûné d'abord après l'avoir mangé, et je me souviendrai toujours de vous, car vous êtes bien jolie.

[Fée.] — Comment donc, Arlequin est galant?

[Arlequin.] — Arlequin? Est-ce que vous savez mon nom?

[Fée.] — [4] Sans doute. Ne voyez-vous pas que nous sommes fées?

[1] *Ce diable de Nicaise vouloit me faire pendre pour* (A) — *Ce diable-là vouloit me faire gagner de l'argent a mes dépens* (B) — *Ce drôle-la vouloit avoir de l'argent a mes depens, faire passer un honnete homme pour un fripon : Encore si c'étoit pour faire passer un fripon pour honnête homme ! Diable ! si jamais je* (C).

[2] *Seriez-vous fâché de nous voir ?*

[3] Dans le reste de la scène, le nom de la fée manque et les répliques sont simplement séparées par des traits. En m'abstenant de chercher à deviner celles qu'il faut mettre au compte de *Gracieuse* et celles qui appartiennent à *Épine vinette*, je les désignerai toutes par *Fée*.

[4] *Vous le voyez. Oh! non seulement nous savons votre nom, mais encore tout.*

[Arlequin.] — *Aiuto, misericordia !*

[Fée.] — Poltron ! Nous ne sommes pas ici pour te faire du mal.

[Arlequin.] — Ah ! Mesdames, ma chair est coriace en diable. Je n'ai rien de tendre que le cœur.

[Fée.] — Oh, qu'il est plaisant ! As-tu peur que nous ne te mangions ?

[Arlequin.] — Non, pas vous : je n'aurois point de chagrin d'être croqué par vos petites dents mignonnes. Mais vos amis, les ogres... Ah ! je tremble d'en voir survenir quelqu'un.

[Fée.] — Rassure-toi : les ogres ne sont point [1]nos amis et nous ne sommes pas des fées malfaisantes.

[Arlequin.] — Tout de bon ? tout de bon ?

[Fée.] — Tout de bon.

[Arlequin.] — Ah çà, je me fie à vous, car il me semble que vous êtes trop jolies pour être trompeuses.

[Fée.] — [2] Cette caution-là n'a [3] guères de crédit, [1] je ne sais, hélas, pourquoi. [5]Sois sûr que nous ne te trompons pas.

[Arlequin.] — Comment vous êtes fées ? Est-ce que les fées ont des corps de chair [6] comme les femmes ?

[Fée.] — [7] Sans doute. Crois-tu que nous soyons des ombres ?

[Arlequin.] — [8] Voyons...

[1] *de* nos.
[2] *Vous avez raison* (A) — *Oh ! la bonne caution* (B) — *Malheureusement*, cette (C).
[3] *pas beaucoup* de.
[4] *mais je te sais bon gré de t'y fier : elle ne te trompera pas.*
[5] Avant « Sois sûr », il y a un mot illisible.
[6] *et d'os* comme.
[7] *En peux-tu [douter] ?*
[8] *Bon, vous n'êtes peut-être.*

[Fée.] — Tout doux, M. Arlequin!

[Arlequin.] — C'est seulement pour savoir... [1]J'aime la phirlirsolofie, moi!

[Fée.] — [2]Il me semble qu'elle vous rend bien curieux!

[Fée.] — Oh çà! dis-nous un peu, nous trouves-tu jolies, sérieusement?

[Arlequin.] — Si je vous trouve jolies? *Sangue de mi*, il n'y a point de macarons, point de lazagne, point de *crosetti*, point de fromage de Parmesan, si jolis que vous!

[Fée.] — Fort bien! Mais laquelle de nous deux te plairoit davantage? Parle-nous sincèrement.

[Arlequin.] — Laquelle?... Oh! vous êtes bien charmante, vous... Et vous aussi. Attendez... tic, toc, tic, toc... toc, toc, ta, ta, ta... Ma foi! je crois que mon cœur bat des deux côtez.

[Fée.] — Il faut pourtant te déterminer, car l'une de nous deux veut être ta maîtresse et [3]même ta femme. Mais il faut que tu la devines...

[Arlequin.] — [4]Comment donc?

[Fée.] — Celle qui t'aime s'appelle Fleur d'Orange, l'autre s'appelle Epine-vinette.

[Arlequin.] — [5]Et laquelle est-ce qui s'appelle [6]Fleur d'Orange?

[Fée.] — C'est là la question.

[Arlequin.] — [7]Parbleu, me voilà bien embarrassé! Je [8]m'en vais vous prendre toutes deux.

[1] *car* j'aime.
[2] *Eh!* il.
[3] *ta femme même, si tu le veux; l'autre ne veut point de toi.*
[4] *Pourquoi?* (A) — *Et qui est-elle?* (B).
[5] *Est-ce vous qui êtes l'aimable* Fleur d'Orange?
[6] *Epine vinette.*
[7] *Eh bien!*
[8] *vous épouserai* toutes deux.

[Fée.] — Cela ne se peut : il faut opter. Si tu devines bien et que tu choisisses Fleur d'Orange, d'abord elle t'épousera.

[Arlequin.] — Eh, eh! que ça sera drôle!

[Fée.] — Elle te comblera de richesses.

[Arlequin.] — Bon !

[Fée.] — Elle te donnera les plus beaux habits.

[Arlequin.] — Oh! je me contente du mien!

[Fée.] — Elle te fera faire bon[ne] chère...

[Arlequin.] — Bon cela !

[Fée.] — Quatre repas par jour...

[Arlequin.] — Ce n'est pas trop.

[Fée.] — Poulets, pigeons, perdrix...

[Fée.] — Gigots, dindons, aloyaux...

[Fée.] — Ragoûts, tourtes, gâteaux...

[Fée.] — [1]Jambons, cervelas, saucissons...

[Arlequin.] — Attendez donc ! Vous me faites étrangler ! Je n'ai pas le temps de mâcher...

[Fée.] — Vins de Bourgogne, vins de Champagne, muscat, malvoisie...

[Arlequin.] — Ah! cela fait passer un peu mes morceaux...

[Fée.] — Rogomme, eau clairette, ratafia...

[Arlequin.] — [2]Que de bonnes choses! Que de bonnes choses! Ah! que je vais m'en donner ! Et si, par hasard, je choisis Epine-vinette ?

[Fée.] — Alors on t'habillera superbement...

[Arlequin.] — Moi?

[Fée.] — On te mettra dans un char magnifique, avec ta maîtresse richement parée...

[1] *Petit salé.*
[2] *Oh!* que

[Arlequin.] — Cela sera beau, n'est-ce pas?

[Fée.] — Sans doute. On te mènera au temple, avec un cortège magnifique...

[Arlequin.] — Eh! Eh!

[Fée.] — On vous mariera ensemble...

[Arlequin.] — Fort bien!

[Fée.] — Ensuite on te conduira...

Arlequin. — Au lit de noces?

[Fée.] — Non, au bord de la mer...

[Arlequin.] — Hem[1]!

[Fée.] — On t'attachera une pierre au cou...

[Arlequin.] — Pourquoi faire?

[Fée.] — Et l'on te jettera dedans.

[Arlequin.] — Quoi, pour tout à fait?

[Fée.] — Vraiment oui.

[Arlequin.] — Voilà une vilaine cérémonie... Je m'en tiens à Fleur d'Orange.

[Fée.] — Oui, mais il faut que tu devines laquelle c'est de nous deux, et si tu te trompes...

[Arlequin.] — Je serai noyé?

[Fée.] — Justement.

[Arlequin.] — Diable, comment faire?... [2]Voyons si c'est vous qui m'aimez bien...

[Fée.] — Cela peut être.

[Arlequin.] — Et vous, ne me trouvez-vous pas bien joli?

[Fée.] — Tu te doutes qu'oui, je parie?

[Arlequin, *à part.*] — Elles sont plus rusées que moi... Je n'y sais rien connoître.

[1] Ms. : Ehm.
[2] *Dites-moi.*

[Fée.] — Te voilà bien embarrassé... Choisis celle qui te plaira le mieux.

[Arlequin.] — [1]C'est bientôt dit, mais il faut être sûr que celle qui me plaît le mieux s'appelle Fleur d'Orange. Si c'étoit vous, par exemple?

[Fée.] — C'est donc moi que tu aimes le mieux?

[Arlequin.] — Allons doucement : il s'agit d'être marié ou noyé. Cela mérite réflexion... [2]

[Fée.] — Tu peux renoncer à toutes les deux. Alors tu ne cours aucun risque.

[Arlequin.] — Et j'aurai tout de même les jambons, les tourtes de ratafia?

[Fée.] — Non, ce n'est qu'avec Fleur d'Orange que tu peux jouir de tout cela.

[Arlequin.] — Oh! ma chère Fleur d'Orange, [3]je ne puis me résoudre à vous abandonner! J'aime mieux hasarder ma vie pour avoir le plaisir de vous posséder que [4]de la conserver sans vous.

[Fée.] — A laquelle de nous deux adresses-tu un discours si tendre?

[Arlequin.] — Belle demande! A celle qui s'appelle Fleur d'Orange.

[Fée.] — Voilà un homme bien amoureux!

[Arlequin.] — [5]Diantre, il n'y a que cette vilaine mer

[1] *Pardi*, c'est.

[2] *Tenez, ma foi, j'y renonce. Il me fâche pourtant bien de quitter toutes ces bonnes choses et encore plus.*

[Fée.] — *Oh! renoncer, cela ne se peut pas! Quand les fées font tant que de.*

[3] *que je vous aime!*

[4] *d'être sûr de vivre.*

[5] *Est-ce qu'il faut choisir sur-le-champ? Quand on tire au dé pour être pendu, on laisse au moins le temps de boire un coup* (A). — *Dame! aussi le choix seroit* (B).

qui me tarabuste... Sans cela, mon choix seroit d'abord fait.

[FÉE.] — Eh bien, on t'accorde vingt-quatre heures. Tâche de bien choisir au bout de ce temps-là... [1]Nous allons te donner une baguette qui te garantira d'un enchanteur jaloux, amoureux de Fleur d'Orange. [2]Ses enchantemens [3]ne pourront te nuire, tandis que tu la posséderas : ce sera à toi à prendre garde de ne te la pas laisser enlever. Suis-nous.

[ARLEQUIN.] — *Oh ! che gusto !* Je vais être demi-sorcier.

[SCENE IV.]

PARAFARAGARAMUS.

Je viens de voir par la force de mon art l'indigne choix que fait Fleur d'Orange. Se peut-il qu'elle fasse un pareil affront à un enchanteur tel que moi? Voi, ingrate, ce que tu perds, voi la terre couverte de mes exploits! Toujours grand dans mes projets, j'ai dédaigné tous les travaux aisés. [4]On n'a point vu mes prodiges favoriser l'avarice des vieillards, la coquetterie des femmes, l'infidélité des hommes, la fourberie des bonzes, l'avidité des juges, l'arrogance des ignorans. [5]De plus [6]difficiles entreprises m'ont occu-

[1] *Voilà meme* une (A) — *Suis-nous, nous te donnerons* une (B).

[2] *Avec cette baguette, tu te rendras invisible quand il te plaira et nuls enchantemens ne pourront te nuire. Mais tâche de la bien conserver. On ne sauroit te la prendre de force, mais je t'avertis que l'enchanteur s'efforcera de te l'enlever par subtilité.*

[3] *n'auront aucun pouvoir sur toi* (A) — ne pourront *te faire mal* (B).

[4] *On ne m'a point vu animer* l'avarice.

[5] *C'est a des travaux.*

[6] *belles* (A) — *périlleuses* (B).

pé. [1]Tant de jeunes sots rendus aimables par leurs ridicules[2], tant de charlatans crus savans [3]à force de montrer leur ignorance, tant de lâches récompensez de leur poltronnerie, tant d'auteurs [4]applaudis pour leurs sottises, voilà ce qu'ont produit mes illusions, voilà comment ma puissance a pu fasciner tous les yeux. Hélas, et de quoi sert mon vaste savoir, s'il ne me rend pas plus habile à conquérir un cœur? Vengeons-nous du moins sur l'indigne objet de sa flamme! Punissons Arlequin! Mais tâchons de lui enlever adroitement la baguette que Fleur d'Orange lui a remise. Ici la force ne sert de rien : il faut employer la ruse. J'aperçois ce misérable rival. Allons changer d'équipage.

[SCÈNE V.]

Arlequin vient armé de sa baguette, qu'il contemple de mille manières comiques et avec laquelle il fait mille contorsions.

. . . .

[1] *C'est moi qui ai fasciné les yeux des belles pour leur rendre tant de jeunes sots aimables par leurs propres* ridicules.
[2] *en fascinant les yeux des belles.*
[3] *sur leur seule parole* (A) — *à force de se vanter de l'être* (B).
[4] *couronnez.*

XVI.

[Lucrèce, tragédie.][1]

Personnages des actes I-II.

Lucrèce.
Collatin, mari de Lucrèce.
Lucretius, père de Lucrèce.
Sextus, fils de Tarquin.
Brutus.
Pauline, confidente de Lucrèce.
Sulpitius, confident de Sextus.
Un esclave.]

[1] Bibl. de Neuchâtel, n° 7861, ms. autographe, comprenant un cahier pet. in-8° de 20 ff., 170 sur 108 millim., et quatre ff. à part, un peu plus grands, 175-187 sur 111-126 millim. — Ce cahier, mise au net d'une minute précédente (sans doute celle, au crayon, que possédait G. Brizard), contient le premier acte complet et un second acte, qui semble également terminé. En recopiant, Rousseau continuait à corriger, et son ms. offre des ratures : peu nombreuses aux ff. 6-18, elles sont plus fréquentes aux ff. 2-5 et surtout aux ff. 19-20. Le texte commence au fol. 2 r° et le verso de chaque feuillet, réservé aux additions, est demeuré blanc pour les ff. 2, 4-13, 15, 16. — Quant aux quatre ff. séparés, ils offrent surtout des morceaux destinés aux actes que nous n'avons pas et que Jean-Jacques n'a probablement jamais écrits : je les ai aussi imprimés, sauf quatre phrases déjà utilisées dans l'acte II.

Si l'on se reporte aux fragments publiés par G. Brizard en 1792, on verra qu'ils représentent à peu près le quart de notre nouveau texte. Correspondant pour le premier acte à une partie de la scène I, à la scène II, et à la scène III presque entière, puis pour le second acte à une portion de la scène I et à quelques lignes de la scène IV, ils se terminent par une douzaine de répliques isolées qui, elles, ne figurent pas dans le ms. 7864 et qu'on devra donc conserver dans une réédition.

J'ai placé entre guillemets les parties du présent texte qu'on retrouve dans l'ancien. Elles ne sont pas toujours identiques, mais je me suis abstenu de noter les changements que les fragments Brizard ont subis au moment de leur transcription dans le ms. 7864 : le lecteur pourra les constater lui-même en comparant les deux rédactions.

ACTE I.

[SCÈNE I.]

[LUCRÈCE, PAULINE.]

LUCRÈCE. — Le jour est prêt à paroître. Allez, Pauline, préparer la pourpre et le lin pour nous remettre à l'ouvrage.

PAULINE. — Eh! Madame, [1]dans l'abattement où vous êtes, vous avez plus besoin de repos que de travail[2] et je ne sais que penser de l'agitation extraordinaire où je vous vois depuis deux jours.

LUCRÈCE. — [3]Je t'avoue que je me sens tourmentée d'une secrète inquiétude, dont j'ignore la cause. Une sombre terreur m'épouvante, le sommeil me fuit, et quand mes yeux s'appesantissent, des rêves affreux m'éveillent en sursaut et me replongent dans mon effroi. J'ignore si c'est ma santé qui se [4]détruit, j'ignore si ce sont des pressentimens qui me menacent, et, sans être coupable, je croirois sentir des remords, si toute ma consolation n'étoit de rentrer au fond de mon cœur.

PAULINE. — Lucrèce, des remords! Si l'excès de la plus [5]sévère vertu pouvoit en donner, vous en auriez sans doute.

[1] *après une nuit si peu tranquille.*
[2] *à présent. En vérité, je vous trouve d'une agitation si extraordinaire que je crains que votre santé n'en souffre...*
[3] *Il est vrai :* je me sens.
[4] *dérange.*
[5] *austère.*

Lucrèce. — Crois-moi, Pauline, les vertus n'ont jamais d'excès, et [1]quiconque les auroit toutes ne seroit [2]jamais accusé d'en avoir trop.

Pauline. — [3]Quel nom pourrois-je donner à cette réserve excessive, à cette humeur [4]austère, qui vous emprisonne dans votre maison, qui pour écarter de vous les sociétés dangereuses vous prive de celle des honnêtes gens, qui ôte en un mot au peuple romain l'exemple de vos vertus et à vos attraits l'hommage de tous les cœurs ?

Lucrèce. — Appelez-vous une prison la douceur de vivre paisiblement dans le sein de sa famille ? Pour moi, je n'aurai jamais besoin d'autre société pour mon bonheur, ni d'autre estime pour ma gloire, que celle de mon époux, de mon père et de mes enfans.

Pauline. — Mais, en cachant ainsi vos charmes et vos vertus, vous perdez les moyens d'en étendre les droits, et vous oubliez que c'est aux grâces qu'il appartient d'enseigner avec fruit la sagesse.

Lucrèce. — Si vous faites cas de mon amitié, quittez un ton qui vous [5]l'ôteroit à la fin. Je vous l'ai dit cent fois : mon premier devoir est envers moi-même ; l'unique leçon qu'il me convient de donner est l'exemple d'une vie honnête, et j'ai toujours cru que la femme la plus digne d'estime est celle dont on parle le moins[6], même pour la louer. Veuillent les dieux préserver mon

[1] *ce sont bien plutôt celles qui me manquent qui te font m'accuser* d'en avoir trop.
[2] *point.*
[3] *Mais comment voulez-vous donc que j'appelle cette vie.*
[4] *sévère.*
[5] *la feroit perdre.*
[6] Autre rédaction, sur un des ff. isolés : Je suis convaincue que la femme la plus estimable est celle dont on parle le moins.

nom de jamais devenir célèbre ! Ce funeste éclat ne s'achète par notre sexe qu'aux dépens du bonheur ou de l'innocence.

Pauline. — Si mon zèle a pu vous déplaire, du moins n'en blâmez point les motifs. Je voudrois vous voir vivre d'une manière plus agréable ; je voudrois rétablir, par un peu de société, d'amusemens et de dissipation, votre santé qu'une subite mélancolie attaque, et, si j'ose le dire, votre gloire même ne s'en trouveroit que mieux[1].

Lucrèce. — Ma gloire ? Expliquez-vous ; je ne vous entends point.

Pauline. — « Me pardonnerez-vous une sincérité que je vous dois ? Rome a vu avec applaudissement votre première destination. Tous les vœux du peuple, ainsi que le choix de Tarquin, vous unissoient à son successeur. Quel autre, disoit-on, que l'héritier de la couronne seroit digne de posséder Lucrèce ? Qu'elle remplisse un trône qu'elle doit honorer ! Il faut qu'elle fasse le bonheur de Sextus pour qu'il apprenne d'elle à faire celui des Romains. Tout changea au grand désespoir du prince, contre le gré du roi, du peuple, et ce seroit offenser [2]la raison de douter que ce ne fût aussi contre le vôtre[3]. L'inflexible Lucretius rompit un mariage qui devoit faire le plus ardent de ses vœux. Un bourgeois de Rome obtint le prix [4]auquel celui qui doit en être le souverain osoit à peine aspirer. Je laisse une comparaison qui blesseroit votre délicatesse, mais il

[1] *de la complaisance que vous auriez en cette occasion pour mes avis.*
[2] *votre* raison.
[3] *même. Votre inflexible père* rompit.
[4] *dont l'héritier de la couronne s'étoit flatté, et sans appuyer sur* une.

est impossible que vous ne sentiez pas malgré vous lequel [1]méritoit le mieux de vous plaire. »

Lucrèce. — « [2]Songez que vous parlez à la femme de Collatin et que, puisqu'il est mon époux, il fut le plus digne de l'être. »

Pauline. — « Je ne dois penser là-dessus que ce que vous [3]voudrez me prescrire, mais le public, jaloux de la seule liberté qui lui reste et [4]dont les jugemens [5]sont craints de ses maîtres mêmes, n'a pas donné au choix de Lucretius la même approbation que vous. Le moyen de n'être pas difficile sur le mérite de quiconque osoit prétendre à Lucrèce ! L'on trouvoit à tous égards Collatin moins pardonnable en cela que Sextus et [6]le peuple [7]se croit trop bon juge du vrai mérite pour douter que vous pensiez sur ce point autrement qu'il ne pense lui-même. »

Lucrèce. — « Que le peuple consulte mal ses vrais intérêts dans le partage de son estime et de son mépris ! » Les Romains admirent, dans Sextus, des qualités brillantes qui feront un jour leurs malheurs et dédaignent, dans Collatin, l'humanité et les passions douces et modérées qui, d'un courtisan vulgaire, [8]auroient fait, à la place du fils de Tarquin, le meilleur de tous les princes. A mon égard, il est certain que l'amour constant et paisible de Collatin me rend heu-

[1] *étoit le plus digne de vous posséder.*

[2] Autre rédaction, sur un des ff. isolés : Pauline, songez que je suis la femme de Collatin et qu'ainsi j'ai mieux fait de l'épouser.

[3] *m'ordonnerez de croire.*

[4] *qui juge ses maîtres mêmes, malgré eux.*

[5] *font quelquefois trembler* ses maîtres.

[6] *vous ne devrez pas vous étonner si le peuple a peine à croire que* vous pensiez.

[7] *fait trop de cas de ses jugemens* pour douter.

[8] Ms. : en auroient.

reuse, et que les emportemens fougueux de Sextus n'en auroient jamais fait qu'un mauvais mari. Mais que font tous ces discours à mon goût pour la retraite?

PAULINE. — [1]Hé bien ! Madame, puisqu'il faut achever, « je crains que la pureté de votre gloire n'ait plus à souffrir de cette réserve excessive qu'elle ne feroit de l'excès contraire, et que si l'on n'attribue pas le goût d'une vie si retirée plutôt au regret de l'époux que vous avez perdu qu'à l'amour de celui que vous possédez, on ne la regarde au moins comme [2]une précaution plus injurieuse à votre cœur que nécessaire à votre vertu. »

LUCRÈCE. — Pensez-vous, quand ces soupçons existeroient, qu'une femme raisonnable et sage doive régler sa conduite sur les vains discours du peuple et que sur de si chimériques interprétations... « J'aperçois un étranger. Dieux! que vois-je ? »

PAULINE. — « C'est Sulpitius, un affranchi du prince. »

LUCRÈCE. — « De Sextus ! Que vient faire ici cet homme ? »

SCÈNE II.

[LUCRÈCE, PAULINE, SULPITIUS.]

SULPITIUS. — « Vous avertir, Madame, de la prochaine arrivée du prince et de votre époux, et vous remettre une lettre de sa part. »

LUCRÈCE. — « De la part de qui ? »

[1] *Madame, le voici. C'est que sur quelques propos que j'ai remarqués,* je crains (A) — *Il faut donc achever, Madame, et vous avouer que sur* (B).

[2] *un excès de précaution dans votre vertu* (A) — *un signe de défiance plus injurieux* (B).

SULPITIUS. — « De Collatin. »

LUCRÈCE. — « Donnez promptement. *(A part, après avoir lu :)* Dieux ! *(A Pauline :)* Lisez. »

PAULINE *lit.* — « Le roi vient de partir pour un voyage imprévu de vingt-quatre heures qui me laisse[1] le loisir d'aller vous voir. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que j'en profite, mais il l'est de vous avertir que le prince[2] a souhaité de m'accompagner. Faites-lui donc préparer un logement convenable et songez, en recevant l'héritier de la couronne, que c'est de lui que dépend la fortune de votre époux. »

LUCRÈCE, *à Pauline.* — « Faites ce qu'il faut pour recevoir le prince. Vous direz à Collatin que c'est à regret que je ne seconde pas mieux ses intentions, et en lui parlant de [3]l'abattement où vous me voyez depuis deux jours, ajoutez que ma santé dérangée [4]ne me laisse la force ni d'obéir moi-même à ses ordres, ni de voir personne que lui seul. »

SCÈNE III.

[PAULINE, SULPITIUS.]

SULPITIUS. — « Eh bien ! Pauline, que vous semble du trouble de Lucrèce à la nouvelle de l'arrivée du prince et d'où croyez-vous que lui viendroient tant d'alarmes, si ce n'étoit de son propre cœur ? »

PAULINE. — « Je crains bien que nous ne nous soyons trop pressés de juger Lucrèce. Ah ! croyez-moi, Sulpi-

[1] Ms. : laissant.

[2] *Sextus.*

[3] *l'état d'abattement où je suis* depuis.

[4] *ne me permet ni d'agir* ni de voir.

tius, ce n'est pas une âme qu'il faille mesurer sur les nôtres. Vous savez qu'en entrant chez elle je pensois comme vous sur ses secrètes inclinations et que d'accord, comme je l'espérois, avec son propre cœur, je me flattois de [1]favoriser aisément les désirs du prince. J'ai bien changé d'avis en y regardant de plus près. Depuis que j'ai appris à connoître ce caractère doux et sensible, mais vertueux et inébranlable, je me suis convaincue que Lucrèce, pleinement maîtresse de son cœur et de ses passions, n'est capable de rien aimer que son époux et son devoir. »

SULPITIUS. — « Serez-vous toujours la dupe de ces grands mots, et ne comprendrez-vous jamais que devoir et vertu [2]sont des termes vides de sens, auxquels personne ne croit, mais auxquels chacun voudroit que tout le reste du monde crût ? Pensez, quoi que Lucrèce vous fasse paroître, qu'elle ne sauroit tant aimer son devoir qu'elle n'aime encore plus son bonheur, et je suis bien trompé [3]si jamais elle peut le trouver autrement qu'en faisant celui de Sextus. »

PAULINE. — « Je crois me connoître en sentimens et vous [4]pouvez mieux que personne me rendre justice à cet égard. J'ai sondé les siens avec un soin proportionné à l'intérêt qu'y prend le prince qui nous emploie et avec toute l'adresse nécessaire pour ne point devenir suspecte à Lucrèce. J'ai exposé son cœur aux épreuves les plus sûres et contre lesquelles la réserve la plus dissimulée est le moins en garde : tantôt je l'ai plainte

[1] *seconder facilement.*
[2] *ne sont que* des.
[3] *dans mes observations.*
[4] *devez.*

de ce qu'elle avoit perdu, tantôt je l'ai louée de ce qu'elle avoit préféré; tantôt flattant sa vanité, tantôt offensant son amour-propre, j'ai tâché d'exciter sa jalousie, sa tendresse, ou du moins sa curiosité, et toutes les fois qu'il a été question de Sextus, je l'ai toujours trouvée aussi tranquille que sur tout autre sujet et toujours prête également à continuer ou cesser la conversation, sans apparence de plaisir ou de peine. »

Sulpitius. — « Il faut donc, malgré toute la tendresse dont vous me flattez, que mon cœur se connoisse mieux en amour que le vôtre, car j'en ai plus vu dans le moment où je viens d'observer Lucrèce que vous n'avez fait depuis six mois que vous êtes à son service, et l'émotion que [1]lui cause le seul nom de Sextus me fait juger de celle que doit lui causer sa vue. »

Pauline. — « Depuis deux jours sa santé est tellement altérée que l'esprit s'en ressent, et ses langueurs seules ont bien pu produire l'effet que vous attribuez à la lettre de Collatin. [2]Trop de crédulité peut me tromper, je l'avoue, mais aussi trop de pénétration ne vous tromperoit-elle point vous-même ? »

Sulpitius. — « Nous devons désirer au moins que mes yeux soient meilleurs que les vôtres et fomenter ou allumer un amour [3]dont dépend le bonheur de celui qui doit nous unir. Vous savez que les promesses du prince sont au prix du succès de nos soins. » De plus, vous n'ignorez pas que, dans notre condition, les vices de nos maitres nous servent de degrés pour monter à la fortune et que c'est en excitant leurs passions que nous

[1] *vient de lui causer.*
[2] *Je puis* me tromper (A) — Trop de *confiance* peut (B).
[3] *d'ou.*

parvenons à contenter les nôtres. Nous serions perdus s'ils étoient assez sages pour savoir se passer des secrets services par lesquels nous les enchaînons. C'est ainsi qu'à son tour on se rend nécessaire à ceux de qui l'on dépend, et le plus grand malheur qui pùt arriver à un courtisan ambitieux seroit de servir un prince raisonnable et juste qui n'aimeroit que son devoir.

Pauline. — Je conviens de tout cela, « mais l'intérêt que nous avons à profiter [1]de l'erreur d'autrui ne nous porte point à nous tromper nous-mêmes et l'avantage que nous devons tirer des fautes de Lucrèce n'est pas une raison d'espérer qu'elle en fasse. D'ailleurs, je vous avoue qu'après avoir vu de près cette aimable et vertueuse femme, je me trouve moins propre que je ne pensois à seconder les desseins du prince. Je croyois » n'avoir à combattre qu'une vertu farouche que je haïssois d'avance, mais « sa douceur demande tellement grâce pour sa sagesse qu'après avoir aperçu les charmes de son caractère, on lui pardonne [2]ceux de sa personne et qu'on perd le courage et la volonté de souiller une âme si pure. »

Sulpitius. — Dans les termes où nous en sommes, ce langage étudié n'est guères convenable avec moi : nos intérêts sont trop unis pour avoir besoin d'user d'adresse entre nous. Le prince vous demande une entrevue secrète et vous pourrez tantôt employer avec lui les tours qui vous paroîtront les plus propres à lui faire valoir vos services. Mais moi, qui connois votre cœur et qui suis content de le posséder tel qu'il est, je n'approuverois pas que, dans une affaire comme celle-ci,

[1] *des erreurs.*
[2] *tous les autres.*

d'où dépend notre sort à l'un et à l'autre, vous affectassiez de me montrer assez hors de propos plus de délicatesse que de raison.

PAULINE. — Que vos reproches sont injustes et que vous m'avez mal comprise ! Plus la main que vous m'offrez m'est chère et moins je voudrois que l'honneur de l'obtenir me coutât celui de la mériter. Mais comptez que je ne cherche point à me faire valoir et que, si je dissimule avec vous, c'est bien plutôt mes scrupules que mes espérances. « Je continuerai de servir Sextus, comme vous l'exigez, et il ne tiendra pas à moi que ce ne soit avec succès. Mais ne seroit-ce pas vous tromper que vous promettre de tous mes soins plus d'effet que je n'en attends moi-même ? Adieu ; le temps s'écoule : il faut aller exécuter les ordres que je viens de recevoir. Quand le prince sera venu, j'aurai soin de vous faire avertir du premier moment[1] où je pourrai le voir en secret. »

SCÈNE IV.

SULPITIUS.

Que je hais ces caractères indécis qui ne savent jamais se déterminer par la raison et ne sont bons ou mauvais que parce qu'ils sont foibles ! Son esprit pusillanime est autant éloigné des maximes qui mènent aux grandes choses que son rang et sa fortune sont au-dessous de mes prétentions et de mes espérances. Mais il faut la flatter d'une union chimérique, jusqu'à ce qu'avec son secours Lucrèce séduite et

[1] *de liberté.*

Sextus satisfait laissent pour ainsi dire à ma discrétion le choix de mes récompenses...

J'entends un bruit de chevaux... Seroit-ce déjà le prince ?... Dieux ! que vois-je ? Le père de Lucrèce et Brutus ! Courons au-devant de mon maître l'avertir de ce contretemps.

SCÈNE V.

BRUTUS, LUCRETIUS.

BRUTUS. — Savez-vous quel homme nous venons de rencontrer ?

LUCRETIUS. — Son visage ne m'est pas inconnu.

BRUTUS. — C'est un affranchi de Sextus.

LUCRETIUS. — De Sextus ! Que vient-il faire en ce château ?

BRUTUS. — Vous n'ignorez ni l'ancien attachement de son maître pour votre fille, ni les liaisons qu'il cherche à former avec son époux ; vous savez de plus qu'il est fils de roi, et vous demandez ce qu'il veut ?

LUCRETIUS. — Porter dans ma famille les crimes de sa maison ? Ah Brutus !...

BRUTUS. — Je puis vous en dire davantage, car il est temps de ne vous rien déguiser : c'est que Lucrèce aime Sextus.

LUCRETIUS. — Lui ? Ma fille ? Que dites-vous, malheureux ?

BRUTUS. — Calme-toi, digne et heureux père, et connois le trésor que les dieux t'ont donné. Oui, le fils de Tarquin est adoré de ta fille, mais sais-tu que ce sen-

timent caché, pénétré par moi seul, n'est pas moins ignoré de celle même qui l'éprouve que du tyran qui en est l'objet ? Sais-tu que la découverte de ce funeste secret coûteroit la vie à cette chaste et [1]respectable femme ? Sais-tu quels prodiges de force et de vertu cet amour involontaire, subjugué sans le connoître, peut produire dans sa grande âme ? Apprends que des passions à vaincre sont un plus puissant aiguillon pour des âmes héroïques que de froides leçons de sagesse, qui, ne trouvant aucun obstacle, n'acquièrent aucune force par la résistance ; apprends, toi dont rien n'altéra jamais la vertu, que c'est du sein de [2]nos désirs réprimés que naît cette fierté généreuse qui nous apprend à mépriser les foiblesses d'autrui, après avoir triomphé des nôtres. C'est par le côté même qui t'alarme que ta fille est le plus digne de toute notre confiance ; osons lui déclarer nos projets et les Tarquins sont perdus, puisque Sextus est aimé.

Lucretius. — Brutus, parlons bas et n'exposons point ces grands secrets à des oreilles indiscrettes. Nous achèverons à loisir cette conversation. J'entre chez ma fille et ne dirai que ce qu'il faut. Vous, allez au-devant de Collatin et préparez son esprit aux grandes choses que nous avons à lui dire.

SCÈNE VI.

Brutus.

Dieux tutélaires de Rome, le moment approche où

[1] *vertueuse* (A) — *honnête* (B).
[2] *ces passions terrassées.*

vos auspices vont être justifiés. C'est trop souffrir que des tyrans osent usurper vos droits et déshonorer votre plus bel ouvrage. Il est temps de montrer un peuple d'hommes aux nations avilies; il est temps d'apprendre à l'univers ce que peut sur des âmes généreuses l'amour de la liberté pour le progrès de la vertu.

Fin du premier acte.

ACTE II.

SCÈNE I.

[Sextus, Sulpitius.]

Sulpitius. — Voilà, seigneur, l'entrée de l'appartement de Lucrèce; cette porte conduit chez Pauline, et c'est en ce lieu qu'elle doit me faire avertir du premier moment où elle pourra vous entretenir en secret.

Sextus. — C'est donc ici le séjour fortuné de tout ce que Rome et le monde renferment de charmes et de vertus. Que mes agitations redoublent en approchant de sa demeure! J'approcherois de celle des dieux avec plus d'assurance et je ne puis comprendre, en comparant mes transports avec mon effroi, comment un même cœur peut allier tant de fureurs avec tant de timidité.

Sulpitius. — L'explication n'est pas difficile: le doute du succès cause seul toutes vos terreurs et vous cesseriez bientôt de craindre Lucrèce, si vous vouliez vous fier un peu plus à Sulpitius.

Sextus. — Ami, que tu lis mal dans ce cœur que tu veux rassurer! Voi si je connois ton zèle; voi jusqu'à

quel point je puis porter ma confiance en toi. J'entreprends, sur ta parole, de séduire la plus chaste des femmes ; j'aime mieux croire que Lucrèce peut manquer de vertu que de te soupçonner de m'abuser par de vaines espérances. Hélas! il faut bien me flatter de ces chimères pour ne pas mourir de désespoir. Mais connois tous les égaremens de ton malheureux ami. Songe aux mouvemens de honte et d'horreur qui s'élèvent en moi, quand je pense que le plus digne exploit de Sextus sera de corrompre, à force d'artifices, une âme innocente et pure, qu'il n'a pu toucher à force de soins. Songe au mépris que cette femme infortunée aura pour moi quand elle saura de quels moyens honteux je me suis servi pour la séduire. Songe aux larmes éternelles que lui coûtera peut-être la perte de son innocence, aux justes imprécations dont elle accablera un jour celui qui la lui aura ravie. Songe aux maux affreux qui vont succéder au bonheur passager que ta pitié me prépare. Idolâtre de Lucrèce, j'en voulois à son âme toute entière. Amour, estime, confiance, amitié, son cœur n'est pas susceptible d'un sentiment dont le mien ne soit jaloux jusqu'à la fureur. Hélas! qu'en la possédant je serai loin encore du bonheur suprême dont je me formois la ravissante idée. Ah ! Sulpitius, quand tu m'auras donné Lucrèce, dis-moi, que feras-tu pour me rendre heureux?

Sulpitius. — Seigneur, si vous l'aimez, que vous faut-il de plus que d'être aimé d'elle? Permettez-moi de le dire, ce langage n'est pas encore de saison. Je trouve plus dans vos discours les inquiétudes jalouses d'un amant favorisé que les ardens désirs d'un cœur qui aspire à l'être, et tous ces raffinemens ne s'imagi-

nent guères dans les transports d'une passion véritable.

SEXTUS. — Imprudent, si tu connoissois la mienne, tu te garderois de me tenir ce langage. Ah ! si jamais l'espoir dont tu me flattes venoit à s'éteindre, crains d'apprendre de quelles fureurs mon cœur est capable, crains que tes jours et les miens ne soient [1] un sacrifice que mon bras désespéré peut faire à ma rage !

SULPITIUS. — Calmez cet emportement et pensez aux lieux où vous êtes. Je vous le répète : vous serez heureux, si vous voulez l'être, mais le cœur de Lucrèce est le moindre obstacle que vous avez à vaincre. Sa fierté qui la défendra contre vous et contre elle-même n'est pas encore votre plus dangereux ennemi. C'est de vous-même, c'est des transports indiscrets qui peuvent vous échapper qu'il faut vous défier le plus : ce n'est qu'en couvrant vos projets du plus profond mystère que vous pouvez vous flatter de les lui faire approuver. Près d'une femme aussi sensible à l'honneur, toute votre délicatesse doit être de ménager la sienne, et si jamais elle est bien sûre du secret, vous serez bientôt sûr de son cœur.

SEXTUS. — « Ami, prends pitié de mes égaremens et pardonne mes discours insensés, mais compte sur ma docilité pour tous tes avis. Tu me vois enivré d'amour au point que je ne suis plus capable de me conduire. » Lucrèce est toujours au fond de mon cœur et devant mes yeux. J'entends sa douce voix, ses divins regards sont tournés sur moi ; les miens ne peuvent voir qu'elle ; mon existence est toute en elle seule, je ne vis que pour l'adorer et toutes les puissances de mon âme,

[1] *le moindre* sacrifice.

aliénée de tout autre objet, suffisent à peine aux sentimens [1]qui me consument. « Supplée donc à cet oubli de moi-même : conduis les pas de ton aveugle maître et fais qu'avec mon bonheur je te doive le retour de ma raison perdue. »

SULPITIUS. — « Songez que nous avons ici plus d'une sorte de précautions à prendre et que l'arrivée du père de Lucrèce doit nous rendre encore plus circonspects. Encore une fois, je soupçonne ce voyage avec Brutus de renfermer quelque mystère, et j'ai cru voir, à l'air dont ils nous observoient, qu'ils craignent d'être observés eux-mêmes. Je ne sais ce qui se trame en secret, mais Lucretius nous regarde de mauvais œil et je vous avoue que ce Brutus m'a toujours déplu. »

SEXTUS. — Eh, qu'avons-nous à craindre des vains murmures d'un vieillard et des projets d'un insensé ?

SULPITIUS. — Cet insensé sait pourtant se faire adorer des Romains et se maintenir à la cour, et ce vieillard est gouverneur de Rome et, qui plus est, le père de Lucrèce.

SCÈNE II.

UN ESCLAVE, SEXTUS, SULPITIUS.

L'ESCLAVE. — Seigneur, Pauline vous attend.

SEXTUS. — [2]Allons savoir s'il m'est permis de vivre !

SULPITIUS. — [3] Je vois Brutus et Lucretius : évitons d'en être aperçus.

[1] *qu'elle m'inspire.*
[2] *Entrons.*
[3] *Hâtez-vous.*

SCÈNE III.

BRUTUS, LUCRETIUS.

LUCRETIUS. — Ne viens-je pas d'entrevoir deux hommes se glisser précipitamment chez Pauline ?

BRUTUS. — Je les ai vus comme vous. C'est le tyran et son satellite.

LUCRETIUS. — Quoi, jusque sous mes yeux...

BRUTUS. — Laissez-les courir à leur perte et songez à Collatin qui nous suit.

SCÈNE IV.

LUCRETIUS, BRUTUS, COLLATIN.

LUCRETIUS. — Arrètez, Collatin, vous verrez à loisir votre épouse, mais il ne sera pas toujours temps de venger vos affronts et les siens.

COLLATIN. — Nos affronts ? Qu'entends-je ?...

LUCRETIUS. — Ce qu'avec un cœur plus sensible, ou une ambition moins aveugle, vous n'eussiez pas si longtemps ignoré.

COLLATIN. — Je ne vous entends point encore.

LUCRETIUS. — Imprudent ! A quel dessein penses-tu qu'un jeune homme impétueux feint de s'unir avec toi d'une amitié que ses pareils n'ont jamais connue ? Conçois, si tu le peux, l'indignation dont je suis saisi, en voyant l'époux de ma fille amener lui-même dans sa maison l'ennemi qui veut la déshonorer.

COLLATIN. — Je ne puis soupçonner le prince de former d'insensés projets et, quand il les formeroit, qui plus que moi doit les mépriser? Me préserve le ciel de faire cet outrage à la femme que les dieux [1] et vous m'avez donnée de croire devoir ajouter les soins de ma prudence à ceux de sa vertu! Il me suffit de connoître Lucrèce : que m'importent les sentimens de Sextus!

LUCRETIUS. — Ce qu'ils vous importent? Ne vous y trompez pas, Collatin. Le respect même que vous devez à votre épouse vous oblige à venger ou prévenir tout sentiment qui l'outrage. Apprenez qu'une femme chaste ne doit entendre que les discours qu'elle peut approuver et qu'auprès d'elle une entreprise formée est nécessairement un affront reçu.

COLLATIN. — Dites-moi donc ce que je dois faire pour connoître, arrêter ou punir les desseins de Sextus.

BRUTUS. — O Collatin! Les tyrans punissent à l'instant qu'ils soupçonnent; ils sont donc coupables sitôt qu'ils sont soupçonnés. La beauté de Lucrèce, l'ancien amour de Sextus, ses vices mal déguisés, et surtout les maximes de ses pareils sont, avec son voyage ici, [2] des preuves de ses vues criminelles qui t'en fourniront bientôt de plus évidentes, si tu les veux chercher. En cet instant même, Sextus est [3]chez Pauline : je te laisse imaginer à toi-même le motif de leurs entretiens secrets. Quant au [4] remède, il est sûr, unique, et dépend d'un seul mot. Sais-tu être homme et saurois-tu mourir?

[1] *m'ont* donnée.
[2] *les témoignages trop évidens de ses mauvais.*
[3] *caché* chez.
[4] *reste, tout* dépend.

Collatin. — Oui, sans doute, je saurai mourir, mais en consultant la sagesse et en suivant mon devoir.

Lucretius. — Hé bien ! laisse-toi conduire à un tendre père qui t'aime et à son ami qui veut t'estimer. Tu feras ton devoir, car tu es Romain, et tu feras sagement de pourvoir à ta sûreté, car il n'y en a jamais auprès d'un tyran pour le mari d'une femme qu'il aime. C'est souvent pour mieux conserver sa vie qu'il faut savoir braver la mort.

Collatin. — Hâtez-vous de vous expliquer.

Brutus. — Ecoute. Les dieux ont voulu que Rome portât une fois le joug de la servitude pour apprendre à la connoître et par conséquent à la détester. Notre épreuve est désormais suffisante ; nous abhorrons nos fers autant qu'il est possible ; il est donc temps de les briser. Rome entière te parle ici par ma bouche : ou nous périrons tous, ou nous détruirons le monstre qui nous dévore. Mais nos mesures sont si certaines qu'au lieu du risque de l'entreprise, il ne te reste à partager que la gloire du succès. Choisis donc de te voir méprisé du tyran, déshonoré par son fils, esclave de l'un et de l'autre, et compagnon de leur infortune, ou de venger avec nous ta patrie, ton épouse, toi-même, d'être vertueux, libre, et, pour dire tout en un mot, digne époux de Lucrèce, digne fils de son vertueux père, ami de Brutus et citoyen de Rome.

Collatin. — [1]Vous m'étonnez sans m'effrayer, mais,

[1] *Vous formez une grande entreprise et, malgré toutes vos précautions, la vigilance de Tarquin, armé de toute la force publique, n'est pas facile à prévenir. Mais je veux qu'une conspiration, prudemment* [remplacé ensuite par *sagement*] *formée, soit heureusement conduite, le succès favorable et Tarquin détrôné. Comment préviendrez-vous les désordres que produira l'avidité d'usurper sa couronne abandonnée et les guerres civiles qui en seront la suite ? Et quel successeur lui donnerez-vous, assez puissant pour subjuguer tous ses concurrens ?*

avant que de me déterminer[1], souffrez que je vous demande quelque éclaircissement nécessaire. En formant une si grande entreprise, vous en avez [2]dû prévoir toutes les difficultés. Je veux donc croire que, malgré tant d'obstacles, malgré la vigilance de Tarquin, malgré le pouvoir terrible de quiconque dispose de la force publique, vous renverserez l'usurpateur et détruirez le pouvoir arbitraire. Mais que [3]ferons-nous ensuite pour Rome et pour nous-mêmes? Laisserons-nous nos concitoyens en proie à l'anarchie, sacrifierons-nous la patrie à la vengeance, [4]ou, délivrés d'un maître dont nous partagions le pouvoir, deviendrons-nous, pour prix de nos bienfaits, esclaves de la multitude ?

Lucretius. — Je t'entends: tu préfères l'esclavage à l'égalité, et il t'est moins dur de servir des tyrans que, flatteur, de commander au peuple. Mon fils, renonce à cette ambition puérile qui, pour des fers assurés, ne t'offre qu'une autorité douteuse. Ne vois-tu pas que si le crédit des grands leur fait partager en apparence un absolu pouvoir, le poids en est réellement plus lourd pour eux que pour les petits? On ne demande au peuple que des impôts: à cela près, il est libre. Mais la liberté, la fortune et la vie de tous ceux qui approchent du tyran sont en péril à chaque instant. C'est principalement sur ce qui frappe ses regards que tombe la férocité de ses caprices; sois aujourd'hui son plus cher favori: demain peut-être tu seras son dernier esclave.

Collatin. — Je suis sensible à votre confiance et

[1] *la-dessus.*
[2] *sans doute prévu.*
[3] *ferez-vous.*
[4] *et.*

touché de votre tendresse, mais, en pensant à nous seuls, voulez-vous oublier la patrie? Songez aux horreurs des guerres civiles, aux dangers d'être sans conducteur, à la licence d'une populace effrénée. Rome périra par son indépendance, ou ne fera que changer de maître, et, sans adoucir son sort, vous lui ferez plus de mal en un seul moment que n'en eût pu faire la tyrannie en un grand nombre d'années.

[1][Brutus.] — Jeune homme, sors de cette erreur. La constitution de Rome, plus forte que ses tyrans, l'a rendue libre dès sa naissance. Nous avons des comices, un sénat et des lois qui tirent leur autorité d'elles-mêmes. Notre gouvernement est tout [2]formé et il ne faut, pour le rendre mûr[3], qu'en ôter ce qu'il a de trop. Grâce au ciel, nous ne sommes pas comme ces peuples [4]efféminés où, tout n'existant que par la volonté des rois, tout périt dès qu'ils ne sont plus, faute d'une autorité légitime et indépendante. Que le tyran

[1] Il y a, dans le ms., deux rédactions différentes des paroles mises dans la bouche de Brutus : la plus ancienne, écrite à la suite (fol. 20 r°) des répliques précédentes, n'a pas été biffée ; l'autre, qui occupe la page en regard (fol. 19 v°), étant évidemment postérieure, je la donne dans le texte et je reproduis ici la première rédaction :

Brutus. — C'est à nous d'être libres, c'est aux dieux à nous rendre heureux. Il n'y a point de malheurs que nous ne préférions à celui de [a] rester à la discrétion d'un monstre, qui nous rendroit aussi méchans que lui. Quand nous pourrions lui pardonner nos maux, nous ne lui pardonnerions jamais d'avilir nos âmes et c'est moins le cri de nos misères que celui des vertus qu'il étouffe en nous qui nous force à secouer son indigne joug. Ne cherche donc point à nous effrayer par des malheurs imaginaires : en est-il de pires que l'infamie? Nous ne te demandons pas s'il faut délivrer Rome : [b] choisis seulement d'être parmi ses libérateurs ou parmi ses proscrits. Vis donc libre et triomphant avec nous, ou meurs, indigne de vivre, ami trahi, citoyen esclave, époux outragé. C'est à ton cœur à te dire le reste.

[a] *nous voir.*

[b] *mais si tu veux être un de ses libérateurs pour éviter d'être un de* ses proscrits.

[2] *fait.*

[3] Mot d'une lecture douteuse.

[4] *barbares.*

tombe aujourd'hui, demain Rome[1], tranquille [et] soumise aux lois, n'aura perdu qu'un ennemi.

Amis, le temps presse et les discussions sont hors de saison, quand on n'a pas deux partis à prendre.

Nous avons pris conseil[2] des besoins [de Rome] et [de] nos cœurs; la raison l'a confirmé et l'événement est sûr; ce n'est point pour nous, mais pour toi que nous te parlons ici. [3]Sache que, demain peut-être, elle ne comptera parmi ses enfans que des libérateurs ou des proscrits.

COLLATIN. — O Brutus, ta voix [4] agite mon âme [5] et je me sens pénétré du feu céleste qui brille dans tes regards. Oui, que Rome soit libre! Quelle puissance peut résister à ton zèle et quel cœur lâche hésiteroit à le partager? Mais, ami, voi le fond du mien. Faut-il renoncer...

BRUTUS, *le prenant et serrant par la main.* — « Crois-moi, Collatin, crois en l'âme de Brutus, aussi fière pour le moins que la tienne. Il est plus grand et plus beau d'être compté parmi des hommes libres, fût-ce même au dernier rang, que d'être le premier à la cour de Tarquin. »

COLLATIN. — « Ah! [6]quelle différence entre nous! Ta grandeur est toute au fond de ton âme, et j'ai besoin de chercher la mienne dans la fortune. »

LUCRETIUS. — Hé bien, ne nous faut-il pas des chefs? Mon fils, tu commanderas aux Romains, tu feras régner

[1] *sera bien gouvernée et rien n'aura disparu que les abus.*
[2] Ms. : de ses besoins et nos cœurs.
[3] *Nous te conjurons d'être un de ses libérateurs.*
[4] *ébranle.*
[5] *Mes yeux ne peuvent supporter* (A) — *sont éblouis* (B) du feu.
[6] *Brutus*, quelle différence !

les lois[1] et tu t'élèveras enfin jusqu'à savoir obéir et devenir notre égal[2].

Brutus. — [3] Il suffit : [4] Rome a votre foi. [5] Nous reprendrons plus à loisir cet entretien. (*Bas, à Lucretius :*) Je l'ai prévu ; ton gendre est ambitieux, foible et peu adroit. Nous sommes perdus si tu le quittes d'un pas. Suis-le et me laisse le soin du reste.

[FRAGMENTS.]

[Sextus.] — Ne fuyez pas, Madame, ne faites pas cette injure au respect que vous m'inspirez : daignez m'écouter un instant. Je promets de m'éloigner aussitôt que vous l'ordonnerez et, s'il m'échappe dans cet entretien un seul mot qui vous offense, je jure, par les dieux, par mon honneur et par vous-même, que je ne reparoîtrai de ma vie à vos yeux.

[Lucrèce.] — Parlez, seigneur, je vous écoute. (*Bas, à Pauline :*) Courez promptement chercher mon père ou mon époux.

[Sextus.] — O Lucrèce, vous dont le ciel a fait dépendre le sort de Sextus et peut-être celui de Rome,

[1] *en attendant que tu saches leur* obéir.

[2] *COLLATIN. Mon père, est-ce à moi de commander où vous êtes ? Non, ma gloire sera de vous suivre et je me soumets dès cet instant à tout ce que vous exigez de moi. Hâtez-vous donc de m'instruire de ce qu'il faut faire, afin que je me rende digne de vous.*

[3] *J'entends du bruit. Il suffit que vous soyez Romain. Cet entretien prolongé pourroit alarmer le tyran. Entrez chez votre épouse et remettons à d'autres momens la fin de cet entretien.*

[4] *Nous avons* votre foi.

[5] *Ce soir* nous.

laissez-moi vous dévoiler un cœur fait pour la vertu, qui l'aime, qui la veut suivre et ne le peut sans votre secours. Je ne tenterai point de vous déguiser les secrets mouvemens de mon âme : vous savez trop de quel doux espoir elle a senti le charme. Hélas ! [1] c'est vainement que cet espoir n'est plus : que serviroient mes efforts pour en perdre le souvenir ? Les dieux mêmes n'en pourroient détruire l'impression fatale. Au moins, j'en saurai réprimer jusqu'au moindre signe. Je souffrirai sans doute, mais en silence, et c'est de vos seules vertus que ma volonté recevra des lois. Je dirai plus encore, le vice est dans mon cœur ; je le sens et l'avoue en gémissant. Mais vous me faites aimer l'innocence et la pureté : j'adore en vous leur céleste image et si, loin de vos yeux, mon imagination s'égara au souvenir de vos charmes, leur présence apaise mes fureurs, en redoublant mes transports, et vos regards touchans et modestes me ramènent à la vertu.

[Brutus.] — Vieillard respectable, voilà ta première imprudence, mais elle est terrible. [2] Victime du préjugé, tu as préféré dans ta confiance ton gendre à ta fille, sans songer qu'il n'est qu'une femme et qu'elle est plus qu'un homme. Réparons, à force de diligence, le danger de notre indiscrétion, [3] et que demain le soleil se lève sur Rome libre. Il me tarde de voir Lucrèce : je ne sais quelle voix me crie au fond du

[1] cet espoir n'est plus, *mais les effets en sont ineffaçables.*
[2] *Ta sagesse s'est abusée en voulant préférer.*
[3] *Demain les premiers rayons du soleil éclaireront enfin Rome en liberté.*

cœur que c'est elle qui doit briser nos fers. Sans doute c'est sous les auspices de la vertu qu'il convient à la liberté de naître. Dieux! c'est le tyran; il faut me contraindre. O lâche et vile feinte, [1] de tous les sacrifices qu'exige la patrie tu es le seul qui coûte à mon âme!

Et qu'ai-je à craindre d'un amour qui peut servir à ma fortune, sans pouvoir nuire à mon honneur?

Et le père des dieux même ne se plaît à l'hommage des mortels que [2] parce qu'ils ne sont point forcés de le lui offrir.

Soyez le digne instrument de la liberté de Rome et, pour dire peut-être encore plus, soyez [3] digne surtout de vous-même.

Nos cœurs ont bien de la peine à l'aimer, pure, brillante et parée de tous ses charmes : lui serons-nous plus fidelles quand les taches qu'elle aura reçues nous auront disposés à la moins regretter?

Le vertueux Sextus s'efforce de corrompre la femme de son ami.

---

[1] *quand aurons-nous expié ta honte?*

[2] Autre rédaction (la première n'est pas biffée) placée dans l'interligne : parce qu'il est volontaire.

[3] *surtout digne.*

Inutile vertu, tu ne sers qu'à redoubler mon supplice, et, sans toi, je sentirois moins cruellement toutes les horreurs de l'opprobre.

Tiens, Brutus : J'ai fait mon devoir, fais celui de Rome et le tien.

Et pour tout dire en un mot, soyons dignes, s'il est possible, d'être les vengeurs de Lucrèce.

XVII.

L'abbé de Saint-Pierre. [Notes sur sa vie et ses ouvrages. — Vers 1758.]

[1] J'écris la vie d'un homme simple, [2] honnête et vrai. Ces qualités me l'ont fait aimer et le feront aimer sans doute aux lecteurs. Il ne tiendra pas à moi qu'on ne les retrouve dans son histoire : [3] ceux qui ne s'en contenteront pas peuvent se dispenser de la lire.

L'abbé de Saint-Pierre naquit en 1658, au château de Saint-Pierre-Eglise en Basse-Normandie, d'une famille illustre,[4] honneur dont il sut tirer un mérite,

[1] Bibl. de Neuchâtel, ms. 7858 ; minute, avec quelques ratures.

[2] *droit.*

[3] *on n'y doit rien chercher de plus.*

[4] *ce qui ne l'ayant pas empêché de se rendre illustre lui-même donne un nouveau mérite à qui sait s'illustrer soi-même.* — Autre rédaction, écrite par Jean-Jacques sur la première page de la notice anonyme, mentionnée ci-dessus p. 186 : honneur qui ne l'empêcha pas de se rendre illustre lui-même, comme s'il en avait eu besoin.

en se rendant illustre lui-même, quoique ses ancêtres l'eussent dispensé de ce soin.

Il ne voyoit pas que si, durant un siècle philosophe, on excelle moins dans les ouvrages de littérature et de goût, on en juge mieux que lors même qu'on y excell[er]oit.

Ses ouvrages n'en auroient pas été lus beaucoup davantage, mais sa personne en eût été plus respectée, ou si on l'avoit encore décrié, c'eût été seulement comme homme de bien et non comme visionnaire.

Il[1] croyoit les citoyens obligés de faire un certain nombre d'enfans pour la patrie : il avoit toujours une servante en âge d'en faire et couchoit avec elle tous les samedis, et ne la touchoit plus sitôt qu'elle étoit grosse[2].

Il se ménageoit à cet égard sur son plaisir pour se conserver plus longtemps propre à la génération. Il se croyoit comptable au bien public de sa vertu prolifique.

Il faisoit apprendre à ses bâtards un métier qui ne

[1] Cf. *Emile*, livre III; *Œuvres*, t. II, p. 169.

[2] Autre rédaction : L'abbé de Saint-Pierre voyoit sa maîtresse tous les samedis et cessoit sitôt qu'elle étoit enceinte. — Le § « Au reste, on prétend... » est encore une nouvelle manière d'exprimer le même fait, cette fois à mot couverts. Voy. la vie de Zénobie par Trebellius Pollio, *Triginta tyrannorum vitæ*, XXIX.

fût pas sujet à la mode. C'est pour cela qu'il n'en faisoit point de[1] perruquiers.

Au reste, on prétend que, dans ces égaremens de jeunesse, dont l'âge ne met pas toujours un honnête homme à couvert, il eut toujours avec sa maîtresse la même retenue qu'avoit jadis Zénobie avec son mari.

On n'est pas mieux reçu dans les cours séculières, avec des projets [2] avantageux aux peuples, qu'à celle de Rome, en proposant la réforme du clergé.

---

[3]Par quelle étrange contrariété pouvoit-on qualifier en lui de rêveries des pr[ojets]...

Le projet de paix perpétuelle étoit dû à Henri IV, la taille proportionnelle au maréchal de Vauban, la polysynodie au Régent. Il ne faisoit presque que perfectionner les idées que [4]de grands hommes d'Etat avoient eues, et cependant on lui reprochoit des chimères.

---

[5] L'abbé de Saint-Pierre, ayant appris[6] ce qui se tramoit contre lui[7] à l'Académie, écrivit le 4 mai 1718

[1] *Sic* dans le ms.
[2] *utiles*.
[3] Bibl. de Neuchâtel, ms. 7829, cahier de 24 ff., fol. 1 v°; minute, avec ratures.
[4] *les plus* grands.
[5] Même cahier, fol. 16, 17 r°; minute raturée.
[6] *les mesures qui se prenoient* (A) — ce qui *se préparoit* (B).
[7] En raison de la publication de son *Discours sur la polysynodie*.

à M. de Sacy, alors directeur, pour [1] protester de la droiture de ses intentions [2] et pour [lui marquer ce qu'] il croyoit devoir à lui-même et aux siens en se justifiant d'une accusation, où l'on lui reprochoit [3] plus de mauvaise volonté que d'imprudence. Il ajouta que, sur le scandale que certaines expressions paroissoient causer à des gens de considération qu'il [4] respectoit, il étoit prêt, si cela pouvoit les contenter, à en signer le désaveu, mais seulement avec une clause qui justifiât ses intentions et le respect qu'il avoit [5] toujours eu pour la mémoire du feu roi, clause conforme à la vérité, [6] dont il aimoit mieux être la victime que de s'accuser faussement.

A cette lettre étoit joint un mémoire sur la forme de son jugement, dans lequel il prouvoit qu'on procédoit contre lui d'une manière irrégulière, [7] également contraire aux statuts et aux usages de l'Académie, et même injuste à tous égards, si l'on le condamnoit sans vouloir l'entendre. Il prioit M. de Sacy de faire lire ce mémoire à l'Académie dans la séance du lendemain, et ce même lendemain, 5 de mai, il fit un autre mémoire sur le fond de l'accusation, dans lequel il [8] démontroit ces cinq propositions : La première, que toutes les fois que le gouvernement présent est meilleur que celui du précédent règne, il est [9] d'un bon citoyen de le dire et

[1] *lui représenter* la (A) — *l'assurer* de la (B).
[2] *qui étoient la seule chose dont on lui faisoit un crime.*
[3] *bien* plus.
[4] *estimoit.*
[5] *porté.*
[6] *et sans laquelle il aimoit mieux être le martyr* que.
[7] *directement.*
[8] *prouvoit.*
[9] *avantageux* de le dire.

de le prouver et que tout écrivain qui fait l'un et l'autre ne peut être blâmable en cela. La seconde, qu'on ne sauroit administrer de preuve parfaite sur cette matière sans faire [1]un parallèle [2] entier des inconvéniens et des avantages de l'une et de l'autre administration. La troisième, que si, par quelques considérations pour des familles particulières, cet auteur dissimuloit ou affoiblissoit les fautes du précédent ministère, il trahiroit la cause publique. La quatrième, qu'il n'étoit pas vrai qu'il eût manqué, dans son ouvrage, de respect pour la mémoire du feu roi. La cinquième, qu'un écrit, où l'on établit plus de vérités utiles [3] à l'Etat que l'on ne reprend de fautes particulières dans [4] quelques-uns de ses membres décédés, est plus digne de louange que de blâme, et que par conséquent l'auteur mérite plutôt d'être récompensé que puni.

Mais, tandis que l'abbé de Saint-Pierre démontroit ainsi son innocence, l'Académie n'en procédoit ni [5] plus régulièrement ni moins vite à sa condamnation, et ce même jour, 5 de mai, qu'il dressoit son mémoire, il fut exclu des assemblées par délibération presque unanime. Sa place ne fut pas pour cela déclarée vacante et il fut traité comme l'avoit été Furetière [6]. On dit qu'il

[1] *une comparaison.*
[2] *complet.*
[3] *au public.*
[4] *quelques membres qu'il avoit autrefois* est plus.
[5] *moins irrégulièrement.*
[6] Furetière avait été exclu de l'Académie, « destitué » disent les textes, le 22 janvier 1685 (*Les registres de l'Académie françoise, 1672-1793*, Paris, 1895, 3 vol. gr. in-8°; t. I, p. 233 et suiv.) — Sur la « déposition » de l'abbé de Saint-Pierre, voy. le même ouvrage, t. II, p. 46-54; séances des 28 et 30 avril, 5 et 7 mai 1718. — La lettre du 4 mai (contenant le « mémoire sur la forme »), le « mémoire sur le fond », daté du 5 mai, et la lettre du 6 mai se lisent à la suite de la réimpression du *Discours sur la polysynodie*, Amsterdam, Du Villard et Changuion, 1719, in 12, p. 250-265.

n'eut qu'une seule boule blanche et que quelqu'un de ses [1]persécuteurs, recherchant de qui pouvoit être cette boule, M. de Fontenelle déclara tout haut qu'elle étoit de lui. C'est ainsi qu'un homme foible mais droit trouve [2]dans sa vertu de la force et du courage[3], quand il est question de la justice et de son ami.

L'abbé de Saint-Pierre soutint sa disgrâce, non seulement avec la modération qui convient au sage, mais avec cette supériorité de raison qui lui étoit propre et qui sembloit inaccessible aux passions humaines. Il poussa les égards jusqu'à écrire[4] à M. de Sacy une seconde lettre, pleine de douceur et d'honnêteté, dans laquelle il le prioit de témoigner à l'Académie le regret qu'il avoit d'être privé de l'honneur et du plaisir d'assister aux assemblées : il supplioit ses anciens confrères de lui pardonner le déplaisir qu'il pouvoit leur avoir causé, comme il leur pardonnoit de sa part le tort qu'ils lui avoient fait, [5]offrant ses services au besoin à ceux mêmes qui s'étoient le plus vivement déclarés contre lui. Il fit plus, il continua d'aller chez l'abbé de Dangeau et, redoublant avec lui de politesse et de douceur, [6]il n'épargna rien pour lui faire supporter sa présence. Mais, [7]comme on ne [8]pardonne jamais aussi aisément les offenses qu'on a faites que celles qu'on a reçues, l'abbé de Dangeau lui fit entendre qu'après ce qui

[1] *ennemis, indigné de* cette.
[2] *quelquefois* de la force.
[3] *pour la cause* de.
[4] Le lendemain, 6 mai.
[5] *et assuroit les plus animés qu'il se tiendroit.*
[6] *faisant tous ses efforts pour rendre supportable à l'offenseur la présence de l'offensé.*
[7] *jamais les hommes ne peuvent être injustes à demi, et on est forcé malgré soi de haïr ceux à qui l'on a fait tort.*
[8] *sauroit pardonner* aussi.

s'étoit passé il ne leur convenoit pas de se voir, [1]et il se retira [2]bien fâché que les honnêtes gens qui l'avoient privé de l'Académie le privassent encore de leur société.

---

[3] Dans [4]les projets qui concernent l'administration publique, il y a deux choses à considérer, savoir l'invention et l'exécution. C'est à l'auteur à montrer que ce qu'il propose est utile et praticable ; c'est [5]au gouvernement à l'admettre ou le rejeter ; [6]c'est au sage à juger si l'un et l'autre ont bien ou mal fait. [7]En général on taxe [8]les gens à projets de forger des chimères. On taxe [9]aussi les ministres [10]de s'opposer toujours au bien de l'Etat. [11]Ces deux opinions sont fausses et dangereuses. [12]Quel homme sensé croira que jamais l'intérêt particulier ne peut s'accorder avec l'intérêt public, ou qu'on ne peut rien proposer d'utile, ou que tout ce que le ministère adopte est nécessairement bon [13]et ce qu'il rejette nécessairement mauvais, que le gouvernement ne commet jamais de faute et qu'on ne [14]sauroit toucher à rien sans mal faire ? Il faudroit, pour cela, penser [15]ou

[1] *il avoit peine à comprendre pourquoi.*
[2] *tout surpris* que.
[3] Ms. 7829, même cahier, fol. 21 ; minute très raturée.
[4] *tous.*
[5] *au prince ou* au gouvernement.
[6] *mais c'est au public* à.
[7] *Selon le jugement qu'il en porte.*
[8] *avec raison.*
[9] *souvent* (A) — *quelquefois* (B).
[10] *de consulter plus leurs passions et leur intérêt que le bien de l'Etat dans les motifs qui les déterminent.*
[11] *Tout cela sont des préjugés.*
[12] *Mais aucun homme sensé n'imaginera qu'on ne puisse rien proposer que* d'utile.
[13] *que tout ce qu'il rejette est* nécessairement.
[14] *peut rien changer à ce qui existe* sans.
[15] *qu'il faut de nécessité que tout aille* toujours mal.

que tout va nécessairement toujours mal, ou que tout est aussi bien qu'il peut être, [1]ou que jamais les choses n'ont été mieux ni même autrement qu'elles sont; [2]il faudroit donner aux rois l'infaillibilité qui n'appartient qu'à Dieu, ou désespérer à jamais de la cause publique. Ainsi la raison se tairoit dans sa plus importante affaire. Nous ne tirerions ni fruit de l'histoire, ni connoissances de nos réflexions, [3]nous irions toujours le même train, sans égard aux temps, aux [4]circonstances, aux nouveaux besoins, et, dans l'art sublime [5]de gouverner les peuples, nous nous conduirions en automates plutôt qu'en hommes.

C'est donc un préjugé de mépriser un projet uniquement parce qu'il est nouveau; c'en est un plus ridicule encore de le mépriser parce qu'il n'a pas été mis en exécution, et de rejeter comme impraticable tout ce qui n'est pas pratiqué. C'en seroit un autre d'approuver sans examen tous les projets qu'on exécute et de [6]ne [7]juger des choses que sur l'avis des gens, toujours suspects et souvent trompés, qui les jugent bien plus pour eux que pour nous et [8]quelquefois très mal pour eux-mêmes. Ces erreurs sont nuisibles à la société et la raison suffit pour en garantir tout homme judicieux, quoique borné, car il ne faut pas s'en laisser imposer par ces prétendus secrets de la politique, dont on ne feroit point de

[1] *et par conséquent* que jamais.
[2] *qu'on n'a jamais rien rebuté qui méritât d'être admis.*
[3] *et le gouvernement ressembleroit plutôt à ces troupes* (A) — *les peuples vivroient* (B).
[4] *hommes.*
[5] *du gouvernement* nous.
[6] *prendre pour règle de ce qu'il faut penser d'une chose.*
[7] *vouloir* juger.
[8] *qui les jugent souvent fort* mal.

mystère s'ils étoient bons à savoir. Ils sont mauvais, ou ils ne sont rien, en tant qu'il n'est question que de rendre heureux les peuples, ce qui est ou doit être l'unique but du gouvernement. [1] L'art d'y parvenir n'a rien de ténébreux, mais cette obscurité funeste couvre des [2] ressorts plus odieux qu'incompréhensibles et qu'on ne nous dit si profonds que de peur que nous ne tentions de les [3] découvrir.

Appliquons ces principes à cet ouvrage[4]. Il s'ensuivra que, quoique les choses qu'on y propose n'ayent point été exécutées, ce n'est pas à dire quelles ne [5] puissent ou ne doivent pas l'être, ni qu'au contraire ce refus soit pour elles un préjugé [6] favorable, ni qu'enfin les particuliers ne puissent pas juger en cela si le gouvernement a tort ou raison. [7] Plusieurs des projets qu'on y résume furent présentés dans leur temps au ministère[8]: ils ont tous été négligés. Là-dessus on les a traités de chimères et personne ne les a lus; [9] j'ai fait de mon mieux pour [10] les mettre en état de l'être. C'est aux [11] citoyens à les lire dans le même esprit qui les dicta et qui les abrège[12]; c'est au public à les juger.

[1] *La science.*
[2] *secrets.*
[3] *pénétrer.*
[4] *auquel ils servent d'introduction. On en doit conclure, ce me semble, que parce que les choses qu'on y propose n'ont point été mises en exécution.*
[5] *méritent point de* l'être.
[6] *en leur faveur.*
[7] *La plupart de ces écrits* furent.
[8] *pour les examiner ; il n'en a fait aucun compte.*
[9] *reste à les présenter maintenant à un public plus éclairé que celui qui les méprisoit, pour qu'il juge s'il leur a fait justice, après les avoir lus.*
[10] mettre *le public en état de les lire.*
[11] *bons.*
[12] *aujourd'hui.*

[1] Si j'en ait dit mon sentiment moi-même, j'ai dit en même temps mes raisons; je n'ai fait en cela que ce que fera tout particulier qui lira ce livre avec l'attention qu'exige l'importance de la matière et que j'étois forcé d'y donner en la refondant. Ainsi mon jugement n'est pas une règle, mais un exemple[2]. Je souhaite qu'il soit suivi par tous mes lecteurs et que, pour l'utilité publique, chacun veuille en dire son avis pour ou contre, aussi franchement que [3]j'ai dit le mien, sans égard à ma qualité d'éditeur et sans ménagement pour un auteur que je respecte. *Amicus Plato, magis amica veritas.* [4]Je ne sais si l'on y trouvera la raison qui doit [5]autoriser tous nos jugemens : je suis sûr qu'on y trouvera du moins l'impartialité qui les [6]honore.

---

[7] *L'abbé.* La polysynodie est la forme où les ministres les plus corrompus trouveront toujours le plus de difficultés à s'enrichir excessivement aux dépens de l'Etat et du roi, et par conséquent c'est la forme la moins à charge au royaume, quand même elle coûteroit davantage d'ailleurs[8].

Moi. — Car ce qu'on dépense en gages, appointemens et autres gratifications légitimes, est toujours

[1] *C'est ce que je n'ai pas hésité à faire moi-même, comme doit faire* tout particulier.
[2] *que je donne.*
[3] *moi.*
[4] *J'igno*[*re*].
[5] *fonder.*
[6] *rend équitables.*
[7] Ms. 7829, même cahier, fol. 3 v°. — Jean-Jacques se sert des abréviations « L'A. » pour *L'abbé*, et « m. » pour *moi*. — Les fragments qui suivent sont tous en minutes raturées.
[8] *Discours sur la polysynodie*, édit. citée, p. 215, 216.

moins onéreux à la nation et d'une conséquence moins dangereuse pour le gouvernement que la même somme perdue en friponneries et malversations.

L'abbé. La pluralité des voix fait le même effet que l'unité.

Moi. Les rois voudroient-ils d'une forme de gouvernement qui iroit bien d'elle-même et où ils ne pourroient rien gâter?

Il veut qu'un grand prince, capable de gouverner, mette les affaires en état d'aller pour ainsi dire d'elles-mêmes sous un chef plus borné; mais, au contraire, une bonne tête veut tout faire elle-même et n'est pas fâchée de se faire regretter, une tête foible, [1]accablée de ses propres [2]travaux, est bien éloignée de pouvoir [3] apprendre à d'autres à s'en tirer aisément. Comment un homme vulgaire, qui sait à peine faire le ministre ou le commis, saura-t-il faire le prince et le maître?

---

[4] *Moi.* Les favoris verront-ils donner, à la pluralité des voix, des places qui ne dépendront plus d'eux et dont ils ne pourront plus gratifier leurs créatures?

L'abbé. J'aime mieux, disoit-il, être trop clair et trop long pour quelques-uns que d'être trop court et obscur pour le grand nombre[5].

[1] *surchargée.*
[2] *fonctions.*
[3] *en instruire d'autres a les faire.*
[4] Fol. 23 v°.
[5] *Discours sur la polysynodie*, p. 106.

Moi. [1]Comment ne voyoit-il pas, au contraire, que des raisonnemens suffisamment développés ne sont suivis que du petit nombre et qu'on n'est jamais assez court pour la multitude, [2]car selon lui, les petites négligences ne messiéent pas dans les grands sujets, où il s'agit de beaucoup pour la matière et de peu pour le style, au contraire des discours académiques, où l'on ne regarde qu'au style, parce que le sujet n'est rien.

L'abbé. S'il [3]naît des divisions dans le conseil général, quelque petite que fût l'autorité du roi, du régent ou de la régente, elle seroit toujours assez grande pour les apaiser[4].

Moi. Preuve qu'il sentoit bien l'altération que la polysynodie devoit causer à l'autorité royale; [5]peut-être même étoit-ce un des avantages qu'il envisageoit dans cette nouvelle forme, mais qu'il dissimuloit, de peur de nuire à son établissement.

Pourquoi vingt ou trente ans de circulation ne [6]donneroient-ils pas assez d'expérience dans chaque département pour [7]bien juger de tous dans le conseil général? Un vizir, qui décide seul [8]toutes les affaires, les a-t-il pu mieux étudier et doit-il les savoir mieux que

[1] *Mais il arrive, tout au contraire, qu'il n'y a qu'un petit nombre de lecteurs sensés qui sache ne pas s'impatienter d'une lecture où l'on procède régulièr*[*ement*].
[2] Fol. 24 r°.
[3] *naissoit.*
[4] *Discours sur la polysynodie*, p. 121.
[5] *mais c'étoit sans doute* un des.
[6] *suffiront-ils pas pour acquérir* assez.
[7] pour *en bien juger* dans le.
[8] *de tout cela.*

vingt ou trente conseillers, qui tous ont travaillé successivement dans [1] chacune? Cette objection ressemble à celle qu'on faisoit autrefois contre l'entreprise de l'Encyclopédie [2] par une vingtaine de gens de lettres, et qu'on taxoit [3] de témérité, quoiqu'on n'eût rien dit à Chambers d'avoir osé l'exécuter seul.

---

[4] *L'abbé.* La politique est une science où trois parties sont requises pour exceller : 1° La pénétration, pour débrouiller et éclaircir les matières obscures. 2° L'étendue de l'esprit, pour embrasser et comparer à la fois beaucoup de vues et de rapports. 3° Et la justesse, pour apercevoir [5] aisément la foiblesse ou la force d'un raisonnement et la liaison, nécessaire ou non nécessaire, des moyens avec leur fin.

Moi. L'abbé de Saint-Pierre oublie, dans cette [6] division, la disposition naturelle qui porte deux hommes doués des mêmes qualités à en faire différens usages et à exceller, l'un dans une science, l'autre dans une autre, de sorte que, [7] quoiqu'il pût y avoir, du temps du cardinal de Richelieu, cent génies égaux ou supérieurs au sien en mille autres matières, il étoit pourtant le premier de tous en politique, non seulement pour s'y être plus exercé, mais aussi pour en avoir [8] reçu le talent à un plus haut degré. Il pense très faus-

[1] *toutes les parties.*
[2] *que Chambers avoit faite à lui seul, sans qu'on l'en eût blâmé.*
[3] *en cela.*
[4] Fol. 24 v°. — Voy. le *Discours sur la polysynodie*, p. 151, 152.
[5] *facilement.*
[6] *définition* (A) — *énumération* (B).
[7] *quoiqu'on lui pût accorder qu'il pouvoit y* avoir cent.
[8] *eu.*

sement, [1]ce me semble, qu'il n'y a que l'exercice et l'habitude qui portent l'esprit à une science plutôt qu'à l'autre et qu'un homme réussiroit à tout également s'il donnoit à tout la même application.

Moi. Par où l'on voit évidemment que l'abbé de Saint-Pierre n'avoit point un talent marqué pour la politique et qu'il ne s'y étoit appliqué que par raison, comme à la science la plus utile aux hommes.

Moi. [2]De toutes les qualités du politique, la plus nécessaire est un vrai désir de procurer le bien public : si le génie en fait trouver les moyens, c'est la vertu qui les fait chercher. Il faut donc autre chose encore que des talens pour bien gouverner et [3]dès qu'il est question de l'intérêt d'autrui, la tête [4]va toujours mal tant qu'une belle âme ne la conduit pas.

XVIII.

[Des poursuites contre les écrivains.][5]

... Par cela seul tombe, à l'égard de toute la profession de foi du Vicaire, l'avantage qu'on tire contre

[1] *selon moi.*
[2] *C'est l'extrême désir de procurer le bien public qui excite à en chercher les moyens.*
[3] *l'on peut fort bien avoir un esprit supérieur et n'être qu'un.*
[4] *d'un ministre.*
[5] Minute autographe, avec ratures, écrite au recto d'un feuillet in-4°, provenant des papiers Moultou et ayant appartenu, — depuis la mort (1887) de Jean-Georges Streckeisen, allié Moultou, — à Mlle Emma Vieusseux, † 1901, arrière petite-fille de Paul Moultou ; les héritiers de Mme Alfred Vieusseux, † 1905, la possèdent aujourd'hui.

moi de ce que j'ai mis mon nom à la tête du livre. Car, à l'égard de cet écrit, l'auteur est là comme anonyme ; [1]le public peut bien présumer que cet auteur est celui du livre, [2]mais si de telles présomptions suffisoient devant les tribunaux pour décréter un homme en pays libre, où seroit la justice, où seroit la liberté ?

Je ne dis pas qu'on puisse imprimer impunément tout mauvais livre, pourvu qu'on n'en soit pas l'auteur; mais je dis que, quoiqu'on puisse imputer à l'éditeur le mal que font les sentimens qu'il publie, on ne peut pourtant pas lui imputer ces sentimens à lui-même, à moins qu'il ne les ait expressément adoptés. [3]De là suit une différence essentielle dans la procédure et dont je parlerai ci-après.

Et [4]quelle porte n'ouvriroit-on pas à la violence et à la persécution, si l'on pouvoit imputer également à l'auteur toutes les propositions [5]qu'il donne comme siennes et toutes celles qu'il met dans la bouche d'autrui. Il s'ensuivroit que toutes les fois qu'il établit [6]des discussions contradictoires, on lui pourroit imputer [7]le pour et le contre[8], surtout quand la question n'est pas assez claire pour admettre une solution sans réplique. On pourroit [9]le charger à plaisir de celui des deux sen-

[1] *il peut bien etre présumé du public etre le meme que* celui.

[2] mais de telles présomptions *ne sont point admises dans les tribunaux, surtout quand il s'agit de* décréter.

[3] *D'où il suit qu'on ne peut.*

[4] *voyez en effet quelle absurdité s'ensuivroit.*

[5] *de son livre, qu'il les avance comme de lui-même, ou comme celles* d'autrui.

[6] *une dispute contradictoire.*

[7] *à la fois.*

[8] *a volonté.*

[9] *choisir* celui.

timens qui le rendroit coupable[1] et, sous prétexte qu'il ne l'auroit pas assez invinciblement combattu, soutenir que c'est celui qu'il favorise en secret. C'est ainsi, par exemple, que d'honnêtes censeurs assurent que, dans la *Julie*, j'établis le suicide et j'attaque la prière, parce qu'un des correspondans, réfuté par d'autres, [2]avance en effet [3]ces opinions. [4]Que mes ennemis raisonnent ainsi, c'est leur métier, et l'on ne voit pas que je m'émeuve beaucoup pour leur répondre. Mais qu'on s'avisât de m'intenter là-dessus une accusation sérieuse [5]en justice, ce seroit assurément une nouvelle jurisprudence qui n'auroit jamais eu lieu que contre moi.

Entre mille exemples, [6]je n'en prends qu'un. S'il y eut jamais un livre qui dût déplaire aux gens d'Eglise, c'étoit assurément celui[7] du baron de la Hontan. Vous savez que ces Messieurs [8]n'y sont pas peints à leur

[1] *afin de le lui attribuer.*

[2] *soutient.*

[3] *le sentiment qu'on prétend être le mien* (A) — *qu'on prend plaisir* (B) — *qu'on juge à propos de m'attribuer* (C).

[4] *Je n'ai garde assurément de trouver mauvais que mes ennemis déraisonnent et l'on ne me voit pas m'émouvoir beaucoup des rares argumens.*

[5] *devant les tribunaux, cela pourroit être, parce que tout devient possible* [remplacé ensuite par *faisable*] *et juste dès qu'il s'agit de m'opprimer, mais vous conviendrez au moins* [remplacé ensuite par *bien*], *je pense, que cela.*

[6] *tenons-nous.*

[7] *Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale.* La Haye, 1703, 2 vol. in-12, avec fig. et cartes. — Certaines injustices ayant ulcéré l'esprit de l'auteur, il s'est plu à juger sévèrement les prêtres, les jésuites, les cagots. La critique de la religion, des lois et des mœurs des Français est encore plus amère dans les « conversations avec Adario, sauvage distingué. » Mais ces *Dialogues*, publiés en 1704, sous le nom du baron de Lahontan, et joints, l'année suivante, à la seconde édition des *Voyages* (La Haye et Amsterdam, 1705, 2 vol. in-12; t. II, p. 197-310), ne sont peut-être pas de lui : on les attribue en général à Nicolas Gueudeville Cependant Leibniz les croyait de Lahontan.

[8] *y sont traités.*

avantage et que les objections contre la religion n'y sont ni rares, ni foibles. Cependant avez-vous jamais ouï dire qu'on ait cherché querelle au baron de la Hontan sur son livre? Si on l'eût fait, ne se fût-il pas moqué de ses juges? Ne leur auroit-il pas dit...

XIX.

Petit herbier pour Mademoiselle Julie Boy de la Tour.

Noms des plantes [1] contenues dans l'herbier ci-joint et indiquées par leur numéro correspondant.

[1] Chacune d'elles a été disposée dans un feuillet double (216 × 106 millim.) et fixée, au moyen de bandelettes en papier vert ou doré, sur le recto du second feuillet, lequel est encadré de deux filets à l'encre rouge. Deux feuillets doubles, demeurés vides, ouvrent et terminent l'herbier ; sur l'un, le méticuleux Jean-Jacques a écrit : « Ceci est le dessus », et sur l'autre : « Ceci est le dessous. » Des arabesques à l'encre bleue, exécutées par un procédé mécanique, ornent les faces extérieures de deux cartons qui servent de couvertures : quatre attaches, en soie de même couleur, permettent de lier l'ensemble, qui est en outre consolidé par trois cadres en carton, intercalés à la suite des nos 25, 50 et 75. Le titre, reproduit plus haut, se lit sur la première couverture.

Rousseau a écrit à l'encre rouge, dans son catalogue, le no de chaque plante et l'a répété, aussi en rouge, — en omettant par distraction le no 43, — sur les feuillets doubles de l'herbier, au recto du f. 1.

Quant aux noms latins, presque toujours d'une écriture cursive, rarement (nos 21, 32, 46) d'une main appliquée, je les ai joints au texte, en les imprimant en caractères italiques. Ils sont placés ordinairement sur le même f. 1, dans l'angle supérieur de droite, non loin du no rouge, parfois (nos 6, 18, 58, 95) en haut ou en bas du f. 2. Souvent (nos 2, 4, 9, 11, 21, 32, 34, 37, 45, 46, 50, 51, 54, 55, 80, 86, 98, 99), ils existent à la fois sur l'un et l'autre feuillet.

Pour 25 plantes, les noms latins manquaient, M. John Briquet, directeur du Conservatoire et du Jardin botaniques de Genève, a bien voulu les déterminer, en les tirant (sauf le no 101) de Linné, *Species plantarum*, 2e édit., Stockholm, 1762-1763, puisque c'est au même ouvrage que Rousseau a emprunté tous les siens, à la réserve du no 90, qui provient du *Pinax* de G. Bauhin. Ils sont indiqués entre crochets [ ], ainsi que les compléments de trois autres noms (nos 14, 42, 96). Je dois également à la complaisance de M. Briquet une quinzaine de notes botaniques, qui, pour la plupart, rectifient des erreurs de Rousseau.

Hormis quelques exceptions (nos 56, 59-60, 65, 73), l'ordre suivi dans l'herbier est celui du *Species* de Linné, dont Jean-Jacques possédait la 2e édit. dès 1765 (*Œuvres*, t. VI, p. 66, 81 ; t. XI, p. 252).

1. Véronique des champs. — *Veronica agrestis.*

2. Véronique des guérets. — *Veronica arvensis.*

3. Petit Souchet brun. — *Cyperus fuscus.*

4. Panis sanguin. — *Panicum* [1]*sanguinale.*

5. Erbin annuel. — *Poa annua.*

6. Erbin bulbeux. — *Poa bulbosa.*

7. Amourettes tremblantes. — *Briza media.*

8. Dactylis glomerata. — *Dactylis glomerata.*

9. Perce-pierre angloise. —*Aphanes arvensis.*

10. Cuscute. Cette plante est parasite et croit sur d'autres plantes, comme le Thym, les Orties, la Luzerne, où la Cuscute a l'air d'une touffe de cheveux. C'est cependant une véritable plante, qui a ses fleurs et sa graine. On voit les fleurs, qui sont blanches, dans l'échantillon ci-joint. — *Cuscuta europaea.*

11. Sagine rampante. — *Sagina procumbens.*

12. Œil-de-perdrix. Cette plante a perdu ici la jolie couleur de ses petites fleurs, qui sont bleues avec un centre jaune, et même celle de ses feuilles. On l'appelle en Allemagne *ne m'oubliez pas*, à cause de sa mignardise et de sa petitesse. —*Myosotis scorpioides.*

13. Pulmonaire à feuille étroite. — *Pulmonaria officinalis.*

14. Ràpette commune. Le rameau a été attaché sens dessus dessous par inadvertance, et je suis retombé cinq ou six fois dans la même étourderie. — *Asperugo* [*procumbens*].

15. Primevère inodore.—*Primula veris elatior* [2].

[1] Rousseau avait d'abord écrit : *verticillatum.* — Ce n'est ni l'un ni l'autre, c'est le *Panicum Crusgalli.*

[2] Non ; c'est le *Primula variabilis* Goup., hybride non mentionnée par Linné.

16. Primevère des jardins. — *Primula farinosa ?* [1]

17. Petite Corneille à fleur rose. — *Lys*[*imachia*] *hum*[*ilis*][2].

18. Petit Liseron des champs.— *Convolvulus arvensis.*

19. Campanule hybride. — *Campanula hybrida.*

20. Jusquiame. — [*Hyosciamus niger.*]

21. L'Amomum de Pline ou faux Capsique. Ce petit arbuste, qui porte un petit fruit rouge assez ressemblant à une cerise, se voit assez communément devant les boutiques des apothicaires. — *Solanum Pseudocapsicum* L.

22. Morelle. — [*Solanum nigrum.*]

23. Vigne de Judée, ou Douce-amère. — [*Solanum Dulcamara.*]

24. La Bourdaine ou Bourgène. C'est un assez grand arbrisseau. — *Rhamnus Frangula.*

25. L'Asclepias ou Dompte-venin. — *Asclepias Vincetoxicum.*

26. La Sanicle. — *Sanicula officinalis* [3].

27. Cerfeuil Anthrisque. Il a la graine plus courte et plus rude et les feuilles plus velues que le Cerfeuil commun. — *Scandix Anthriscus.*

28. Courroyette. Cette petite plante aime le sable et les rivages ; je l'ai cependant trouvée aussi tout au haut du Mont Pilat [4]. — *Corrigiola litoralis.*

29. Le Lin cathartique. Cette petite plante est com-

[1] En fait, c'est le *Primula veris acaulis* L. (actuellement *Primula vulgaris* Huds.), à corolle rose.

[2] Au crayon dans l'original, mais au lieu de *humilis*, il faut lire *tenella*. Plus tard, le *Lysimachia tenella* L. est devenu l'*Anagallis tenella* L.

[3] Lisez : *Sanicula europæa.*

[4] Ici et au n° 60 Rousseau a fixé l'echantillon sur un papier de couleur rouge, collé sur le feuillet blanc et entouré d'une bandelette dorée.

mune dans plusieurs prés, où elle agace souvent les dents des chevaux. — *Linum catharticum.*

30. La Rosée-du-soleil ou le Rossolis. Cette plante est curieuse et assez rare. Elle a perdu ici une partie de sa couleur. — [*Drosera rotundifolia.*]

31. Narcisse en bouquet. — *Narcissus Tazetta* [1].

32. La Jacinthe des prés, à deux feuilles. — *Scilla bifolia* L.

33. La Jacinthe des jardins, à fleur simple. — [*Hyacinthus orientalis.*]

34. Petite Oseille sauvage. — *Rumex Acetosella γ.*

35. Le Colchique. Cette plante ne fleurit qu'à la fin de l'automne. Sa belle fleur gris de lin qui sort immédiatement de terre, sans tige ni feuilles, fait un effet charmant dans les prés, qui en sont quelquefois tout garnis. La fane et les fruits ne paroissent que l'année suivante, en sorte qu'on n'a jamais la fleur et la feuille à la fois. — *Colchicum autumnale.*

36. Bruyère cendrée. Ce n'est pas ici la Bruyère commune, mais elle n'est guères plus rare dans les bois. — [*Erica cinerea.*]

37. Bruyère à quatre feuilles. Celle-ci est rare. Il n'en est pas ici comme du Trèfle à quatre feuilles, qui n'est qu'un accident du Trèfle commun : la Bruyère à quatre feuilles est une espèce très distincte. — *Erica Tetralix.*

38. La Méringe. Ne vient guères que dans les Alpes. Je l'ai trouvée abondante à Motier, sur les murs de l'enclos du maire des Verrières[2]. — *Mœhringia muscosa.*

[1] Avec un ? mis par Jean-Jacques, mais il est superflu.

[2] La maison de Charles-Auguste du Terraux, à Môtiers, était située en

39. La Persicaire. — [*Polygonum Persicaria.*]

40. La Renouée. — [*Polygonum aviculare.*]

41. Le Blé noir ou Sarrasin. — [*Polygonum Fagopyrum.*]

42. La Musquette. — *Adoxa* [*Moschatellina.*]

43. La Pyrole. Abondante à Motier, en montant à Pierrenou[1]. — *Pyrola rotundifolia*[2].

44. Gnavelle annuelle. N'est pas rare dans les champs, quoiqu'elle ne soit guères connue que des botanistes. — *Scleranthus annuus.*

45. Œillet saxifrage. — *Gypsophila saxifraga*[3].

46. Saponaire des champs. — *Saponaria Vaccaria.*

47. Le Behen blanc, appelé par le justicier Clerc[4] *les manchettes du bon Dieu.* — *Cucubalus Behen.*

48. La grande Etoilée. — *Stellaria Holosteum*[5].

49. Sabline serpolette. — *Arenaria serpyllifolia*[6].

50. L'Espargoutte ou Spargelle. — *Spergula arvensis.*

51. Réséda sauvage. — *Reseda* [7]*lutea.*

face de celle que Rousseau habitait. — Sur ce personnage, voy. *Œuvres*, t. IX, p. 68, note ; t. X, p. 371 ; — Alb. Jansen, *Documents*, 1885, p. 45 ; — H. de Rothschild, p. 76-80 ; — *Musée neuchâtelois*, 1880, p. 72.

[1] Pierrenod, « montagne » et chalet de Mme Boy de la Tour, au-dessus de Môtiers, appartenant aujourd'hui à son arrière-petit-fils, M. Maurice Boy de la Tour. Voy. Fritz Berthoud, *J.-J. Rousseau au Val de Travers*, p. 69, 70 ; — H. de Rothschild, p. 19, 45, 50, 58, 59, 64, 75, 84, 88, 268, 270, 274, 280.

[2] Erreur : c'est le *Pyrola minor*.

[3] *Dianthus saxifragus* dans la première édition du *Species* : *Gypsophila saxifraga* dans la deuxième.

[4] Jean-Henri Clerc, chirurgien, nommé justicier au Val-de-Travers en 1738. Il prit part à l'excursion du Chasseron, 23-24 juillet 1764. — Voy. *Œuvres* t. IX, p. 380, 381 ; — F. Berthoud, *op. cit.*, p. 178 ; — Alb. Jansen, *J.-J. Rousseau als Botaniker*, p. 69 ; — *Revue internationale*, t. XVIII, 1888, p. 497. — *Musée neuchâtelois*, 1870, p. 299 ; 1879, p. 217, 218 ; 1880, p. 75 ; 1882, p. 93.

[5] Corrigez ainsi : *Stellaria Holostea*.

[6] C'est la sous-espèce appelée aujourd'hui *Arenaria leptoclados* Guss.

[7] *trifolia*, biffé et remplacé par *lutea*. — En réalité, la plante est le *Reseda Luteola*.

52. La petite Esule. C'est un Tithymale, une plante qui fait du lait. — *Euphorbia Cyparissias.*

53. Tithymale des vignes. — *Euphorbia Peplus.*

54. Eglantier ou Rosier sauvage. Ce n'est pas le Gratte-cu commun. C'est celui dont les feuilles sont odorantes et que les Anglois ne dédaignent pas de placer dans leurs jardins. — *Rosa eglanteria.*

55. L'Argentine. La fleur en est si caduque qu'elle est tombée d'elle-même après que le rameau a été collé. — *Potentilla Anserina.*

56. L'Hélianthème ou Fleur du soleil. — *Cistus Helianthemum.*

57. La Quintefeuille argentée. — *Potentilla argentea.*

58. La Quintefeuille rampante. — *Potentilla reptans.*

59. La Renoncule à tresse d'or. Elle fleurit dans les bois tout au commencement du printemps. — *Ranunculus auricomus.*

60. La renoncule d'eau. — *Ranunculus aquatilis.*

61. L'Hépatique des jardins. Commune autour de Neufchâtel dans les bois. — [*Anemone Hepatica.*]

62. L'Anémone des bois. — [*Anemone nemorosa.*]

63. Bugle de Genève. — *Ajuga genevensis.*

64. Le Scordium. La plante froissée sent fortement l'ail. Elle n'est pas très commune. On la trouve en abondance dans les allées humides du château de Colombier. — *Teucrium Scordium.*

65. Serpolet citronné. C'est le Serpolet ordinaire, mais qui, dans certains terroirs, prend une odeur de citron. — [*Thymus Serpyllum.*]

66. Variété de la Menthe aquatique, qui, d'ordinaire, a les feuilles plus grandes et moins velues. — *Menthae aquaticae varietas.*

67. Marrube noir ou Ballote. Les fleurs, qui ont ici tout à fait perdu leur couleur, sont fort jolies, quoique la plante pue horriblement. — *Ballota nigra.*

68. Le Marrube, ou Marrube blanc. La plante froissée a une odeur agréable de pomme reinette. — [*Marrubium vulgare.*]

69. La Mélisse. Comme celle-ci est cueillie à la campagne, elle a la feuille moins grande que dans les jardins, mais c'est la même plante. — *Melissa officinalis.*

70. La Cymbalaire. — [*Antirrhinum Cymbalaria.*]

71. La Linaire. — [*Antirrhinum Linaria.*]

72. Alysson de Crète. — *Alyssum creticum.*

73. Ibéride amère. — *Iberis amara.*

74. Sisymbre sylvestre. — *Sisymbrium sylvaticum*[1].

75. Roquette sauvage. — [*Sisymbrium tenuifolium*[2].]

76. Bec-de-grue sablonneux. — [*Geranium cicutarium.*]

77. Herbe-à-Robert. Cette plante et la précédente sont des Géraniums. — *Geranium Robertianum.*

78. La Mauve à petites fleurs. — *Malva rotundifolia.*

79. La Fumeterre commune. —[*Fumaria officinalis.*]

80. Le Polygala. Ce mot s'est francisé et c'est le seul nom de la plante. — *Polygala vulgaris.*

81. La Coronille changeante. — *Coronilla varia.*

82. Le Lotier à silique. — *Lotus siliquosus*[3].

83. La petite Immortelle. — *Gnaphalium Stœchas.*

[1] Lisez : *Sisymbrium sylvestre.* Rousseau a écrit : « Sisimbe Silvestre. » Il a orthographié : *Luserne.* — *Bourdeine. Bourgeine.* — *Antrisque.* — *Jacinte.* — *Autonne,* — *fanne.* — *Treffle.* — *Espargoute.* — *Bled,* — *Gratecu.* — *Chateigner,* — *Varec,* — etc.

[2] Actuellement c'est le *Diplotaxis tenuifolia* DC.

[3] *Lotus erecta* [lisez *erectus*] dans le *Species*, 1re édit. : *Lotus siliquosus* dans la 2e édit.

84. La Conyse. — *Conyza squarrosa.*

85. Le beau Seneçon. Le rameau est renversé. — [*Senecio Jacobaea ?*]

86. L'Aunée angloise, sorte d'Aster à fleur jaune. — *Inula* [1]*britannica.*

87. La Marguerite de Crète. J'ignore le nom qu'elle a chez les jardiniers. — [*Chrysanthemum coronarium.*

88. Camomille puante. Maroute. — [*Anthemis Cotula.*]

89. Mille-feuille. — [*Achillea Millefolium.*]

90. Violette blanche. — *Viola martia* β *alba* [2].

91. Violette canine, ou sans odeur. Ordinairement on la confond avec la Violette odorante, mais [c'est] une espèce différente et la couleur de sa fleur est beaucoup plus pâle. — *Viola canina* [3].

92. Blette verte ou fausse Amarante. — [*Amarantus viridis.*]

93. Châtaignier. Il faut reconnoître cet arbre à son feuillage, un des plus beaux qu'il soit possible de voir. — *Fagus Castanea.*

94. Houblon mâle, ou stérile. —*Humulus Lupulus.* ♂

95. Houblon femelle, c'est-à-dire qui porte fruit. — *Humulus Lupulus.* ♀

96. If mâle en fleurs. — *Taxus* [*baccata*].♂

97. Arroche sauvage. — *Atriplex hastata.*

98. Prêle des marais. — *Equisetum palustre.*

99. Herbe sans couture, ou Langue-de-serpent. — *Ophioglossum vulgatum.*

[1] *dysenterica*, biffé ensuite et remplacé par *britannica*.

[2] Le nom de *Viola martia alba* est emprunté au *Pinax* de Bauhin. Pour Linné, c'est le *Viola odorata* β. Par distraction, Rousseau a intercalé un β dans la phrase bauhinienne.

[3] Dans la nomenclature actuelle, c'est le *Viola sylvatica* Fries.

100. Fougère de Portugal. — [*Trichomanes canariense.*]

101. Fucus ou Mousse marine. C'est une sorte de Varech. J'ai mis ici cet échantillon pour donner une idée des plantes qui viennent dans la mer, car il est maintenant bien reconnu que le corail, les éponges, les madrépores, ne sont pas des plantes, mais des productions animales et l'ouvrage des polypes. — [*Fucus coccineus* Huds.][1]

XX.

Notes et observations mises sur des ouvrages[2].

[3]L'année même où je publiai cette dissertation, je fis un essai de mes nouveaux caractères et j'enseignai à lire la musique ainsi notée à Mademoiselle Desroulins, Américaine, qui ne connoissoit pas une seule note de la musique ordinaire. Au bout de six mois[4], elle déchiffroit et chantoit toute sorte de musique notée par mes chiffres, et, peu de temps après, lui ayant appris à les traduire en musique ordinaire, j'eus le plaisir de la voir chanter sur l'une et l'autre note avec la même facilité.

---

[1] *Plocamium coccineum* Lyngb. dans la nomenclature d'aujourd'hui.

[2] A joindre à celles (*Œuvres*, t. XII, p. 298-304, 360 ; cf. t. III, p. 122, note ; t. XI, p. 418) qui ont été imprimées par Louis Dutens, dans ses *Lettres à Monsieur D[e] B[ure]*, 1779, et par Mussey-Pathay, *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau*, t. I, p. 272, 273, 275.

[3] Douze lignes autographes, au verso du titre d'un exemplaire de la *Dissertation sur la musique moderne* (Paris, 1743, in-8°), qui a passé dans les ventes Aimé Martin, 1re partie, novembre 1847, n° 302, et [Chenest], mars 1882, n° 61.

[4] « En trois mois, » selon les *Confessions*, livre VII (*Œuvres*, t. VIII, p. 202). — Cf. A. Jansen, *J.-J. Rousseau als Musiker*, p. 62, n. 2.

[1]A l'empressement de me montrer cette paperasse, à moi à qui l'on cache avec tant de soin le temps qu'il fait et l'heure qu'il est, j'en aurois dû deviner le sujet, comme, au seul titre du livre, j'ai deviné de quelle boutique il sortoit. Je crois au reste qu'on peut se rassurer sur le sort de M. de L'Isle. Tout cela ne sont que des singeries, et comme son livre n'est qu'une sin-

[1] Pierre Prevost (1751-1839), de Genève, professeur de philosophie et physicien, était en 1777 précepteur dans la famille de Lessert, à Paris. Le 13 avril de cette année, il écrivait à Georges-Louis Le Sage (1724-1803, fils de Georges-Louis Le Sage, 1676-1759, auquel Rousseau avait adressé une lettre le 1er juillet 1754) : ... « Je vois quelquefois notre concitoyen J.-J., toujours plein de chaleur et d'imagination, fort occupé de musique, ne lisant plus que le Tasse et composant un opéra qu'il ne veut pas livrer au public. Je me suis avisé de lui parler une fois de M. Le Sage, qu'il connoît très bien, ou par lui ou par ses amis. De M. Le Sage aux corpuscules, le pas est glissant ; nous en parlâmes aussi ; il me sembloit concevoir et sentir vivement la grandeur de ce système, mais il fatiguoit son imagination... Pour vous rendre compte de mes études littéraires, je vous dirai que j'ai mis sur le métier une traduction françoise d'Euripide : Paroîtra-t-elle ? Quand paroîtra-t-elle ? Comment paroîtra-t-elle ? Je n'en sais rien. J'ai eu, en attendant, la satisfaction d'en lire quelques morceaux à J.-J., qui les a jugés favorablement ; j'avoue que cela m'a encouragé ... » (Lucien de la Rive, *Pierre Prevost. Notice relative à ses recherches sur la chaleur rayonnante*, 1890, p. 7, 10. —G.-L. Le Sage « a laissé une théorie de la gravitation, dans laquelle l'attraction de la matière est remplacée par les impulsions des particules d'un fluide répandu dans l'univers, qu'il appelait corpuscules ultramondains. » *Ibid*., p. 6.)

Comme Rousseau remit au jeune Genevois qui venait le visiter deux cahiers autographes (aujourd'hui à la Bibl. de Neuchâtel, ms. 7880), contenant la *Lettre au Dr Burney* et les *Observations sur l'Alceste de Gluck (Œuvres*, t. VI, p. 216-233), qu'en outre il lui fit connaître le dénouement d'*Emile et Sophie, ou les solitaires* (voy. une lettre de P. Prevost dans le *Journal de Genève* du 28 février 1789 et dans les *Archives littéraires de l'Europe*, t. II, 1804, p. 201-209 ; cf. *Œuvres*, t. III, p. 31, 32), on doit présumer qu'il lui avait aussi cédé une pièce ms. de 4 p. in-4°, intitulée « Récit de ce qui s'est passé au Châtelet vendredi par rapport à l'auteur de la *Philosophie de la nature* » ; à la suite (p. 4), Jean-Jacques a écrit [mars ou avril 1777] les quatorze lignes que je reproduis. Ces deux feuillets font partie des papiers de Pierre Prevost, donnés en 1905 à la Bibl. de Genève par ses petits-fils, M. le professeur Dr Jean-Louis Prevost et Sir Augustus Prevost : ils sont accompagnés d'un commentaire ms., rédigé en 1878 par l'ancien conseiller d'Etat Guillaume Prevost (1799-1883).

Jean-B.-C. Isoard, connu sous le nom de Delisle de Sales, né 1743 † 1816, publia dès 1769 sa *Philosophie de la nature*, en 3 vol. in-12. La seconde édition, 1774, 6 vol., fut dénoncée deux ans plus tard au Châtelet, qui poursuivit l'auteur et le condamna, le vendredi 21 mars 1777, à la confiscation de ses biens et au bannissement perpétuel, en ordonnant qu'il serait détenu

gerie non plus, mauvaise et punissable à la vérité, surtout dans un auteur françois, il n'en résultera finalement pour lui que des faveurs et des grâces, prix naturel de sa complaisance. O pauvres gens, que je vous plains ! Que vos manèges me décèlent bien vos inquiétudes ! Mais elles sont désormais sans remède. Eh comment espéreriez-vous pouvoir troubler encore ma tranquillité ? En vous hâtant d'assouvir votre animosité, vous avez épuisé toutes vos forces. Il ne vous reste plus sur moi de nouvelle prise à laquelle vous osiez toucher.

jusqu'à la confirmation de la sentence. En mai, le Parlement cassa celle-ci et se borna à admonester Delisle de Sales. Voy. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, 23 et 30 mars, 17 mai 1777 ; — Voltaire, *Œuvres*, édit. Beuchot, t. L, p. 297, 298, t. LXX, p. 294, ainsi que ses lettres de 1776 et 1777, *passim*.

Le « Récit » ms. apporté à Rousseau résumait les principaux chefs d'accusation ; d'autres copies durent en être répandues à Paris, car Meister l'a reproduit, avec quelques changements : sa lettre, postérieure au 21 mars, porte la date de février 1777 (*Correspondance littéraire*, édit. Tourneux, t. XI, p. 428-431).

C'est sans doute la même pièce que Jean-Jacques appelle « le réquisitoire, » dans une note de son troisième *Dialogue* (*Œuvres*, t. IX, p. 286), ajoutée en 1777 au texte, achevé dès 1775 : il y emploie, comme ici, l'expression de « singerie, » que Grimm avait également appliquée, quelques années auparavant, au style de Delisle (*Correspond. littér.*, t. IX, p. 49 ; t. X, p. 115).

Une note du second *Dialogue* (*Œuvres*, t. IX, p. 258) mentionne déjà la *Philosophie de la nature* ; elle remonte probablement à 1776.

BIBLIOGRAPHIE

COMPLÉMENT POUR LA BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNÉE 1904[1]

ALLEMAGNE[2]

Fr. BAMBERG. *Rousseau und Basedow*. Vergleich ihrer pädagogischen Ansichten (*Pädagogische Warte*, 1146-50).

Ed. ISTEL. *J. J. Rousseau's musikgeschichtliche Stellung* (*Allgemeine Musikzeitung*, 24 juin 1904, nº 26).

Prof. Dr Heinrich MORF. *Jean-Jacques Rousseau* (Sonderabdruck aus dem *Jahrbuch des freien deutschen Hochstifts* zu Frankfurt am Main, p. 78-94, 1904), Frankfurt a. M., Druck von Gebrüder Knauer, in-8, 94 pp.

Heinrich PUDOR. *Zur Ehrenrettung J. J. Rousseau's* (*Gegenwart*, nº 20).

ID. *Rousseau als Kinderarzt* (*Frauendienst*, hrsg. von Zimmer, 426-33).

FRANCE

A. CORNEREAU. *Deux lauréats de l'Académie de Dijon: J. J. Rousseau, 9 juillet 1750; Lazare Carnot, 2 août 1784* (*Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1903-1904, p. 1-37).

E. PILON. *J. J. Rousseau musicien et le « Devin du village »* (*Revue d'art dramatique*, XIX, 1904, p. 272-280 et 285-296).

ITALIE

Ester SACERDOTE. *La donna nella concezione pedagogica di J. J. Rousseau*, Voghera, tipografia Riva e Zolla, 1904, in-8, 40 pp.

[1] Voir *Annales Jean-Jacques Rousseau*, t. I, p. 285.
[2] En partie communiqué par Alfred Schulze, *Centralblatt für das Bibliothekswesen*, mars 1906.

BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNÉE 1905

ALLEMAGNE

Morceaux choisis des œuvres de J. J. ROUSSEAU, *für den Schulgebrauch ausgewählt und mit Anmerkungen versehen* von Dr Karl Rudolph, Oberlehrer am Realgymnasium in Barmen. Mit 1 portrait. Bielefeld und Leipzig, Velhagen und Klasing, 1905. *(Sammlung französischer u. englischer Schulausgaben. Prosateurs français,* Liefg. 159 B), pet. in-8, XIV-128 pp.

Ce recueil est précédé d'une biographie de Jean-Jacques exacte et complète dans ses limites nécessairement étroites. Les morceaux qui le composent, sont groupés sous les rubriques suivantes : la Vie, la Nature, la Société, l'État, les Sciences, l'Éducation, la Morale. L'influence de Rousseau est caractérisée à la fin du volume d'après le livre de Chuquet. Deux appendices distincts de 32 et 17 pp. complètent l'appareil pédagogique de ce petit volume auquel nous souhaitons une heureuse carrière. [A. F.]

J. J. ROUSSEAU. *Emil oder Ueber die Erziehung*, herausgegeben von Dr Theodor Tupetz, k. k. Landesschulinspektor. Mit 1 Titelbild. 2 Abdruck der 1 Auflage in neuer Rechtschreibung. Wien, F. Tempsky, und Leipzig, G. Freytag, 1905 (*Schulausgaben pädagogischer Klassiker.* Heft 6), in-8, 112 pp.

Brève esquisse de la vie de Rousseau, passant sous silence le rôle de Mme de Warens. L'auteur taxe naïvement de « fausse et dangereuse doctrine » le droit de révolte contre un pouvoir oppresseur, proclamé dans le *Contrat social.* Suit la traduction d'un certain nombre de fragments de l'*Emile.* La *Profession de foi du Vicaire savoyard* n'est que mentionnée. [A. F.]

J. BENRUBI, Dr phil. *J. J. Rousseaus ethisches Ideal*, Langensalza, Hermann Beyer und Söhne, 1905 (*Pädagogisches Magazin*, 238 Heft), in-8, 141 pp.

Rousseau doit-il être considéré comme un adversaire des sciences et des arts ? C'est là la question que M. Benrubi cherche à résoudre. A cet effet, il étudie successivement l'attitude de Rousseau vis-à-vis de la science (chap. I), vis-à-vis de l'art (chap. II),

vis-à-vis de la religion (chap. III), vis-à-vis des problèmes sociaux et politiques (chap. IV). Et il termine par des considérations générales sur l'idéal que Rousseau propose à l'homme (chap. V) et sur « l'idéal moral » du penseur genevois (chap. VI). Cette étude conduit M. Benrubi à répondre à la question précitée par la plus vigoureuse des négatives. Selon lui, le combat que Rousseau paraît livrer aux œuvres de la civilisation n'est en réalité qu'un effort pour rendre ces œuvres plus morales, plus dignes de l'idéal qu'elles représentent. Rousseau n'a pas attaqué la science en général, mais une certaine espèce de science, celle qui, au lieu de libérer et de grandir l'homme, l'asservit et le diminue. Ce n'est pas non plus l'art en général que combat Rousseau, mais seulement les manifestations soi-disant artistiques qui ne sont pas destinées à élever l'esprit de l'homme. De même, si Rousseau a pu paraître un ennemi de la religion, c'est qu'il rejette les religions révélées pour s'attacher à la vraie religion, celle qui satisfait aux besoins de l'homme tout entier. Ce n'est donc pas à un recul que nous convie Rousseau, mais bien à un progrès. Il ne s'agit pas de défaire l'œuvre patiente des siècles, mais de donner à cette œuvre sa véritable signification. Il faut que la science, l'art, la religion, la société servent à rendre l'homme plus grand, plus libre, plus maître de soi-même. L'homme « naturel » que Rousseau nous propose en modèle n'est pas le sauvage primitif. C'est l'homme exalté par l'exercice normal de ses facultés intellectuelles et morales.

Telle est, brièvement exposée, la thèse soutenue dans ce livre fort intéressant, très clairement écrit et qui témoigne d'une connaissance approfondie des œuvres de Rousseau. Elle appelle, semble-t-il, la remarque suivante. Que Rousseau n'ait pas conseillé le retour pur et simple à l'état préhistorique, c'est ce dont on conviendra volontiers. Mais en résulte-t-il qu'on ait tort de considérer l'auteur de l'*Émile* comme un adversaire de la civilisation ? On trouvera peut-être que M. Benrubi n'est pas parvenu à légitimer cette conclusion. Ayant reconnu que l'homme ne pouvait s'arrêter dans la voie où il s'était engagé, Rousseau a demandé qu'on tirât le meilleur parti possible d'une situation irrémédiablement compromise. Ce n'est pas à dire qu'il se soit réconcilié en principe avec la tendance qui fit sortir l'humanité de l'innocence primitive. M. Benrubi n'a pas suffisamment distingué entre les deux points de vue auxquels Rousseau se place successivement. Et nous doutons que son argumentation, toujours ingénieuse et pressante, réussisse à prévaloir contre l'évidence des textes. [Ch. W.]

Clemens Geissler. *Die pädagogischen Anschauungen E. M. Arndts im Zusammenhang mit seiner Zeit* (Thèse de doctorat, Université de Leipzig), Braunschweig, Druck von Friedrich Vieweg und Sohn, 1905, in-8, 41 pp.

« La pédagogie d'E. M. A. emprunte ses éléments à Rousseau, à la philosophie de la nature et du sentiment, ainsi qu'aux doctrines néo-humanistes... Sa conception de la nature, comme le présent travail prétend le montrer, s'est développée sous l'influence de Rousseau, et celle de la philosophie de la nature et du sentiment. » (Conclusion). [A. F.]

Thomas A. von Poplawsky. *L'influence d'Ossian sur l'œuvre de Lamartine.* (Thèse de doctorat, Université de Heidelberg.) Heidelberg, J. Hörning, 1905, in-8, 112 pp.

On trouvera dans le premier chapitre de ce travail quelques pages (18 et suiv.) sur le rôle capital de Rousseau dans ce que l'on a appelé « les origines du cosmopolitisme littéraire ». L'auteur s'inspire de M. J. Texte et montre que l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* a indirectement contribué au succès d'Ossian en France. A signaler également, p. 32 à 34, quelques citations de la correspondance de Lamartine relatives à ses lectures d'ouvrages de Rousseau. [A. F.]

Richard Schatz. *J. J. Rousseaus Einfluss auf Robespierre.* (Thèse de doctorat, Université de Leipzig.) Borna-Leipzig, Buchdruckerei R. Moske, 1905, in-8, 81 pp.

Robespierre aurait-il fanatiquement appliqué les doctrines de Rousseau sans se préoccuper de leur valeur pratique, ainsi que le veut Taine, ou bien serait-il surtout un politique avisé, ce que prétend M. Aulard ? La méthode de l'auteur est celle du parallèle, poursuivi à travers les trois chapitres du travail, entre les théories de Jean-Jacques et celles de son disciple. Sont passées successivement en revue de cette manière leurs idées *politiques*, *sociales* (soit *économiques* et *morales*) et *religieuses*. Ce travail consciencieux ne fournit aucun aperçu nouveau et aboutit à des conclusions qui diffèrent très peu de celles de Taine. [L.-J. C.]

Festschrift Adolf Tobler *zum siebzigsten Geburtstage*. Braunschweig, 1905, in-8. P. 117-136 : Max Cornicelius, *Romanische Einflüsse in Gottfried Kellers Dichtung*.

Les traces de l'influence exercée par les écrivains français ou

italiens sur l'œuvre de l'écrivain suisse ne sont pas très apparentes : on n'a pas encore songé à les relever systématiquement. Elles n'en existent pas moins. En ce qui concerne Rousseau, il avait été remarqué déjà que le roman de G. K., *Der grüne Heinrich*, devait quelque chose aux *Confessions*, à l' « âpreté confessionnelle » (*confessionnelle Herbigkeit*) de Jean-Jacques, selon le mot que l'auteur a employé plus tard en reconnaissant sa dette. M. C. compare à ce point de vue divers épisodes correspondants des deux autobiographies. Après quoi, il signale certains traits de caractère communs à G. K. et à Rousseau : le don de l'humour, l'amour passionné de la nature, le regret d'une vie tranquille et obscure dont ils ont été privés tous les deux (p. 117, 120, 122-127). [A. F.]

Sammelbände der Internationalen Musikgesellschaft, Breitkopf und Härtel, Jahrgang 4, p. 686 et suiv. : Amalie ARNHEIM, article sur le *Devin du village*.

ANGLETERRE

Nineteenth Century, mars et avril 1905 : John MORLEY, *Democracy and Reaction* (à propos du livre de L. T. Hobhouse portant le même titre).

P. 534 : « La croyance moderne au progrès de l'homme n'avait pas de place parmi les idéaux, même du XVIIIme siècle, si c'est bien dans Voltaire, Montesquieu et Diderot que nous devons les chercher; et Rousseau lui-même voyait dans l'histoire de la civilisation les péripéties de la chute de l'homme». — P. 534 : « Le Français commencerait l'étude du libéralisme moderne avec Rousseau. Le *Contrat social* est un de ces rares livres qui ont opéré ou annoncé une révolution dans la pensée humaine ». « Les philosophes historiens comme Montesquieu, aussi bien que les philosophes indifférents à l'histoire, comme Voltaire et Rousseau, ont emprunté à l'Angleterre des idées politiques et, quelquefois, d'autres plus profondes. » [J. B.]

BELGIQUE

Adolphe Prins, inspecteur général au ministère de la Justice, professeur à l'Université de Bruxelles. *De l'Esprit du gouvernement démocratique, essai de science politique*, Bruxelles-Leipzig, Misch et Thron édit., 1905, in-8, 294 pp. (Publications de l'Institut Solvay. Travaux de l'Institut de sociologie.)

P. 4-8 (Introduction) : Caractères de la démocratie de Rousseau. Elle procède de l'esprit classique ; elle est cartésienne ; elle a foi dans la raison ; elle est l'antithèse de la démocratie organisée ; elle conduit inévitablement au despotisme. Influence de Rousseau ; ses idées sur la souveraineté populaire ont bouleversé l'Europe et nous enveloppent de leur atmosphère. Elles reposent sur trois principes fondamentaux : le principe égalitaire, le principe majoritaire et le suffrage universel. (L'auteur examine successivement ces trois principes, qui forment, avec un quatrième chapitre, la division de son travail, en sorte qu'il étudie, à vrai dire, « l'esprit du gouvernement démocratique » en tant que celui-ci est issu de Rousseau). — 20 : Rousseau obligé lui-même de reconnaître le caractère inéluctable et originel de l'inégalité. — 100 : sa démocratie, accordant le gouvernement à tous, est irréalisable. — 102-103 : tableau des conséquences extrêmes de son idéal démocratique. — 103-108 : ses idées sur l'expression de la volonté générale : une démocratie de Droit divin ! — 119 : ses fluctuations sur le *Liberum veto*. — 148 : il n'a pas connu la cité du moyen âge : il n'en parle jamais. — 149-151 : il regarde les associations comme incompatibles avec la démocratie. — 278 : il recommande la participation des citoyens au service public. [L. P.]

BOHÈME

Louis Feller. *Jean-Jacques Rousseau. De sa vie et de ses œuvres*. Esquisse littéraire en six conférences. Prague, F. Topič, 1905, in-8, 120 pp.

En présentant ses six conférences comme une « esquisse littéraire », M. Louis Feller avertit le lecteur de n'y pas chercher autre

chose qu'un tableau sommaire de la vie de Rousseau, de ses œuvres principales et des jugements qu'en ont faits les bons esprits. S'il lui arrive de commettre quelques inexactitudes (par exemple, p. 37 : ce n'est pas en 1768, mais deux ans plus tard que Rousseau revient à Paris pour ne plus le quitter), si la forme écrite de ses conférences a parfois conservé la négligence de l'improvisation, sa sympathie pour Rousseau, son admiration, une connaissance assez intime de ses idées le portent et l'entraînent jusqu'au but qu'il s'était proposé. Je suis certain que ses auditeurs ont reçu de lui de fortes et saines instructions. « Ses idées le convainquirent lui-même », dit-il de l'écrivain qui, après bien des chutes et des fautes, a fondé l'idéal de la vertu individuelle et du bien social sur le dogme de la bonté originelle de l'homme. C'est le mot juste sur Rousseau, c'est la clef de l'énigme. [B. B.]

FRANCE

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Les Rêveries du promeneur solitaire*, avec frontispices et culs-de-lampe de M. Weyrich de La Hire, 1905, bibliothèque indépendante d'édition, Adolphe d'Espie éditeur, Paris, petit in-8, 367 pp. Fait partie de la « Petite collection d'Espie. »

Paul BONNEFON. *La Société française du XVIIIe siècle ; lectures extraites des mémoires et des correspondances*. Paris, A. Colin, 1905, in-18, XXIV-415 pp.

P. 148-151, extraits des *Confessions* sous le titre : l'*Hospitalité d'un paysan* et *Incident de frontière* ; — 242-243, anecdote rapportée par le prince de Ligne : sentiments de commisération de Voltaire pour Rousseau dans le temps où il était le plus déchaîné contre lui ; — 245-254, les pages de Corancez sur Rousseau ; — 273-279, l'*Opéra*, extrait de la *Nouvelle Héloïse* ; — courte notice sur Rousseau à la *Table des auteurs cités*. [L. P.]

Gast. E. BROCHE, professeur de l'Université. *Une Epoque* (*étude sur le XVIIIe siècle*), Paris, 1905, Société française d'imprimerie et de librairie, in-12, 176 pp.

P. 7. (préface) : Rousseau s'efforce à mettre en relief la pensée politique du XVIIIe siècle sous sa forme radicale et révolution-

naire. — 27-37: Conception générale de la vie chez Rousseau. L'optimisme moral dans le *Contrat social* et surtout dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. La guerre au pessimisme religieux. — 116-134: Chapitre sur *Locke et Rousseau*. Différences entre Rousseau et Locke (dans l'*Essai sur le gouvernement civil*) relativement à: 1° la famille : plus élevée que celle du philosophe chrétien, la morale de Rousseau exige la fidélité de l'époux ; — 2° la propriété: Locke établit avec force la légitimité de la propriété individuelle, fondée sur le travail; Rousseau, communiste farouche dans le *Discours sur l'inégalité*, reprend, dans le *Contrat social*, les principes de Locke, et dépasse même celui-ci en subordonnant le droit individuel au droit général, doctrine consacrée par la législation moderne (expropriation pour cause d'utilité publique); — 3° l'État politique: Locke le fonde sur l'idée du libre contrat, mais avec des restrictions qui ruinent toute la théorie, le peuple, détenteur du pouvoir suprême, pouvant le déléguer pour toujours à ses représentants. Rousseau emprunte à Locke l'idée du contrat primitif comme base théorique et philosophique du gouvernement. Mais le pouvoir suprême devra être, aux mains du peuple, permanent. Donc, suffrage universel et souveraineté populaire, la loi, volonté du peuple, étant exprimée par lui directement, sans délégation. [L. P.]

Hippolyte Buffenoir. *La Comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis*, avec neuf portraits et illustrations, Paris, Henri Leclerc, 1905, in-4, VIII-314 pp.; 9 planches hors texte.

L'article de M. Eug. Ritter, en tête de ce volume des *Annales*, nous dispense de nous étendre ici sur cet important ouvrage, autrement que pour en vanter l'exécution typographique.

Chamfort, édition de la Société du Mercure de France (*Collection des plus belles pages*), Paris, 1905, in-12, IX-420 pp.

Chamfort a parlé plusieurs fois de Rousseau, soit pour en faire l'éloge, soit pour rapporter des anecdotes le concernant. Voir, dans cette éd., p. 57, 78, 90, 128, 135-136, 174, 238. [L. P.]

Victor Delbos, maître de conférences de philosophie à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. *La Philosophie pratique de Kant*, Paris, 1905, Félix Alcan in-8, IV-756 pp.

P. 106 : L'influence de Rousseau sur Kant, manifestée par des allusions du *Programme des leçons pour le semestre d'hiver 1765-1766*, se combine avec celle des moralistes anglais. — 115-128 : Influence de Rousseau sur les idées morales de Kant (*adde* les autorités citées p. 115, note 2). Elle fut profonde ; voir les réflexions manuscrites de Kant sur son exemplaire des *Observations sur le sentiment du beau et du sublime*, réflexions qui se reporteraient aux années 1765-1775 (?). Le philosophe allemand accueillit l'œuvre de Rousseau avec enthousiasme, malgré la méfiance que lui inspirait la magie du style, malgré les réserves que lui inspiraient les paradoxes. Il accepte pleinement l'idée d'une nature originelle, d'une humanité vraie et bonne qu'il s'agit de découvrir et de restaurer. Il croit à la supériorité de l'éducation négative (idées pédagogiques ; tentative de Basedow). Il place au premier rang des sciences la science de l'homme. Tout cela vient de Rousseau. Et, au sujet des autres sciences, faut-il établir, après Rousseau, une opposition entre la culture et la nature ? Kant essaye de concilier les droits de l'une et de l'autre (et d'abord de les concilier dans Rousseau lui-même), car pour lui le développement des facultés doit profiter à la conscience. Et en voyant dans le sentiment l'origine de la moralité naturelle, et en repoussant l'idée d'une religion naturelle (produit non de la lumière intérieure, mais de pures déductions métaphysiques), Kant dépouille le rationalisme wolffien, à l'école de Rousseau et des Anglais, de Rousseau surtout, qui est tout sentiment. — Les *Réflexions* visent les deux *Discours* et l'*Émile* bien plus que le *Contrat social*. La sociologie de Rousseau a occupé Kant plus tard. Selon Höffding, il y aurait eu à cet égard deux influences de Rousseau sur Kant à des dates différentes, Kant ayant vu, dans les *Réflexions*, les critiques négatives de Rousseau contre la société existante, et, dans des ouvrages ultérieurs, un effort positif pour concevoir une société qui ne serait plus en contradiction avec l'état de nature. — 297 : Influence de Rousseau sur Kant dans sa conception de la philosophie de l'histoire. — 345, note 3 : même pessimisme moral chez Rousseau et chez Kant. — 377 : L'autonomie morale chez Rousseau et chez Kant. — 468 : notes 1 et 2 : Allusion à Rousseau et réminiscences dans la *Critique de la raison pratique*. — 581 : Les idées de Rousseau sur l'antagonisme du bonheur et de la civilisation reproduites dans la *Critique de la faculté de juger* ; effort de Kant pour la conciliation. — 737, note : dans

le *Traité de pédagogie*, publié en 1803, Kant s'inspire constamment de Rousseau. [L. P.]

Georges FRÉMONT. *Les principes, ou Essai sur le problème des destinées de l'homme*, Paris, Bloud, 1905, t. VI, in-8, 420 pp.

P. 202 : l'auteur signale le grand rôle que joue Jean-Jacques Rousseau dans l'histoire de la critique évangélique ; il l'appelle « le plus redoutable jouteur dont le christianisme ait eu dans les temps modernes à repousser les attaques ». On est étonné, comme l'abbé Frémont, que les apologistes catholiques aient aussi peu tenu compte de Rousseau.

Th. FUNCK-BRENTANO, professeur à l'École libre des Sciences politiques. *Les sophistes français et la Révolution européenne*, Paris, Plon-Nourrit, 1905, in-8.

P. 147-166, Livre II, chap. IV, *Jean-Jacques Rousseau*. — L'auteur divise ces *sophistes* en hommes de génie, hommes d'esprit et sectaires, allant ainsi de Richelieu à Robespierre. C'est parmi les seconds qu'il place Rousseau, immédiatement après Voltaire.

> Vieux galons de Rousseau, défroque de Voltaire,
> Carmagnole en haillons volée à Robespierre,
> Charmante garde-robe...[1]

La critique de l'auteur n'a pas plus de précision scientifique que la poétique invective. Rien de plus superficiel que ces pages. Est-ce juger les idées de Rousseau que de dire : « Il les emprunte tout d'une pièce à la sophistique allemande et n'y ajoute rien » ? Et l'influence de Puffendorf mérite-t-elle une pareille généralisation, même quand on nous rappelle que le *Droit de la nature* est l'un des quatre ouvrages que Rousseau trouva dans sa chambre chez Mme de Warens ? Trop de place aussi accordée à l'état mental de Rousseau, considéré comme explication de ses actes. Pour M. Funck-Brentano, toute la dernière partie de la vie de Rousseau (depuis la rupture avec Mme d'Epinay) s'explique par une « lésion cérébrale ». Alors la *Nouvelle Héloïse* ? l'*Émile* ?... [L. P.]

[1] Alfred de Musset, *Sur la paresse (Poésies nouvelles)*.

A. LE BRETON. *Balzac, l'homme et l'œuvre*. Paris, A. Colin 1905, in-12.

P. III, note: Influence de J. J. Rousseau sur Balzac (douze lignes). [L. P.]

G. LE CARDONNEL et Ch. VELLAY. *La Littérature Contemporaine, opinions des écrivains de ce temps* (édit. du *Mercure de France*), Paris, 1905, in-12, 331 pp.

P. 125 : Objective au temps classique, notre littérature tend à devenir subjective à partir de Jean-Jacques. De nos jours, la philosophie positive fut une réaction contre l'individualisme. Auguste Comte joue dans notre histoire intellectuelle un rôle aussi important que celui de Rousseau : notre génération oscille de l'un à l'autre (M. Henry BORDEAUX). — 130 : le naturisme procède de Rousseau et de Bernardin de St-Pierre (M. Marius-Ary LEBLOND). — 275 : Rousseau est un des premiers romantiques (M. Gust. KAHN). [L. P.]

Joachim MERLANT. *Le roman personnel de Rousseau à Fromentin*, Paris, Hachette et Cie 1905, in-12, XXXV-424 pp.

Personnel, c'est-à-dire autobiographique, en tant qu'il est caractérisé moins par la mise en œuvre de souvenirs intimes que, d'une manière plus générale, par la culture et la « recherche passionnée » du moi. En somme, il s'agit toujours de confidences, plus exactement de confessions, de sorte que Rousseau est non seulement le point de départ de cette étude, mais encore le point de comparaison auquel le lecteur est ramené à maintes reprises.

P. XVIII-XXII (Introduction) : révolution accomplie par Rousseau dans l'étude du cœur humain ; exaltation, adoration et « lyrisme » du moi ; — XXIII-XXIV, avec un souci de moralité qui contrarie le développemennt de l'égoïsme métaphysique ; part faite, dans la *Nouvelle Héloïse*, à la conscience collective et à la morale traditionnelle. — 16-28 : influence restreinte de Rousseau sur Mme de Beaumont (dans les *Lettres du marquis de Roselle, 1764*) ; la tendance moralisatrice réduite au souci d'édifier. — 32-53. Chapitre II : *Rousseau et le Wertherisme*. Analogies entre Gœthe (dans *Werther*) et Rousseau : la métaphysique du moi et l'« égoïsme » de Gœthe ; peinture de la vie commune ; immunité du roman quant à la hardiesse des idées. Différences : dans la *Nouvelle Héloïse*, moralisme, rôle de la volonté, optimisme ;

dans les *Rêveries du promeneur solitaire*, morale contemplative, sans dogmatisme; abandon intérieur et paix, fruits d'une vie lassée; dans les *Confessions*, suggestion romanesque et effusion lyrique. — 82, 84, 85, 86 : Restif de la Bretonne, le « Rousseau du ruisseau », opposé à Rousseau sur la question de l'instruction des hommes, tient de lui par l'humanitarisme sensible. — 29-90 : Fiévée (en 1805) met *Gil Blas* au dessus de la *Nouvelle Héloïse*. Cf. Nodier : fausseté des types créés par Rousseau. — 102 et 103 : Sénancour (dans les *Rêveries*) disciple de Rousseau quant à la question de la régénération universelle par le retour à la nature; 104, 105, 106, en diffère sur d'autres points; 116, 117, 119, 121, 126, 143, en diffère encore de plusieurs manières (dans *Obermann*). — 158-166 : Chateaubriand (dans *René*) n'est pas le vrai disciple de Rousseau. Le repliement sur soi du héros, son attitude devant la nature, son égoïsme ne procèdent pas de Rousseau. — 167 : Mme de Krüdener initiée par Rousseau à la vie sentimentale. Cf. 168, 172, 181. — 194-195 : opinion de Mme de Staël sur Rousseau : admiration sans fétichisme ; 122 : sa sensualité développée par la lecture de Rousseau. — 261 : Benjamin Constant disciple enthousiaste de Rousseau. — 279 : abondance, au commencement du XIXe siècle, de romans licencieux inspirés par la partie la plus indécente des *Confessions*. — 305, 307, 309 : influence de Rousseau sur Mme de Duras (dans *Edouard*, 1825) comme éducateur et comme individualiste. — 324 : Émile, héros du roman de ce nom par É. de Girardin, se compare à Rousseau. 325 : « sensualité d'âme » de l'auteur, comparée à celle de Rousseau. — 370-371 : absence de tempérament apostolique chez Sainte Beuve (dans *Volupté*); différence avec Rousseau. — 399 : fin de l'autobiographie morale, telle que la concevait Rousseau ou telle qu'elle dérivait de lui. [L. P.]

W. Morton Fullerton. *Terres françaises : Bourgogne, Franche-Comté, Narbonnaise*. Paris, A. Colin, 1905, in-16, VII-336 pp.

P. 270-274. Réflexions sur Rousseau à propos de sa maison et de sa vie à Môtiers : « Rousseau alla jusqu'au bout de sa vie croyant à la réalité de tous ses rêves : croyant aux mots, croyant à la raison, tout à fait dépourvu du sens de la relativité, incapable de sourire à la destinée, à la sienne comme à celle des autres; homme religieux, incorrigiblement sérieux... » [B. B.]

Lucien PINVERT. *Un romancier suisse: Auguste Bachelin*. Paris, Albert Fontemoing, 1905, in-8, 30 pp. (Extrait de la *Revue de Fribourg*, juin et juillet 1905).

Étude élégante et sympathique sur un romancier suisse dont le joli roman posthume, *Sarah Wemyss*, nous transporte dans le comté de Neuchâtel, au temps de Rousseau. Divers personnages amis ou connaissances du philosophe y jouent un rôle. Jean-Jacques lui-même y apparaît dans le cadre de sa demeure de Môtiers. Une estampe, propriété du comte Girardin, montre, en tête de la brochure, l'ancien aspect de cette maison historique. [A. F.]

Mémoires de MADAME ROLAND, nouvelle édition critique... publiée par Cl. PERROUD, recteur de l'Académie de Toulouse. Paris, Plon-Nourit et Cie, 1905, 2 vol. in-8.

T. I, p. IX (Introduction): influence de Rousseau sur Mme Roland; — 235 : elle cite Rousseau ; — t. II, p. 37 : elle cite Rousseau ; — 142 : à vingt-et-un ans, elle n'en avait encore lu que les *Lettres de la Montagne* et la lettre à Christophe de Beaumont; — 185: quand on lui prêta la *Nouvelle Héloïse*, qui l'enthousiasma (Cf. les lettres à Sophie Cannet du 26 février et 21 mars 1776.) [L. P.]

Ern. SEILLIÈRE. *La Philosophie de l'Impérialisme ;* II. *Apollôn ou Dionysos. Étude critique sur Fréderic Nietzsche et l'utilitarisme impérialiste*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1905, in-8, XXVII-364 pp.

Ce livre fait suite à un essai sur le gobinisme (*Le Cte de Gobineau et l'aryanisme*, Paris, 1903) par lequel l'auteur abordait l'étude, qu'il poursuit aujourd'hui, de l'impérialisme individuel, c'est-à-dire de cette culture et réalisation intense du moi, de cette « volonté de puissance », pour parler comme Nietzsche, à l'expansion et à l'exaltation de laquelle serait promis l'empire du monde. Selon M. Seillière, Nietzsche, professeur de philologie classique, est parti de cette idée que les doriens conquérants, adorateurs d'Apollon, le dieu de lumière, de raison et d'ordre, ont triomphé, grâce à ce culte, du dieu asiatique Dionysos, l'incarnation du mysticisme, de la sensualité et des effusions lyriques. Et voilà expliquée la terminologie de M. Seillière, qui, à la suite de Nietzsche, symbolise dans les deux divinités antagonistes le double in-

tinct qui sollicite l'humanité, et aussi qui a sollicité la pensée de Nietzsche lui-même, car il fut tour à tour apollinien et dionysiaque. Nous n'avons à apprécier ni l'éthique nietzschéenne, ni le nouvel exposé qu'en fait M. Seillière, et ce que nous en disons ici n'a pour but que d'expliquer comment l'auteur est amené à parler de Rousseau. P. 22-24 : *La compassion dionysiaque et la bonté initiale de Rousseau.* Analogie du satyre dionysiaque et du berger rousseauiste, malgré le dédain d'abord affiché par Nietzsche pour Jean-Jacques. — 181-184 : *Rousseauisme ou incompréhension sociale et pénale. Jean-Jacques injurié, mais suivi.* D'abord dionysiaque, Nietzsche, en cette qualité, procédait du romantisme rousseauiste, malgré ses dédains d'aristocrate pour ce précurseur renié. Devenu apollinien, et, comme tel, ennemi de tout abandon et de toute confidence, on comprend mieux ses répugnances pour l'auteur des *Confessions*. Dionysiaque à nouveau, il persiste à ne pouvoir le souffrir et le traite d'esclave, de menteur, de chrétien (grave injure sous sa plume) et, dans une longue diatribe, de « canaille », en employant le mot en français pour lui donner plus de portée! Et, en même temps, par le rêve, qui le hante, du « retour à la nature », il apparaît bien négateur antisocial, imbu d'un immoralisme chimérique directement hérité de Rousseau. — 247-250 : analogie entre l'extase avec larmes de Nietzsche composant ses écrits et l'exaltation de Rousseau concevant sa réponse à la question posée par l'Académie de Dijon. — 281 : le pessimisme dionysiaque de Nietzsche est identique, encore que le philosophe allemand s'en défende, au pessimisme romantique de Rousseau. — En somme, et pour conclure, aux heures où le philosophe ondoyant est dionysiaque, il subit l'influence de Rousseau. Et cette partie du livre de M. Seillière est curieuse pour l'étude des affluents français de la doctrine nietzschéenne. [L. P.]

Maurice SOURIAU, professeur de littérature à l'Université de Caen. *Bernardin de Saint Pierre d'après ses manuscrits*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1905, in-8 LIX-423 pp.

Chapitre VIII. *Bernardin et Jean-Jacques Rousseau.* — On sait que M. Souriau s'est livré à une étude approfondie des papiers de Bernardin de Saint-Pierre déposés à la bibliothèque du Hâvre. De cet examen est résulté une première étude pleine de renseignements précieux et inédits sur l'auteur de *Paul et Virginie*. Dans

le chapitre qui nous intéresse, M. Souriau annonce qu'il étudiera un jour le texte *authentique* des mémoires de Bernardin sur son ami, texte qui fera connaître Rousseau mieux que « les publications incomplètes et fardées d'Aimé Martin. » Les renseignements qu'il nous livre en attendant, rendent cette promesse fort alléchante. C'est le rôle de Jean-Jacques dans la vie privée et le développement intellectuel de Bernardin qu'il nous apprend à mieux connaître, les entretiens des deux amis au cours de leurs promenades, sur la littérature, sur la théodicée, et cette bizarre continuation de l'*Émile* dont Jean-Jacques proposait le canevas — analyse détaillée de ce canevas — à son disciple récalcitrant. Au surplus, si disciple il y a, Bernardin le fut beaucoup moins par la soumission que par la confiance et l'admiration. Ami, confident de Rousseau, mais non son disciple, M. Souriau insiste sur ce point qu'il s'attache à établir par des faits précis, le théisme de Bernardin, ses opinions divergentes de l'*Émile*, son goût pour les jardins à la française, etc. Cela n'empêche point Bernardin de recueillir la succession de Rousseau aux yeux de ses contemporains, et de passer pour l'héritier direct de ses idées et de son génie. [A. F.]

STENDHAL (Henry Beyle). *Racine et Shakespeare, études sur le romantisme*. Paris, Calmann-Lévy, s. d. (1905), in-18, 324 pp.

La réimpression de cet ouvrage célèbre a entraîné celle du petit traité *Du Style*, « fait à Plancy-sur-Aube, du 24 au 30 juin 1812. » Entre autres observations curieuses, on y trouve une comparaison des styles de Fénelon et de Rousseau, tout à l'avantage du premier (art. *Fénelon*, p. 300) — une analyse détaillée de la promenade sur le lac dans la *Nouvelle Héloïse*, justifiée par le fait que « dans notre première jeunesse, nous avons trop admiré cet écrivain, et que c'est un de ceux qu'il importe le plus de connaître » (art. *J. J. Rousseau*, p. 309) — enfin une « récapitulation du parallèle entre Fénelon et Rousseau » (p. 314), le tout fort décousu valant plus par le détail que par l'ensemble. On distingue que ce qui frappe Stendhal dans le style de Rousseau, c'est son « subjectivisme », comme on dirait aujourd'hui, la personnalité de l'auteur toujours en avant, tandis qu'elle s'efface chez Fénelon ; c'est aussi l'impression constamment forte qu'il tend à produire, sa puissance d'émotion. Il note en terminant l'influence que ce style a exercé sur les écrivains de sa génération. [A. F.]

Les Essais, revue mensuelle, 19, rue des Sts Pères, Paris, 1905, no 4, p. 184-187: J.-L. VAUDOYER. *Les Fantômes d'Ermenonville.*

Pages rappelant par leur lyrisme ces « Voyages à Ermenonville » publiés après la mort de Rousseau, qui pourraient fournir la matière d'une amusante monographie. [L. P.]

Lectures pour tous, revue universelle illustrée, Hachette et Cie, 1905, n. 2.

P. 120: reproduction du portrait de J. J. Rousseau par La Tour (pour un article intitulé *L'homme et son image*). [L. P.]

Nouvelle Revue, no du 15 juin 1905, p. 518-534 : V. de BOISJOLIN et G. MOSSÉ. *Quelques meneuses d'hommes au XVIIIe siècle.*

Les p. 526-534 sont consacrées à *Mesdames d'Épinay et d'Houdetot.* [L. P.]

Revue biblio-iconographique (Paris, 9, rue du faubourg Poissonnière) nos de mai, juin et juillet-octobre 1905, p. 217-227, 269-278, 350-357 : Cte de GIRARDIN. *Un essai iconographique de J. J. Rousseau.*

Un rousseauiste fervent et très documenté, le comte F. de Girardin, — descendant du marquis René-Louis de Girardin, chez qui le philosophe est mort à Ermenonville, — met la dernière main à une iconographie générale de J. J. Rousseau. C'est là une entreprise considérable, et qui attendait encore que quelqu'un y consacrât tous ses efforts et y attachât son nom, car la brochure d'Auguste Bachelin, publiée à l'occasion du centenaire, ne peut même pas passer pour une esquisse de ce vaste sujet, tant elle trahit chez son auteur une information insuffisante. (Un seul exemple : Bachelin décrit le pastel de La Tour qui est au musée Rath, à Genève, et ne mentionne même pas celui de Saint-Quentin). Il faut savoir que le Cte de Girardin n'a pas eu à examiner moins de six mille documents, dont quelques-uns très rares, et cela pour ne parler que des reproductions de la personne de Rousseau, et sans compter les estampes relatives à ses œuvres, ou à ses résidences, ou à divers épisodes de sa vie, et sans compter les vignettes, etc. — Ces trois articles de la *Revue bibliographique* ne sont pas des extraits de l'ouvrage en préparation. Ce sont de simples causeries

qui ont pour but, en parlant uniquement des œuvres les plus curieuses ou dues aux auteurs les plus connus, de donner un aperçu seulement du sujet que l'auteur se propose de traiter avec tous les développements qu'il comporte. [L. P.]

Revue des Deux-Mondes, 15 novembre 1905, p. 336-367 : F. BRUNETIÈRE. *Les transformations de la langue française au XVIII*e *siècle.*

Dans cet article sur deux thèses récentes, M. B. traite incidemment de la langue et du style de Rousseau, d'après l'important ouvrage de M. Gohin. A noter, p. 344, un exemple du mot *civil*, au sens antique, employé avant Rousseau par Bossuet. — 363, à la formule du « style franc et sincère » de Jean-Jacques soutenue par M. Gohin, M. B. oppose celle du style « fardé », préconisée par V. Cousin. [A. F.]

Revue universitaire, 15 avril 1905, p. 306-318 : D. MORNET, *L'influence de la « Nouvelle Héloïse » sur le roman français de 1761 à 1787.*

Ces deux dates ne sont pas prises arbitrairement : 1761, publication de la *Nouvelle-Héloïse* ; 1787, publication de *Paul et Virginie*. Dans ce court intervalle, il y eut une véritable efflorescence de la littérature romanesque. Parmi les quatre on cinq cents productions qui étaient toutes plus ou moins inspirées par l'œuvre de Rousseau, l'auteur de l'article en choisit sept, qui, par leur titre même, semblent se mettre sous le patronage de Julie et de Saint-Preux (je note même un *Nouvel Abeilard* !), et après en avoir eu le courage de les lire attentivement, malgré leur platitude, afin de nous les faire connaître, il les compare à la *Nouvelle Héloïse*. L'intrigue, le style (du moins en tant qu'il tient par quelques côtés à la mode du jour, et non pas, bien entendu, en tant qu'il offre un des modèles de la langue française), l'intérêt accordé au sentiment, à la vertu, même à la vie des champs, voilà ce que ces copistes savent copier. La véritable intelligence de la nature et l'art de la donner comme cadre aux aventures fictives, voilà ce qui leur échappe. Il faut attendre 1787 ! [L. P.]

ITALIE

Gian Giacomo ROUSSEAU. *Lettere dalla Montagna*, traduzione e prefazione di Mario Cerati, Milano, Società editrice Sonzogno, s. d. (31 oct. 1905), in-8, 318 pp.

Ce volume porte le n° 116 d'une *Biblioteca classica economica* dans laquelle ont déjà paru des traductions des *Confessions* (n° 80) et de la *Nouvelle Héloïse* (n° 81). La préface constate que depuis la renaissance des sciences pédagogique, économique et politique en Italie, Rousseau a cessé d'être un écrivain « presqu'inconnu ». Elle rappelle à quelles circonstances les *Lettres* doivent le jour, les analyse et les caractérise brièvement. [A. F.]

Alberto LUMBROSO. *Pagine Veneziane*, Roma MCM-MCMV (1905), Forzani e C. tipografi del Senato, in-f°, 167 pp.

P. 13-16 : *Gian-Giacomo Rousseau a Venezia*. Cet article a passé de la *Gazetta di Venezia* du 27 avril 1901 dans le beau volume du baron Lumbroso. Ce sont des notes fidèlement extraites des articles de P. Faugère parus dans le *Correspondant* des 10 et 25 juin 1888 [A. F.]

H. KLING. *Jean-Jacques Rousseau et ses études sur l'Harmonie et le Contrepoint*, in-12, 23 pp. (Extrait de la *Rivista Musicale Italiana*, 1905, t. XII, fasc. 1er).

L'auteur s'élève contre les jugements dédaigneux et malveillants de Berlioz (*Journal des Débats*, 1835) et d'Adolphe Adam *(Souvenirs d'un musicien)* sur la musique de Rousseau, jugements auxquels il oppose les témoignages flatteurs de Gluck dans la dédicace d'*Orphée et Eurydice* et dans la lettre au *Mercure de France* au sujet d'*Iphigénie en Aulide* (1775). Toutefois Rousseau, par les contradictions de ses mémoires, a été le premier artisan de l'injuste critique qui s'est abattue sur sa personne et ses œuvres musicales. Par bonheur, il existe un document précieux pour éclairer la valeur de ses études techniques. Ce sont les *Leçons de musique* (texte et exemples) autographes conser-

vés à la Bibliothèque de Genève. Il faut y voir, selon M. Kling, le résultat du travail fait en commun avec l'abbé Palais. Ces feuilles témoignent irréfutablement d'un travail sérieux et d'une étude consciencieuse sur la science de l'harmonie. L'article est accompagné d'un certain nombre d'exemples destinés a confirmer ce jugement. [A. F.]

SUISSE

Th. Dufour. *Pages inédites de Jean-Jacques Rousseau*, première série, Genève, A. Jullien, 1905, in-8, 69 p. (Extrait des *Annales Jean-Jacques Rousseau*, t. I.)

Paul Seippel, professeur à l'École polytechnique fédérale. *Les Deux Frances et leurs Origines historiques*, Lausanne, Payot et Cie, et Paris, Félix Alcan, 1905, in-8, xxxvi-401 pp.

Cet ouvrage considérable n'appartient à notre recherche littéraire (même en donnant à ce mot, comme nous devons le faire, son sens le plus compréhensif) que par quelques pages (69-74) de son chapitre V, *De la Réforme à la Révolution; Rousseau*. En quoi Rousseau est-il le tenant de la France rouge, en quoi est-il celui de la France noire? Comme théoricien de la souveraineté populaire, l'auteur du *Contrat social* est l'héritier des Jurieu et des Burlamaqui, et, par eux, de ces jurisconsultes huguenots qui ont battu en brèche le dogme du droit divin. Il est un des fondateurs de la doctrine démocratique, et le plus éloquent, et « l'une des expressions les plus complètes de l'individualisme moral de la Réforme. » Mais l'auteur trouve en lui la même contradiction qu'il relève chez Calvin. Comme lui, il est, à ses yeux, tout plein de catholicisme (il faudrait sur ce point se référer à la curieuse psychologie de Calvin tracée au chap. III). Il parle une langue catholique. Il a le goût de la dialectique, souvenir de la méthode romaine et source des sophismes où il tombe. Il est théocratique et absolutiste. Il asservit l'homme à l'État. Parti du principe démocratique, legs de la Réforme, il aboutit à la démagogie oppressive et au despotisme populaire. Il n'eût pas dressé le bûcher de Servet, mais « il en sanctionne le principe en théorie », et il ouvre la voie

aux hommes qui dresseront la guillotine. — *Adde*, p. 106 et 114 : influence de Rousseau sur Robespierre ; le culte de l'Être suprême. [L. P.]

La Patrie Suisse, Genève, n° du 31 mai 1905, p. 132 : M. Jean VIOLETTE, *A l'île Saint-Pierre*, — avec une vue de la chambre de Jean-Jacques Rousseau à l'île Saint-Pierre (état actuel ; d'après une photographie). [L. P.]

La Semaine littéraire, Genève, 7 octobre 1905 : Hippolyte BUFFENOIR, *Jean-Jacques Rousseau et Thérèse Levasseur*.

Réflexions sur les documents de l'Assistance publique mis au jour en 1902 par les soins de M. Mesureur, et sur le rapport Lambeau (Cf. *Annales* 1905, p. 299). En destinant à l'hospice des Enfants-Trouvés le produit de la vente des *Consolations des misères de ma vie*, Thérèse confirme l'aveu des *Confessions*. Description sommaire du dossier du volume des *Consolations* ; observations sur la liste des souscripteurs [A. F.]

REVUE DES BIBLIOGRAPHIES

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1905.

Journal de Genève, 6 déc. (E. Ritter). — *Le Genevois*, 25 nov. (J. Tournebroche). — *Semaine littéraire*, Genève, 25 nov. (G. Vallette). — *Gazette de Lausanne*, 2 déc. (Ch. Burnier). — *Neue Zürcher Zeitung*, 10 nov. (G. Vallette). — *Der Bund*, Berne, 10 Déc.

Berliner Tagblatt, 15 déc. (C. A. K.) — *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, Berlin, 19 nov.

Revue des Études historiques, 1905, p. 666 (C. S[tryienski]).

Niewe Rotterdamsche Courant, 14 nov.

Nuova Antologia, 11 déc.

BUFFENOIR, *La Comtesse d'Houdetot.*

La Lecture, Genève, 31 juil. (B. Vadier). — *Frankfurter Zeitung*, 5 nov. (M. Bonnet). — *Athenæum*, Londres, n° 4061, 26 août. — *Revue universitaire*, 15 oct. (G. Lanson). — *Journal des Débats*, 5 août. — *Figaro*, 17 mai (J. d'Harcourt). — *Le Patriote républicain*, Chambéry, 7 juil. (M. A. Salomon). — *Le Soleil*, Paris, 4 sept. (H. Bordeaux).

DUFOUR, *Institutions chimiques de Rousseau.*

Revue critique, n° 18 (L. R.) — *The Nation*, New-York, 26 janv. — *Revue Savoisienne*, 1905, p. 67 (M. L. R.)

MUTTERER, *Jean-Jacques Rousseau à Strasbourg.*

Zeitschrift für Bücherfreunde, 1905, Beiblatt 7.

PILON, *J. J. Rousseau musicien.*

Zeitschrift für Bücherfreunde, 1905, Beiblatt 6.

CHRONIQUE

Extraits des procès-verbaux des séances du Comité.

Séance du 16 décembre 1905. — Le trésorier dépose un rapport approximatif sur le dernier exercice financier. Sur sa proposition, le Comité décide de capitaliser une partie du solde disponible.

Le président rapporte sur l'impression du premier volume des *Annales* dont il remercie l'éditeur si serviable, dévoué et désintéressé, M. A. Jullien. Il donne lecture de sa correspondance avec M. le Comte de Girardin au sujet de la partition originale manuscrite de *Pygmalion*, que notre confrère possède dans sa bibliothèque.

Le Comité adopte la proposition du président tendant à établir un type uniforme de fiches bibliographiques. Il vote une souscription de 50 francs pour le monument de J. J. Rousseau projeté par la ville de Montmorency.

M. H. Aubert, directeur de la Bibliothèque publique, informe le Comité que le Conseil administratif de la Ville de Genève met à la disposition des Archives Jean-Jacques Rousseau comme local provisoire, une partie de la salle dite « des manuscrits ».

Séance du 19 juin 1906. — Le président rapporte sur la distribution aux membres du reliquat des publications du Centenaire (voir plus loin la *Chronique*). M. Th. Dufour a versé à la caisse de la Société Jean-Jacques Rousseau le solde du compte de la Commission de 1878, augmenté des intérêts, soit en tout 177 fr. 65.

Le président annonce que l'organisation des Archives a commencé par le classement des différentes pièces, ouvrages de ou sur Rousseau, manuscrits, estampes, le tout dans la salle mise à la disposition de la Société J. J. R. par le Conseil administratif de la Ville de Genève.

Assemblée générale du 21 juin 1906.

Le président donne lecture de son rapport, dont nous détachons les passages principaux. Il constate tout d'abord l'accroissement rapide du premier effectif de la Société, où cependant la mort a fait déjà quelques vides :

« L'appel pour la fondation de notre Société était signé de 147 noms, dont 142 sont devenus ses membres fondateurs. Au bout d'une année, le 6 juin 1905, elle comptait 242 membres. Leur nombre s'élève aujourd'hui à 299... Trois cents membres, c'est un chiffre respectable et encourageant. Mais notre ambition et nos vœux le dépassent. Il y a bien encore, de par le monde civilisé, une centaine au moins de « rousseauistes » que nous n'avons pas encore enrôlés, et une centaine de bibliothèques qui doivent s'inscrire à la suite des quinze bibliothèques déjà membres de notre Société.

« Du rapport de notre trésorier, vous tirerez comme nous cette conclusion que nous devons nous efforcer de réunir cinq cents membres. Actuellement, avec un régime de stricte économie, nous pouvons publier le volume des *Annales*, sans rétribuer, bien entendu, leurs collaborateurs. Mais une fois le produit des cotisations perpétuelles réservé à un fonds capital, il ne nous reste que la somme nécessaire à nos frais généraux. Et nous avons besoin d'argent pour augmenter nos Archives; pour faire faire des recherches bibliographiques dans les bibliothèques de l'étranger; pour indemniser, ce qui serait convenable, le travail d'un secrétaire. Jusqu'ici, c'est par quelques dons en argent, par des dons de livres, de manuscrits et d'estampes, et surtout par le labeur désintéressé des uns et la bonne volonté des autres, que notre entreprise, en ses parties diverses, a pu prospérer. »

Le rapport fait connaître ici quels sont les principaux appuis sur lesquels le Comité a pu compter, celui des autorités gouvernementales, celui d'autres associations, celui enfin des simples particuliers qui lui ont fourni le concours de leur bourse ou de leur science, et qui lui ont permis, par leurs dons généreux, de constituer le premier fonds des Archives. Il s'occupe ensuite plus spécialement du premier volume des *Annales*.

« Le tome I des *Annales Jean-Jacques Rousseau*, qui a paru en novembre 1905, a reçu partout un excellent accueil. De nombreux comptes-rendus dans des journaux et des revues, des témoignages personnels venus de tous côtés, en font foi. Sans doute, l'attention scrupuleuse des auteurs et des éditeurs n'a pas réussi à effacer toutes les fautes d'impression. Çà et là, on reconnaît la trace des tâtonnements qui précèdent une publication aussi considérable. Certains de nos confrères enfin ont trouvé trop

bienveillante notre impartialité à l'égard des opinions personnelles de tel ou tel collaborateur. Mais nous avons déclaré le premier jour que nous ne voulions pas avoir même l'air de faire œuvre de parti ; que, des documents mis en lumière, la vérité parlerait d'elle-même et corrigerait les erreurs du sens particulier. Celles qu'il peut commettre aujourd'hui encore en jugeant Rousseau, nous éclairent sur les préjugés ou les injustices de ses contemporains. Quoi qu'il en soit, de l'ensemble des études scrupuleuses que contient ce premier tome des *Annales*, et de celles aujourd'hui en œuvre pour les volumes suivants, de toutes les recherches libres et de bonne foi, c'est la sincérité de Rousseau qui ressort, c'est son désir, malgré ses défaillances de conduite ou de caractère, d'être juste et d'être vrai. L'accord sur ce point capital réunira toujours plus de voix, pour être un jour unanimement consenti. »

Le rapport attire ensuite l'attention des sociétaires sur l'état actuel des Archives :

« Vous vous étonnerez peut-être que notre collection tienne encore peu de place. Nous avons cependant enregistré 296 numéros de dons et achats, de valeur inégale. C'est peu en regard de la collection complète des éditions totales ou partielles de Rousseau. Ce n'est presque rien, en proportion de la littérature dont il a été l'objet. Comment préparer cette bibliographie générale, si nécessaire, sans avoir sous les yeux l'original ou le relevé exact de tant d'ouvrages, d'études dispersées, d'articles isolés? Comment dresser ce catalogue énorme, sans le concours de nombreux travailleurs expérimentés? La Société Jean-Jacques Rousseau y parviendra cependant, j'en ai la ferme conviction. Elle avait beaucoup à faire déjà pour se donner la vie, pour s'assurer. Maintenant elle vit, elle agit. On la comprend, on l'aime. Elle peut faire des projets d'avenir. On lui demande des directions, on lui apporte des renseignements. Ses relations s'étendent... »

A ce propos le rapport signale les noms des principaux collaborateurs du Comité, genevois ou étrangers : il adresse un appel aux bonnes volontés éparses, dont le concours peut se manifester de bien des manières « sans qu'il soit nécessaire de rivaliser d'érudition, de connaissance historique, d'activité pratique avec les plus autorisés de nos membres » :

« Nous ne devons pas nous laisser distancer par ceux du dehors. Voyez comme de toutes parts se renouvellent et s'attachent à la

personne et aux idées de Rousseau la curiosité, l'attention et la gratitude! On a élevé son buste dans l'île Saint Pierre, encore pleine de son souvenir; on lui prépare une statue à Montmorency; les Charmettes sont devenues propriété nationale; à Genève, une table de marbre, ornée de son profil en bronze, a été placée au lieu authentique de sa naissance. Il y a quelques jours, la Société d'histoire de la Suisse romande faisait le pélerinage de Môtiers-Travers et du Champ-du-Moulin. Des livres importants ont récemment paru; on a produit des lettres inédites; on a joué un drame dont il est le personnage central. Des amis de la nature, de l'éloquence et de la poésie, dans une pensée très noble d'art et de fraternité, font le plan d'une fête populaire et rustique à la mémoire de Jean-Jacques. — Et pendant ce temps, on voit sournoisement monter le prix de ses éditions, dans les catalogues de librairie ancienne!... Tant de symptômes, de signes certains annoncent que la création de notre Société était opportune et utile. Nous devons le constater en ce jour anniversaire, non par une indiscrète satisfaction d'amour-propre, mais pour fortifier notre courage et provoquer l'adhésion de forces nouvelles.

« MM., quand je sollicitais, il y a trois jours, de mes collègues du comité, quelques directions pour le rapport que je devais présenter en leur nom, le plus sage d'entre eux me dit : « Soyez bref »... Je m'engage à suivre plus docilement à l'avenir ses conseils, dont je sais le prix, et j'ajoute une dernière réflexion : on a félicité non sans malice, les fondateurs de la Société Jean-Jacques Rousseau de « voir grand ». C'est vrai, nous avons vu grand, nous avons vu loin. Si nous prétendions hausser notre taille à la mesure de l'œuvre proposée, eh bien! on pourrait sourire de notre outrecuidance. Mais dans l'enceinte étroite de notre cité, de grandes idées sont nées, dans le passé, dans le présent, qui ont peu à peu conquis au delà des frontières de vastes domaines. Conçues par quelques individus, elles ont été lentement accomplies par un grand concours d'esprits et de volontés. Notre idée, beaucoup plus modeste, aura pourtant la même histoire. Les Genevois seront d'abord à la peine, et peu à peu les rousseauistes de tous pays achèveront la bibliographie générale et la grande édition critique des Œuvres de Jean-Jacques Rousseau ».

Le trésorier lit à son tour son rapport dont nous extrayons les chiffres suivants :

Recettes.

182 contributions annuelles à 12 fr., (1 à 10 fr.)	Fr.	2182	60
57 contributions à vie, à 100 fr.	»	5700	—
Allocations du Conseil administratif (300 fr. pour 1904, 300 fr. pour 1905) et de la Société des Sciences et des Arts (300 fr.) . .	»	900	—
Dons: d'une personne anonyme en souvenir de M. Mara (1000 fr.), de MM. Léopold Favre (150 fr.) et Edmond Flournoy (150 fr.), du Comité des publications du Centenaire (177,65).	»	1477	65
Vente de livres à la Bibliothèque publique . .	»	36	75
Intérêts en compte courant	»	95	80
Montant total des recettes .	Fr.	10392	80

Dépenses.

Frais d'impression des *Annales* de 1905. . .	Fr.	2155	15
Impressions diverses (circulaires, diplômes, cartes de membres, etc.)	»	1433	85
Achat de livres, manuscrits et estampes . . .	»	880	55
Frais d'établissement des fiches bibliographiques	»	438	—
Coupures de journaux pour la bibliographie . .	»	125	20
Allocation au comité du buste de J. J. Rousseau dans l'Ile St Pierre	»	50	—
Souscription pour l'acquisition des Charmettes .	»	100	—
Frais d'administration et divers	»	125	50
Remboursement du solde des frais du Comité d'initiative	»	255	85
Montant total des dépenses .	Fr.	5564	10

La balance des comptes de l'exercice 1904-1905 s'établit en résumé comme suit :

Recettes	Fr.	10392	80
Dépenses	»	5564	10
Solde créancier au 31 décembre 1905.	Fr.	4828	70

représenté par 5 obligations 3 1/2 Jura Simplon, coûtant 2448,60 — 2208,85 en compte courant chez MM. Darier et Cie — 171,25 en caisse.

Sur la proposition des vérificateurs, il est donné décharge au trésorier pour sa gestion.

On passe à l'élection du nouveau Comité. Sont élus : MM. Bernard Bouvier, Alfred Cartier, Théophile Dufour, Henri Fazy, Alexis François, Philippe Godet, Albert Jansen, Lucien Pinvert, Eugène Ritter, Maurice Trembley, Gaspard Vallette.

La séance s'achève par la lecture de lettres inédites de Rousseau, précédée d'une brève introduction de M. Théophile Dufour.

Le 14 juillet suivant, le nouveau comité, réuni en séance ordinaire, après avoir pris note de la démission de M. M. Trembley en qualité de secrétaire, a formé son bureau comme suit :

Président	MM. Bernard Bouvier
Vice-Président	Eugène Ritter
Trésorier	Alfred Cartier
Secrétaire	Alexis François
Secrétaire adjoint	Louis Courtois.

Feront partie de la Commission des publications : MM Eugène Ritter et Gaspard Vallette ; de la Commission des Archives : MM. Alfred Cartier, Hippolyte Aubert, Frédéric Gardy. Le président fait de droit partie de chacune des commissions.

— Les Archives Jean-Jacques Rousseau se sont enrichies de cent quarante-deux numéros dans le courant de l'année 1906. Cinquante-neuf sont des acquisitions de la Société Jean-Jacques Rousseau. Les autres sont dus à la générosité des donateurs suivants : MMmes H. Fol et A. Audéoud, à Genève ; Val. Larrey, à Nice ; MM. L. Revilliod, H. Kling, L. Braschoss, J. Jullien, G. Vallette, E. Rivoire, A. François, L. Perrot, E. Favre, G. de Lessert, W. Jerôme, à Genève ; J. Benrubi à Berlin ; H. Morf, à Francfort s. M. ; W.-P. Garrison, à New-York ; Ed. Benot, à Madrid ; le baron A. von Overbeck, à Fribourg en B. ; Ed. Pilon, L. Pinvert, le comte Aug. de Montaigu, P. Fouquet, P.-P. Plan, Ch. Comte, à Paris ; B. Croce, à Naples ; le comte G. de Reynold, à Fribourg en S. ; E. du Cailar, à St Hippolyte du Fort ; W.-L. Courtnez, à Londres ;

G. del Vecchio, à Ferrare; L. Aurenche, à Pierrelatte; J. Ponsin, à Montmorency; Rey, à Grenoble; les librairies Al. Jullien et Aug. Eggimann, l'imprimeur Gilbert, à Genève; les éditeurs Clark, à Edimbourg; Heuser, à Neuwied; d'Espie, à Paris; la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel; la Faculté de philosophie de l'Université d'Erlangen; la Société auxiliaire des Sciences et des Arts, à Genève.

Citons, parmi les acquisitions les plus importantes, une lettre autographe de J. J. Rousseau au libraire Duchesne (30 déc. 1764), des photographies de lettres autographes du même au ministre Martin et à la commune de Couvet, un dossier de copies de lettres inédites de lui à Davenport et diverses copies de documents ou lettres qui se trouvent au British Museum, d'anciennes éditions des œuvres du philosophe, de nombreuses brochures, gravures, photographies, etc., etc.

— Les *fiches bibliographiques* imprimées et mises à la disposition des membres de notre société dès le mois de mai 1906 ont reçu le meilleur accueil. On a profité des observations présentées par les intéressés pour en modifier légèrement la disposition. Tout permet d'espérer que nos Archives seront bientôt riches en documents de cette espèce. Ces fiches continueront à être expédiées gratuitement à quiconque en fera la demande. Nous serions également reconnaissants à ceux qui nous enverraient des coupures de journaux.

— Nous avons à déplorer le décès de quatre de nos membres: MM. C. Ferrier, J. Rivoire, H. Stoy, Dr A. Vincent.

Sur M. Stoy, nous devons au professeur W. Mangold de Berlin les renseignements suivants : « Le 27 octobre 1905 est mort à Iéna notre confrère, le docteur Heinrich Stoy, privat-docent de pédagogie à l'Université et directeur de l'institution bien connue sous le nom de « Stoy'scher Erziehungsanstalt ». Rousseauiste fervent, s'il en fut, il avait baptisé un de ses enfants Émile, une autre Vinka (pervenche). Son dernier voyage d'agrément l'avait conduit dans l'Ile Saint-Pierre. Les souvenirs qui s'y rattachent le ravissaient tellement qu'il était presque décidé à y passer de nouveau quelques semaines de l'automne 1905. Il faisait de temps à autre des conférences sur Rousseau dans son propre collège. Plusieurs des idées réalisées par cette institution remontent manifestement à l'*Émile* : par exemple les jeux et travaux en plein air dans le vaste et magnifique

domaine du Berg, où chaque élève est possesseur d'un petit territoire, chaque « Kameradschaft » propriétaire d'un bosquet ou d'une tonnelle; puis le grand atelier où tous les métiers imaginables sont enseignés par des professionnels; enfin les voyages scolaires périodiques, grands ou petits, conduisant jusque sur les plus hauts sommets des Alpes, et dont Stoy a su tirer un parti tout nouveau dans son principal ouvrage, *Die Pædagogik der Schulreise,* Leipzig, 1898. »

Ajoutons, pour compléter cette notice, qu'une des dernières tâches de cet homme d'un haut caractère et d'une énergie peu commune, fut la préparation d'un cours sur l'*Émile* professé à l'Université d'Iéna pendant le semestre d'hiver 1904-1905 (*Annales* de 1905, p. 319).

— Par circulaire datée du mois de mai 1906, la Société Jean-Jacques Rousseau a mis gratuitement à la disposition de chacun de ses membres un exemplaire de l'un des ouvrages suivants :

A. Bachelin. *Iconographie de J. J. Rousseau*, Neuchâtel, 1878, in-8, 82 pp.

Eug. Ritter. *Jean-Jacques et le Pays romand*, extraits des œuvres de J. J. Rousseau, publiés par la Section de Littérature de l'Institut genevois, Genève, 1878, in-16, XCVI-150 pp.

Ces exemplaires nous ont été offerts, à titre de don gracieux, par les membres survivants de la Commission des publications du Centenaire de J. J. Rousseau (1878) et par la Section de littérature de l'Institut national genevois.

— La carte de membre annuel de la Société Jean-Jacques Rousseau reproduit cette année le portrait de Rousseau gravé par E. Ficquet d'après La Tour (déjà offert aux membres à vie), « le petit crispin grimacier » des *Dialogues*, décrit par Bachelin dans son *Iconographie*, sous le n° 5.

— Le 14 mars 1905, au cours de la vente de la collection A. Beurdeley, à la salle Petit, à Paris, le Musée Carnavalet s'est rendu acquéreur, pour la somme de quinze cents francs, d'une aquarelle désignée au catalogue en ces termes : « N° 166. MEUNIER, *Vue de l'Église Sainte Geneviève* ». Cette aquarelle, qui donne une vue du monument devant lequel passe un cortège, est, en réalité, soit une copie, soit peut-être (et plus vraisemblablement même) l'original d'une estampe connue représentant la translation des cendres de J. J. Rousseau au Panthéon.

— M. H. Lapauze, dans ses *Mélanges sur l'Art français*, Paris, Hachette, 1905, où il consacre un chapitre à « La Tour au Musée de St Quentin », rappelle (p. 92) que, lorsque les fameux pastels dont St Quentin s'enorgueillit furent mis en vente en 1812, à l'hôtel Bullion, à Paris, un portait de J. J. Rousseau trouva difficilement acquéreur à trois francs.

— Le 1er mars 1905, ont été vendus à l'hôtel Drouot, par le ministère de Me Maurice Delestre, commissaire-priseur, assisté de MM. Emile Paul et fils et Guillaumin, libraires, experts, les manuscrits suivants de J. J. Rousseau :

I. *Airs de plusieurs compositeurs italiens*, copiés par J. J. Rousseau — 11 cahiers in-4 obl.

II. *Daphnis et Chloé*, œuvre de Rousseau, acte 1er, 2 cahiers in-4 obl.

III. *Chanson nègre*, mise en musique par Rousseau.

IV. *Ecce sedes hic tonantis*, mottet composé par Rousseau pour la dédicace du Château de la Chevrette en 1757 (*Confessions*, IX). Cahier in-4.

V. *Airs* (4) *à 2 clarinettes*, composés par J. J. Rousseau pour le marquis de Beffroi, 5 p.

L'expert a fait, avec raison, des réserves sur l'authenticité des nos III et V [1]. Le no II a été acquis par la Bibliothèque publique de Genève.

— M. H. Kling, professeur au Conservatoire de Genève, a bien voulu donner pour nous un coup d'œil à ce dernier manuscrit et le rapprocher d'une autre pièce importante, acquise celle-ci par nos Archives. Il s'agit d'une partition gravée de *Daphnis et Chloé* dont suit le titre exact :

Fragmens | de | DAPHNIS ET CHLOÉ | Composés du premier Acte, de l'Esquisse du Prologne | et de différens Morceaux préparés | pour le second Acte et le Divertissement. | *Paroles de M**** | *Musique de* | J. J. ROUSSEAU | Prix 12 lv. | A Paris chez Esprit Libraire, au Palais Royal | Richomme Graveur pour la musique. Droüet Graveur pour les paroles | A. P. D. R. | 1779.

[1] Il semble pourtant que la transposition chiffrée de la mélodie du no III (depose aux Archives Jean-Jacques Rousseau) soit de la main de Rousseau. On sait que les transpositions de ce genre sont très rares dans les manuscrits de Rousseau qui nous sont parvenus.

Cette partition d'orchestre, — nous laissons ici la parole à M. Kling — richement reliée (aux armes de la marquise de Dienne?) et superbement gravée, contient 12 p. de texte imprimé (titre gravé, *Avis des éditeurs*, livret de la pièce et 167 pp. de musique gravée[1]. Page 163, à la suite de petites esquisses de chants, on trouve cette remarque gravée de Rousseau : « Mon intention dans ces petites Scènes sans Symphonies, qui doivent être conduites d'une manière intéressante et théâtrale, est de laisser reposer l'Orchestre et l'oreille des Spectateurs, et de rendre les rentrées de l'Orchestre et les grands airs plus agréables quand ils se font un peu désirer. Le terrible et perpétuel tintamarre des Opéra (*sic*) d'aujourd'hui les rend absolument insupportables à mon oreille et je crois, à celle de quiconque a de la sensibilité, de la délicatesse, du goût, et n'a pas les organes abrutis par le fracas. » Que dirait J. J. Rousseau des œuvres de Richard Wagner et de toute l'École moderne ?....

L'instrumentation de *Daphnis et Chloé* se compose, outre les instruments à cordes, de 2 hautbois, 2 cors, 2 clarinettes, 2 bassons et 2 flûtes. Le caractère général de la musique est du genre pastoral et le style est absolument semblable à celui du *Devin du village*, parsemé parfois de fort jolis motifs. A la page 166, on trouve un gracieux *Menuet*, avec cette note gravée entre parenthèse « Il faut absolument Mlle Guimard » ; or Mlle Guimard était alors la danseuse la plus célèbre de l'Opéra ; en outre Mlle Guimard était une favorite de la reine Marie-Antoinette qui la faisait venir à son théâtre de Trianon où elle recevait ses leçons.

C'est le poète Corancez qui avait écrit le texte de *Daphnis et Chloé*, d'après le classique poème, traduit par Amyot. Lorsque Rousseau eut terminé le premier Acte, Corancez réunit chez lui des artistes musiciens pour en donner une audition. Rousseau avait copié lui-même les parties d'orchestre. Deux manuscrits de la main de Rousseau attestent la vérité de ce fait. Ces 2 manuscrits, dont la Bibliothèque de la Ville de Genève a fait récemment l'acquisition, se composent de : *Acte Premier. Premier violon*, contenant 13 numéros de 19 pages, et *Acte Premier. Deuxième violon*, 13 numéros de 13 pages. Ces 2 cahiers en format italien

[1] Ce volume contient encore une partition intitulée :
Les Six | Nouveaux Airs | du | *Devin du village* | Par | J. J. Rousseau. | Prix 5 lv. | A Paris, chés Esprit Libraire, au Palais Royal. | 1779 | Mêmes graveurs. 2 ff (titre gravé, *Avis sur cette musique, exécutée au Théâtre de l'Opéra de Paris, le 20 avril 1779* imprimé), 36 pp. de musique gravée.

de 10 portées, écrits alternativement à l'encre noire et à l'encre rouge, cette dernière indiquant les passages confiés par l'auteur aux instruments à vent, sont d'une écriture remarquablement belle quoique un peu petite. Ajoutons, que les paroles du *Duo*, tel qu'il est dans la partition, sont de Rousseau, ainsi que celle de la *Romance* chantée par Philétas dans le Divertissement. Déjà le 28 septembre 1747 on avait donné à l'Opéra *Daphnis et Chloé*, pastorale en 3 entrées, par Laujon et Boismortier, qui fut reprise le jeudi 4 mai 1752. Cet ouvrage du musicien Boismortier eut en tout 12 représentations. [H. KLING.]

— Le *Journal de Genève* du 19 décembre 1905 a inséré le communiqué suivant émanant du Comité de la Société Jean-Jacques Rousseau, au sujet de l'article de M. E. Istel sur *Pygmalion* paru dans les *Annales* de 1905 : « Nous apprenons que M. le comte de Girardin, à Paris, est, lui-aussi, possesseur d'une partition originale de *Pygmalion* orchestrée et écrite entièrement de la main de Rousseau. Cette partition qui vient en ligne directe du marquis René de Girardin, l'ami de Rousseau, se compose de sept cahiers in-4 de papier blanc à gros grains, et fait partie de la belle collection de manuscrits musicaux de Rousseau précieusement conservée par M. le comte de Girardin. »

— Parmi les plus importantes publications de l'année 1906 concernant Rousseau, signalons dès maintenant, avant d'y revenir en détail :

E. Rod, *L'Affaire J. J. Rousseau.*

L. Brédif, *Du caractère intellectuel et moral de J. J. Rousseau.*

Frederika Macdonald, *Jean-Jacques Rousseau, a new Criticism,* etc. etc.

— Parmi les articles parvenus dans ces derniers mois à la commission des *Annales Jean-Jacques Rousseau*, et qui seront publiés en leur temps, nous mentionnons avec plaisir, pour permettre à son auteur de prendre date, une étude de notre confrère, M. Louis Aurenche, sur *Mme de Larnage et J. J. Rousseau.*

— *Le Réformateur*, la nouvelle pièce de M. Edouard Rod, qui met en scène Jean-Jacques, a été représentée pour la première fois, avec succès, sur le Théâtre de l'Œuvre, à Paris, le 28 mai

1906. Elle avait été présentée au public genevois, sous forme de lecture, par l'auteur lui-même, dans la grande salle de l'Athénée, à Genève, le 25 novembre 1905. Nous reviendrons l'année prochaine sur cet ouvrage et les polémiques auxquelles il a donné lieu.

— Le 28 février 1905, M. Gaspard Vallette a fait, devant la Section des Lettres de la Société des Arts de Genève, une conférence sur *J. J. Rousseau et le sentiment de la nature.*

— Les *Recherches généalogiques* de M. Eug. Ritter, lues à l'Académie des Sciences morales et politiques le 20 mai 1905, ont appris au public que Mme de Staël et J. J. Rousseau étaient collatéraux (parents au 18e degré; aïeux communs : Pierre Antoine de la Rive et sa femme, née d'Orsières).

— La *Tribune de Genève* des 2, 3 et 4 février 1905 a publié un article de M. Auguste Castellant, intitulé *Jean-Jacques Rousseau au Panthéon.* L'auteur raconte minutieusement les recherches faites à l'Ile des Peupliers, le 18 novembre 1897, puis au Panthéon, le 18 décembre suivant, pour retrouver le corps de J. J. Rousseau, recherches dont il a été le témoin oculaire. Leur résultat lui permet de détruire « complètement et à tout jamais » les quatre légendes : *a)* d'une exhumation simulée, en 1794, à l'Ile des Peupliers; *b)* d'un retour clandestin des cendres à Ermenonville, vers 1806; *c)* de la profanation et de la destruction du corps, en 1814; *d)* enfin celle du suicide de J. J. Rousseau au moyen d'une arme à feu, le 2 juillet 1778. Ajoutons que M. Castellant annonce la préparation d'un volume qui portera le même titre que son article. Il y rendra compte de tout ce qui concerne la translation des cendres de Rousseau d'Ermenonville au Panthéon, débats de la Convention, textes des décrets, discours officiels, cérémonies des funérailles, etc. Voir, au sujet de l'enquête présidée par M. M. Berthelot, sa lettre, *Annales J. J. R.*, t. I, p. 262.

— Dans l'*Express* de Lyon du 22 décembre 1905, M. Emmanuel Vingtrinier parle du séjour de J. J. Rousseau à Lyon en 1770, de ses relations avec le compositeur lyonnais Horace Coignet, collaborateur du *Pygmalion* pour la partie musicale, et de la première représentation de cette pièce à l'Hôtel de Ville de Lyon, le tout d'après le travail de M. Edgar Istel publié dans les *An-*

nales de 1905. Le même article, intitulé *Airs d'antan*, nous apprend que le *Pygmalion* Rousseau-Coignet a été repris et joué récemment par les soins de la Société littéraire de Lyon.

— Quelques journaux de Paris, la *Nouvelle Presse* du 14 mars et l'*Écho de Paris* du 12 juin 1905, se sont amusés à relever dans le *Contrat social* (II, 8) une phrase où Rousseau se révèle comme l'un des premiers prophètes du « péril jaune » : « L'empire de Russie, dit-il, voudra subjuguer l'Europe et sera subjugué lui-même. Les Tartares, ses sujets ou ses voisins, deviendront ses maîtres et les nôtres : cette révolution me paraît infaillible. Tous les rois de l'Europe travaillent de concert à l'accélérer. »

— Jean-Jacques Rousseau à la tribune de la Chambre des Députés, tel pourrait être le titre d'une étude assez piquante. Nous lui fournissons dès maintenant, d'après le *Journal officiel*, une petite « contribution ». Dans la séance du 30 mars 1905, M. Denys Cochin a cité le mot d'Edmond de Pressensé : « J. J. Rousseau, c'est Louis XVI en carmagnole », et il l'a approuvé, aux applaudissements de ses amis. Cinq jours plus tard, Jean-Jacques était remis sur la sellette, cette fois par M. Eugène Réveillaud qui le représentait, d'après Voltaire, comme un apologiste de Calvin dans l'affaire du supplice de Servet ! M. Réveillaud aurait bien dû lire la dernière note de la seconde *Lettre écrite de la montagne*.

— Tous nos sociétaires ont dû recevoir l'appel lancé en 1906 par la municipalité de Montmorency, en vue de recueillir les fonds d'un monument à J. J. Rousseau. Un certain nombre d'entre eux, dont notre président, font partie du comité présidé par M. Marcellin Berthelot. A peine est-il besoin de recommander chaleureusement « à tous les amis du grand écrivain » cette souscription dont M. le Receveur Municipal de Montmorency est chargé de recueillir le produit. La circulaire est ornée d'une reproduction de la maquette du monument, œuvre de Carrier-Belleuse et propriété de M. J. Ponsin, son gendre, qui en a fait don à la ville de Montmorency. Rousseau est représenté le tricorne sous le bras, la canne dans la main gauche, examinant une fleur qu'il tient de la main droite. C'est le promeneur solitaire, mais un promeneur relativement jeune, à ce qu'il semble, dont le sculpteur a voulu fixer la gracieuse silhouette.

— La nouvelle de l'acquisition des Charmettes par la ville de

Chambéry (voyez la *Chronique* des *Annales*, t. I, 1905, p. 322) a fait le tour de la presse où elle a été, en général, très favorablement accueillie. L'*Illustration* et le *Monde illustré* du 18 mars 1905 ont publié sur la résidence de Rousseau des articles accompagnés de planches. Un correspondant du *Temps*, qui signe Pétrus Borel, a décrit, dans le *Petit Temps* du 12 mars 1905, les registres où les visiteurs des Charmettes écrivent leur nom et leurs impressions. Il y a de tout dans ces registres, des signatures de personnages obscurs et d'hommes célèbres, des réflexions d'une naïveté prudhommesque et des pensées profondes ou gracieuses. Il y a même de fort jolis vers, dont le double quatrain suivant, signé Marc-Monnier, fournira un heureux échantillon :

S'il faut que le passsant connaisse,
Déplore d'un rire moqueur
Les doux secrets de ma jeunesse,
L'éternel amour de mon cœur ;

Plutôt que de livrer ma vie
Et mon âme au premier venu,
Malgré la gloire que j'envie,
Je voudrais mourir inconnu.

Aux documents dépouillés par M. Pétrus Borel, nous pouvons en ajouter un qui emprunte une valeur toute spéciale aux circonstances actuelles. M. Gabriel Monod, de l'Institut, nous communique le fragment inédit suivant du *Journal* de Michelet :

Chambéry, mardi 4 juillet 54.

« Ecrit aux Charmettes. Je suis, je resterai personnellement obligé envers celui qui garde et ouvre à tous ce lieu sacré, l'un des berceaux de la pensée humaine. Je fais des vœux pour que le gouvernement de ce pays acquière cette maison et s'en constitue le gardien et le dépositaire, *comptable avec le genre humain* auquel un tel lieu appartient. »

— Les journaux suisses du mois d'octobre 1905 ont annoncé que la maison de J. J. Rousseau à Môtiers-Travers venait d'être décorée d'une inscription, grâce à la générosité d'un ami des lettres. Voici cette inscription :

Ici vécut
J. J. Rousseau
du 10 juillet 1762 au 8 septembre 1765.

— Le *Gaulois* du 11 mars 1905 a signalé l'existence d'un secrétaire de J. J. Rousseau qui fut acheté par Joseph de Maistre à Clarens ou à Lausanne, pendant l'émigration, et qui appartient aujourd'hui à son petit-fils, le comte François de Maistre, au château de Vandeuil, dans l'Oise. Il s'agit, paraît-il, d'un petit secrétaire Louis XV, ce qu'on appelle un « bureau de dame ». Ce n'est qu'une boîte, pour ainsi dire, sur quatre pieds minces. Le battant incliné s'ouvre pour servir de pupitre et laisse voir quelques petits tiroirs. Des fleurs sont incrustées dans le bois, et le travail d'ébénisterie paraît plutôt suisse que français.

Sans nier l'authenticité de cet objet, un confrère du *Gaulois* rappelle à ce propos certain personnage d'une comédie de Bisson, *Château historique*, qui collectionne tout ce qui a pu appartenir au grand écrivain genevois. Il est question dans la même pièce d'un gardien de musée qui vend, bon an mal an, six cents plumes authentiques de J. J. Rousseau. Serait-ce un frère de ces gardiens du tombeau d'Ermenonville, dont parlent les *Annales politiques et littéraires* du 19 mars 1905, qui vendirent, de 1802 à 1820, cent trente deux « dernières cannes » de Jean-Jacques?

COMITÉ

DE LA

SOCIÉTÉ JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ÉLU POUR LES ANNÉES 1906 A 1908

MM. Bernard BOUVIER, président. *
Eugène RITTER, vice-président.
Alexis FRANÇOIS, secrétaire.*
Louis COURTOIS, secrétaire-adjoint.
Alfred CARTIER, trésorier.*

* * *

MM. Théophile DUFOUR — Henri FAZY — Gaspard VALLETTE — Philippe GODET (Neuchâtel) — Albert JANSEN (Gries-Bozen, Tyrol) — Lucien PINVERT (Paris).*

* * *

La *Commission des publications* est composée de MM. Eugène RITTER et Gaspard VALLETTE, avec le président.

La *Commission des Archives* est composée de MM. Alfred CARTIER, Hippolyte AUBERT et Frédéric GARDY, directeur de la Bibliothèque publique de Genève, avec le président.

Adresses : * M. Bernard Bouvier, professeur à l'Université, Bourg-de-Four, 10, Genève.
* M. Alfred Cartier, boulevard des Philosophes, 11, Genève.
* M. Alexis François, 20, rue de Candolle, Genève, enverra, à toute personne qui en fera la demande, un exemplaire des Statuts de la Société, une liste des membres et un bulletin d'adhésion. S'adresser à lui pour tout autre renseignement.
* M. Lucien Pinvert, 16, boulevard St-Michel, Paris.

Les cotisations doivent être adressées à M. A. Jullien, libraire-éditeur, Bourg-de-Four, 32, Genève.

NOUVEAUX MEMBRES[1]

ALLIANCE FRANÇAISE DE MOSCOU, Moscou, Russie
AUBERT, Fernand, licencié ès lettres, Cour Saint-Pierre 2, Genève, Suisse
* VAN DEN AREND, Jan, rue de Stassart 90, Bruxelles, Belgique
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE D'ALGER, rue Michelet, Alger-Mustapha, Algérie
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE HAMBOURG, Hambourg, Allemagne
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE HANOVRE, Hanovre, Allemagne
BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DE STRASBOURG, Strasbourg, Allemagne
BIBLIOTHÈQUE DE VASSAR COLLEGE, Pougkeepsie N. Y., États-Unis
BIBLIOTHÈQUE DU CONGRÈS, Washington D. C., États-Unis
BLOTTIÈRE, Léon, Dr en médecine, rue des Saints-Pères 18, Paris, France
BURNIER, Ch., professeur, Villa Pré-Fleuri, Ouchy, Suisse
* CLAPARÈDE, Alexandre, Dr ès sciences, Crêts de Florissant, Genève, Suisse
DÉROBERT, Louisa, Mlle, assistant du Musée archéologique, rue Gourgas 16, Genève, Suisse
DEUTSCHES SCHULMUSEUM. Adresse: M. A. Rebhun, Deutsches Schulmuseum, Berlin O. 27, Allemagne
* DOMINICÉ, Adolphe, rue des Granges 4, Genève, Suisse
DRTINA, Frantisch, Doct. en philos., professeur à l'Université tchèque, Semechow près Prague, Bohême
* DUBOIS, Paul, docteur, professeur à l'Université de Berne, Falkenhöheweg 20, Berne, Suisse
DUNANT, Albert, ancien conseiller d'État, place du Grand Mézel 4, Genève, Suisse
DU PAN, Marie, Mme, rue de l'Hôtel de Ville 3, Genève, Suisse
* FAVRE, Alice, Mlle, rue Daniel-Colladon 2, Genève, Suisse
FELLER, Louis, professeur à l'Université tchèque, Michalká ulice 2, Prague Bohême
FENIGSTEIN, Berthold, étudiant en lettres, Zeughausstrasse 3, Zurich III, Suisse

[1] Voir *Annales* de 1905, p. v.

* Gautier, Léopold, licencié ès lettres, Grande Boissière, Genève, Suisse
* Gautier, Lucien, Doct. en philos., professeur honoraire de théologie, Grande Boissière, Genève, Suisse
Gsell, Stéphane, prof. à l'École sup. des Lettres, correspondant de l'Institut, rue Michelet 77, Alger, Algérie
d'Haussonville, comte, de l'Académie française, rue Fabert 6, Paris, France
* Huguet, Edmond, professeur à la Faculté des lettres, rue Guilbert, Caen (Calvados), France
Kircheisen, Frédéric, Petit-Lancy, Genève, Suisse
Lellan, Hugh, A. D. P. G., East 18 th Street 108, New-York N. Y., États-Unis
Mange, François, ingénieur, rue de Lisbonne 47, Paris, France
Melly, Alfred, licencié en droit, secrétaire du Bureau international des Éditeurs, Thunstrasse 35, Berne, Suisse
* Odier, James, banquier, Champel 13, Genève, Suisse
* Passauvert, Alexandre, avocat à la Cour d'appel, quai Français 30, St-Pétersbourg, Russie
Perkins, L. S. W., Miss, Concord, Massachusetts, États-Unis
Perrier, Louis, Conseiller d'État, Neuchâtel, Suisse
Polack, Alfred, Doct. en philos., Hansastrasse 42, Hambourg, Allemagne
* Rotton, Sir J. F., Lockwood, Frith Hill, Godalmin, Angleterre
Schiedt, Richard Conrad F., Dr phil. professeur au collège, Lancaster Pa., États-Unis
Stryienski, Casimir, professeur, homme de lettres, rue Soufflot 15, Paris, France
Tommasini, Vincenzo, Via Nazionale 89, Roma, Italie

ERRATA DU TOME I (1905)

P. 1, l. 1 : 1904, *lisez* : 1905.
P. 16, l. 5 : 1732, *lisez* : 1731.
P. 26, note 1. Cette lettre indiquée comme inédite, a été partiellement publiée dans le *Courrier du Léman* du 18 octobre 1826.
P. 29, notes 1 et 2. Intervertissez l'ordre des deux notes.
P. 30, note 1 et p. 31, l. 4 en rem. : 1er novembre, *lisez* : 1er septembre. (L'erreur provient de G. Streckeisen).
P. 36, note 1 : Guiger, *lisez* : Guiguer.
P. 45, note 1 : du dernier paragraphe, *lisez* : des trois derniers paragraphes.
P. 53, l. 10 et note 1 : Beaudoin, *lisez* : Beaudouin.
P. 99, note 4 : p. , *lisez* : p. 96.
P. 110, l. 8 : « du », *lisez* : « die ».
P. 137, l. 16 : *Dilecti filii*, lisez : *Dilectis filiis*.
P. 142, l. 8 : 18 juin, *lisez* : 8 juin.
P. 143, l. 26, 27 : huit mois plus tard, le 15 janvier 1770, *lisez* : sept mois plus tard, le 15 janvier 1771.
P. 147, l. 11 : 1857, *lisez* : 1757.
P. 147, l. 12 : Mme d'Epinay, *lisez* : M. de Linant. (Voir ce qui est dit de ce motet, pour la dédicace de la chapelle de la Chevrette, au livre IX des *Confessions*.)
P. 148, l. 27 : de cette curieuse édition, *lisez* : de la réimpression de 1772.
P. 151, l. 9 : troisième, *lisez* : premier.
P. 151, l. 12, 13 : Lyon ou de Fourvières, *lisez* : *Lyon vu de Fourvières* (titre d'un ouvrage).
P. 152, l. 8, 27 : que, *lisez* : qui.
P. 155, l. 10, 26 : Grimm, *lisez* : Meister (on sait que depuis mars 1773 Grimm avait abandonné la rédaction de la *Correspondance littéraire* et que Meister lui avait succédé).
P. 164, l. 5 en rem. : L, *lisez* : Z.
P. 167, l. 16 : après *airs* ajoutez : du *Devin* ou cette idylle, etc.
P. 282, l. 4 et note 1 : *Voliba* ou *Doliba*, lisez : *Ooliba* (cf. *Dict. philos.*, art. *Ezéchiel*.)
P. 284, l. 10 : texte, *lisez* : reste.
P. 291, l. 24 : biographie, *lisez* : bibliographie.
P. 297, l. 9 en rem. : obscure, *lisez* : obscur.
P. 303, l. 14 : 1754, *lisez* : 1755.
P. 316, l. 3, 5 en rem. : Mlle Nicole Du Pan, *lisez* : Mlle Nicole-Du Pan.
P. 320, l. 6, 11 : Le 4me opuscule de L. Thomas n'a pas paru dans le *Journal de Genève*, mais dans la *Revue de théologie et de philosophie* (cf *Annales*, I, p. 183, n. 3.)
P. 320, l. 1 en rem. : Bovet, *lisez* : Rossel.

TABLE DES MATIERES

CIRCULATE AS MONOGRAPH